



## VOYAGES

### Déserts et plages

POUR UNE pause au cœur de l'hiver, un supplément de 8 pages destination soleil et sables. Et notre reportage sur la ruée vers les riads de Marrakech.

Notre supplément et pages 28-29

## PROCHE-ORIENT

Israël intervient à Naplouse p. 5 et Shimon Pérès p. 18

## TCHÉTCHÉNIÉ

Les dérapages verbaux de Vladimir Poutine p. 6 et notre éditorial p. 19

## EN ILE-DE-FRANCE

**aden**  
Tout le cinéma  
sélection de sorties

## PERSONNES ÂGÉES

Succès de l'allocation, financement difficile p. 8

## RETRAITES

Les critiques de François Bayrou p. 9

## VITICULTURE

La qualité en progrès constants p. 15

## DROITS DU FOOT

Canal+ surenchérit p. 22

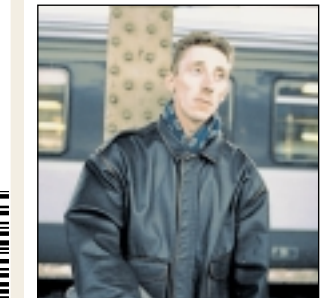
## RECHERCHE

Les efforts de l'Europe p. 26

International.....	2	Communication.....	22
Union européenne.....	7	Marchés.....	24
France.....	8	Aujourd'hui.....	26
Société.....	12	Météorologie.....	30
Carnet.....	14	Jeux.....	30
Régions.....	15	Culture.....	31
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	35
Entreprises.....	20	Immobilier.....	15 et 36

## PORTRAIT

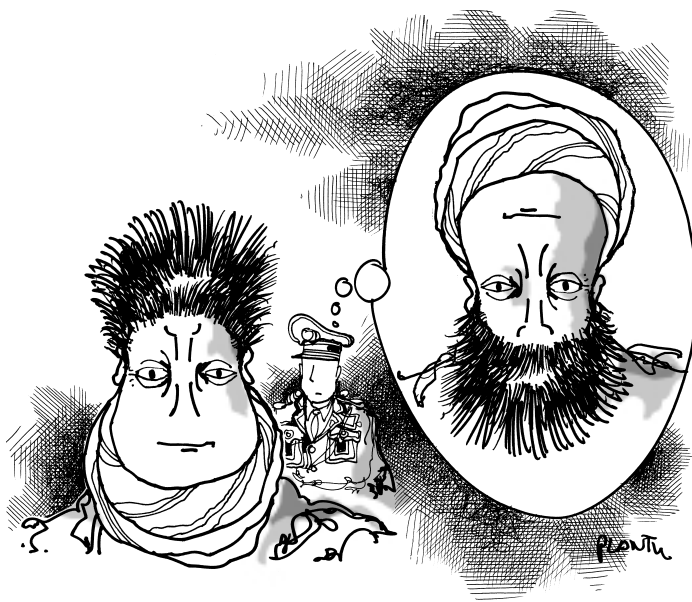
### Patrick Dils, l'innocence au grand jour



ACQUITTÉ après avoir passé quinze années en prison pour deux meurtres d'enfants dont il a été innocenté, Patrick Dils réapprend la vie. Lire page 16

# Terrorisme : les craintes des polices européennes

DANS UN message audio diffusé, mardi 12 novembre, par la chaîne de télévision qatarie Al-Jazira, un homme présenté comme Oussama Ben Laden a averti que les alliés des Etats-Unis seraient la cible de nouveaux attentats s'ils continuaient à soutenir « le gang des bouchers de la Maison Blanche ». L'homme, dont la voix n'avait pas été authentifiée avec certitude, mercredi, se félicite des récentes attaques anti-occidentales, notamment à Bali, ainsi que de la prise d'otages menée par un commando tchétchène à Moscou. En France, en Allemagne et en Grande-Bretagne, les spécialistes du renseignement sont formels : la menace d'actions terroristes en Europe est très forte. Certaines analyses estiment entre 200 et 300 le nombre des membres actifs d'Al-Qaïda en Europe. Le réseau disposerait aussi de plusieurs centaines d'« agents dormants ».



► Pour les experts français, allemands et anglais, les risques terroristes en Europe sont « très forts »

► Un message signé Ben Laden met en garde les alliés du « gang des bouchers de la Maison Blanche »

► Il se félicite des derniers attentats

Lire pages 2 et 3, Analyse page 19, Portrait page 34

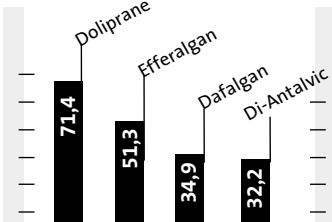
Lire page 12

## Le prix des médicaments innovants

LE MINISTRE français de la santé, Jean-François Mattei, propose, dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, déjà voté en première lecture le 31 octobre par l'Assemblée nationale, que les laboratoires pharmaceutiques puissent choisir le prix auquel ils souhaitent vendre leurs nouveaux médicaments les plus innovants. Cette révolution dans le système français devrait conduire à un alignement sur les tarifs d'Europe du Nord, soit une hausse d'environ 20 % en moyenne.

### LES PLUS GROSSES VENTES

Les médicaments les plus vendus en 2001, en millions d'unités



Source : IWS Health

Les pouvoirs publics ont été sensibles aux arguments des industriels concernant l'avenir du secteur et de l'emploi (100 000 personnes en France) et ont voulu compenser les mesures sur le déremboursement des produits vieillissants et la généralisation des médicaments génériques. Tout l'enjeu sera de définir la liste de ces produits « innovants », dont le gouvernement souhaiterait limiter le nombre à une dizaine par an.

Lire page 20

## MUSIQUE

### Métissée, la variété africaine conquiert le monde



YOUSSEU N'DOUR (photo), Salif Keita, Angélique Kidjo, Sally Nyolo, Orchestra Baobab : la notoriété de ces musiciens et chanteurs africains va grandissant, à mesure que leur musique se nourrit d'influences qui dépassent largement le continent noir. Sur leurs albums, de plus en plus souvent, on retrouve la « patte » de musiciens ou d'arrangeurs non africains (Peter Gabriel, Carlos Santana, Pascal Obispo). Lire notre enquête page 31

## La Guadeloupe s'étonne d'un « ramdam » très parisien

POINTE-À-PITRE (GUADELOUPE) de notre envoyé spécial

A l'heure où Paris s'afrole, la Guadeloupe se rebiffe... La manière dont les médias nationaux ont traité ces derniers jours ce qu'il est devenu d'appeler ici la « crise du tourisme » suscite des débats passionnés. Bien des observateurs locaux s'étonnent du soudain retentissement, en métropole, des questions antillaises. Sans pour autant nier la gravité des problèmes sociaux et économiques du département, ils voient dans l'agitation actuelle un « ramdam » très parisien ; la preuve, selon eux, que certains journalistes métropolitains, en manque d'actualité, ont une vision caricaturale et réductrice d'une île hâtivement présentée comme une « pouillère sociale », après la décision du groupe Accor, leader mondial du secteur hôtelier et propriétaire de deux hôtels en Guadeloupe, de se retirer progressivement des Antilles françaises, en invoquant notamment l'« attitude inamicale, voire agressive » du personnel à l'égard de la clientèle. Cette petite phrase a nourri la polémique, froissé bien des susceptibilités, et attiré de nombreux envoyés spéciaux... « L'emballement médiatique a été disproportionné,

regrette le responsable local du Medef, Patrick Vial-Collet, qui travaille lui-même dans l'hôtellerie. Il est exact que nous traversons une crise, et les dirigeants d'Accor n'ont pas tort sur certains points, en particulier sur les questions fiscales. Mais les critiques à propos de la qualité de l'accueil me paraissent injustifiées ! Les gens qui viennent ici sont en général satisfaits. En dix ans, le nombre annuel de touristes en Guadeloupe est passé de 200 000 à 600 000. Il n'y a tout de même pas que des mécontents ! » De fait, même si les voyageurs redoutent des annulations, l'île n'est pas encore désertée par les touristes. Les avions en provenance de la métropole arrivent bien remplis, les clubs de vacances accueillent de nouveaux arrivants. Et s'il est vrai que le syndicat indépendantiste UGTG (Union générale des travailleurs guadeloupéens) profite des remous actuels et d'un conflit avec le groupe pétrolier Texaco pour appeler à une « mobilisation générale » les 14 et 15 novembre, la situation reste calme et la vie suit son cours sur une île plus habituée aux secousses sociales qu'aux coups de projecteurs médiatiques...

Philippe Broussard

## POINT DE VUE

### Pour une société forte et équitable par Tony Blair

LE RESPECT est une notion simple. Nous en connaissons le sens instinctivement. Respect des autres - leurs opinions, leurs valeurs, leur mode de vie ; respect de ses voisins ; respect de l'intérêt collectif, ce qui signifie se soucier d'autrui. Respect de la propriété, qui implique que le vandalisme gratuit, le vol, les graffitis ne soient pas tolérés. Et puis respect de soi qui suppose que l'on ne fait pas que prendre, mais que l'on donne aussi. Le respect est au cœur de ce qui permet de croire en une société. C'est ce qui fait de nous une communauté, et pas seulement un groupe d'individus isolés. C'est ce qui donne une réalité à un nouveau contrat entre le citoyen et l'Etat, un

contrat où il est dit qu'avec les droits viennent les devoirs, que les chances offertes sont assorties d'obligations. Nous rangeons dans le passé révolu l'individualisme égoïste et étroit des années 1980, mais aussi le « tout-Etat » de 1945 qui pensait à tort pouvoir résoudre tous les problèmes sociaux. Nous sommes en train de construire un Etat favorisant l'initiative et fondé sur la libération du potentiel individuel. Entre les années 1940 et 1970, le gouvernement a cherché à traiter les problèmes sociaux et économiques à travers la planification et l'intervention de l'Etat. En Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, les sociaux-démocrates, qui avaient

une vision libérale de la « société permissive », ont rompu tout lien entre équité et responsabilité personnelle. Ils pensaient qu'il était du devoir inconditionnel de l'Etat de subvenir aux besoins et d'assurer la sécurité de tous. Dans cette logique, les individus ne devaient rien en retour. Au début des années 1970, ce langage qui ne parlait que de droits entamait la notion de civisme et minait la lutte contre la délinquance et le déclin social.

Lire la suite page 18

TONY BLAIR est le premier ministre britannique.

LIENS DE CHAUMET, BAGUE OR GRIS, DIAMANTS - 2 000 €



**CHAUMET**

PARIS - 12 PLACE VENDÔME  
56 RUE FRANÇOIS 1ER - PRINTEMPS HAUSSMANN  
MONTE CARLO - 3 AVENUE DES BEAUX ARTS  
INFORMATIONS : (33) 01 55 90 52 95



LES EXPERTS européens de la lutte antiterroriste sont formels : la menace d'attentats demeure très forte et, parmi les pays visés, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France sont en bonne place. Les déclara-

tions publiques des responsables européens depuis deux semaines visent à sensibiliser les populations sans créer un sentiment de panique. Dans un **ENREGISTREMENT AUDIO** attribué à Ben Laden et diffusé

le 12 novembre, Al-Qaïda salue les récents attentats dans le monde et promet de nouveaux actes terroristes, citant en particulier plusieurs pays européens. Cet **AVERTISSEMENT**, analysé par les services occi-

dentaux, laisse penser que le chef d'Al-Qaïda est **TOUJOURS VIVANT**. Les spécialistes de l'antiterrorisme notent une réorganisation des réseaux en Europe, désormais constitués de « cellules autonomes ».

## Les réseaux terroristes d'Al-Qaïda menacent l'Europe

Les diagnostics des différents services européens concordent : les risques d'attentats sont particulièrement élevés en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Les enquêtes et arrestations opérées ces derniers mois laissent entrevoir des organisations toujours actives

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Les experts de l'antiterrorisme interrogés récemment par *Le Monde* et qui annonçaient « un gros coup » (*Le Monde* du 15 octobre) restent formels : la menace d'actions terroristes en Europe demeure très forte. Ces avis rejoignent les opinions exprimées ces derniers temps par divers responsables européens et américains.

La série des mises en garde a été inaugurée, il y a une dizaine de jours, par August Hanning, patron des services de renseignement extérieur allemands, qui évoquait « un risque concret ». Tom Ridge, responsable de la sécurité intérieure à la Maison Blanche, a affirmé ensuite que des réseaux tentaient de se procurer des armes chimiques, bactériologiques et radiologiques. Richard Myers, le chef d'état-major interarmes de l'US Army, a enchaîné en évoquant « une attaque sans

doute déjà planifiée », tandis que Ronald Noble, le secrétaire général américain d'Interpol, faisait une prévision semblable, ajoutant qu'Oussama Ben Laden était, d'après lui, toujours vivant.

Plusieurs responsables politiques (Nicolas Sarkozy en France, Tony Blair et David Blunkett, premier ministre et ministre de l'intérieur, en Grande-Bretagne) ont dès lors décidé d'appeler, prudemment, à une vigilance accrue de leurs concitoyens. Désireux de ne pas créer la panique, les responsables européens savent toutefois que les services spécialisés évoquent depuis longtemps le risque d'une attaque.

Un rapport confidentiel, intitulé « Document stratégique sur la menace terroriste », a été rédigé, le 5 juin, par un groupe d'experts des Quinze et communiqué aux ministres de l'intérieur. Il faisait état d'une menace « élevée » en Grande-Bretagne et en France, et citait aus-

si la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne, des pays où des cellules d'Al-Qaïda ont été démantelées. Depuis, un rapport des renseignements généraux français a estimé que la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France seraient, dans l'ordre, les trois cibles privilégiées d'une attaque.

Lors de leur prochain conseil, les ministres de l'intérieur de l'Union vont, par conséquent, étudier la réforme de la « task force » antiterroriste constituée au sein d'Interpol, l'Office européen de police. Ils devraient clarifier son fonctionnement et lui désigner un véritable patron. Certains spécialistes entendent néanmoins garder la tête froide. « En fait, personne ne sait vraiment ce qui peut se passer », a déclaré à l'AFP Marc Burgess, un spécialiste du Center for Defense Information, un centre d'études américain. « Je me demande si, face à une menace qui est réelle, les responsables de

tous les services ne cherchent pas, aussi, à se couvrir en multipliant les mises en garde », analyse, à Bruxelles, un juge de l'antiterrorisme. Il souligne la relation, toujours ambiguë, des services spécialisés avec le monde politique et la magistrature, auxquels ils ne disent pas tout ce qu'ils savent, par crainte, notamment, de mettre à mal leurs réseaux d'informateurs.

### AGENTS DORMANTS

C'est par trois canaux, en effet, que remontent les informations sur les activités potentielles des extrémistes islamistes : les écoutes téléphoniques, les informateurs et les repentis. Ces derniers sont une poignée en Europe. Couplées aux éléments découverts depuis un an dans le monde entier, leurs déclarations s'avèrent cruciales. Deux mille sept cents membres présumés d'Al-Qaïda sont aujourd'hui emprisonnés dans le monde, et les témoi-

gnages de certains d'entre eux indiquent que l'Asie et l'Europe sont les principaux réservoirs de militants.

Des analyses chiffrent à deux cents ou trois cents le nombre des membres effectifs d'Al-Qaïda en Europe, et cent cinquante sont sous les verrous. Il s'agirait des « cadres » de l'organisation, car le réseau posséderait aussi plusieurs centaines d'agents dormants, susceptibles de sommeiller des mois, voire des années, avant de passer à l'action. Ces réseaux ont souvent été installés par des membres éminents d'Al-Qaïda : Mohammed Atta, le chef des pirates de l'air du 11 septembre 2001, ou Ayman Al-Zawahri, le numéro deux du mouvement.

Outre ces cellules, l'organisation de Ben Laden aurait infiltré et fédéré divers groupes ultras : les GIA algériens, le Takfir Wal-Hijra et Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Ces grou-

pes seraient restés intacts depuis le 11 septembre 2001 et auraient renforcé leurs structures clandestines.

Cela complique la tâche des spécialistes, qui ne sont, en outre, pas tous au même niveau. Si la France est généralement citée en exemple pour sa lutte antiterroriste, l'Allemagne, où s'effectueraient les liaisons opérationnelles, et la Grande-Bretagne, base logistique, ont pris tardivement conscience du problème, tout comme la Belgique et les Pays-Bas. « Aujourd'hui, les spécialistes mettent aussi en évidence, dans leurs rapports, une réalité nouvelle : l'influence d'un certain nombre de mosquées dans le soutien matériel aux réseaux, l'aide ponctuelle apportée à ceux-ci par des immigrés et la connexion entre des groupes islamistes et la criminalité, notamment est-européenne », conclut un haut responsable européen.

Jean-Pierre Stroobants

## « Comme vous nous assassinez, vous le serez aussi », avertit Ben Laden

LA CHAÎNE qatarie Al-Jazira a diffusé, mardi soir 12 novembre, une bande sonore attribuée à Oussama Ben Laden dans laquelle ce dernier cautionne les actes terroristes commis au cours des derniers mois et menace les pays occidentaux, parmi lesquels la France et la Grande-Bretagne. Ce document n'a pas été formellement identifié mais, s'il l'est, il démontrerait que le chef du réseau terroriste Al-Qaïda est vivant et toujours actif. La date d'enregistrement de la cassette n'a cependant pas été précisée.

« Toutes les opérations qui se sont produites contre les Allemands en Tunisie [Djerba], contre les Français à Karachi, contre les Australiens et Britanniques à Bali, contre le pétrolier français au Yémen et contre les marines à Failaka [Koweït] ainsi que la dernière prise d'otages à Moscou, tout cela n'est que la riposte de musulmans soucieux de défendre leur religion », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « Comme vous [nous] assassinez, vous le serez aussi, et comme vous [nous] bombardez, vous le serez également ».

Dans son message adressé « aux peuples des pays alliés du gouvernement américain injuste », Ben Laden met en garde l'opinion publique dans ces Etats contre « l'alliance entre leurs gouvernements et les Etats-Unis, pour nous attaquer en Afghanistan » et cite notamment à ce propos « la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Canada, l'Allemagne et l'Australie ». « L'Australie a été mise en garde pour sa participation [à la guerre] en Afghanistan et sa contri-



La photo d'Oussama Ben Laden telle qu'elle est apparue sur les écrans de la télévision qatarie Al-Jazira lors de la diffusion de la cassette audio du chef du mouvement terroriste Al-Qaïda. Dans ce message, dont la date d'enregistrement n'a pas été précisée, le milliardaire saoudien cautionne les attentats terroristes de ces derniers mois.

but ion noble à la séparation du Timor-Oriental. Mais elle a ignoré cet avertissement jusqu'au jour où elle a été réveillée par les échos des explosions à Bali » [qui, le 12 octobre, ont fait au moins 190 morts, en majorité des Australiens]. A l'adresse de l'opinion publique en Occident, le milliardaire saoudien a indiqué : « Si vous avez de la peine à voir vos tués et ceux de vos alliés en Tunisie, à Karachi, à Failaka, Bali et Amman, rappelez-vous de nos tués parmi les enfants en Palestine, en Irak (...) et en Afghanistan ». « Lorsque vous regardez vos tués à Moscou, rappelez-vous aussi des nôtres en Tchétchénie », a-t-il ajouté, posant ensuite la question suivante : « Jusqu'à quand la peur,

les massacres, les destructions, la dispersion, l'orphelinat, le veuvage vont-ils demeurer notre lot à nous, alors que la sécurité, la stabilité et la joie restent de votre seul ressort ? ». « C'est un partage révolu. Il est grand temps que l'égalité soit rétablie », a-t-il affirmé en promettant davantage d'opérations anti-occidentales par des jeunes musulmans qui « se sont engagés devant Dieu à poursuivre le Djihad [la guerre sainte] ».

Le président Bush a été qualifié de « pharaon du siècle » et Oussama Ben Laden s'est demandé : « Vos gouvernements ne savent-ils pas que la clique de la Maison Blanche est formée des plus grands assassins du siècle ? ». Le secrétaire à la

défense, Donald Rumsfeld a été qualifié également de « boucher du Vietnam, qui a tué plus de deux millions de personnes » avant de critiquer aussi le vice-président Dick Cheney et le secrétaire d'Etat Colin Powell.

Selon des analyses préliminaires d'experts américains rapportées par les télévisions d'outre-Atlantique, il s'agirait bien de la voix d'Oussama Ben Laden. « C'est lui », ont déclaré deux hauts responsables de différentes agences de renseignement interrogés par la chaîne NBC, alors que l'Agence centrale de renseignement (CIA) analysait toujours l'enregistrement. Ces analyses comparent la voix aux enregistrements précédents, ainsi que le contenu du texte.

La NSA, la très secrète Agence nationale de sécurité (militaire), qui écoute les échanges téléphoniques et électroniques dans le monde, devrait étudier l'origine et le format technique du message, et « la CIA devrait se concentrer sur l'analyse du contenu, du vocabulaire, savoir pourquoi quels mots sont mentionnés, par exemple Bali, et pas d'autre », estime Steve Aftergood. Une étude technique des fréquences vocales comparée avec la voix déjà « en boîte » de Ben Laden risque d'être difficile, pense cet expert du renseignement et du terrorisme à la Fédération des scientifiques américains (FAS). « La bande d'Al-Jazira est sans doute une copie d'une copie d'une copie et, dès lors, l'analyse vocale sera difficile », estime M. Aftergood.

Le Pentagone se refuse jusqu'ici à déclarer mort ou vivant le chef d'Al-Qaïda, dont certains pensent qu'il a été sous le feu de bombardements à Tora Bora et peut-être blessé, en décembre 2001, dans l'est de l'Afghanistan. Selon le secrétaire général d'Interpol et le patron des services secrets allemands, il serait toujours en vie. — (AFP, Reuters.)

## L'Allemagne évoque de possibles « attaques de grande ampleur »

### BERLIN

de notre correspondant

Discret par fonction, August Hanning, chef du Bundesnachrichtendienst (BND), les services secrets allemands, n'est pas la réputation d'être prolix. Il y a une semaine, pourtant, et à plusieurs reprises, il s'est publiquement exprimé sur les dangers d'attentats terroristes guettant son pays.

Lundi 4 novembre, à Berlin, en marge d'une conférence internationale consacrée aux problèmes de défense et de sécurité, le chef du BND estimait qu'Oussama Ben Laden était toujours vivant et qu'il évoluait dans la région séparant l'Afghanistan du Pakistan. Le lendemain, lors d'un entretien avec la chaîne de télévision publique ZDF, il récidivait.

« Nous sommes d'avis que non seulement Oussama Ben Laden est vivant, mais aussi qu'il agit, déclarait-il. Nous avons des renseignements qui indiquent que les hommes d'Al-Qaïda s'apprennent à s'affronter aux troupes occidentales ; nous avons aussi que des actions précises sont en préparation. »

Le chef du BND poursuivait en évoquant de possibles « attaques de grande ampleur » dans des centres touristiques internationaux, mais aussi en Allemagne. Et, à l'instar des services britanniques, il n'excluait pas l'utilisation d'une bombe « sale », un engin qui, en explosant, diffuse des produits radioactifs polluants. Il devait publiquement revenir sur la question le surlendemain, estimant, comme s'il voulait dédramatiser ses précédentes déclarations, que les attentats qu'il craignait devaient être vus « avec recul ».

A plusieurs reprises, cette année, August Hanning, dont les services sont traditionnellement bien implantés entre l'Afghanistan et le Pakistan, a discrètement émis des mises en garde similaires, notamment devant les parlementaires, ce dont la presse a rendu compte. Mais ses apparitions sur la scène publique sont plus rares, cette fois vraisemblablement motivées par le sentiment d'un danger concret issu de menaces précises, telles celles proférées, le 8 octobre, par un proche de Ben Laden.

Ce jour-là, dans un entretien sonore diffusé par la chaîne de télévision arabe Al-Jazira, Ayman Al-Zawahri, considéré comme le numéro deux d'Al-Qaïda, avait mis en garde les alliés des Etats-Unis, et spécifiquement la France et l'Allemagne. « Nous avons adressé plusieurs messages aux alliés de l'Amérique, notamment à l'Allemagne et à la France, pour qu'ils cessent de se compromettre dans la croisade américaine, avertissait l'homme de confiance de Ben Laden. Mais si ces doses ne sont pas suffisantes, nous sommes prêts à les augmenter. »

Après les attentats commis, le 11 avril, à Djerba (Tunisie) contre une synagogue (21 morts), puis, le 8 mai, à Karachi (Pakistan), contre un bus transportant des Français travaillant dans les chantiers navals (14 morts), l'Allemagne ne pouvait pas prendre ces menaces à la légère. Depuis un an, elle a de fait procédé à des dizaines d'interpellations et rassemblé une impressionnante quantité d'informations qui témoignent de la réalité de la menace sur son sol.

Les services allemands sont persuadés qu'Al-Qaïda, qui avait fait de l'Allemagne le point de départ de principaux auteurs des attentats du 11 septembre 2001, continue d'y recruter des partisans. Selon le dernier rapport annuel de l'Office fédéral de protection de la Constitution, organisme chargé des enquêtes sur les groupes extrémistes, il y aurait aujourd'hui en Allemagne quelque 31 000 islamistes radicaux, dont 27 500 évoluent autour de l'organisation turque Milli Görüs.

Ce ne sont cependant pas des Turcs, apparemment plus impliqués dans une activité proprement nationale, qui sont le plus souvent incriminés dans les enquêtes antiterroristes mettant en cause Al-Qaïda, mais des Arabes du Golfe, du Proche-Orient, ou des Maghrébins. L'arrestation, le 10 octobre 2002, d'un citoyen marocain,



« Nous sommes d'avis que non seulement Oussama Ben Laden est vivant, mais aussi qu'il agit »  
AUGUST HANNING

Abdelghani Mzoudi, en est le dernier exemple. Pour avoir notamment procédé à plusieurs virements bancaires au profit des terroristes en cours de formation aux Etats-Unis, ce dernier, qui est toujours écroué, est soupçonné d'avoir apporté une aide active à la préparation des attaques-suicides contre New York et Washington.

Abdelghani Mzoudi avait été mis en cause par Shadi A., un Palestinien interpellé en avril, avec une douzaine d'autres militants d'Al-Taouid, un groupe soupçonné de préparer des attentats en Allemagne. Selon Shadi A., Abdelghani Mzoudi, accompagné d'une dizaine d'islamistes vivant comme lui en Allemagne, avait effectué un séjour dans un camp militaire d'Al-Qaïda en 2000. Mounir El-Motassadeq, autre Marocain actuellement en cours de jugement à Hambourg pour sa participation à l'organisation des attentats, et Zacaria Essabar, en fuite, auraient également fait partie du groupe.

Georges Marion

## Depuis octobre 2001, une série de messages sonores et de vidéos

● **7 octobre 2001.** Dans un enregistrement vidéo diffusé par la chaîne de télévision arabe Al-Jazira, Oussama Ben Laden déclare : « Voilà l'Amérique frappée par Allah dans son point le plus vulnérable. (...) Je jure par Dieu que l'Amérique ne connaîtra plus jamais la sécurité avant que la Palestine ne la connaisse et avant que toutes les armées occidentales athées ne quittent la terre des lieux saints. »

● **3 novembre 2001.** Dans une nouvelle cassette vidéo, Ben Laden affirme : « Il s'agit d'une guerre religieuse à sa base. (...) Ceux qui veulent résoudre nos tragédies aux Nations unies sont des hypocrites. (...) Ceux qui prétendent être des dirigeants arabes et dont les pays sont membres de l'ONU sont des mécréants qui ont renié le Coran et la tradition du Prophète (...). »

● **10 novembre.** Dans un entretien publié par le quotidien pakistanais Dawn, Ben Laden déclare : « L'Amérique et ses alliés nous massacrent en Palestine, en Tchétchénie, au Cachemire, en Irak. Les musulmans ont le droit

d'attaquer l'Amérique en représailles. (...) Je souhaite dire que si l'Amérique usait d'armes chimiques ou nucléaires contre nous, nous pourrions alors riposter par des armes nucléaires et chimiques. »

● **31 janvier 2002.** Dans une interview enregistrée en octobre 2001, le chef d'Al-Qaïda affirme : « La bataille s'est déplacée à l'intérieur de l'Amérique. Nous poursuivrons cette bataille jusqu'à la victoire ou jusqu'à ce que nous rencontrions Dieu. »

● **17 avril.** Dans une cassette vidéo diffusée par la chaîne arabe MBC, Souleiman Abou Ghaïth, porte-parole d'Al-Qaïda, déclare : « Nous avons pu frapper la tête de l'incroyance, sur son propre sol. » Dans cet enregistrement, Ben Laden se félicite des pertes économiques des Etats-Unis dans les attentats, qu'il qualifie de « coups réussis et bénis ».

● **23 juin.** Le porte-parole d'Al-Qaïda annonce, sur Al-Jazira, que Ben Laden et le mollah Omar sont en vie et en bonne santé, et ajoute : « L'Amérique doit se

préparer et serrer les ceintures de sécurité. Nous allons frapper là où [les Américains] ne l'attendent pas. Nous allons mener des attaques, mais au moment opportun, à l'endroit que nous choisirons et de la manière que nous voulons. »

● **9 septembre.** Oussama Ben Laden revendique les attentats du 11 septembre 2001, dans une bande sonore diffusée par Al-Jazira. La chaîne montre un portrait de Ben Laden suivi immédiatement d'une bande sonore dans laquelle ce dernier cite les noms de certains auteurs des attentats, dont Mohammed Atta. Dans un autre enregistrement, on voit des militants du réseau Al-Qaïda consultant des cartes aériennes montrant le Pentagone.

● **6 octobre.** Dans un bref enregistrement sonore diffusé par Al-Jazira, qui le présente comme celui de la voix d'Oussama Ben Laden, ce dernier menace de « frapper des objectifs économiques américains ». — (AFP.)





THOMAS/MAXPPP

## « Euratox 2002 » : à Canjuers, 2 000 victimes...

DES UNITÉS spécialisées dans les risques bactériologiques en intervention lors d'une simulation d'attentat terroriste organisée dans l'enceinte du camp militaire de Canjuers (Var), le 27 octobre : l'exercice Euratox 2002 avait mobilisé plus de 800 sauveteurs venus

de France et de cinq pays de l'Union européenne. Il avait pour but de tester les chaînes de commandement des secours face à trois attentats contre un cinéma, une piscine et un stade, impliquant 2000 victimes de matières radiologiques et chimiques.

## Les experts français constatent une réorganisation des réseaux

A des filières fortement hiérarchisées a succédé une nébuleuse de « cellules autonomes »

LA SITUATION est suffisamment préoccupante pour ne pas en noircir la présentation. C'est ainsi que se résume la position du ministère de l'intérieur français face au danger terroriste. « Il n'y a pas de nouvelle phase de menace, explique-t-on dans l'entourage de Nicolas Sarkozy. Ce qui est nouveau, c'est le caractère public des mises en garde. »

Au classement des cibles potentielles, la France n'arriverait qu'en « troisième ligne », à en croire ses services de renseignement. La première serait composée des Etats-Unis, d'Israël et de la Grande-Bretagne, la deuxième de l'Allemagne. « On n'est pas leader en matière de satanisme », ironise un haut responsable de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG).

La DCRG explique les déclarations alarmistes récentes de Tony Blair, de Nicolas Sarkozy et du

secrétaire général d'Interpol par la simultanéité de plusieurs événements : l'attentat de Bali, qui a rappelé au monde la persistance de la menace ; la multiplication, en Europe, ces dernières semaines, d'arrestations de militants islamistes soupçonnés d'activité terroriste ; la proximité, enfin, des fêtes de fin d'année faisant craindre le pire.

### « UN Puits sans fond »

A l'instar de leurs collègues européens, les juges et les policiers français chargés de la lutte contre le terrorisme sont confrontés à un défi de taille : mener une guerre sans front ni frontières, et sans adversaire clairement identifiable. Ils s'échinent à démanteler des cellules autonomes, voire à interpellier de simples individus qui ne répondent pas forcément à des ordres hiérarchiques mais entretiennent des contacts soutenus avec d'autres activis-

tes islamistes, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie. « C'est un puits sans fond, résume un policier spécialisé. Plus on avance et moins on progresse, vu le nombre de ramifications découvertes au fur et à mesure et l'imbrication des structures. »

Le temps des réseaux, tels ceux de Khaled Kelkal et de Djamel Begal, a fait place à celui des « électrons libres », comme les appelle la DCRG. Ils seraient plusieurs dizaines à avoir rompu les liens avec leurs familles, qu'elles soient installées en France ou dans leur pays d'origine. Convertis à un islam radical, acceptant comme professeurs de vie des « savants » saoudiens, ces jeunes hommes ont effectué des voyages d'« études coraniques » – en particulier au Pakistan et au Yémen. Certains ont suivi un enseignement en matière de combat et de terrorisme. « On assiste à

## En France, l'eau sous haute surveillance

Outre le plan « Vigipirate renforcé » mis en place dès le lendemain des attaques terroristes du 11 septembre 2001 contre New York et Washington – et toujours en vigueur –, la France dispose, avec « Biotox », d'un dispositif spécifiquement destiné à lutter contre le bio-terrorisme. Dans ce cadre, les risques de contamination des réseaux d'eau par des agents biologiques font l'objet d'une vigilance toute particulière.

Plusieurs actes de malveillance ou d'effraction survenus, ces derniers mois, sur des stations de pompage se sont révélés être de fausses alertes, mais ils ont déclenché l'arrêt immédiat des installations, par mesure de précaution, comme le prévoit le dispositif antiterroriste. Fin octobre, la commune de Mauguio, près de Montpellier (Hérault), a ainsi été privée d'eau potable pendant trois jours, le temps que les analyses écartent toute contamination après l'effraction constatée dans la station de pompage. Dans son édition du 12 novembre, *Le Figaro* a révélé l'organisation, le 12 février 2002, d'un exercice de simulation d'attentat chimique contre le réseau d'eau parisien, qui approvisionne environ 10 millions d'usagers.



Elisabeth

## Roudinesco

### Où va la famille ?

Les réponses sont celles d'une humaniste du troisième millénaire. Elles se situent largement au-dessus de la mêlée. Vigilantes plus qu'optimistes. Blandine Grosjean, *Libération*

## Le frère de l'auteur de l'attentat de Djerba mis en examen

TROIS PROCHES de Nizar Naouar, auteur de l'attentat-suicide contre une synagogue de Djerba (Tunisie), qui a fait 21 morts, le 11 avril, ont été mis en examen et écroués, mardi 12 novembre à Paris. Principal sujet d'intérêt des enquêteurs, Oualid Naouar, frère du kamikaze, a été mis en examen par le juge Jean-Louis Bruguière pour « complicité d'assassinats et de tentative d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste ».

Se disant éreinté après quatre jours de garde à vue au cours desquels il aurait été interrogé à quatorze reprises par les enquêteurs, selon son avocat, M<sup>e</sup> Laurent Sabatier, Oualid Naouar n'a pas souhaité répondre aux questions du juge

Bruguière. Dans une brève déclaration, il a assuré n'avoir jamais été au courant des projets terroristes de son frère. Par ailleurs, Oualid Naouar reconnaît avoir acheté en France un téléphone satellitaire dont s'est servi son frère pour contacter un haut responsable d'Al-Qaïda au Pakistan, Khaled Cheikh Mohammed. Ce dernier lui aurait alors donné le feu vert pour lancer contre la synagogue de Djerba un camion-citerne rempli de gaz.

Oualid Naouar a également fait parvenir à Nizar un faux permis de conduire. Les enquêteurs s'intéressent aussi à des appels qu'il a passés d'un téléphone portable vers l'étranger. La puce de l'appareil aurait été détruite. Selon M<sup>e</sup> Saba-

tier, Oualid Naouar aurait passé ces coups de fil à la demande de son frère, qui voulait que ses interlocuteurs le rappellent ensuite en Tunisie. Un ami de la famille, Tarek Hdi, également entendu par le juge Bruguière, a pour sa part été mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », tout comme l'oncle, Mohammed Fehti Naouar. A ce dernier, les enquêteurs reprochent de ne pas pouvoir justifier de l'utilisation de deux prêts, d'un montant total de 30 000 euros. Mohamed Fehti Naouar assure que cet argent était destiné à l'achat d'un terrain en Tunisie.

P. Sm.

Piotr Smolar

## Sur la « ligne de front », la Grande-Bretagne se prépare au pire

### LONDRES

de notre correspondant

Il y a quelques jours, en plein centre de Londres, la police a bouclé et fait évacuer, en quelques minutes, Whitehall, l'avenue qui part du palais de Westminster, où siègent les Communes, et sur laquelle débouche Downing Street, la célèbre rue qui abrite les bureaux et les appartements de Tony Blair. Ce quartier, où bat le cœur politique de la capitale, est resté totalement désert pendant un bon moment, au grand désarroi des touristes.

Lorsqu'une alerte à la bombe lui parvient, comme ce jour-là, la police londonienne réagit vite et fort. La Grande-Bretagne a vécu pendant trente ans sous la menace quotidienne du terrorisme de l'IRA : elle en a conservé des réflexes sécuritaires que la moindre alarme ravive, surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001 qui l'ont placée, selon le mot du ministre de l'intérieur, David Blunkett, « sur la ligne de front » de la lutte antiterroriste.

Les autorités ont défini cinq degrés d'alerte, auxquels correspondent, du moins sérieux au plus grave, cinq couleurs : blanc, noir, noir spécial, ambre et rouge. Depuis un an, le royaume a vécu, en alternance, dans le noir spécial ou l'ambre. La vigilance de la police, renforcée

depuis quelques jours, devrait s'intensifier encore à l'approche des fêtes de fin d'année, en phase avec les inquiétudes grandissantes du gouvernement.

Lundi, dans un discours annoncé à grand tapage, Tony Blair, la mine sombre et le ton grave, a fait part de ses craintes. « Pas un jour ne passe sans qu'un nouveau renseignement, émanant de nos services, ne fasse état d'une menace sur nos intérêts. Ce genre d'information arrive tout le temps sur mon bureau. » Comment alerter le public sans le paniquer ? Comment alerter les Britanniques à la vigilance sans les laisser à force de fausses alarmes, sans tomber dans le piège des terroristes dont l'objectif est « d'effrayer les gens et d'engendrer le chaos » ? Réponse de Tony Blair : « Il faut trouver un équilibre, exercer notre jugement, jour après jour, semaine après semaine. »

### « BRUIT DE FOND »

Ce souci d'informer la population sans l'affoler engendre des maladroites. Le ministre de l'intérieur a ainsi mis en garde contre le possible usage par le réseau Al-Qaïda d'une « bombe sale », avant de revenir sur ses propos. Mardi, les autorités ont d'abord démenti, puis confirmé qu'elles avaient donné des consi-

gnes de vigilance renforcée à tous les ports britanniques face à une possible attaque terroriste. Le port de Douvres, par exemple, a été entièrement fouillé, vendredi 8 novembre, après une alerte à la bombe.

Ces inquiétudes ne semblent pas être le fruit d'une menace spécifique. Elles résultent plutôt de ce que les experts appellent le « bruit de fond », autrement dit les renseignements collectés par les services d'écoute gouvernementaux. Les autorités, en tout cas, préfèrent se préparer au pire. Scotland Yard a demandé conseil aux services israéliens et sri-lankais au sujet d'éventuelles attaques-suicides à la voiture piégée. Une unité de tireurs d'élite, qui sera postée à l'aéroport d'Heathrow, est en voie de formation. Les patrouilles sont renforcées autour des bâtiments « sensibles ».

Les autorités locales imaginent, dans le moindre détail, les conséquences d'une attaque terroriste massive. Exemple : elles sont incitées à mettre en place des morgues dans des vastes tentes gonflables, et non pas dans des bâtiments existants, où la population hésiterait ensuite à retourner vivre ou travailler...

Jean-Pierre Langellier



fayard  
www.editions-fayard.fr



# Bagdad dans l'attente de la décision de Saddam Hussein

Le rejet, par le Parlement irakien, des conditions des Nations unies pour le désarmement du pays rencontre un écho favorable auprès d'une opinion publique chauffée à blanc par la presse dans l'optique d'une guerre inévitable

BAGDAD

correspondance

Rue Abou-Nawas, sur les berges du Tigre, mardi soir 12 novembre. Les Bagdadis sortent dans les

REPORTAGE

## Au Palais des congrès, réunion « d'urgence » du Parlement

cafés après le *foutour*, la rupture du jeûne du ramadan. Autour des parties de dominos, les conversations roulent forcément sur le rejet par le Parlement, plus tôt dans la journée, de la résolution 1441 des Nations unies pour le désarmement du pays. La décision parlementaire semble avoir renforcé la cohésion affichée par les Irakiens autour de leur raïs. « Je suis satisfait de cette décision, et le Parlement a reflété la volonté du peuple, estime Ahmed. Nous sommes tous contre cette résolution américaine, et nous, peuple de Mésopotamie, nous n'accepterons jamais que l'on nous dicte notre conduite. » Souhaitait-il un refus définitif de la résolution ? « Ce que Saddam dit, l'Irak le dit », se borne-t-il à répondre.

Ayad flâne sur les berges. La lumière des lampadaires scintille à la surface de l'eau. Il a des doutes : « Saddam finira par accepter, il aime trop le pouvoir pour prendre le

risque de le perdre. » Mais Hikmat, la cinquantaine grisonnante, qui sirote un thé en tirant sur sa *chicha*, une pipe à eau, avoue : « Je n'ai aucune idée de ce que va décider Saddam, avoue-t-il. Tout ce que je sais, c'est que cela ne changera rien. Qu'il accepte ou qu'il refuse la résolution de l'ONU, les Américains veulent attaquer et ils finiront bien par le faire. C'est juste une question de temps... »

Auparavant, la session « d'urgence » du Parlement, voulue par le chef de l'Etat, s'était tenue au Qasr Al-Moutamarat, le Palais des congrès de Bagdad, pour cause de travaux à l'Assemblée nationale. Des 250 députés irakiens, pas un ne manquait à l'appel. Chacun avait revêtu sa tenue régionale, tarbouche et jubba (manteau ample) pour les chiïtes, turban et pantalon très large pour les Kurdes. Très peu de parlementaires avaient

adopté le costume-cravate. Saddam Hussein avait souhaité que la réunion se tienne portes ouvertes. Les journalistes étrangers étaient donc conviés au « spectacle ».

« LA CASE DÉPART »

Et du spectacle, il y en eut. Dès lundi soir, les orateurs se succédèrent pour vilipender la décision du Conseil de sécurité. « C'est une résolution mal intentionnée qui veut faire revenir l'Irak à la case départ, a déclaré le président du Parlement, Saadoun Hammadi. Elle ouvre la voie à une agression et non pas à une solution pacifique. »

« L'administration américaine essaie de changer la géographie politique de la région afin de coloniser l'Irak et de mettre la main sur ses ressources », a renchéri Mohammed Al-Raoui, de la commission des affaires étrangères du Parlement, estimant que le texte « viole

la charte des Nations unies et les droits de l'homme ».

Pour Saad Al-Moussawoui, le vice-président de l'Assemblée nationale, « la résolution est basée sur le principe que l'Irak a des armes de destruction massives sans en apporter la preuve ». Comme tous les orateurs, M. Moussawoui a ajouté qu'il recommandait au Conseil de commandement de la révolution « de prendre la décision qui lui semble la meilleure pour défendre l'Irak », laissant ouverte l'hypothèse d'un « oui » final.

Mardi, le vote des députés – à main levée – fut sans surprise : unanime. Comme un seul homme, les 250 parlementaires ont rejeté le texte. « On ne peut pas discuter sur la base de cette résolution. Son objectif n'est pas de désarmer l'Irak mais de l'agresser », juge Zeidan Al-Nouaimy, député de Kirkouk. N'a-t-il pas peur des conséquences d'un refus ? Confronté au dilemme entre le déshonneur et la guerre, il n'hésite pas une seconde. « Nous prévoyons que la guerre aura lieu, que l'Irak accepte cette résolution ou pas. Alors pourquoi se laisser humilier ? » Le discours se fait guerrier. « La décision finale revient au Commandement [le Conseil de commandement de la révolution]. Le Commandement a une grande sagesse et saura nous guider dans la guerre. L'Amérique va peut-être gagner mais elle ne s'en tirera pas indemne », prévient Saïd Abd Al Sahab, député chiïte de Karbala.

Au-delà des conditions dans les-

quelles est prévu le retour des inspecteurs en désarmement des Nations unies, le principe même de ce retour gêne le parlementaire. « L'équipe précédente, vous savez, elle faisait de l'espionnage... »

Dans une lettre de six pages remise aux députés avant l'ouverture de la session mardi matin, Oudai, l'influent fils aîné de Saddam Hussein, leur recommandait de voter en faveur de la résolu-

## M. Bush : « Tolérance zéro maintenant »

George Bush a minimisé, mardi 12 novembre, la décision du Parlement irakien de proposer le rejet de la résolution 1441 de l'ONU. « Le Parlement irakien n'est rien d'autre qu'une chambre d'enregistrement pour Saddam Hussein, a déclaré le président américain. Il n'y a pas de démocratie. Ce type est un dictateur et nous devons attendre de voir ce qu'il va dire. » « Ce genre de manœuvre et de report, c'est fini. (...) C'est la politique de la tolérance zéro maintenant », a ajouté M. Bush.

Le président américain s'exprimait avant un discours appelant au vote rapide, par le Congrès, de la création d'un grand ministère de la sécurité intérieure des Etats-Unis. A ce propos, un compromis a été conclu, mardi, entre républicains et démocrates après de longs mois de blocage. De ce fait, le vote pourrait avoir lieu dès la fin de la semaine. – (AFP.)

tion, mais posait des conditions. Il réclamait notamment une meilleure représentation des nations arabes parmi les inspecteurs. En préconisant un refus de la résolution 1441, le Parlement irakien est resté insensible aux pressions internationales, et notamment arabes, qui recommandent à Bagdad de retrouver le chemin diplomatique. Mais il a écouté l'appel de sa rue. « Nous parlons au nom de la conscience du peuple, et le peuple refuse la résolution », estime M. Abd Al-Sahab. Les Irakiens n'ont effectivement pas de mots assez durs pour qualifier cette résolution.

L'opinion publique a été chauffée à blanc par une presse farouchement opposée à un texte « mauvais », qui « viole les lois internationales », selon les gros titres du quotidien baasite *Al-Thaoura* mardi. « Le refus de l'agression américaine est un mouvement humain et moral », juge Sami Mahdi, l'éditorialiste de ce journal influent. Et les Irakiens sont persuadés de jouir d'un puissant soutien dans le monde.

« Jour après jour, la position internationale s'affirme, refusant l'agression contre l'Irak », écrit l'éditorialiste, faisant référence aux manifestations pacifistes dans les pays occidentaux, dont les deux chaînes de télévision d'Etat se font largement écho, en les assimilant un peu vite à des gestes de soutien au régime de Saddam Hussein.

Nicolas Hénin

# L'influence du wahhabisme s'accroît dans la petite communauté musulmane du Cambodge

L'aide financière arabe à la minorité cham islamisée s'accompagne d'une volonté de « purification » des pratiques syncrétistes

CHRUÏ CHANGVAR

de notre envoyé spécial

De jeunes hommes en sarong, blouse blanche à manches longues et turban sur la tête, finissent de repeindre la mosquée Al-Azar en blanc et bleu azur. Ils sont un peu en retard : le ramadan vient de commencer sur la berge orientale du Mékong aux vaguelettes boueuses provoquées par le retour du vent du nord, annonciateur de saison sèche.

Al-Azar est le cœur d'une communauté de quelque 2 000 Chams islamisés depuis des siècles. Située derrière la mosquée, la madrasa, école coranique, regroupe 200 jeunes garçons. « Ils fréquentent l'école publique le matin et la madrasa l'après-midi », explique l'un des anciens du village. Al-Azar, ajoute-t-il, a été financée par des collectes – « même les partis politiques nous ont donné de l'argent » – et des dons venus du Proche-Orient, de Malaisie et d'Indonésie.

Cinq mosquées ont été construites, ces dernières années, à Chruï Changvar, lieu-dit au confluent du Mékong et du Tonlé-Sap. Assis sur des nattes déployées sur la terrasse de la plus petite d'entre elles, baptisée Masjid Doeroesalam, des vieux devisent ou marmonnent des prières. Des enfants de la madrasa adjacente jouent ou aident à la préparation du repas, servi après la tombée de la nuit. A deux pas de là, un futur centre international de conférences commence à sortir de terre. La vue sur le palais royal et sa pago-



de d'argent, sur la rive opposée du Tonlé-Sap, est superbe au coucher du soleil, quand la luminosité est la plus intense.

La communauté musulmane du Cambodge, qui rassemblerait aujourd'hui un demi-million de personnes, soit 4 % de la population du royaume, est en pleine transition. Depuis l'accord de paix signé à Paris en 1991, missionnaires et financiers venus d'Arabie saoudite et du Koweït l'ont généreusement aidée. Quand il s'est ouvert, voilà une douzaine d'années, sur l'étranger, le Cambodge ne comptait qu'une vingtaine de mosquées. Il en existe aujourd'hui cent cinquante, sur lesquelles s'appuie un important réseau de madrasas et de lieux de prière.

Mais l'aide arabe s'accompagne d'une volonté de « purifier » les pratiques syncrétistes des Chams, un peuple originaire de la côte centrale du Vietnam actuel et dont le royaume hindouiste, le Champa, a été conquis et assimilé à partir du XV<sup>e</sup> siècle par les Vietnamiens.

A Phnom Penh, la Revival of Islamic Heritage Society (RIHS), basée au Koweït, a financé un centre qui abrite un demi-millier de garçons considérés comme des orphelins, puisqu'ils ont perdu leur père. Cette tradition arabe s'oppose à celle des Chams, qui veut que les orphe-

lins restent à la charge de la grande famille. La RIHS a ouvert cinq autres pensionnats en province, où l'on enseigne également la voie du wahhabisme. Les missionnaires de l'organisation caritative saoudienne Om Al-Qura accomplissent un effort similaire. Des étudiants vont ainsi apprendre à Medina ou à Riyad la « vraie » religion, « purifiée » des apports bouddhistes ou hindouistes qui irritent les missionnaires arabes.

Pêcheurs, artisans ou petits commerçants, les Chams du Cambodge vivent en majorité sur les berges

du Mékong, du Bassac et du Tonlé-Sap. Islamisée depuis fort longtemps au contact de Malais ou de marchands arabes – sans doute avant même l'effondrement du Champa –, cette petite communauté, qui comptait 250 000 âmes en 1975, a particulièrement souffert, selon des experts, sous les Khmers rouges. Un tiers des Chams seraient morts de sévices ou de privations de 1975 à 1979. Lorsqu'un corps expéditionnaire vietnamien a chassé Pol Pot du pouvoir, les Chams ont regagné leurs villages où ils ont végété pendant des

années. L'aide des Arabes – une organisation non gouvernementale yéménite est également présente sur place – a donc été la bienvenue. Mais les conditions qui l'accompagnent divisent les musulmans et sont à l'origine de quelques disputes. Selon les estimations, de 15 % à 40 % des musulmans du Cambodge pratiqueraient aujourd'hui le wahhabisme. Peu après la sortie de Phnom Penh, en direction de l'ouest, des jeunes filles qui travaillent dans les fabriques locales sont parfois coiffées de longs voiles qui encadrent leurs visages, une pratique inexistante voilà encore dix ans. Dans ce secteur où les Chams sont nombreux, les mosquées se succèdent, mais toutes n'acceptent pas l'aide extérieure, par principe ou par fidélité



SHAH MARAN / AFP

## Quatre étudiants tués à Kaboul

DEVANT l'université de Kaboul, un rassemblement d'étudiants demandait, mardi 12 novembre, « justice et mort » pour les responsables de la mort de quatre de leurs camarades au cours de manifestations, entre lundi soir et mardi matin. Dépassée, la police a d'abord tenté d'utiliser un canon à eau avant de former un véritable barrage de feu pour repousser les étudiants qui lançaient des pierres, des bâtons, tout ce qu'ils pouvaient trouver. Plusieurs étudiants ont été blessés.

Tout avait commencé lundi soir quand, après trois heures d'attente, 400 étudiants s'étaient retrouvés sans nourriture pour rompre le jeûne du ramadan. Affamés, dans le froid et le noir, ils étaient sortis pour protester, appuyés par quelque 1 500 de leurs camarades qui vivent dans les dortoirs. La police, voulant les

empêcher de gagner le centre de Kaboul, a tiré, tuant quatre étudiants. Le ministère de l'intérieur n'a officiellement admis qu'un mort. Le président Hamid Karzaï a exprimé aux familles des victimes sa « tristesse » après ces manifestations tragiques et a réclamé une enquête.

Très détruite lors des combats entre les moudjahidins de 1992 à 1996, l'université de Kaboul, qui abrite plusieurs milliers d'étudiants, est en piteux état. Mercredi 13 novembre au matin, quelque 2 000 étudiants étaient à nouveau rassemblés sur le campus et exprimaient leur refus de reprendre les cours. Ces manifestations, les premières de cette ampleur depuis un an, viennent ternir le premier anniversaire de la chute du régime des talibans, le 13 novembre 2001. – (Corresp., AFP.)

Les 200 garçons du village « fréquentent l'école publique le matin et la madrasa l'après-midi », explique l'un des anciens

à un soufisme traditionnel et tempéré.

L'influence croissante du wahhabisme n'est pas ignorée en haut lieu. Certains estiment, toutefois, que la propagation d'un islam « purifié » ne menace ni la cohésion de la communauté musulmane locale ni son intégration dans la société cambodgienne. En outre, ajoutent-ils, le fondamentalisme n'est pas le terrorisme, et rien n'indique, pour le moment, que de dangereux clandestins traînent au Cambodge. D'autres sont plus perplexes. Au rythme actuel des progrès de l'islamisme, disent-ils, le wahhabisme sera dans quelques années l'élément dominant de l'islam khmer. Avec l'abandon de coutumes qu'ils partagent avec les autres Cambodgiens, les Chams risquent alors d'être marginalisés et d'offrir un terrain fertile à des manipulations.

Jean-Claude Pomonti

CONCOURS PRISM  
COMMUN À 7 ÉCOLES DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT

3 SESSIONS

19 MARS - 9 AVRIL - 14 MAI 2003

Cursus en 5 ans  
Admission après BAC

www.concours-prism.com

N° Vert 0 800 16 20 17

PRISM

RÉSEAU ISEG SUP : PARIS • BORDEAUX • LILLE  
LYON • NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE

Établissements Privés d'Enseignement Supérieur

ISEG



## Israël : les trois candidats travaillistes favorables à « une séparation unilatérale »

Lors d'un débat à la télévision, les trois prétendants au poste de premier ministre ont fait valoir leurs différences

### JÉRUSALEM

de notre correspondante

La campagne électorale israélienne réserve des moments étonnants. Mardi soir 12 novembre, débattant au grand jour les conflits de personnes qui empoisonnent leur formation depuis des mois, les trois prétendants à la tête du Parti travailliste et au poste de premier ministre se sont « asticotés » pendant quarante minutes, en direct, sur la deuxième chaîne de télévision. Fidèle à ses origines kibboutzniks, Amram Mitzna, le maire de Haïfa, est apparu sur le plateau en chemise ouverte, conservant tout au long des échanges parfois chahutés un calme décontracté.

Ce novice en politique nationale,

M. Mitzna, le plus à gauche des trois, s'est vu reprocher avec insistance son « manque d'expérience » et sa « naïveté ». Accusant sans relâche M. Ben Eliezer d'avoir participé durant vingt mois au « gouvernement qui a connu le plus d'échecs », celui d'Ariel Sharon, M. Mitzna a eu beau jeu de souligner que l'expérience, en l'occurrence, lui avait été de peu de secours. « Tu n'as rien fait pendant près de deux ans et maintenant tu te rends compte qu'il y a des problèmes ! » dans le pays, lui a-t-il lancé.

Les reproches et l'invective fausement cordiale ont laissé peu de place au débat. A quelques nuances près les candidats défendent, il est vrai, un programme assez proche.

aucun partenaire n'émerge, lui aussi accélérera la construction du mur de séparation entre Israël et les territoires.

### GÉOMÉTRIE VARIABLE

Selon les candidats, l'ampleur du démantèlement des colonies demeure aussi à géométrie variable ; M. Ramon exclut, par exemple, d'évacuer les implantations les plus importantes. Selon M. Ben Eliezer, son « plan », fondé sur les propositions de l'ancien président américain Bill Clinton et celles de l'Arabie saoudite, est le seul qui trouve grâce aux yeux des Palestiniens. Lui se dit certain de trouver « un partenaire » pour la paix. Sur le papier, tous entendent remettre le traitement des problèmes sociaux au centre de leurs préoccupations.

Un film sur la pauvreté, projeté en pleine discussion a toutefois laissé sans voix les trois postulants. Face à une jeune mère de famille qui a reconnu avoir volé pour nourrir ses enfants, M. Ben Eliezer a finalement avoué sa « honte » de voir de telles situations « alors que tant d'argent est distribué aux colonies ».

Sans s'étendre davantage sur son programme, l'actuel chef du Parti travailliste a assuré être le seul des trois candidats « à pouvoir attirer des voix de droite », une performance que ni M. Ramon ni M. Mitzna n'ont reprise à son compte. A l'issue de quarante minutes de discussion un peu brouillonne, la politique n'a pas eu le dernier mot. Les trois hommes politiques ont dû endurer les images improbables d'une tortue coursant un chat dans un salon, résultat du concours de vidéogags lancé au cours de la soirée sur cette chaîne privée.

Stéphanie Le Bars

## L'épiscopat américain révisé sa charte sur le clergé pédophile

Le Vatican fait pression pour garantir le droit à la défense des prêtres accusés

LES 280 ÉVÊQUES catholiques des Etats-Unis sont à nouveau réunis, en assemblée ordinaire et à huis clos, à Washington, du mardi 12 au jeudi 14 novembre, pour traiter du scandale des prêtres pédophiles. Ils pensaient avoir fait le plus difficile en adoptant une « charte », en juin 2002, à Dallas (Texas), définissant une sorte de « tolérance zéro » pour mettre fin aux abus sexuels du clergé qui ont miné la crédibilité – et les finances ! – de cette Eglise. C'était sans compter avec la vigilance du Vatican, qui a contraint la hiérarchie américaine à revoir sa copie. Et ce sont les contre-propositions romaines que la hiérarchie catholique des Etats-Unis examine maintenant.

La « Charte pour la protection des enfants et des jeunes » faisait obligation à l'évêque de signaler aux autorités judiciaires toute accusation d'agression sexuelle de la part d'un de ses prêtres. Elle prévoyait l'exclusion immédiate de tout prêtre convaincu d'avoir abusé sexuellement d'un enfant ou d'un adolescent mineur et de ceux qui ont déjà été convaincus de récidive. « Une seule fois suffira pour être mis dehors », avait alors commenté Mgr Wilton Gregory, président des évêques américains. Cette charte avait été accueillie comme un progrès par l'opinion américaine, les associations de victimes et de fidèles. Dans aucun autre pays au monde, des mesures aussi sévères n'avaient été ainsi adoptées.

C'est précisément ce qui inquiète

### 352 prêtres suspendus depuis début 2002

Depuis début 2002, 352 prêtres, accusés d'agressions sexuelles sur mineurs, aux Etats-Unis, ont été privés de leur fonction, nombre non confirmé par l'Eglise qui n'a fourni aucune donnée chiffrée. Des experts estiment à quelque 1500, sur un total de 140 000, le nombre des prêtres ayant sexuellement agressé des enfants ou des adolescents au cours des quarante dernières années aux Etats-Unis. Le clergé catholique américain compte 45 191 membres, dont environ 15 000 appartiennent à des ordres (franciscains, jésuites, dominicains).

Selon une étude du quotidien *USA Today*, dans les dix plus importants des 194 diocèses américains, représentant 31 % des 65 millions de catholiques, un peu moins de 1 % des 25 616 prêtres ayant exercé dans ces diocèses depuis 1965 ont fait l'objet d'accusations. 23 prêtres y ont été condamnés pour des crimes sexuels depuis 1965 et 33 sont actuellement inculpés par la justice américaine.

te le Vatican. Dans une lettre du 18 octobre à la conférence des évêques des Etats-Unis, le cardinal Giovanni-Battista Ré, préfet de la congrégation des évêques à Rome, a qualifié la charte et les normes de Dallas de « trop vagues » et « imprécises ». Il a souhaité qu'elles soient retravaillées d'un point de vue juridique, de manière à ce qu'elles soient compatibles avec le droit canon de l'Eglise et qu'elles protègent mieux les droits du prêtre à se défendre d'accusations qu'il estime infondées. Le Vatican n'a pas supporté que la conférence



« Nous ne reculerons pas dans notre volonté de mettre en place des politiques de protection des enfants »  
M<sup>gr</sup> WILTON GREGORY

épiscopale des Etats-Unis se dote d'un statut à part, et la lettre du 18 octobre équivaut à une sorte de rappel à la loi commune.

Depuis cette date, une commission mixte, réunissant des évêques américains et des officiels du Vatican, a donc remis en chantier la charte de Dallas. Elle a défini un certain nombre d'amendements qui font l'objet des actuels débats. La principale disposition du texte est maintenue : une seule accusation d'agression sexuelle contre un mineur peut valoir à un prêtre d'être suspendu. Mais seul un tribunal ecclésiastique, diocésain ou romain, pourra transformer la suspension en révocation. Il prendra l'avis de commissions locales chargées d'examiner les accusations, composées majoritairement de laïcs, dont la création avait été prévue dans la charte de juin 2002, mais qui n'auront qu'un rôle consultatif. Le Vatican a également imposé un délai de prescription protégeant le prêtre suspecté : la plainte qui le vise devra être déposée dix ans au plus tard après la majorité de la victime.

Présenté comme un compromis par l'épiscopat américain, ce texte suscite des réactions négatives. L'intervention du Vatican vaut à la hiérarchie catholique des Etats-Unis d'être accusée de « courber l'échine » et de vouloir « revenir à la case départ », selon l'expression de Barbara Blaine, présidente du Réseau des survivants d'abus sexuels commis par des prêtres. D'autres groupes de catholiques laïcs comme Voice of the Faithful (La Voix des fidèles), à Boston, et des associations de défense des victimes craignent que les commissions de laïcs chargées d'examiner les accusations ne pèchent par excès de subordination à l'évêque

et que celui-ci, comme par le passé, n'étouffe l'affaire par peur du scandale. Selon eux, le secret exigé de la procédure autorisera également toutes sortes de pressions, notamment du Vatican.

### MISE EN GARDE

Dès l'ouverture de l'assemblée de Washington, les responsables catholiques ont tenté de dissiper ces inquiétudes. « Nous ne reculerons pas dans notre volonté de compassion envers ceux qui ont été blessés, ni dans notre détermination à mettre en place des politiques de protection des enfants », a assuré Mgr Wilton Gregory, président de la conférence. « Aucun prêtre ayant abusé d'un mineur ne pourra plus exercer son ministère au sein de l'Eglise », a confirmé, de son côté, le cardinal Roger Mahony, archevêque de Los Angeles.

L'épiscopat américain juge que, pour l'essentiel, les normes adoptées à Dallas sont préservées et que les corrections apportées par le Vatican sont mineures. Mais l'opinion américaine attend des actes pour être convaincue.

Henri Tincq

### Vaste opération militaire à Naplouse

L'armée israélienne a pris, mercredi matin 13 novembre, le contrôle de Naplouse et de ses environs et mène des perquisitions à l'université de Bir Zeit, à Ramallah, en Cisjordanie, trois jours après l'attentat perpétré, dimanche soir, au kibboutz Metzger, qui a coûté la vie à cinq Israéliens, dont deux enfants. Une trentaine de personnes recherchées ont été arrêtées, selon un porte-parole de Tsahal. « Des milliers de soldats israéliens se sont déployés dans les rues de Naplouse. La ville est survolée par des hélicoptères qui tirent à la mitrailleuse, mais il n'y a pas eu de blessés », a rapporté un membre des services de sécurité palestiniens. Selon la radio israélienne, l'armée a reçu un mandat « pour opérer aussi longtemps que nécessaire », et son objectif est de « détruire les infrastructures des organisations terroristes palestiniennes ». – (AFP.)

qui caracole en tête dans les sondages depuis trois mois, a dû répondre aux attaques conjuguées de ses deux adversaires, considérés, eux, comme de véritables apparatchiks : Benyamin Ben Eliezer, chef du parti et ancien ministre de la défense, actuellement en deuxième position, et Haïm Ramon, avocat et ancien ministre. Ce dernier, à une semaine du vote, ne parviendrait pas à obtenir la confiance de plus de 20 % des quelque 110 000 membres du parti.

Pour tous, la résolution du conflit avec les Palestiniens passe par une séparation physique d'avec les territoires occupés. Mais, alors que M. Ramon n'entend pas perdre son temps en négociations et prône une « séparation unilatérale », ses deux adversaires s'engagent à reprendre des discussions avec les Palestiniens. Sur ce point, le côté « colombe » de M. Mitzna apparaît plus clairement. « En l'absence d'alternative », il se dit prêt à discuter avec Yasser Arafat. Cependant, si

# LE MAIRE DE BORDEAUX

## DIMANCHE 17 NOVEMBRE 14:55

Dans le cadre de la collection "Un maire, une ville", découvrez un autre éclairage sur la politique au quotidien.

Un réalisateur suit un maire nouvellement élu ou réélu dans une grande ville de France.

Pour le premier numéro : Bordeaux et son maire Alain Juppé.

La caméra le filme dans ses activités quotidiennes et se focalise sur les réalisations de son mandat, sur ses enjeux, les obstacles, les jeux de pouvoir.



### Vive inquiétude après l'enlèvement de Mgr Jimenez en Colombie

AVEC l'enlèvement, lundi 11 novembre, de Mgr Jorge Enrique Jimenez Carvajal, 60 ans, évêque de Zipaquirá, près de Bogota, et surtout président du Conseil épiscopal latino-américain (Celam), la Colombie – 44 millions d'habitants presque tous catholiques – et toute l'Eglise du sous-continent expriment sa plus vive inquiétude. Le pape lui-même a réagi, mardi 12 novembre, et exhorté les autorités à tout mettre en œuvre pour obtenir la libération de l'évêque et du prêtre qui l'accompagne et éliminer « toute forme de violence » dans le pays. La commission du Vatican chargée de l'Amérique latine a qualifié l'enlèvement d'« acte exécutable ».

L'Eglise est donc à nouveau la cible des groupes armés qui ensanglantent la Colombie, huit mois après l'assassinat, le 16 mars 2002, de l'archevêque de Cali, Mgr Isaias Duarte. Depuis cette date, une douzaine de prêtres et religieux ont été victimes de la violence, qui a déjà fait plus de 200 000 morts ces quatre dernières décennies. Une quarantaine de prêtres, deux missionnaires et deux évêques sont tombés sous les balles des tueurs depuis 1989 en Colombie, selon l'agence de presse missionnaire Misna.

Le chef de l'armée, le général Carlos Alberto Ospina, a qualifié cet

enlèvement de « crime contre l'humanité » et il accuse les membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), la plus importante guérilla du pays, qui compterait près de 17 000 hommes. D'après l'agence de presse Caracol Noticias, se fondant sur des sources militaires et policières, les preneurs d'otages appartiendraient à la 22<sup>e</sup> brigade Policarpa Salvarieta de la guérilla marxiste des FARC.

### 1 000 « CERCLES DE VIGILANCE »

Le maire de Zipaquirá, Evert Bustamante, a lancé un appel à l'armée et au gouvernement afin qu'ils protègent à tout prix la vie du président du Celam. Mgr Jorge Enrique Jimenez est connu pour son engagement en faveur de la sécurité de la population.

Le cardinal Pedro Rubiano Saenz, archevêque de Bogota, avait déjà dénoncé cet été les menaces dont sont victimes les membres du clergé. Près d'un millier de « cercles de vigilance » ont été créés par des fidèles eux-mêmes dans tout le pays pour protéger les prêtres qui osent critiquer les exactions des groupes armés ou dénoncer la corruption et le trafic de drogue. Plusieurs centaines d'églises et de chapelles ont déjà dû être fermées.

H. T.

**Télécoms**  
**Technopole**  
**Rennes**  
**Atalante**

**745**  
ingénieurs TIC  
diplômés par an

Dépêchez-vous :  
la prochaine promo  
n'a pas encore été  
embauchée !

Supélec, ENST Bretagne,  
Insa Rennes, Ifsic, Université  
de Rennes 1, Ecole Louis de  
Broglie... forment à Rennes  
vos futurs collaborateurs.

Soyez là où les  
technologies de  
demain se créent.

**Rennes Atalante**  
Technopole de Rennes Métropole  
Tél. +33 2 99 12 73 73  
technopole@rennes-atalante.fr  
www.rennes-atalante.fr



## L'Éthiopie et le PAM alertent la communauté internationale sur une nouvelle menace de famine

Quinze millions de personnes, soit près du quart de la population, seraient en danger. La sécheresse dévaste le pays du sud au nord-est, les récoltes sèchent sur pied

NAIROBI

de notre correspondant

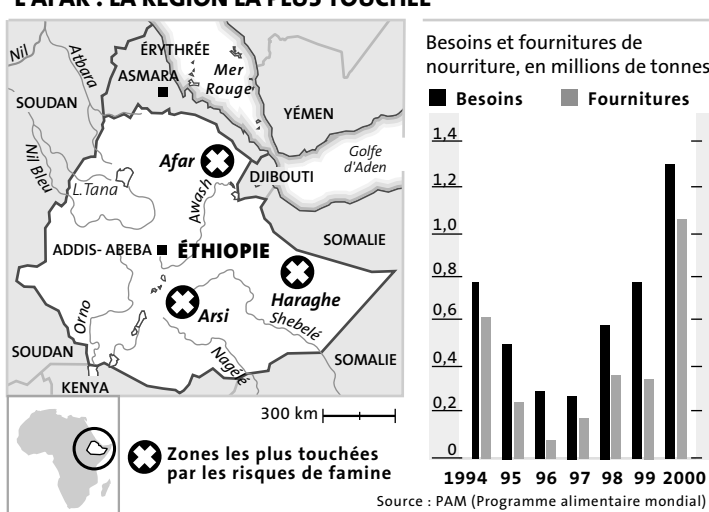
Il a suffi d'une déclaration pour raviver les fantômes du passé en Éthiopie, les 1,2 million de victimes de la grande famine de 1984-1985. Pour le premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, la faim menace de nouveau son pays et cette fois, a-t-il averti lors d'une interview, lundi 11 novembre, à la BBC, la situation pourrait être pire que le simple « cauchemar » vécu il y a dix-sept ans : quinze millions de personnes seraient menacées.

De son côté, le Programme alimentaire mondial (PAM), un organisme des Nations unies, multiplie depuis plusieurs mois les déclarations d'alerte de « pré-famine » en Éthiopie provoquée par la sécheresse, en espérant susciter les dons des bailleurs de fonds. Malgré les 65 000 tonnes de nourriture que le PAM a apportées en septembre, il a déclaré, mardi 12 novembre, avoir besoin de « l'équivalent de 80 millions de dollars en nourriture pour le premier trimestre 2003. »

C'est donc à l'aube de l'année prochaine que l'Éthiopie se trouverait en grave danger si « d'énormes quantités » d'aide alimentaire n'étaient pas rapidement débouquées. Mais faut-il parler d'alerte ou d'alarmisme ? Le chiffre de 15 millions de victimes potentielles, avancé par Meles Zenawi, vient en effet corriger à la hausse une estimation de 6,3 millions de personnes menacées, qu'il avait évoquée en octobre devant le Parlement fédéral pour annoncer la « grande famine » à venir. Une évaluation déjà considérable, puisqu'elle représente plus du dixième de la population éthiopienne (62 millions d'habitants).

Ces données ne sortent pas du néant. Elles sont le résultat d'extrapolations élaborées à partir de scénarios catastrophes qui figurent notamment dans des fourchettes

L'AFAR : LA RÉGION LA PLUS TOUCHÉE



avancées par plusieurs organismes spécialisés. Les Nations unies, dans leurs hypothèses hautes, s'en tiennent à une évaluation comprise entre 10 et 14 millions de « personnes qui pourraient être affectées l'an prochain », calculée en fonction des dommages subis par les récoltes de fin d'année, de

### Le gouvernement n'a toujours pas mis en œuvre la réforme agraire que réclament les paysans

loin les plus importantes, et du nombre de paysans susceptibles d'être confrontés rapidement à la faim, en plus des « chroniquement pauvres », régulièrement assistés par l'aide internationale.

Mais, s'il est indéniable que l'Éthiopie est d'ores et déjà en situation de crise, les évaluations générales de cette « pré-famine » dissimulent de grandes disparités. Les pluies, au cours de l'année, ont été très insuffisantes, voire quasi inexistantes dans certaines régions, et trois grandes zones sont désormais touchées par la sécheresse. La première, ce n'est pas une surprise, est la région aride de l'Afar, au nord-est du pays. Les bergers qui y vivent ont vu leurs troupeaux décimés au cours des mois écoulés. Mais, selon les représentants d'organisations humanitaires qui se sont récemment rendus sur place, on n'y meurt pas encore de faim. Plus problématique est l'aridité qui frappe des régions plus peuplées, comme le Haraghe au sud-est, ou plus fertiles, comme l'Arsi au sud, où les récoltes ont séché sur pied. A ces régions s'ajoutent un ensemble de poches qui dessinent, au total, un croissant de la sécheresse courant du nord-est au sud du pays, en s'évasant vers l'est.

Les dernières céréales n'ayant pas encore été récoltées, on ignore encore à quelle échelle la faim risque de frapper l'Éthiopie, ni surtout quelle sera la carte exacte des pénuries. Car le pays, au cours des quatre dernières années, a globalement enregistré une production céréalière excédentaire. En 2001, sur les 12 millions de tonnes produites par le pays, un million de tonnes ont été commercialisées, le reste étant consommé sur place. Cette année encore, des céréales et des légumineuses étaient mises en vente dans certaines zones, et alimentaient d'autres régions affamées, avec l'aide des bailleurs de fonds. En cas de distributions massives de nourritures en provenance des pays occidentaux, États-Unis en tête, ces fragiles marchés locaux risquent d'être ruinés.

En agitant le spectre de « 15 millions de victimes » en sursis, le premier ministre éthiopien concurrence sur le front médiatique la sécheresse en Afrique australe tout entière, avec ses 14 millions de victimes. Cette surenchère catastrophiste, qualifiée d'« irresponsable » par la ministre britannique de la coopération, Clare Short, ne dispense pas l'Éthiopie de se pencher sur ses propres responsabilités face aux sécheresses cycliques qui la frappent.

Après avoir, en deux ans de guerre avec l'Erythrée, saigné son économie à blanc, l'Éthiopie n'a toujours pas mis en œuvre la réforme agraire que réclament les paysans du pays. La terre, propriété de l'État depuis la période féodale puis le régime communiste, est morcelée en minuscules exploitations qui entravent gravement la productivité agricole. Une réforme ne mettrait pas fin à la sécheresse, mais devrait en atténuer l'impact sur l'Éthiopie.

Jean-Philippe Rémy

## Amnesty International dénonce la torture en Égypte

LAUSANNE. L'organisation de défense des droits de l'homme, Amnesty International (AI), a rendu public, mercredi 13 novembre, à Lausanne, un rapport sur l'Égypte dénonçant la pratique de la torture. Selon Amnesty, « Toute personne placée en détention court le risque d'être torturée. Les éléments que l'organisation a recueillis au fil des ans montrent que la torture constitue une pratique généralisée et systématique, bien que la législation égyptienne et le droit international interdisent de torturer les détenus. » Si « les réfugiés et les personnes détenues en raison de leurs orientations sexuelles sont particulièrement vulnérables », les allégations de tortures ou de mauvais traitements viennent aussi bien d'enfants que de femmes ou de militants politiques. L'impunité dont bénéficient les auteurs de ces violations est également abordée dans ce rapport car « dans la grande majorité des cas, explique Amnesty, personne n'est traduit en justice, les autorités ne procédant pas à une enquête impartiale et exhaustive dans un délai raisonnable. » - (AFP.)

## La protestation étudiante s'amplifie en Iran

TÉHÉRAN. Pour la quatrième journée consécutive, des manifestations ont rassemblé 3 000 étudiants, mardi 12 novembre à Téhéran, pour protester contre la condamnation à mort pour blasphème de Hachem Aghajari, mais aussi pour réclamer plus de libertés et contester l'ordre établi. Ces protestations sont les plus importantes depuis celles de juillet 1999, sévèrement réprimées par la police et les milices islamiques. Hachem Aghajari, intellectuel réformateur a été condamné à mort le 6 novembre pour avoir plaidé pour un « protestantisme de l'islam » et déclaré que les musulmans « n'avaient pas à suivre aveuglément un chef religieux ».

La justice iranienne a fustigé les manifestants et justifié la peine de mort prononcée contre Aghajari, dans un communiqué publié mercredi 13 novembre : « Comment peut-on défendre quelqu'un qui se dit musulman mais remet en cause les principes de la religion (...) et qualifie de singes ceux qui imitent les dignitaires religieux ? » - (AFP.)

## Le commerce de l'ivoire réautorisé pour trois pays africains

SANTIAGO. La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) a autorisé, mardi 12 novembre, à Santiago du Chili, trois pays africains, l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie, à vendre leurs stocks d'ivoire sur le marché international. Cette décision a provoqué la désapprobation des associations de protection de la nature et d'autres pays, comme l'Inde et le Kenya, qui craignent une relance du commerce et donc du braconnage. Les ventes d'ivoire ont été interdites en 1989, afin de mettre un terme aux massacres d'éléphants qui menaçaient l'espèce. Les pays qui ont obtenu l'autorisation affirment que les 60 tonnes d'ivoire mises en vente proviennent d'animaux mort naturellement et qu'ils doivent aujourd'hui faire face à une surpopulation des pachydermes. L'accord de vente doit être approuvé, vendredi, par l'assemblée plénière de Cites.

## Avec la « pensée Jiang Zemin », le congrès du PC chinois a achevé la liquidation de l'orthodoxie marxiste

PÉKIN

de notre correspondant

Le 16<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste chinois (PCC), qui se tient à Pékin depuis le 8 novembre, aura confirmé à quel point la théorie, la pensée et l'idéologie continuent de jouer un rôle central dans la manière dont le chef suprême scelle son influence en Chine. Jiang Zemin va quitter en fin de semaine le devant de la scène en laissant en héritage une « importante pensée », qui, une fois inscrite au frontispice de la charte du parti, permettra au secrétaire général sortant de conserver une autorité distante mais intacte sur l'équipe de ses successeurs.

L'opération aura été menée avec soin. L'élaboration de cette doctrine des « trois représentativités » a été précédée d'une intense effervescence conceptuelle dans les débats entourant le palais, au premier rang desquels l'école centrale du parti, qui continue de ciseler les édits du régime. L'affaire était d'autant plus délicate que cette doctrine des « trois représentativités » (signifiant que le parti doit représenter « les forces productives les plus avancées », « la culture la plus avancée » et « les intérêts de

l'écrasante majorité du peuple chinois ») achève la liquidation idéologique – déjà bien entamée – de l'orthodoxie marxiste en détrônant la classe ouvrière de son piédestal de référence cardinale du régime. La langue reste un brin absconse, jouant encore d'euphémismes et de circonlocutions pour ne pas trop bousculer les gardiens du temple, mais l'objectif poursuivi est bel et bien de donner l'onction aux classes montantes issues de la réforme économique (classe moyenne et entrepreneurs privés), sur lesquelles le parti va désormais s'adosser dans un environnement économique libéralisé. Les « trois représentativités » ne consacrent rien d'autre que les épousailles entre une noblesse d'épée issue de la saga de 1949 et une noblesse de robe achetant sa charge.

TRAVAIL DE PRÉPARATION

Deux nouvelles idées sont au fondement de cette révision doctrinale, qui permet au PCC de s'identifier sans complexe comme le parti des élites, l'ancienne cooptant la nouvelle. La première est que le Parti communiste est devenu un « parti de gouverne-

ment » et a cessé d'être un « parti révolutionnaire ». Le dogme de la « lutte des classes » doit donc s'effacer au profit des impératifs de développement économique et de « stabilité sociale ».

Ce néoconservatisme, qui n'est pas sans évoquer le corporatisme d'État expérimenté ailleurs en d'autres temps, est affiché sans fard par l'un des multiples conseillers gravitant dans les allées du pouvoir, Pan Yue, éminence discrète du « Parti des princes », dont le titre de gloire a été de convaincre Jiang Zemin d'adopter une approche plus nuancée à l'égard des religions. Plus influents encore dans ce travail de défrichage idéologique auront été Wang Huning, vice-directeur du bureau de recherche du comité central, et Zheng Bijian, vice-président de l'école centrale du parti, qui ont diligenté nombre de recherches sur la mutation du communisme en social-démocratie en Europe, l'obsession étant de comprendre dans quelles conditions le PCC peut survivre aux défis de l'Histoire. C'est ce tandem qui a véritablement concocté les « trois représentativités », ou plutôt ont inscrit dans les tables de la loi des concepts qui

germaient depuis une bonne décennie dans les travaux de la sociologie chinoise.

Ainsi de la deuxième idée, qui fournit le socle de la « pensée Jiang Zemin » : les nouvelles « couches sociales ». Avec un bon temps de retard, la direction suprême consent à tirer un certain nombre de conclusions du bouleversement du paysage social du pays, que les chercheurs de l'Académie chinoise des sciences sociales (CASS) avaient déjà radiographié. En 1995, le sociologue Li Peilin éditait un recueil sur la nouvelle « stratification sociale » induite par la transition vers l'économie de marché. Les recherches se sont multipliées depuis, jusqu'à aboutir à la publication, fin 2001, d'un « rapport sur les couches sociales dans la Chine d'aujourd'hui », fruit d'une enquête de trois ans dans huit provinces.

EMBARRAS EN HAUT LIEU

Cette étude marque un tournant en ce qu'elle déprécie sans complexe la grille d'analyse marxiste, désormais jugée « inappropriée » pour rendre compte d'une société s'étant diversifiée en « dix couches sociales ». A l'évidence, cette étude, bien

que publiée par un institut de recherche officiel présidé par un membre du bureau politique (Li Tianying), a suscité quelque embarras en haut lieu. Elle insistait trop lourdement sur la montée en puissance des entrepreneurs privés dans le parti (en moyenne, 20 % d'entre eux sont déjà encartés, avec des pointes à 24,4 % dans une ville comme Hefei, dans la province de l'Anhui), tout en constatant que « la base sociale du parti s'affaiblit chez les ouvriers et les travailleurs agricoles ». Jamais aucun dirigeant du PCC n'a publiquement évoqué ce rapport dérangeant. Par contre, le terme de « couche sociale » qu'il popularise est validé sans état d'âme. Car il convient infiniment mieux que celui de « classe sociale », dont la connotation conflictuelle (« lutte de classes ») est à rebours du néoconservatisme officiel. Ainsi est-ce en s'alimentant à toutes ces sources, et en retravaillant les concepts pour les rendre politiquement corrects, que les conseillers de Jiang ont trébuché sur ces derniers temps pour lui tailler une « pensée » sur mesure.

Frédéric Bobin

## Tchéchénie : le dérapage de M. Poutine que l'interprète n'a pas traduit

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le président russe, qui a la réputation de perdre son sang-froid à propos des violations des droits de l'homme perpétrées par l'armée russe en Tchétchénie, a de nouveau succombé à ce travers, lundi 11 novembre, lors de la conférence de presse concluant le sommet entre l'Union européenne et la Russie à Bruxelles. Visiblement ulcéré par une question du Monde sur l'usage des mines antipersonnel en Tchétchénie, Vladimir Poutine s'est livré à une longue diatribe contre les combattants tchéchènes, qu'il a accusés de vouloir tuer les non-musulmans. « Ne pensez-vous pas qu'en essayant d'éradiquer le terrorisme, vous allez éradiquer la population civile de Tchétchénie ? », lui était-il demandé.

M. Poutine, qui a été traduit en anglais, a rétorqué : « Si vous décidez de devenir musulman, cela ne vous sauvera pas la vie, parce que l'islam traditionnel est, de leur point de vue, hostile à leurs objectifs. Si vous voulez devenir un radical islamiste (silence), venez à Moscou (silence), l'interprète russe bafouille, et il est remplacé par un second interprète, qui reprend) : Si vous êtes prêt à vous faire circoncire, s'il vous plaît, venez à Moscou, nous sommes une nation multiconfessionnelle et multiethnique, venez, vous êtes le bienvenu, tout

le monde est toléré à Moscou. »

Voilà pour la version officielle. Mais selon la version qui a été diffusée sur la chaîne de télévision NTV à Moscou, et conformément à la traduction mot à mot des propos de M. Poutine, celui-ci a ajouté : « (...) je vous invite à Moscou... Nous sommes un pays multiconfessionnel. Nous avons aussi des spécialistes de cette question [la circoncision]. Je vous recommanderai de subir cette opération de telle façon que rien ne repousse ». Ces derniers propos, de facto censurés par l'interprète, ont été perdus pour les journalistes présents, mais pas pour les diplomates russes assis au premier rang de la salle de presse, dont plusieurs se sont esclaffés.

« LA CIRCONCISION DE L'EUROPE »

La presse russe de mardi a accordé une large place aux déclarations de M. Poutine. Pour le quotidien Gazeta, « Poutine a proposé la circoncision à l'Europe », alors que Vremia Novostei assurait : « Invitation à la circoncision ; dialogue incendiaire entre la Russie et l'UE ». Le journal Kommersant, de son côté, remarque : « Une journée qui avait semblé commencer au mieux s'est achevée sur un sérieux scandale. » Son envoyé spécial à Bruxelles précise : « Dans les coulisses, les gens du Kremlin expliquaient que le journaliste n'était pas

supposé poser une telle question, puisque les choses avaient été convenues d'avance. » Et le journal d'ajouter : « le journaliste, ayant reçu une proposition si risquée du président russe, s'est brusquement levé et s'est enfui de la salle » [NDR : Kommersant est l'unique témoin de cette... affabulation].

Le dérapage de M. Poutine n'a pas été traduit par son interprète. On a tenté, côté russe, de contrôler cette conférence de presse : le porte-parole de M. Poutine, Alexis Gromov, a voulu imposer le choix des questions, mais le premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen, s'y est opposé. En revanche, il a accepté que seuls les interprètes venus de Moscou soient autorisés à traduire les propos de M. Poutine. Le but était de s'assurer que ceux-ci étaient correctement transmis à la presse occidentale. Il semble que cette mission n'ait pas été parfaitement remplie. Mardi soir, le président de la Commission européenne, Romano Prodi, ainsi que plusieurs commissaires européens, se sont émus du caractère cru des propos de M. Poutine. C'était oublier que le président russe a prononcé, à l'adresse des Tchétchènes, cette phrase historique : « Je buterai les terroristes jusque dans les chiottes ».

Laurent Zecchini

**ANNIVERSAIRE**  
DU 13 NOV AU 1<sup>ER</sup> DEC

**FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE**

**-10%**  
à partir de 500 € d'achat

**-20%**  
à partir de 800 € d'achat

**-25%**  
à partir de 1 200 € d'achat

**PAYEZ EN 10 FOIS\***

\*Voir conditions en magasin  
Exemple pour un achat de 800€, remboursable en 10 mensualités de 81,55€  
coût du crédit 15,48€, coût total de l'achat à crédit 815,48€ T.E.G. hors assurances facultatives : 4,28%, taux nominal : 4,20%  
Sous réserve d'acceptation de votre dossier par SOFINCO

**CATALOGUE GRATUIT - RENSEIGNEMENTS :**  
N°Vert 0 800 44 30 30 appel gratuit **www.omote.fr**



## M. Erdogan, en tournée européenne pour promouvoir la candidature de la Turquie à l'UE

Le chef de file de l'AKP a déploré les commentaires « malheureux » de Valéry Giscard d'Estaing

ISTANBUL

de notre correspondante

Le dirigeant du Parti de la justice et du développement, Recep Tayyip Erdogan, devait se rendre à Rome, mercredi 13 novembre, pour sa première visite à l'étranger depuis sa victoire électorale le 3 novembre. Les entretiens avec le président du Conseil, Silvio Berlusconi, ont pour but de promouvoir la candidature de la Turquie à l'Union européenne avant le sommet européen de Copenhague du 12 décembre. M. Erdogan prévoit également de visiter d'autres capitales européennes au cours des prochains jours, notamment Athènes, Madrid le 18 novembre et Bruxelles deux jours plus tard.

« Nous allons passer le message que nous sommes prêts à appliquer les critères d'adhésion à l'Europe en très peu de temps », a déclaré M. Erdogan. « Il y a de sérieuses inquiétudes concernant la torture, les fondations caritatives des minorités religieuses, l'enseignement dans la langue maternelle et la liberté d'expression », a admis le dirigeant du AKP, affirmant que ces problèmes seraient résolus rapidement. « Avec notre gouvernement, une opposition qui pense la même chose et le soutien de la société civile, nous avons la force d'accomplir cela. »

Le dirigeant du AKP demeure certes déterminé à obtenir une date précise pour l'ouverture des négociations d'adhésion lors du sommet européen de Copenhague, en décembre, mais contrairement à cer-

tains politiciens du passé, M. Erdogan a opté pour une attitude plus conciliante à l'égard des Européens. Il rappelle volontiers que la date n'est pas une fin en soi et que la population turque bénéficiera de l'application des critères politiques d'adhésion.

En réponse à Valéry Giscard d'Estaing, qui a déclaré dans *Le Monde* que l'adhésion de la Turquie signifierait « la fin de l'Union européenne », M. Erdogan a rappelé que son pays



« Nous sommes prêts à appliquer les critères d'adhésion à l'Union européenne »

RECEP TAYYIP ERDOGAN

fait déjà partie de nombreuses organisations européennes et occidentales, notamment le Conseil de l'Europe et l'OTAN.

« CLUB CHRÉTIEN »

Dans un entretien avec le *Times*, Recep Erdogan a déploré les commentaires « malheureux » de l'ancien président français qui, a-t-il déclaré, devrait « réfléchir avant de parler ». L'Europe n'est pas un « club chrétien », affirme M. Erdogan, ajoutant que « l'UE ne devrait pas faire des gestes qui menaceraient le dialogue interculturel » ou « endommager l'enthousiasme que notre peuple ressent pour le processus d'adhésion. »

Les semaines à venir seront crucia-

les pour la candidature de la Turquie. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, vient de soumettre un plan basé sur le modèle suisse pour résoudre les problèmes intercommunautaires de Chypre. M. Erdogan y a réagi favorablement. « Résoudre la question de Chypre n'aurait pas seulement pour conséquence d'accélérer le processus avec l'Union européenne, ce serait également une étape concrète et utile pour surmonter les nombreux problèmes entre la Turquie et la Grèce », a-t-il déclaré.

Le nouveau Parlement se réunira le 14 novembre et, selon la tradition, le président de la république, Ahmet Necdet Sezer, devrait nommer le lendemain un membre du parti vainqueur pour former le prochain gouvernement. M. Erdogan, qui n'était pas éligible en raison d'une condamnation pour « incitation à la discrimination religieuse », ne peut pas devenir premier ministre. Abdullah Gül, bien connu dans les cercles diplomatiques à Ankara, semble pour l'instant le candidat le plus probable.

La situation de Recep Erdogan pourrait être rectifiée grâce à un amendement à l'article 76 de la

Constitution, qui lui permettrait de présenter sa candidature lors d'élections partielles. Mais l'AKP devra agir avec prudence pour éviter des tensions avec les institutions laïques du pays, qui demeurent méfiantes. Le seul parti d'opposition, le CHP (Parti républicain du peuple, social-démocrate), a signalé qu'il pourrait apporter son soutien.

Le président de la république a récemment averti que « la loi ne doit pas être politisée » et adaptée aux besoins d'une personne. M. Erdogan a rappelé que le « peuple avait exprimé sa volonté » lors des élections du 3 novembre et qu'un tel amendement ne pouvait pas, dès lors, être interprété comme s'appliquant à un seul individu.

De plus, le dirigeant de l'AKP estime que les critères d'adhésion à l'Union européenne exigent la levée des obstacles à la liberté d'expression. Quatre candidats, dont M. Erdogan, l'ancien premier ministre islamiste Necmettin Erbakan, le dirigeant du parti pro-kurde Hadep et un activiste des droits de l'Homme avaient été exclus par le conseil électoral.

Nicole Pope

## Chypre : la Turquie réfléchit au projet de l'ONU

ANKARA. Les Turcs ont demandé, mardi 12 novembre, un temps de réflexion avant de se prononcer sur les propositions de l'ONU visant à la réunification de Chypre, estimant néanmoins qu'une solution ne pourrait être trouvée d'ici au sommet européen de Copenhague, prévu pour le 12 décembre. « C'est un texte si complet avec des documents si détaillés que chacun a besoin de temps pour l'examiner », a affirmé le ministre turc sortant des affaires étrangères, Sukru Sina Gurel. Le premier ministre de la République turque de Chypre du Nord (reconnue seulement par Ankara), a déclaré, de son côté, qu'« il n'y a pas de définition claire de la souveraineté et il y a abondance de détails sur les questions territoriales. Cela laisse entrevoir l'obligation de céder de larges parties de territoire (...) Notre position sera conciliante, nous chercherons à trouver un accord ». Le plan de règlement institutionnel pour l'île de Chypre proposé lundi par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a été accueilli favorablement par la Grèce. Le commissaire européen à l'élargissement, Günter Verheugen, a déclaré mardi, pour sa part, que cette proposition constituait « une mesure courageuse et importante à laquelle l'Union européenne devrait apporter son soutien entier ». - (AFP.)

## Un « fonds inondation » de 700 millions d'euros pour l'Europe

BRUXELLES. La Commission européenne devrait proposer, mercredi 13 novembre, d'accorder entre 700 et 800 millions d'euros au total à quatre pays touchés cet été par des inondations (Allemagne, Autriche, République tchèque, France), au titre du nouveau Fonds de solidarité « catastrophes » de l'Union européenne. Les montants précis alloués à chacun des pays doivent encore faire l'objet d'une discussion lors de la réunion hebdomadaire des commissaires européens. Il semble toutefois acquis que la majeure partie des fonds seront versés à l'Allemagne, principale victime des inondations de l'été. Les sommes proposées par la Commission devront ensuite être avalisées par le Parlement européen et le Conseil des ministres, l'objectif étant de permettre le versement des premières sommes avant la fin 2002. - (AFP.)

## Dans la banlieue d'Istanbul, le petit peuple de l'AKP attend « de quoi manger et du travail »

ISTANBUL

de notre envoyé spécial

Le mois sacré du ramadan, « ramazan » en turc, vient de commencer il y a quelques jours à pei-

■ REPORTAGE

### A Esenler, le local du parti est devenu le bureau des plaintes et des espoirs

ne. La pluie ruisselle sur les trottoirs défoncés où les passants semblent avoir gardé la mine enjouée des lendemains de victoire. Ici, à Esenler, une de ces banlieues populaires d'Istanbul, les électeurs ont plébiscité, le 3 novembre, à 54 %, l'AKP, la formation de Recep Tayyip Erdogan : le résultat le plus élevé enregistré lors des législatives pour cette mégapole de plus de 12 millions d'habitants.

Au deuxième étage d'un immeuble brut de béton de l'artère principale, les portes du local du parti sont grandes ouvertes. Affiches du leader charismatique et coupures de presse tapissent les murs du couloir. Les bureaux sont vides. « Ils étaient tous là, encore hier, pour fêter notre succès et organiser la suite », annonce Idris, fier commis, assis derrière sa table de réception.

Lunettes dorées, portable en ceinture et chemise cintrant son torse musculeux, il est entré à l'AKP pour trouver du travail, comme d'autres se présentent à l'ANPE. Licencié de l'usine Mercedes en 2001, « à cause de la crise économique », il n'a « jamais fait de politique auparavant ». Même si le passé de militant islamiste de Recep Tayyip Erdogan ne lui évoque « pas grand-chose », Idris en est persuadé : « Tayyip a changé, sinon il ne serait pas aussi populaire. »

Chaque jeudi, de 14 heures à 17 heures, durant la campagne électorale, Idris a inlassablement enregistré noms et adresses des personnes venues se présenter dans ce qui était devenu un bureau des plaintes aux couleurs de l'AKP. « Que demandent les gens ? De quoi manger et du travail, explique-t-il, incapable d'évaluer leur nombre. C'était toujours plein. Aux plus néces-

sitaires, on envoie régulièrement des sacs de nourriture. » Récoltes de fonds, collaboration avec la mairie tenue par l'AKP : le parti, tout comme son prédécesseur, le Refah, est en première ligne sur le front de la misère. Demain au pouvoir à Ankara, il devrait, selon une tradition clientéliste bien ancrée dans les formations politiques, faire profiter, dans une plus large mesure, les villes qu'il détient des subsides de l'Etat.

Elles sont deux, le souffle court. Voilées de la tête aux pieds, elle répètent avoir voté pour M. Erdogan, mais attendent toujours une aide pour sortir de leur quotidien de misère. « L'hiver arrive, et cela fait huit mois que nous sommes sans gaz. Nous n'avons pas pu payer le loyer deux mois de suite et un de nos enfants est malade », se plaint la plus âgée avant d'accuser : « Le murta [chef de quartier] distribue les aides publiques à des femmes qui ont des voitures. » Idris sourit, jette un œil vers un ailleurs meilleur et leur demande de revenir la semaine prochaine. « Quand on est pauvre, la croyance s'en va », marmonne-t-il, un rien philosophe, en les regardant descendre l'escalier.

« COMME UN RÉSEAU »

Ihsan prend place devant le bureau. Il vient demander sa carte du parti. Ancien vitrier du quartier, il veut adhérer à l'AKP « pour peut-être trouver du travail ». Comment ? « C'est comme un réseau. Il y a plein de gens comme moi », explique-t-il. Parti travailler en Russie dans des chantiers après avoir perdu son emploi, il dit gagner suffisamment d'argent pour s'être payé un billet uniquement pour venir voter AKP. « Nous ne sommes pas contre le kémalisme, mais nous sommes opposés à ce que l'islam soit si mal vu », souligne cet ancien électeur du MHP (ultranationaliste), âgé de 38 ans. D'une voix forte, il s'adresse à une veuve venue, elle aussi, pour les aides : « Revenez une autre fois, cela vous fera du bien », avant d'ajouter, désabusé : « Tout le peuple est là pour attendre que le pain arrive et lui tombe dans la bouche. » Comme les autres, elle quitte les lieux les mains vides en affichant un sourire confiant. L'attachement à l'AKP est sans faille. Pour l'instant.

Nicolas Bourcier

**SAMSUNG**

Avec le nouveau SAMSUNG S100, vous pourrez aussi téléphoner.

Des dizaines de jeux → ← Écran 65000 couleurs

**Digitalgamer\***

NOUVEAU SAMSUNG S100 : six jeux intégrés et des dizaines d'autres à télécharger, compatibilité Java, un écran 65000 couleurs pour une définition parfaite. Vous n'êtes pas prêt de raccrocher. [www.samsung.fr](http://www.samsung.fr)

Le nouveau Samsung S100 est disponible dans les Agences France Télécom.

**Agence France Télécom**  
Il y a une vie après l'achat.

SAMSUNG DIGITAL  
everyone's invited.



Il manque entre 1,1 et 1,4 milliard d'euros pour financer, en 2003, l'**ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE** (APA). Ce dispositif, financé par l'Etat et les départements et mis en œuvre par le gou-

vernement Jospin en janvier 2002, est victime de son succès : **800 000 PERSONNES** âgées dépendantes en bénéficieront l'an prochain ; elles seront 980 000 en 2020, selon le ministère des affaires sociales. Face

à cette situation, Jean-Pierre Raffarin envisage des ajustements à ce système, en renégociant la part de financement issue des départements. « L'APA est une bonne mesure sociale, estime **HUBERT FALCO**, secré-

taire d'Etat aux personnes âgées. Il faut lui conserver son caractère universel. » Président de l'Assemblée des départements de France, **JEAN PUECH** estime que « les départements ont été trompés par l'Etat ».

## L'allocation dépendance, casse-tête financier pour le gouvernement

Victime de son succès, l'APA, créée par le gouvernement Jospin en janvier 2002, est largement déficitaire. Sans vouloir remettre en cause ce dispositif destiné aux personnes âgées, Jean-Pierre Raffarin cherche à réorganiser son financement entre l'Etat et les départements

L'**ALLOCATION** personnalisée d'autonomie (APA) en faveur des personnes âgées dépendantes est victime de son succès. Le gouvernement a décidé d'aménager cette réforme que les socialistes présentaient comme l'une des quatre grandes lois sociales du gouvernement Jospin (après les emplois-jeunes, les 35 heures et la couverture maladie universelle). Le coût de l'APA s'envole, et le premier ministre a annoncé, le 6 novembre, en conseil des ministres, la tenue prochaine d'une conférence sur ses critères d'attribution et son financement. En réalité, il s'agira plutôt d'une concertation entre le gouvernement et l'Assemblée des départements de France (ADF), qui devrait s'ouvrir la semaine prochaine.

« L'APA est une bonne mesure sociale. Elle est appréciée de nos concitoyens. Il faut lui conserver son caractère universel », plaide le secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Hubert Falco, qui est plus favorable à des aménagements limités qu'à une remise en cause. Lors d'un déplacement à Strasbourg, le 31 octobre, le premier ministre avait lui aussi confirmé son attachement à ce dispositif. Mais sa montée en puissance a été plus rapide que prévu : 800 000 personnes en bénéficieront l'an prochain, et M. Falco estime qu'il man-

quera entre 1,1 et 1,4 milliard d'euros pour verser une allocation financée aux deux tiers par les départements et par l'Etat pour le tiers restant. Ce dérapage impose des ajustements avant même que l'évaluation globale du dispositif – prévu par la loi de juillet 2001 – ne soit présentée au Parlement en mai ou juin 2003.

Cet été, le gouvernement espérait encore trouver les deniers manquants « sans augmenter les charges du budget de l'Etat ». Depuis, il s'est rendu à l'évidence : les rallonges nécessaires sont trop importantes pour être assurées par les seuls départements ou les familles. Mais l'APA est aussi devenue trop populaire pour que son architecture soit modifiée sans risque politique.

### RÉGULATION DES DÉPENSES

Les discussions s'annoncent difficiles avec les départements, dont les budgets sociaux ne sont pas extensibles à l'infini (14 milliards d'euros), à moins d'alourdir la fiscalité locale. Quant aux bénéficiaires de l'APA, ils disposent souvent d'un revenu proche du smic et il est difficile, dans ces conditions, de leur demander un effort substantiel.

Le gouvernement a travaillé tout l'été pour tracer des pistes de réforme et chiffrer les principales



mesures de régulation de la dépense. Bien que M. Raffarin n'ait pas encore tranché, une réduction importante du montant de l'APA semble exclue. L'hypothèse qui semble avoir les faveurs du gouvernement est celle d'un financement croisé de l'Etat (400 millions d'euros), des usagers (300 millions

d'euros) et des départements (500 millions d'euros).

L'APA est simple d'accès et touche une population plus large que la Prestation spécifique dépendance (PSD), créée en 1997 par le gouvernement Juppé. Le durcissement des conditions d'attribution de la mesure permettrait de dégager

des économies : en exclure, par exemple, les personnes âgées dépendantes de niveau 4 – celles qui ont besoin d'une aide pour faire leur toilette et pour s'habiller tout en restant aptes à se déplacer – ferait sortir du système 220 000 à 250 000 personnes.

En matière de conditions de ressources, la marge de manœuvre paraît aussi limitée. L'APA est une prestation universelle, même si son montant est modulé en fonction du niveau de dépendance et de ressources. A domicile, les bénéficiaires ont à leur charge 5 %, en moyenne, de l'APA. En établissement, leur participation financière atteint 30 %. Le gouvernement envisage de demander aux personnes âgées dépendantes vivant chez elles une participation de 10 %. Par ailleurs, si le versement de l'allocation donnait lieu à récupération sur succession ou donation, cela ne rapporterait que 80 millions d'euros sur trois ans.

Reste à trouver des recettes complémentaires. « Nous passons d'un système d'aide sociale à un système de solidarité nationale en finançant un nouveau risque par le biais d'une prestation universelle », s'était félicité, le 18 décembre 2001, M<sup>me</sup> Guigou. Mais, sensible aux réserves émises par la gauche plurielle et par la droite sur le financement du dispositif, elle avait ajouté :

« La vraie question est celle du partage entre CSG et départements. Il faudra la négocier. »

Cette négociation a officiellement commencé entre le gouvernement et les départements. L'APA coûte 4 milliards d'euros en année pleine. L'Etat en finance quelque 800 millions d'euros par l'intermédiaire d'un fonds de financement alimenté par 0,10 point de CSG. Une partie des présidents de conseils généraux croit détenir la solution : porter la part de la CSG de 0,10 % à 0,40 % réglerait le problème du financement de l'APA en 2003.

S'il est conscient des difficultés de certains départements – ils pourraient recevoir des « financements relais » – et du niveau élevé des dépenses consacrées à l'aide sociale – près de 12,9 milliards d'euros en 2001, selon une étude officielle –, le gouvernement n'est guère favorable à l'augmentation de la CSG. Il tournerait ainsi le dos à son engagement de réduire les prélèvements obligatoires. De leur côté, les départements attendent d'en savoir plus sur les projets gouvernementaux en matière de décentralisation et la transformation, défendue par François Fillon, du revenu minimum d'insertion en revenu minimum d'activité.

Claire Guélaud

### De 515 à 825 euros par mois

L'allocation personnalisée d'autonomie, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002 (loi du 20 juillet 2001), s'est substituée à la prestation spécifique dépendance (PSD).

● **Conditions d'attribution.** Il faut être âgé de 60 ans au moins, vivre chez soi, chez un tiers ou dans un établissement, et rencontrer des difficultés pour accomplir les gestes ordinaires de la vie courante : se lever, se déplacer, faire sa toilette, s'habiller, sortir, préparer les repas, faire le ménage... L'APA n'est pas directement soumise à condition de ressources. Elle ne fait pas l'objet d'un recours sur succession ou sur dotation, ce qui en fait une mesure attractive pour les familles concernées.

● **Montant.** L'APA à domicile varie de 515 à 826 euros par mois selon le degré de dépendance et

les ressources des bénéficiaires. La participation financière de la personne âgée est nulle si ses revenus sont inférieurs à 934,54 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2002 ; elle varie ensuite de 0 % à 80 % du montant maximal de l'allocation.

● **L'attribution** est décidée par le président du conseil général après avis d'une commission spécialisée. L'APA peut aussi aider ses bénéficiaires placés en établissement à acquitter le tarif dépendance. Elle peut être versée à l'établissement, avec l'accord du bénéficiaire, ou à l'établissement sous forme d'une dotation globale.

● **Comment l'obtenir.** Il faut retirer un dossier auprès des conseils généraux, des mairies ou des établissements d'accueil, le remplir et le retourner au président du conseil général.

Jean Puech, président de l'Assemblée des départements de France

## « Les départements ont été trompés par l'Etat »

**Vous êtes président (UMP) du conseil général de l'Aveyron. Que reprochez-vous à l'APA ?**

Le gouvernement de Lionel Jospin a eu raison de traiter un vrai problème. Nos personnes âgées sont de plus en plus dépendantes du fait de l'allongement de la vie. La solidarité entre les générations est une nécessité. Mais le gouvernement a sous-estimé la demande. Il prévoyait 800 000 bénéficiaires, fin 2004. Nous avons déjà atteint ce chiffre. L'écart est si important qu'il est permis de se demander s'il ne s'est pas trompé sciemment. Le texte de loi a été voté à la veille de l'élection présidentielle...

Le gouvernement s'était engagé à financer un tiers de l'APA, mais sur un coût total sous-évalué. Les départements ont donc été trompés par l'Etat. Si nous avions été mieux informés, nous n'aurions pas accepté une telle charge. Une fois de plus, l'Etat s'est dit : « Je décide et tu payes ! » Aujourd'hui, il doit assumer.

**De quelle manière ?**

Dans l'immédiat, le gouvernement devrait pouvoir imaginer pour 2002 et 2003, un système de compensation pour les départements qui ne peuvent faire face à la hausse de leurs charges. La Creuse a déjà annoncé que, sans soutien, elle serait obligée d'augmenter le produit de ses impôts locaux de 50 %. Tous les départements sont concernés par cette hausse de la fiscalité, qui n'est pas supportable. Ils doivent bénéficier d'un soutien en fonction de leur richesse et de leur démographie.

A plus long terme, nous sommes devant une alternative. Soit l'Etat transfère aux départements une partie voire la totalité du produit de la CSG pour financer l'APA, soit on ouvre à nouveau le débat sur le « cinquième risque ». Et l'on considère que la grande dépendance est un risque au même titre que la maladie, la famille, la maternité, le travail. Dans ce cas, l'Etat reprend par les caisses de Sécurité sociale l'en-

semble de la responsabilité du versement des prestations et de leur gestion.

**En somme, vous voulez que les départements décident et que l'Etat paye ?**

Nous voulons que tous les citoyens aient droit au même montant de prestations. Ce qui n'était pas le cas avec l'ancienne Prestation spécifique dépendance (PSD) en vigueur avant l'APA. Certains départements versaient le minimum. L'Etat doit donc fixer le cadre général des obligations à remplir suivant les situations des personnes. Mais il faut aussi un suivi humain de l'APA. C'est la raison pour laquelle les départements sont le mieux préparés pour assumer cette tâche.

**Allez-vous demander au gouvernement de plafonner l'APA en fonction des revenus ?**

Il est toujours difficile de revenir sur les avantages acquis.

Propos recueillis par Béatrice Jérôme

## 1,4 milliard d'euros à trouver en 2003

La mesure bénéficiera à près de 800 000 personnes l'an prochain

SI L'**ALLOCATION** personnalisée d'autonomie (APA) a de beaux jours devant elle en raison du vieillissement de la population, elle est aujourd'hui victime d'une crise

de croissance. En 2003, 800 000 personnes âgées dépendantes la percevront, et elles seront 980 000 en 2020, selon le ministère des affaires sociales. Entre 2000 et 2040, le nombre de dépendants âgés de plus de 60 ans pourrait augmenter de 53 %. La dépendance est bel et bien devenue un cinquième « risque », après la maladie, les accidents du travail et les maladies professionnelles, la famille et la vieillesse, et elle réclamera des moyens accrus dans les prochaines années.

### RECETTES COMPLÉMENTAIRES

Le dérapage financier actuel s'explique essentiellement par la montée en charge accélérée du dispositif. Le gouvernement Jospin pensait qu'il n'atteindrait son rythme de croisière (800 000 bénéficiaires) qu'en 2005-2006. Or ce chiffre sera atteint dès 2003. Le Parlement avait chiffré le coût de l'allocation à 2,5 milliards d'euros en 2002 et 2003 sur la base de 500 000 à 550 000 bénéficiaires par an. Ces prévisions étaient largement sous-estimées. En réalité, l'APA coûtera entre 3,6 milliards d'euros et 3,9 milliards d'euros l'an prochain.

D'où la nécessité de trouver des recettes complémentaires (entre 1,1 milliard et 1,4 milliard d'euros). L'allocation est relativement facile à obtenir, même si les retards dans

le traitement des dossiers atteignent désormais six mois à Paris.

Elle est ouverte à toutes les personnes âgées ayant un niveau de dépendance de 1 à 4 sur la grille de dépendance, qui en compte 6. La Prestation spécifique dépendance, créée par Juppé, s'adressait à un public plus réduit : 148 000 personnes, fin 2001, qui percevaient 549 euros à domicile et 305 euros en établissement. Les montants de l'APA sont légèrement plus faibles : 530 euros par mois à domicile, 250 euros en établissement.

Mais ces moyennes recouvrent des situations disparates. Au 30 juin 2002, révèle une étude du ministère des affaires sociales publiée en septembre, le montant mensuel de l'APA pour les personnes maintenues à domicile variait de 515 euros à 826 euros, selon la gravité de la perte d'autonomie. Mais, surtout, il y avait trois fois plus de bénéficiaires de l'allocation autonomie que de personnes touchant la prestation dépendance, qui, de l'avis général, répondait de manière partielle et inégale aux besoins. Pour remédier à cette incongruité, le gouvernement Jospin avait fixé l'APA en fonction d'un barème national. Ce garde-fou a rendu le dispositif à la fois plus attractif et plus coûteux.

C. Gu.

## « C'est une véritable bouffée d'oxygène mais ce n'est pas suffisant »

► **Jacques, 66 ans.** Cet ancien ingénieur est atteint d'une tétraparésie depuis plus de dix ans, qui l'empêche de se déplacer seul. Diabétique, son état requiert une sur-

### TÉMOIGNAGE

Jacques, Juliette, Roger... Paroles de bénéficiaires de l'APA

veillance permanente. Il a donc accueilli comme une « délivrance » le versement de l'APA au mois de septembre.

« C'est ma femme qui a fait la demande de prise en charge auprès des services de l'APA. Elle bénéficie aujourd'hui, elle aussi, indirectement de cette aide puisqu'elle s'occupe de moi jusqu'à présent seule. Nous avons demandé à plusieurs reprises les soins d'une infirmière, mais on nous a toujours refusé même une simple douche.

» Je ne peux donc aujourd'hui que me féliciter de l'APA, qui me permet de soulager mon épouse. S'occuper d'un grand handicapé est une charge épuisante, l'APA a rendu à mon épouse quelques heures de liberté. Une auxiliaire de vie qui tra-

vaille pour l'association Re-Source s'occupe de moi vingt heures par semaine et jusqu'au triple si nécessaire.

» Je ne regrette qu'une chose : ne pas pouvoir être accompagné la nuit. Ce service coûte cher (53 € la nuit), c'est donc ma femme qui reste auprès de moi. »

► **Juliette, 86 ans.** C'est la fille de cette octogénaire qui livre son témoignage sur l'APA. Sa mère Juliette vit chez elle depuis qu'elle a été victime en 1974 d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

« Ma mère a bénéficié de la PED (prestation expérimentale de dépendance) puis de la PSD (prestation spécifique dépendance) dont le montant s'élevait à 5 390 francs [823 €] par mois. Aujourd'hui elle est totalement grabataire et reçoit l'aide maximum de l'APA : 1 082 €.

» C'est pour moi une véritable bouffée d'oxygène, mais ce n'est pas suffisant car l'auxiliaire de vie de l'association Aide services et soutien, qui vient quatre jours par semaine, nous coûte 1 692 € par mois.

» Il est illusoire de croire que l'APA offre la possibilité de garder des personnes handicapées à domicile. Si ma famille ne pouvait subvenir aux besoins de ma mère, nous aurions été obligés de la placer dans un centre.

» J'ai rencontré en vingt ans des assistantes de vie qui n'avaient pas

les compétences nécessaires pour s'occuper de ma mère.

» Créer des postes d'auxiliaires de vie pour alléger les listes de l'ANPE constitue une vaste supercherie. Il s'agit d'un vrai métier qui exige formation et responsabilité. »

► **Roger, 77 ans, et Jeanine, 70 ans.** Roger, handicapé moteur, et son épouse, atteinte de la maladie d'Alzheimer, perçoivent tous les deux l'APA.

« Ma femme bénéficie de l'APA (798 €) depuis février 2002. J'ai fait les deux demandes à la même époque mais je ne touche, pour ma part, l'APA que depuis le mois de juin (228 €) car il y a eu confusion entre les 90 heures imparties à ma femme et les 30 heures auxquelles j'avais droit. C'est aujourd'hui la même personne qui s'occupe de nous à domicile. Cela ne simplifie ni sa tâche ni les procédures administratives.

» Je suis content de recevoir aujourd'hui l'APA car je n'ai jamais pu obtenir la PSD (prestation spécifique dépendance) par ma femme. Cette aide m'a permis de réduire mes dépenses de plus de 1000 euros. Elle m'a surtout offert le bonheur de retrouver ma femme que j'avais été contraint de placer en maison de retraite durant un an. »

Propos recueillis par Amélie Cordonnier

**ADMISSIONS DIRECTES**

► **Sur DEUG, DUT, BTS :**

- Concours "Profils"
- "Tremplin", "Passerelle"

► **Sur Licence :**

- Sciences Po (Attention : examen courant mars)
- Écoles de journalisme
- HEC-ESCP-EAP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle"

► **Sur Maîtrise :**

- ESSEC
- CRFPA-ENM
- DECF-DESCF

**IPESUP**

18 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris 01 43 25 63 30

Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr



# François Bayrou juge « risquée » la méthode de Jean-Pierre Raffarin sur les retraites

Le président de l'UDF estime que ce dossier doit faire l'objet d'un référendum

**A PEINE** le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, avait-il annoncé qu'il se saisirait personnellement du dossier des retraites (*Le Monde* du 13 novembre) que le président de l'UDF, François Bayrou, lui lançait une mise en garde. « Des informations circulent suivant lesquelles on traiterait le dossier régime spécial par régime spécial en cherchant des compensations spécifiques à chaque fois. Cela me paraît être une méthode risquée. Et c'est un euphémisme », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, mardi 12 novembre.

Le député des Pyrénées-Atlantiques estime qu'avec une telle méthode « on risque de se retrouver devant un combat de tranchée régime par régime sans pouvoir dégager un paysage nouveau pour les retraites ». Et d'insister : « Si cette démarche est confirmée, les corporatismes auront raison de la réforme. »

A cette approche, le président de l'UDF en oppose une autre. Il suggère qu'« avant d'entrer dans le labyrinthe des régimes spéciaux » on soumette aux Français, « par référendum », les grands principes d'une réforme. Des prin-



François Bayrou, le 12 novembre, à Paris. Justifiant ses critiques envers le gouvernement, le président de l'UDF s'est fait le défenseur d'un « vrai pouvoir du Parlement en face du pouvoir gouvernemental » : « Nous ne voulons pas d'un débat confisqué », a-t-il ajouté.

cipes qui se résumeraient en deux mots : « égalité et justice ». « Quand on a un sujet violent de différends, il faut le porter devant les Français pour qu'ils tranchent », estime-t-il.

## « FORCE DE PROPOSITION »

A ceux qui s'étonnent de le voir ainsi jouer les empêchés de tourner en rond au sein de la majorité, François Bayrou se plaint que l'on confonde « majorité parlementaire et gouvernement ». « Je suis pour un vrai pouvoir du Parlement en face du pouvoir gouvernemental. Nous ne voulons pas d'un débat confisqué », explique-t-il. La France a besoin d'une véritable refondation démocratique. »

Afin d'alimenter ce débat, François Bayrou a annoncé que son parti allait lancer une grande réflexion sur un « projet du XXI<sup>e</sup> siècle ». « L'alternance était nécessaire, mais elle n'est pas suffisante, a-t-il affirmé. Le stock d'idées avec lequel nous abordons le XXI<sup>e</sup> siècle est vieux de vingt ou trente ans. Déjà, en 1965, Jean Lecanuet disait : "Nous sommes libéraux, sociaux et européens." Décentralisateurs et européens, c'était le slogan des vingt dernières années. Ces idées qui venaient de nos rangs et qui ont largement triomphé demandent aujourd'hui à être relayées par des propositions nouvelles. »

« Le projet que nous allons engager va permettre de rénover des mots qui ont été tellement utilisés que leur contenu échappe à la réflexion », a promis François Bayrou. Un document de 25 pages rédigé par Pierre Albertini, député

de la Seine-Maritime et maire de Rouen, sera envoyé dans les semaines à venir aux adhérents.

Ce texte, qui cadre le futur projet centriste, sera débattu de façon thématique via Internet ou lors de colloques. Une première rencontre consacrée au thème : « L'Irak constitue-t-il une menace ? » est prévue le 27 novembre. Une deuxième, sur l'élargissement de l'Europe, devrait avoir lieu le 7 décembre. Le congrès, prévu du 17 au 19 janvier 2003, devrait faire

une large place à ce chantier. En attendant la finalisation de ce projet, François Bayrou promet que son parti sera une « force de proposition et non de réaction ». Et de donner pour exemple sa mise en garde sur le dossier des retraites, mais aussi sur celui de la Turquie : « Cela fait des mois que je dis que son entrée posera pour l'Europe une question d'existence », lance-t-il.

Christiane Chombeau

# Philippe Douste-Blazy compte ses fidèles

Des anciens UDF de l'UMP se sont réunis mardi soir autour du maire de Toulouse

**QUOI DE MIEUX** qu'un pot pour entretenir l'amitié ? Après François Fillon et Nicolas Sarkozy, c'est au tour de Philippe Douste-Blazy de sacrifier à ce qui est en passe de devenir un rite au sein de l'UMP. Mardi 12 novembre, une soixantaine de parlementaires UMP transfuges de l'UDF ont répondu à l'invitation du maire de Toulouse et se sont retrouvés au siège parisien de l'UMP.

Henri Plagnol, secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat, Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, Pierre Méhaignerie, Marc-Philippe Daubresse, Renaud Donnedieu de Vabres et Jean-Pierre Fourcade figuraient parmi les convives.

A quatre jours du congrès fondateur de la nouvelle formation de la droite, ce rendez-vous pourrait donner naissance à un courant centriste en son sein. « C'est tout le contraire, se défend son instigateur. Maintenant que notre adhésion à l'UMP est scellée, notre volonté est de nous inscrire dans le grand courant majoritaire aux côtés d'Alain Juppé. Mais notre identité a besoin d'apparaître. Nous souhai-

tons peser de tout notre poids à l'intérieur de cette famille politique. »

Une famille au sein de laquelle les centristes entendent parfois des discours qui grincent un peu à leurs oreilles. Exemple récent, les déclarations de Jean-Louis Debré contre le projet de décentralisation ont suscité une large désapprobation dans ces rangs. « Nous sommes là pour orienter le débat sur nos valeurs », poursuit M. Douste-Blazy, qui devrait être élu, dimanche, secrétaire général de l'UMP.

Le maire de Toulouse affiche son souci de ne pas disparaître derrière l'autorité imposante de son futur président, Alain Juppé. Ainsi, M. Douste-Blazy, qui a soutenu Jacques Chirac au point de passer pour un traître dans son propre camp, souhaite démontrer qu'en vue des échéances à venir sa capacité à mobiliser les centristes reste intacte. Après cet apéritif de courtoisie, le député de la Haute-Garonne a convié pour un dîner Jean-Claude Gaudin, vice-président de l'UMP, ainsi qu'une vingtaine de sénateurs.

Yves Bordenave

## M. Madelin craint « un enlèvement » économique

Dans un entretien accordé au *Parisien* du 13 novembre, Alain Madelin déclare que « le budget 2003 se situe plus dans la continuité que dans la rupture ». L'ancien président de Démocratie libérale, rallié à l'UMP, qui devait réunir mercredi 13 novembre ses Cercles libéraux, relève que « les réformes en matière d'éducation, de logement, de santé, sont reportées ». Le député d'Ille-et-Vilaine déplore la méthode du « pas à pas », choisie par le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin et rappelle sa préférence pour une stratégie qui aurait consisté « à mener au pas de charge, dans un calendrier court, les réformes essentielles qui permettent de déverrouiller la France », explique-t-il. Par ailleurs, il considère que le calendrier fixé par M. Raffarin « comporte un risque d'enlèvement si la situation économique devait par trop s'assombrir ».

## François Fillon veut déposer un projet de loi début juin

Il se dit prêt à se passer de l'accord des syndicats

**LE GOUVERNEMENT** ne fait encore que tracer des pistes ou lancer des ballons d'essai, mais Jean-Pierre Raffarin et François Fillon ont déjà en tête les grandes lignes de la réforme des retraites. Le ministre des affaires sociales se donne jusqu'au début de l'été pour trouver un « consensus national », notamment avec les partenaires sociaux, avant de trancher. « Le gouvernement saura prendre ses responsabilités dans toutes les circonstances », a-t-il prévenu, mardi 12 novembre, devant les députés. Quel que soit le résultat de ces négociations, le Parlement sera saisi, début juin, d'un texte sur les retraites. »

L'allongement de la durée de cotisation sera le point dur de ces négociations. M. Fillon juge cette mesure inéluctable. « La question de l'équité entre les régimes est une question fondamentale », a-t-il déclaré, le 8 novembre, sur France Inter. L'espace du sacrifice, c'est d'abord l'équité de la durée, que tout le monde cotise la même durée. » Son message s'adressait aux agents de l'Etat et des entreprises publiques, qui ne cotisent que 37,5 ans (contre 40 ans dans le privé).

## « RENCHÉRIR LES PRÉRETRAITES »

M. Fillon s'est néanmoins dit ouvert à l'idée d'intégrer les primes des fonctionnaires dans le calcul de leur pension. Le gouvernement envisage d'adosser les régimes des entreprises publiques (EDF, GDF...) sur le régime général et de créer des régimes complémentaires assurant à leurs salariés

le même niveau de pension qu'actuellement. M. Fillon a aussi évoqué la possibilité – défendue par la CGT – de pouvoir cotiser plus jeune, notamment lorsque l'on est étudiant (rachat de points, etc.).

L'allongement de la durée de cotisation suppose, selon le ministre, la réduction du nombre des préretraites, un dispositif qu'il juge « catastrophique pour l'économie nationale » (*Le Monde* du 6 novembre). Il estime en effet impossible de convaincre les salariés de travailler plus longtemps pour financer le système de retraite si les entreprises continuent de se séparer en priorité des plus de 50 ans. Il a annoncé, mardi, son intention de « renchérir le coût de leur utilisation pour les entreprises », comme l'avait fait Martine Aubry en 1998. « Je ne veux plus entendre des hommes et des femmes me dire : "Parce que j'ai 50 ans, je n'ai plus d'avenir" », a-t-il ajouté.

La tâche s'annonce difficile. Seules 20 % des entreprises déclarent « gérer de façon anticipée la pyramide des âges de leurs employés », surtout pour la rajeunir, révèle une étude de la Dares (ministère du travail) publiée mardi. Et ce rajeunissement passe essentiellement par « le départ anticipé des salariés les plus âgés ».

Cette politique a placé la France dans une situation sans équivalent au sein des pays développés : un retraité sur trois seulement vient directement de l'entreprise, les autres étant d'abord passés par la préretraite ou le chômage.

Jean-Michel Bezat

Regardez le monde de plus près  
vous y verrez la Basse-Normandie

BERLIN | 5.00PM

Industrie mécanique

Berlin. Des équipements de cette voiture ont été fabriqués par la SOFEDIT au Theil, en Basse-Normandie. Des produits de haute précision. Cette région est devenue un pôle essentiel de la mécanique, avec la présence de nombreuses entreprises dont : FAURECIA, ACOME, ELECTROPOLI, TITAN FRANCE... et, pour la construction navale, CMN-JMV (voiliers de compétition), FACNOR (accastillages)... Dans ces métiers, la Basse-Normandie a prouvé son exigence de haute qualité. Et la haute qualité sait gagner des marchés.

Basse-Normandie  
CONSEIL RÉGIONAL

HAUTE QUALITÉ BASSE-NORMANDIE CALVADOS - MANCHE - ORNE

www.cf-basse-normandie.fr



## M. Sarkozy se dit prêt à accepter des amendements de la gauche à son projet sur la sécurité

Le débat s'ouvrait au Sénat, mercredi 13 novembre, sur le texte du ministre de l'intérieur, qui reprend de nombreuses mesures incluses dans celui de son prédécesseur, Daniel Vaillant (PS)

LE SÉNAT devait entamer, mercredi 13 novembre, l'examen du projet de loi sur la sécurité du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy. Après avoir suscité les critiques des associations de droits de l'homme qui en dénoncent le caractère répressif tourné contre les populations les plus pauvres, le texte débute son parcours parlementaire à la Haute assemblée. Le gouvernement souhaite qu'il soit voté avant l'ouverture des débats budgétaires, prévue au Sénat, lundi 18 novembre.

### La prostitution « nécessaire » mais « dégradante »

« 55 % des personnes interrogées estiment que la prostitution est « un mal nécessaire », lorsqu'elle est « librement pratiquée, c'est-à-dire sans proxénètes et hors des réseaux mafieux », selon un sondage CSA, publié par l'hebdomadaire *Elle* du 11 novembre et réalisé par téléphone auprès de 1 001 personnes interrogées selon la méthode des quotas. 51 % des femmes sont de cet avis, tandis que le pourcentage s'élève chez les hommes à 59 %. En revanche, 64 % des personnes interrogées estiment que la prostitution est « une pratique dégradante pour l'image et la dignité de la femme ou de l'homme » (66 % des femmes et 62 % des hommes). Pour 63 % des personnes interrogées le système actuel, qui tolère la prostitution, est « un mauvais système qu'il faut changer ». 59 % se déclarent opposés à la condamnation par la justice des clients, 37 % y sont favorables. 65 % s'opposent à l'interdiction de la prostitution (contre 33 % qui y sont favorables).

En dépit de ce calendrier serré, provoqué par l'allongement du débat sur la décentralisation, 250 amendements ont été déposés sur les 57 articles que comprend le projet de loi. La commission des lois du Sénat a décidé de durcir le dispositif de lutte contre les réseaux mafieux en créant une infraction de « traite des êtres humains » et en renforçant « les instruments de lutte contre le proxénétisme et l'exploitation de toutes les formes de misère ». Le ministre de l'intérieur se disait, mercredi matin, « très ouvert » à l'acceptation d'amendements à son texte, « y compris certains venant de la gauche ».

Cette dernière a déposé deux motions de procédure : Robert Bret (PCF, Bouches-du-Rhône) devait défendre une exception d'irrecevabilité, Louis Mermaz (PS, Isère), une question préalable. Cela risque toutefois d'être insuffisant face au trouble que provoque le projet de loi au sein du PS (*Le Monde* du 8 novembre). Le texte de M. Sarkozy divise, comme l'avait déjà fait la loi sur la sécurité au quotidien (LSQ), présentée à l'automne 2001 par le ministre de l'intérieur (PS) Daniel Vaillant, et qui avait obtenu au moment du vote, le 15 novembre 2001, le renfort de la droite sénatoriale.

Cette précédente loi contenait des dispositions répressives du même type que celles envisagées par M. Sarkozy. M. Vaillant a d'ailleurs estimé, depuis, que son successeur préconisait « des choses que [lui-même] aurait sans doute faites si [il] était resté aux responsabilités », invoquant même « une continuité » (*Le Monde* du 7 octobre).

Le texte de M. Vaillant a, de fait, octroyé de nouveaux pouvoirs aux forces de police, au nom de la lutte

contre la menace terroriste. Il autorise ainsi, pour une période limitée au 31 décembre 2003, les fouilles de véhicules. Il permet le renforcement des contrôles dans les lieux sensibles (ports, aéroports, grands magasins, stades) et prévoit la mise à disposition des juges de données techniques permettant le déchiffrement de communications cryptées via Internet.

#### PALPATIONS SUR LES STADES

M. Sarkozy a repris l'ensemble de ces dispositions, en prolongeant leur application jusqu'à la fin de l'année 2005. Son texte confirme la participation aux contrôles, sous conditions, d'agents de sécurité privés : la LSQ autorise déjà les stadiers à procéder à des palpations sur les personnes entrant dans un stade. De même, la loi Vaillant réprime les attroupements dans les halls d'immeubles lorsqu'ils revêtent un caractère agressif ; le texte de M. Sarkozy prévoit que les voies de fait et l'entrave « délibérée » à la libre circulation dans les halls d'immeubles seront passibles de 3 750 euros d'amende ou 2 mois de prison.

M. Sarkozy souhaite aussi modifier les possibilités de consultation et d'approvisionnement des fichiers informatisés de la police et de la gendarmerie, domaine que la LSQ n'avait pas abordé. Policiers et gendarmes pourront indifféremment consulter les deux fichiers. Le gouvernement veut, de plus, intégrer dans les données du fichier national des empreintes génétiques (FNAEG) les délits de violence contre les personnes et les biens ou les délits affectant l'ordre public. Le FNAEG se limite actuellement aux infractions sexuelles. Outre les empreintes des personnes définitivement condamnées, seraient con-

servées, jusqu'à leur mort, celles de personnes que les autorités judiciaires ont des raisons « plausibles » de soupçonner de tels délits.

Sur le terrain de la création de nouveaux délits, les deux textes divergent cependant sensiblement. La LSQ a pris pour cible les raves-parties, dont elle a imposé la déclaration préalable en préfecture, sous peine d'amendes et de saisie du matériel. Le projet de loi de M. Sarkozy vise d'autres catégories de la population. En matière de prostitution, il élargit l'infraction de racolage, qui devient un délit, tout en rendant punissable le fait de solliciter, contre rémunération, des relations sexuelles. Il veut permettre l'attribution d'une autorisation provisoire de séjour, jusqu'à achèvement de la procédure judiciaire à ceux qui dénoncent un proxénète.

Le texte crée une infraction d'exploitation de la mendicité, ainsi qu'une infraction de demande de fonds sous contrainte, passible de 6 mois d'emprisonnement ou de 3 750 euros d'amende. Les populations nomades qui occuperont un terrain sans titre, peuvent tomber sous le coup d'une confiscation de véhicule, et 3 750 euros d'amende ou 6 mois de prison.

Pascal Ceaux

## Des députés UMP proposent de supprimer les préfets et « leur tutelle administrative »

La réforme sur la décentralisation à l'Assemblée

LA CONSIGNE est claire – « éviter les turbulences », selon le mot de Jacques Barrot, le président du groupe UMP de l'Assemblée nationale –, mais « ça n'évitera pas les turbulences », ajoute en aparté un député du groupe. A la veille de la rencontre prévue, mercredi 13 novembre, entre les élus du parti majoritaire et Jean-Pierre Raffarin, et après le « trou d'air » qu'a essuyé au Sénat le projet de loi sur la décentralisation, il s'agissait avant tout de se caler sur la même longueur d'ondes. Pour M. Barrot, « le débat sénatorial a bien défriché le terrain » et la discussion à l'Assemblée devait simplement permettre d'apporter quelques « réglages ». Pour être parfaitement compris, le député de la Haute-Loire précise que « les garanties données par la dernière mouture du Sénat acceptée par le gouvernement nous paraissent tout à fait convenables ».

#### CALENDRIER « INGÉRABLE »

Un satisfecit qui a toutefois du mal à passer dans les rangs de l'UMP : « Il n'y a pas de raison que le Sénat soit le seul à pouvoir amender ce texte », s'insurge Hervé Mariton (UMP, Drôme). « C'est à l'Assemblée que le débat doit avoir lieu », prévient François Goulard (UMP, Morbihan). Il ajoute que si,

à l'avenir, les textes concernant les collectivités locales doivent passer en priorité devant le Sénat, « le calendrier parlementaire va rapidement devenir ingérable ».

En attendant, donc, le discours du premier ministre sur la « méthode », ainsi que ses explications sur les expérimentations et les transferts de compétences, les « turbulences » ont décidé de se faire entendre. Plusieurs amendements devaient être examinés, mercredi, par la commission des lois. Certains suggèrent purement et simplement la disparition des préfets. Leurs auteurs proposent la suppression du dernier alinéa de l'article 4 stipulant que « dans le ressort des collectivités territoriales, le représentant de l'Etat (...) a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois ». « Si on veut être décentralisateur et cohérent, estime M. Mariton, il faut supprimer la tutelle administrative et considérer que les collectivités sont des êtres juridiques majeurs. » Bien que ne se faisant guère d'illusions sur les chances de voir aboutir leurs propositions, ces quelques « audacieux », comme ils se qualifient eux-mêmes, comptent bien se faire entendre à cette occasion.

Patrick Roger

## Logements sociaux : le gouvernement fait reculer les sénateurs qui voulaient assouplir la loi « SRU »

LE GOUVERNEMENT et une partie de sa majorité se sont une nouvelle fois affrontés, mardi soir 12 novembre. Une nouvelle fois, la fracture est survenue au Sénat. Après la décentralisation, c'est une proposition de loi rédigée par le sénateur (RPR) des Yvelines, Dominique Braye, et cinq de ses collègues de la commission des affaires économiques, visant à réformer la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) qui a provoqué un bras de fer dont le gouvernement est finalement sorti gagnant. La partie de la loi SRU – adoptée en décembre 2000 – obligeant les communes à disposer de 20 % de logements sociaux a certes été modifiée, mais sans aller aussi loin que les y invitaient les auteurs de la proposition de loi.

M. Braye et ses cosignataires ont reçu de sévères mises en garde. Sénateurs communistes et socialistes ont dénoncé « un rejet de la mixité sociale », un « texte d'exclusion et de ségrégation sociales ». Le gouvernement a lui aussi haussé le ton. « Il ne faut pas avoir peur des logements sociaux », a lancé Gilles de Robien, ministre (UDF) de l'équipement, des transports et du logement. L'objectif de mixité sociale ne doit pas être remis en cause, mais confirmé. L'effort de solidarité nationale doit être réparti entre les communes. » Le ministre a provoqué,

par deux fois, des réunions de mise au point avec la commission des affaires économiques. Celle-ci a fini par accepter ses amendements qui visaient à assouplir la proposition de loi – en évitant qu'un trop grand nombre de communes n'échappe à l'obligation légale, même si M. Braye assurait qu'il n'était « nullement question de revenir sur l'objectif des 20 % ».

### « L'objectif de mixité sociale doit être confirmé »

GILLES DE ROBIEN

Les sénateurs ont néanmoins répondu au souhait, commun au gouvernement et aux auteurs de la proposition, de « substituer le contrat à la contrainte ». Les communes (de plus de 1 500 habitants en Ile-de-France et de plus de 3 500 habitants dans le reste du pays) étaient jusqu'ici tenues de construire 20 % de logements sociaux, sous peine de sanctions financières. Elles peuvent, selon le nouveau texte, s'engager sur un programme triennal de construction de logements locatifs sociaux, à condition que ceux-ci représentent un tiers

du nombre de logements édifiés au cours des trois années précédentes. La violation de ces engagements sera sanctionnable, les pénalités étant maintenues contre les communes refusant la construction de logements sociaux.

A la demande du gouvernement, le Sénat a refusé d'unifier le seuil d'application de la loi aux communes de plus de 3 500 habitants. « Cela ferait sortir du champ d'application 43 communes, or il y a une demande trop importante de logements sociaux en Ile-de-France », a plaidé M. de Robien, qui a aussi obtenu le retrait d'une disposition exemptant des communes de la construction de logements sociaux si elles se situaient dans une intercommunalité comptant, en moyenne, plus de 20 % de logements sociaux. « Cela pourrait conduire à exclure du champ de la loi 290 communes, a-t-il expliqué, sachant que le fait que l'intercommunalité comporte plus de 20 % de logements (...) sociaux n'interdit pas d'importants déséquilibres entre les communes. »

Le ministre a estimé que « si toutes les communes concernées » par la loi optent pour le nouveau dispositif contractuel, 24 200 logements pourraient être construits chaque année, contre 21 000 avec le mécanisme actuel.

Philippe Le Cœur

## Le Sénat veut pousser l'Etat à la « remise en ordre » du financement de la Sécurité sociale

Des amendements seront déposés à l'occasion de l'examen du texte

SIMPLIFIER, clarifier. Et le faire dès 2003. Le Sénat n'entend pas se contenter de déclarations de principe de la part du gouvernement sur la question du financement de la « Sécu » et de ses relations financières avec l'Etat. A l'occasion de l'examen, la semaine prochaine, du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), la commission des affaires sociales du Sénat proposera des amendements visant à inciter le gouvernement à « faire un pas significatif » dans ce qu'elle appelle « le rachat des otages », ce dernier terme couvrant « le détournement » des recettes de la Sécurité sociale ou le « transfert de charges » opéré, selon elle, « au cours de la dernière législature ». La commission appelle d'abord à une « remise en ordre » du fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de Sécurité sociale (Forec), qui a notamment servi à financer les 35 heures.

Les sénateurs suggèrent que les

recettes ne proviennent plus que de quatre taxes (au lieu de huit actuellement) et que le périmètre de ces recettes soit « stabilisé » une bonne fois pour toutes. Les ajustements annuels éventuels des besoins de financement du fonds, ainsi que la montée en charge des exonérations de cotisations liées à l'unification des smic auraient vocation à être assurés par une dotation budgétaire.

#### « CLARIFICATION DES MISSIONS »

La commission des affaires sociales invite aussi le gouvernement à « la clarification des missions » des différentes branches de la Sécurité sociale et à « rendre à chacun ce qui lui revient ». La Caisse nationale des allocations familiales serait par exemple « allégée » de la charge des majorations des retraites pour trois enfants et retrouverait la prise en charge de l'allocation parent isolé (API), cédant, en échange, 0,1 point de CSG (la CSG famille serait « sanctuarisée » à

1 %) au fonds de solidarité vieillesse qui reprendrait cette majoration des pensions.

« Ces rangements seraient neutres financièrement », assure la commission, qui pense pouvoir être entendue du ministre de la santé, mais craint que Bercy ne « bloque » sur ses propositions.

Ph. L. C.

PANORAMA  
MÉDECIN

Sous le haut patronage de  
Jean-François Mattéi,  
Ministre de la Santé

Avec :  
LE FIGARO  
magazine  
france 5

## 1<sup>ER</sup> FORUM PATIENTS-MÉDECINS Se soigner aujourd'hui

Samedi 16 novembre 2002  
Faculté de médecine de Paris  
12, rue de l'Ecole-de-médecine

Avec le parrainage de la Mairie de Paris

**Nouveaux droits des patients,  
Erreur médicale, maladies rares,  
Cancer : dépistage et difficultés pour l'entourage familial,  
Suicide, violences : quel dialogue avec l'adolescent ?  
Médecins-Associations, comment travailler en synergie ?**

### Comment améliorer la relation patients-Médecins.

#### Programme

- 8h30 : Ouverture du Forum : Bernard Kouchner
- 9h - 10h30 : Séance plénière : Les nouveaux droits des patients
- 10h45 - 13h : Quatre conférences débat :
  - Erreur médicale : et si on évitait les conflits ?
  - Schizophrénie : nécessaire alliance thérapeutique entre médecins et patients.
  - Les relations médecins-associations de patients : comment travailler en synergie ?
  - Maladies rares : quelles solutions pour les médecins et les familles ?
- 14h - 15h : Séance plénière : Les relations patients-médecins face aux « pathologies modernes » sida, alzheimer, stress, dépression...
- 15h15 - 17h : Trois conférences débat :
  - Suicide, conduites addictives, violences : quel dialogue avec l'adolescent ?
  - Essais cliniques chez l'enfant.
  - Cancer : dépistage et difficultés pour l'entourage familial...
- 17h : CONCLUSION par un « GRAND TMOIN »

Rencontre avec les associations de patients sur l'espace d'exposition.

En partenariat avec :



Les Entreprises  
du Médicament.

Entrée 5 € sur place, gratuite sur [www.33docavenue.com](http://www.33docavenue.com)  
(Les bénéfices des entrées seront reversés aux associations présentes)

Groupe J.B. Baillière Santé









# SOCIÉTÉ

## ÉDUCATION

Absentéisme et taux d'abandon importants, « EFFET GHETTO », orientations subies... Le ministre de l'éducation, Luc Ferry, devait présenter, mercredi 13 novembre au conseil des ministres, ses solutions

pour en finir avec l'image de « voie de garage » de l'enseignement professionnel, qui accueille UN LYCÉEN SUR TROIS – en majorité des enfants d'ouvriers. M. Ferry propose notamment d'assouplir

le principe du collège unique pour créer des « classes de DÉCOUVERTE DES MÉTIERS » qui combineront enseignement général et professionnel. Il appelle également les établissements scolaires à se rappro-

cher des entreprises pour mieux informer et orienter les élèves. Dans son DOCUMENTAIRE *Quel travail...*, Cyril Mennegun, ancien d'un lycée pro à Belfort, raconte le malaise des candidats au BEP.

## M. Ferry s'attaque aux préjugés qui minent les lycées professionnels

Le ministre de l'éducation devait présenter, mercredi 13 novembre au conseil des ministres, une série de mesures visant à réhabiliter cette filière, qui accueille un lycéen sur trois mais connaît un taux d'abandon important. Il entend notamment lutter contre l'« orientation par défaut »

ALORS qu'un lycéen sur trois est scolarisé dans l'enseignement professionnel, l'image de la filière reste très négative. Assimilée par les familles et les élèves à un « cul-de-sac », une orientation par défaut ou une voie de relégation, elle paraît réservée aux seuls élèves en grande difficulté scolaire. Contre ces préjugés, Luc Ferry veut réhabiliter ce qu'il présente comme une « filière d'excellence » – dans le même esprit que ses prédécesseurs et dans la droite ligne des propositions émises par Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle. Le ministre de la jeunesse et de l'éducation nationale devait présenter, mercredi 13 novembre, en conseil des ministres, ses orientations pour renforcer l'enseignement professionnel.

Le chantier est difficile. Les lycées professionnels scolarisent en effet, pour l'essentiel, des élèves qui ont échoué dans l'enseignement général. Souvent en retard d'une ou deux années, ils sont issus des milieux sociaux les moins favorisés. Près de 40 % sont des enfants d'ouvriers, 12,5 % des enfants de chômeurs contre 5 % d'enfants de cadres et de professions libérales. « Les jeunes eux-mêmes soulignent l'effet "ghetto" et se disent "étiquetés LP", alors qu'ils aspirent à vivre comme les autres adolescents de leur âge », souligne une étude récente du ministère de l'éducation nationale.

Le sentiment d'être inscrit dans une « voie de garage » est une constante chez les élèves. Beaucoup de jeunes ont subi plus que choisi cette orientation. « La plupart sont en situation de révolte vis-à-vis d'une école et d'une société qui leur imposent une position subordonnée »,



Le 3 septembre, pour sa première rentrée, Luc Ferry avait réservé sa première visite, « symboliquement », à un lycée spécialisé dans les métiers du bâtiment à Arras (Pas-de-Calais). Le ministre de l'éducation nationale a promis que l'enseignement professionnel constituait sa priorité, à égalité avec l'illettrisme.

analyse Catherine Agulhon, enseignante à l'université Paris-V dans *L'École, l'état des savoirs*. Certaines formations souffrent d'une image particulièrement dégradée, en raison notamment de la pénibilité des métiers et de salaires peu attractifs. « Les filières du bâtiment, de la mécanique ou des métiers de bouche sont en panne de recrutement, explique René Pasini, du Snuép-FSU, un des syndicats du secteur, pour qui « la question de la dévalorisation des métiers est avant tout de la responsabilité des fédérations professionnelles ».

L'expérience des familles, leurs représentations, peuvent contribuer au rejet de la filière. « Dans certaines régions comme l'Est et le Nord, les familles ont vécu un véritable traumatisme lié à la désindustrialisation qui alimente leur méfiance vis-à-vis de l'enseignement profes-

sionnel, explique Christian Souche, proviseur d'une cité technique à Saint-Etienne (Loire). Les parents redoutent que leurs enfants ne se retrouvent comme eux au chômage s'ils choisissent des professions liées à l'industrie ou au BTP. »

### « REJET DE L'ÉCOLE »

Ce malaise se matérialise par un taux d'abandon élevé. L'année dernière, 11 % des élèves ont quitté le lycée au cours ou à l'issue de la première année de CAP ou de BEP. Bernard Lefèvre, proviseur d'un lycée professionnel à Abbeville (Somme), indique, par exemple, que pour cette rentrée 2002 quelque 60 élèves sur 250 ne se sont pas présentés pour leur deuxième année de BEP. « L'abandon est lié à un absentéisme important et les élèves que nous admettons à la fin de la troisième sont souvent en rejet de

l'école », explique-t-il. Ce phénomène d'évaporation est d'autant plus inquiétant que les élèves et apprentis qui abandonnent en cours d'année leur CAP ou leur BEP représentent 53 000 des quelque 60 000 jeunes sortant sans aucune qualification chaque année. Une enquête publiée en octobre par la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation précise les motifs d'abandon d'un millier de lycéens de l'enseignement professionnel. L'interruption de scolarité n'est justifiée par l'obtention d'un emploi que dans 15,5 % des cas, alors même que l'enquête a été réalisée en période de reprise économique.

Il apparaît plutôt que la décision d'interrompre la scolarité est souvent liée « au fait que la formation suivie ne correspondait pas aux vœux

d'orientation » des lycéens, constatent les auteurs de l'étude. Près des deux tiers des jeunes interrogés (63 %) expliquent leur abandon par la nature même de la formation, le type de métiers auxquels elle conduit. Les filières les plus touchées sont comptabilité et gestion, commerce et vente, électricité, secrétariat et bureautique.

Face à ce constat, les ministres successifs de l'éducation ont cherché à revaloriser les lycées professionnels aux yeux des familles et des élèves. Le discours sur l'« égale dignité » de la filière par rapport à l'enseignement général est même devenu un passage obligé. Dans cette entreprise, Claude Allègre s'était adjoint les services de l'ancien fraiseur en métallurgie, et accessoirement entraîneur de l'équipe de France de football, Aimé Jacquet, pour vanter à la télévision les mérites du professionnel. Outre un discours volontariste sur les « sciences pratiques », Jean-Luc Mélenchon avait choisi de simplifier l'organisation de la filière par la mise en place du « lycée des métiers ». Il souhaitait ainsi regrouper un ensemble de formations (du CAP au BTS en passant par le bac pro) autour d'une même activité (lycée de l'automobile ou de la mer, par exemple). A son tour, Luc Ferry a promis que l'enseignement professionnel constituerait sa priorité, à égalité avec l'illettrisme (*Le Monde* du 24 mai).

Mais l'argument essentiel reste celui de l'insertion sur le marché de l'emploi, meilleure que ce que laisse supposer l'image dégradée des lycées professionnels. « Le jeune orienté vers l'enseignement professionnel parce qu'il ne sait pas lire ou parce qu'il a un comportement difficile a certes peu de chances de réus-

sir. Mais celui qui est motivé peut avoir un parcours professionnel remarquable », souligne Alain Dumont, chargé de l'éducation au Medef. Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 79 % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP et 86 % des bacheliers professionnels ont un emploi, ce qui constitue un résultat honorable. La proportion est en

### Risque de pénurie chez les enseignants

L'enseignement professionnel pourrait rapidement souffrir d'une crise des vocations chez les enseignants. Le nombre de candidats au concours de professeur de lycées professionnels a en effet diminué de 10 % en deux ans. Dans le même temps, du fait des nombreux départs à la retraite prévus d'ici à 2010, le nombre de postes a crû de 40 %, mettant en évidence, pour les syndicats, le risque d'une pénurie. En moyenne, on a donc compté moins de cinq candidats par poste pour l'enseignement professionnel lors de la session 2002. Dans certaines disciplines, notamment dans le secteur de la production, l'éducation nationale se retrouve en concurrence directe avec les entreprises.

effet à peine supérieure pour les titulaires d'un bac + 2 (92 %) ou d'un second cycle (87 %). Les promoteurs de l'enseignement professionnel y voient la démonstration que cette filière est loin de constituer un « cul-de-sac ». Pourvu qu'on s'y sente à sa place.

Luc Bronner et Martine Laronche

### 39 % d'élèves issus d'un milieu ouvrier

● **Effectifs.** Quelque 695 000 élèves étaient scolarisés dans les lycées professionnels (LP) en 2001-2002, contre 1 504 000 dans les lycées généraux et technologiques (LEGT).

● **Elèves.** La plupart des élèves scolarisés en BEP ou en CAP ont un ou deux ans de retard. La proportion d'enfants d'origine favorisée est nettement plus faible dans les lycées professionnels que dans les établissements généraux et technologiques. 38,8 % des élèves sont des enfants d'ouvriers (contre 21 % pour les LEGT), 5 % des enfants de cadres (contre 23,5 %).

● **Diplômes.** Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) se prépare en deux ans après la troisième. 67 500 élèves étaient inscrits en 2001-2002 pour préparer ce diplôme. Les titulaires de CAP intègrent le plus souvent le monde du travail après l'obtention de leur diplôme.

Le brevet d'études professionnelles (BEP) peut être obtenu en deux ans après la classe de troisième. Plus de 436 000 jeunes préparaient ce diplôme en 2001-2002.

Après l'obtention du BEP, la majorité des titulaires poursuivent leurs études en première puis en terminale professionnelle.

Le baccalauréat professionnel est réservé aux titulaires d'un BEP ou d'un CAP, il se prépare en deux ans. En 2001-2002, 172 600 élèves étaient inscrits en première ou en terminale.

Le taux de réussite au bac professionnel était de 77,2 % lors de la session 2002.

Une partie des bacheliers professionnels poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur, notamment pour préparer des brevets de technicien supérieur (BTS).

## Assouplir le « collège unique » pour faire « découvrir des métiers » dès la fin de la 5<sup>e</sup>

LES DIFFICULTÉS de l'enseignement professionnel viennent du « collège dit unique ». C'est le sens de la communication que Luc Ferry, ministre de la jeunesse et de l'éducation, devait prononcer mercredi 13 novembre devant le conseil des ministres. « Il faut sortir de la situation où l'orientation vers la voie professionnelle se fait par défaut et est associée à la notion d'échec scolaire », devait affirmer le ministre en insistant sur la responsabilité du collège.

► **Le collège.** Pour réhabiliter l'enseignement professionnel, M. Ferry souhaite assouplir le principe du « collège unique » en plaçant pour une « diversification des parcours » en son sein. Le ministre veut rendre possible l'orientation des élèves dès la fin de la 5<sup>e</sup> vers des « classes de découverte des métiers ». « Les collèges doivent pouvoir proposer, lorsque le besoin s'en fait sentir, des dispositifs en alternance, combinant enseignements généraux, enseignements professionnels, découverte de l'entreprise et des métiers », estime M. Ferry. L'organisation de ces classes – qui relèveront tou-

jours des collèges – sera définie localement par les établissements. Ceux-ci seront amenés à signer des conventions avec les entreprises et les lycées professionnels. Une vingtaine de classes par académie pourraient voir le jour.

A la fin de la 4<sup>e</sup>, les élèves pourront être orientés vers des « classes préparatoires à la voie professionnelle » situées dans les lycées professionnels. Les élèves se verront proposer une démarche pédagogique différente, « plus concrète ». Selon le ministère, il existe déjà quelque 520 classes de ce type dans 17 académies. A terme, l'entourage de M. Ferry estime que jusqu'à 5 % des élèves pourraient être concernés par ce dispositif. Le ministre souhaite par ailleurs « revoir l'enseignement de la technologie » au collège. Une mission a été confiée sur ce thème à l'ancien recteur Philippe Joutard.

► **L'information et l'orientation.** M. Ferry estime que « les conditions dans lesquelles est faite l'information des élèves sur la voie professionnelle sont essentielles ». Le ministre deman-

de donc aux collèges et lycées professionnels de se rapprocher des chambres consulaires, collectivités territoriales ou associations « pour organiser l'information des enseignants, des parents et des élèves ». M. Ferry suggère aux lycées professionnels de mettre en place des « ministages » pour les élèves afin de leur permettre « une découverte plus concrète » des formations. L'ensemble doit permettre de « réduire les erreurs d'orientation vers la voie générale et d'affiner le choix des élèves dans l'enseignement professionnel ». Dans le cadre de la réforme des IUFM, annoncée pour février 2003, le ministère prévoit d'instaurer « pour tout enseignant de collège l'obligation d'un stage en lycée professionnel ».

► **Les lycées professionnels.** M. Ferry reprend à son compte le « lycée des métiers » lancé par Jean-Luc Mélenchon en considérant que ce label « peut symboliser le dynamisme et l'efficacité de la voie professionnelle ». Il entend toutefois simplifier son organisation. Le ministre veut également « clarifier les parcours de formation ». De manière expériment-

ale, « dans les domaines où la poursuite d'études de BEP en baccalauréat professionnel devient générale », l'accès au bac en trois ans – contre quatre actuellement – pourra être proposé. Reprenant les annonces faites pour l'enseignement supérieur (*Le Monde* du 8 octobre), il compte réserver prioritairement les places en STS ou IUT aux élèves issus de lycées professionnels ou technologiques.

► **Les réactions.** Informés par le ministère au cours d'une table ronde tenue vendredi 8 novembre, les syndicats de la FSU, principale fédération de l'éducation, ont fait état de leur inquiétude. Le Snes a « mis en garde contre toute reconstitution de filière de relégation au collège ». Le Snuép (lycées professionnels) a, de son côté, demandé à M. Ferry de « faire cesser la confusion entre enseignement professionnel et formation professionnelle ». Il dénonce les risques liés à la décentralisation, qui pourrait, selon lui, déboucher sur un transfert de responsabilités vers « les politiciens et les entreprises ».

L. Br.

## Caméra au poing, Cyril prend une revanche sur ses années BEP

Devenu documentariste, il est retourné dans le lycée pro où il se sentait « puni » pour filmer les doutes des élèves actuels

POUR « faire la paix avec son passé scolaire », Cyril Mennegun, ancien élève de lycée professionnel, a réalisé un film. Un documentaire de 52 minutes sur la cité scolaire

### ■ PORTRAIT

« Je voulais être artiste. Mais trop de gens croient que c'est un domaine réservé »

Jules-Ferry, à Belfort (Territoire de Belfort), qui sera projeté le 29 novembre dans la cité du même nom, à l'occasion du festival du film documentaire Entrevue. « Avec mon film, je me suis offert une thérapie de luxe », plaisante-t-il, les yeux brillants derrière des lunettes cerclées de métal. Le portrait de jeunes en lycée professionnel lui a permis,

par un « effet-miroir », de s'accepter, lui, l'adolescent considéré comme un « nul » et devenu, à 27 ans, scénariste-réalisateur.

Dans son documentaire intitulé *Quel travail...*, on croise Hilal, 18 ans, brune au visage rond et aux yeux clairs qui prépare un BEP de comptabilité. Nora, 20 ans, rousse aux cheveux longs et regard ironique, qui prépare son bac pro. Karim, 18 ans, qui a abandonné ses études, alterne des nuits chez Peugeot et des journées dans un magasin de chaussures. « L'école, j'en suis un peu loin, j'ai envie de la reprendre. Sans bagages, on n'est rien », explique-t-il.

Les deux jeunes filles, elles, parlent de « ceux qui ont la chance de suivre un parcours normal », « de la merde » dans laquelle elles ont atterri. Elles s'ennuient mais s'accrochent. « Mon père, sans diplôme, il a fini à la Peugeot, explique Hilal. C'est très honorable de travailler chez Peugeot, mais, pour moi, ce serait un

échec. » Nora essaie de convaincre une copine, qui veut s'engager dans l'armée, de ne pas abandonner : « C'est quoi deux ans dans une vie. Si t'as le bac, t'es mieux payée. C'est juste une vieille trouille que t'as. » Après le bac pro, Nora veut tenter la fac de lettres, Hilal pense s'orienter vers le social.

### « CONSCIENCE DE CLASSE »

A travers son film, Cyril rend hommage à ces jeunes. « Je me suis rendu compte combien ils étaient bien, intelligents, lucides. J'ai admiré leur conscience de classe. » « Tous sont des enfants d'ouvriers ou dont les parents n'ont pas fait d'études. L'école est là pour quoi ? Pour servir la reproduction sociale ? » De son passé scolaire, le jeune homme garde une révolte contre ces orientations précoces qui obligent les adolescents à choisir un métier « si jeunes ». « Pendant toute la 3<sup>e</sup>, raconte-t-il, les profs te menacent de finir en BEP, et, à la fin de l'année, c'est la

gare de triage, on sépare les bons des mauvais. » L'arrivée en lycée pro, c'est « la honte ». « On se sent puni. On se dit : "Qu'est-ce que j'ai fait pour me retrouver avec les pires élèves ?" » Bon en français, nul en maths, Cyril reste imperméable à certaines aptitudes reconnues à l'école, comme la logique. Paradoxalement, c'est un prof de maths qui lui donne une moins mauvaise image de lui-même. « Il m'a dit : "La note n'a rien à voir avec la valeur de la personne." Or, dans l'institution, quand un élève a 5, il vaut 5. »

Pendant ces deux ans de BEP vente, Cyril est docile. Il suit les cours dans la journée, même s'il s'ennuie. Le soir, il aide sa mère, qui croit en lui, au camion pizza. « Je voulais être artiste depuis toujours. Mais trop de gens croient que c'est un domaine réservé. » En 1997, son BEP en poche, Cyril a fait son choix. Ce n'est pas celui de la grande distribution. Il sera objecteur de conscience au Centre chorégraphique national de Bel-

fort comme régisseur de tournée. Durant ces dix-huit mois, il surmonte progressivement la honte de ses fautes d'orthographe, sa timidité.

En 1998 démarre « une expérience fabuleuse », la réalisation de son premier court métrage, suivie de quatre ans de galère que Cyril met à profit pour s'instruire, dévorer des livres sur le cinéma, la narration... Et puis tout s'enchaîne : il y a cette rencontre avec un professeur de français qui lui demande de faire des interventions sur le cinéma dans son lycée professionnel de la cité scolaire Jules-Ferry – « C'était bouleversant de me retrouver dans la position de celui qui enseigne » –, le proviseur qui lui propose de réaliser un film sur les élèves et le travail ; une rencontre au festival Entrevue, enfin, avec les responsables d'une société de production de documentaires, Flight Movie. L'aventure peut démarquer : *Quel travail...*

M. L.



## Les réfugiés de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Calais attendent l'évacuation annoncée par le maire

Désespérés, la centaine de Kurdes irakiens et afghans qui occupent l'édifice disent ne pas avoir le choix: pour rembourser le prix de leur voyage, ils doivent partir travailler en Angleterre

CALAIS

de notre envoyé spécial  
« 24 heures de délai avant une évacuation dans le respect des droits humains », a dit le maire (PCF) Jacky Hénin à l'issue de son entrevue avec Nicolas Sarkozy, mardi matin à Paris. Alors, à l'intérieur et autour de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Calais, tout le monde attend. Une atmosphère étrange règne autour de l'édifice religieux occupé depuis samedi soir par une petite centaine de réfugiés irrédutibles. De la gêne plus que de la tension, face à une issue aussi dramatique que prévisible.

« We want to go to Sangatte or to die » : devant les caméras braquées sur le portail ouvert quelques instants pour faire entrer l'air frais, les occupants brandissent des pancartes aux slogans désespérés. Mais ils ont déjà compris que le gouvernement français ne reviendra pas sur sa décision. Ils ont, d'ailleurs, arrêté lundi à minuit la grève de la faim qu'ils observaient pour obtenir l'accès au centre d'accueil de la Croix-Rouge. Ils ont, aussi, parfaitement compris que le curé de la paroisse qui les accueille, ainsi que les militants associatifs qui les aident, estiment que la situation est sans issue et qu'il leur faudra quitter ces lieux où les conditions de vie deviennent difficiles. Mais ils ne jurent que par la Grande-Bretagne où, assurent-ils, des amis et un travail les attendent.

Ils ont tenté, mardi 12 novembre, de négocier leur sortie contre un sauf-conduit d'un mois qui, pensent-ils leur permettrait de préparer leur passage outre-Manche à l'abri des tracasseries policières. Le sous-préfet s'est montré intransigeant : cinq jours, pas plus, à l'issue desquels il



PASCAL ROSSIGNOL / REUTERS

leur faudra choisir entre une demande d'asile en France et la poursuite de l'errance loin du détroit du Pas-de-Calais. Ils sont désespérés et n'ont plus rien à perdre.

### « SACRÉE LEÇON POUR NOUS »

Le père Jean-Pierre Boutoille, curé de la paroisse et les quelques militants associatifs autorisés à pénétrer dans l'église sont unanimes à souligner leur calme, leur discipline et leur détermination. Ils rangent soigneusement les matelas ou les bancs selon l'heure de la journée, nettoient toutes les quatre heures les locaux qu'ils parviennent à tenir relativement propres bien qu'ils doivent se partager deux lavabos et un seul WC, affirme Michaël Dauvergne, porte-parole du collectif d'associations. Le climat a changé, ajoute le père Boutoille. Les quelques pas-

seurs présents au début ont été éconduits et les leaders un peu virulents ont disparu. « Ils sont très unis. C'est une sacrée leçon pour nous, membres de la société européenne du confort et de la consommation, qui avons perdu depuis longtemps les valeurs très importantes que sont la fraternité et la solidarité », lance le prêtre, visiblement ému, avant de préciser que les autorités religieuses ne demandent pas l'évacuation.

Sur la petite place face à l'église, blottis dans les encoignures de portes pour se protéger de la pluie, emmitoufflés sous plusieurs vieilles parkas ou enveloppés de couvertures, une cinquantaine d'Irakiens arrivés depuis peu attendent, indécis. Eux aussi ne rêvent qu'à l'Angleterre. Et ils espèrent bien y parvenir. « Il y a dix jours, 150 ont pu passer en une seule nuit », affirme l'un d'eux

« Nous voulons aller à Sangatte ou mourir », peut-on lire sur les pancartes brandies par les migrants, qui occupaient toujours, mardi 12 novembre, l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Calais. Estimant n'avoir plus rien à perdre, ceux-ci continuent de viser l'Angleterre et ne se résignent pas à demander le droit d'asile à la France.

Jean-Paul Dufour



COUR D'APPEL DE PARIS  
4<sup>e</sup> jour d'audience

A LA BARRE, devant la cour d'appel de Paris mardi 12 novembre, se présente Christine Deviers-Joncour, femme d'influence, agent efficace de l'une des plus puissantes compagnies françaises, émissaire discret de négociations tout aussi discrètes, travailleuse acharnée au service des intérêts supérieurs du pays, détentrice au péril de sa vie de lourds secrets d'Etat, et subsidiairement maîtresse de ministre. La voix presque enfantine cherche ses aises, la main écarte délicatement une mèche de cheveux. Elle se lance : « Je devais sensibiliser le Quai d'Orsay, et c'était au plus haut niveau puisque c'était le ministre d'Etat, aux problèmes d'Elf et ça, je l'ai fait sans cesse, au quotidien. »

A sa gauche, Roland Dumas appuie sa tête contre la paume de sa main, Gilbert Miara inspecte le parquet. A sa droite, Loïc Le Floch-Prigent regarde devant lui, Alfred Sirven se gratte vigoureusement la lèvre supérieure avec son index. « On a beaucoup parlé de rendez-vous qu'il fallait prendre en urgence, et ils étaient nombreux. Mais il n'y avait pas que cela. Il y avait les missions. Par exemple le Qatar, on en a déjà parlé ici. Et aussi la mission sur l'Irak, qui était très très importante puisque c'était au lendemain de la guerre du Golfe et il y avait l'embargo. J'ai pris le rendez-vous pour M. Le Floch et je l'ai accompagné jusque devant la porte du ministre. Ensuite, il y a eu un dossier sur l'Espagne, puis l'Ouzbékistan, là on a beaucoup, beaucoup travaillé (...) et il y a eu aussi des voyages en Afrique avec M. Sirven, au Cameroun, au Gabon (...). Et il y a encore eu beaucoup d'autres missions dont je n'ai jamais parlé et dont je ne parlerai pas aujourd'hui car ce sont des secrets d'Etat. Il y a eu des morts et il y a eu aussi des contrats sur ma vie... »

« Pour l'Irak, votre intervention a consisté en fait à prendre un rendez-vous pour M. Le Floch », remarque la présidente, Christiane Beauquis. « Oui. Je n'avais pas d'obligation de suivi du dossier, après. » « Vous étiez le lien permanent avec le ministre d'Etat », résume pudiquement M<sup>me</sup> Beauquis. « Tout à fait », confirme Christine Deviers-Joncour. Elle veut y croire, elle fait tout ce qu'elle peut pour ressembler à cette femme de pouvoir qui a bien mérité des largesses de la compagnie pétrolière. « Ma vie c'était Elf. Je travaillais, je m'habillais, je voyageais, je déjeunais pour Elf. » Face à elle, la présidente s'ac-

croche à ses fiches bristol jaune. « Quelle est votre formation ? » « J'ai le baccalauréat et j'ai fait des études d'anglais. » « Pendant combien de temps ? » « Deux ans. » Elle a vu le piège, bien sûr, elle veut se défendre, elle s'emballa.

Première brèche : « On me reproche toujours mon manque de diplômes ! Mais pour ce que j'ai fait, on n'avait pas forcément besoin de diplômes ! » Roland Dumas ne cille pas, les avocats des autres prévenus et ceux de la partie civile ne retiennent pas leurs sourires.

La présidente évoque son salaire puis les « avantages » dont elle aurait fait bénéficier des tiers, « par exemple les bottines », commandées par M. Dumas, réglées par Christine Deviers-Joncour. « Je suis allée les chercher. Je n'avais pas la somme sur moi, donc j'ai payé avec la carte Elf. » « Vous aviez une carte bancaire personnelle », observe la présidente. La réponse fuse : « Je n'allais pas me servir de ma carte... euh, d'ailleurs je crois que je n'en avais pas. »



« Non, ça c'était quand je mentais. Après, j'ai changé de stratégie »

CHRISTINE DEVIERS-JONCOUR

« Vous aviez bien un compte bancaire ? » « Oui, mais je n'avais pas les moyens de payer les bottines dessus. » M<sup>me</sup> Beauquis en vient aux statuettes offertes au ministre d'Etat grâce à de l'argent avancé par Alfred Sirven. « J'ai dit à Roland Dumas : "C'est votre cadeau de Noël." » Elle veut expliquer, elle glisse et dévisse : « Pour moi, c'était un cadeau d'entreprise à Roland Dumas. Vous savez, madame la présidente, je n'y ai pas vu malice. Et j'ai trouvé cela plus propre, franchement, plus élégant, que des valises d'argent liquide... »

L'ancien ministre écarquille les yeux, les autres prévenus se tassent sur leur banc, la présidente continue. Elle aborde la question des deux commissions perçues par la prévenue et lui rappelle une de ses déclarations devant les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky. « Non, ça, c'était quand je mentais. Après j'ai changé de stratégie. » Elle s'emmêle. « J'avais pas le choix. Il fallait que je leur donne Roland Dumas pour avoir la paix. C'est pour ça que j'ai dit tout cela contre lui. Et en même temps, il m'avait lâchée et je voulais aussi me venger. »

A la barre sanglote Christine Deviers-Joncour tout court.

Pascal Robert-Diard

## Ambiance quasi consensuelle lors de la rencontre de M. Sarkozy et des élus locaux

HUMANITÉ et fermeté. L'ambiance fut relative- ment consensuelle lors de l'entrevue du ministre de l'intérieur avec douze élus du Nord et du Pas-de-Calais, mardi 12 novembre. Nicolas Sarkozy recevait, en présence de Jean-Paul Delevoye, ministre de la fonction publique et élu municipal de Bapaume, les maires de Calais, Sangatte, Fréthun et Coquelles, les députés (PS) Jack Lang, Gilles Coquenpot et Michel Delebarre et la députée européenne (Verts) Hélène Flautre pour évoquer les conséquences de la fermeture du centre de Sangatte. Les élus, inquiets de continuer à voir affluer dans le Calais des migrants désireux de passer en Angleterre, souhaitaient obtenir des assurances sur la volonté de l'Etat de les aider.

Le ministre leur a confirmé son approche du dossier : fermer le centre au printemps en évitant l'installation d'un Sangatte-bis. Il souhaite donc « traiter le problème humain » déclenché par l'arrêt des inscriptions dans le centre mais sans « laisser dans le Pas-de-Calais tous les étrangers qui arrivent ». « Il n'est pas question de laisser ces gens sous la pluie et dans le froid sans une réponse de l'Etat », précise son cabinet. M. Sarkozy s'est donc engagé à ce que des autocars continuent quotidiennement à emmener

les étrangers souhaitant demander l'asile en France vers un hébergement en centre d'accueil des demandeurs d'asile ou en centre d'hébergement et de réinsertion sociale. « Nous n'avons aucun problème de place pour les accueillir, on peut trouver de nouveaux locaux », précise-t-on Place Beauvau.

### « UNE SORTIE PAR LE HAUT »

Dans la même logique, un « point de contact » sera installé à la mairie de Calais : les étrangers y trouveront les informations concernant les démarches à effectuer pour déposer une demande d'asile en France. Le ministère s'est engagé à recruter des traducteurs permettant d'aider les autorités locales et à diffuser une plaquette d'information élaborée par les associations – qui avait été interdite de circulation dans l'enceinte du centre de Sangatte. Le ministre a ensuite tenu à montrer qu'il continuerait à associer les élus locaux à la gestion de la fermeture du centre de Sangatte. Un « comité de suivi » sera mis en place afin de les informer régulièrement. Et enfin, M. Sarkozy les a invités à se rendre en sa compagnie à Londres pour rencontrer son homologue, David Blunkett.

A leur sortie, les élus ont semblé comblés. Jacky

Hénin, le maire de Calais, avait obtenu l'assurance que les forces de l'ordre interviendraient dès qu'il en ferait la demande pour évacuer l'église Saint-Pierre-Saint-Paul. « L'Etat s'est engagé à assumer ses responsabilités », a-t-il déclaré. Jack Lang a jugé l'entrevue « constructive, dans un esprit républicain » : « Il faut une sortie par le haut qui permette de traiter humainement les personnes, respecter leur dignité, les accueillir, leur offrir pour ceux qui le souhaitent le droit d'asile. »

Seule, la députée verte a fait entendre une tonalité différente : « Le ministre a refusé la mise en place d'un lieu d'accueil, d'information et d'orientation à destination des nouveaux arrivants comme la possibilité de demander l'asile à la sous-préfecture de Calais pour la France et la Grande-Bretagne », explique M<sup>me</sup> Flautre qui ajoute que « tarir les flux ne sert à rien si on ne s'attaque pas à leurs causes ». Mardi soir, le bureau national du PS a largement évoqué la situation à Sangatte. François Hollande a affirmé que le PS n'avait « pas d'opposition de principe » à la fermeture mais que cette décision n'aurait pas dû être prise « dans ces conditions, sans préparer la suite ».

Sylvia Zappi

## Le journal de prison de Patrick Henry, entre passé et futur

Son arrestation en Espagne a retardé la parution du livre et provoqué un changement de titre



BIBLIOGRAPHIE  
Avez-vous à le regretter ?  
par Patrick Henry  
Calmann-Lévy, 327 pages, 15 euros

aussi sortir d'un anonymat qui le rassure mais lui fait horreur à la fois : « J'ai éprouvé une sensation étrange : celle d'être jeté dans une oubliette », après avoir été « l'homme le plus médiatisé de France ».

C'est à la fois gagné et perdu. Avant sa sortie, le livre avait déjà une histoire. Le 5 octobre, Patrick Henry a été arrêté en Espagne, en possession de 10 kg de haschisch. L'éditeur retarde la parution de trois semaines et change son titre : « Avez-vous à le regretter ? » L'ouvrage est toutefois publié « sans modifications, à l'exception de quelques phrases sur des projets d'avenir qui, aujourd'hui, ne sont plus d'actualité (...) A la question "Avez-vous à le regretter ?",

j'apporte évidemment une réponse négative », avertit l'auteur.

C'est tout le paradoxe de l'ouvrage : il est dédié aux « partisans de la peine de mort » et se veut la preuve par Patrick Henry qu'elle est injuste, alors que ceux qui aujourd'hui parlent de l'échec de l'auteur ne remettent en cause ni l'abolition de la peine de mort, ni même le principe de la libération conditionnelle. Lisez mes peines, mes efforts, mes attentes contrariées, nous dit l'ancien condamné : « La gauche m'a déçu (...) et le manque de courage politique de M<sup>me</sup> Guigou m'a surpris. » Il évoque aussi – pudiquement – le pardon qu'il a « obtenu de Dieu, et pour un chrétien sincère et pratiquant com-

me je le suis, c'est là l'essentiel ». Patrick Henry décrit aussi le mécanisme de son premier faux pas, lorsque, en juin 2002, il vole du matériel de bricolage, par flemme de retourner chercher les euros manquants sur le parking. « Je surnomme ne m'attend, je n'ai aucun rendez-vous. Mais je suis pressé, dans ce magasin comme ailleurs. Depuis treize mois, je suis toujours sur la brèche, du matin au soir, comme s'il me fallait courir pour rattraper (...) toute cette vie dont on m'a privé... Je suis dans le même état qu'un automobiliste qui roule à 80 km/heure au lieu de 50 ; il sait qu'il commet une infraction, mais il le fait quand même. »

Ailleurs, le livre s'écoule lentement, tatillon, ennuyeux comme les années de prison, émaillé de citations littéraires d'annales du baccalauréat. C'est ainsi : derrière les barreaux, Patrick Henry ne voyait que lui. Il s'autocite en reprenant de longs extraits de son propre journal de prison, publie les manuscrits en annexe, évoque de vieux débats télévisés comme s'ils étaient gravés dans la mémoire universelle. « J'ai aussi le droit de dire ce que j'ai vécu », plaide-t-il.

Ariane Chemin

### Les criminels privés de droits d'auteur ?

Le député Yves Jégo (UMP, Seine-et-Marne) entend déposer « dans les prochains jours » une proposition de loi visant à prélever les droits d'auteur des criminels lorsque ceux-ci auront vendu le récit des actes pour lesquels ils ont été punis. « La perspective de la parution de ce livre est particulièrement insupportable au regard du crime abominable que [Patrick Henry] a perpétré », estime M. Jégo dans un communiqué. « Tous les témoignages semblent démontrer que dès sa libération, Patrick Henry n'a cherché qu'à monnayer le récit de son crime en faisant au passage monter les enchères entre les maisons d'édition et les journaux. Laisser un auteur de crime toucher des droits d'auteur en vendant le récit de son forfait me semble particulièrement odieux », ajoute-t-il. Les sommes provenant des droits d'auteur pourraient selon lui être versées aux victimes ou à des œuvres caritatives.

### DÉPÊCHES

■ VIOLENCES SCOLAIRES : des incidents ont éclaté, mardi 12 novembre, au lycée Bergson, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Dans la matinée, trois jeunes gens, qui étaient soupçonnés d'avoir tiré des balles en caoutchouc dans la cour de l'établissement, ont été interpellés. Quelques heures plus tard, la police a interpellé trois autres personnes devant le lycée à la suite de coups de feu qui ont été tirés en dehors de l'enceinte de l'établissement. Le 9 octobre, une lycéenne avait été victime d'un jet d'acide dans ce lycée (Le Monde des 11, 12, 18 et 20-21 octobre).

■ IMMIGRATION : le tribunal administratif de Bordeaux a rejeté, mardi 12 novembre, les demandes d'annulation des arrêtés de reconduite à la frontière pris par le préfet de Gironde, le 7 novembre, à l'encontre de 38 Bulgares et d'un ressortissant turc, en situation irrégulière (Le Monde du 9 novembre). Ceux-ci sont désormais expulsables à tout moment.

■ EAU : près de 28 000 habitants de 37 communes de Seine-Maritime ont été privés d'eau potable, mardi 12 novembre, après les fortes pluies qui sont tombées sur le département. Des particules d'argile ou de limon avaient été entraînées dans les nappes souterraines par les averses.

■ FAIT DIVERS : un couple de retraités, âgés de 73 ans, s'est suicidé dans la nuit du 8 au 9 novembre à Saint-Gratien (Val-d'Oise) en sautant par la fenêtre de leur appartement situé au 11<sup>e</sup> étage. Prévenus par le mari quelques instants avant le drame, les policiers ont découvert les deux corps de Jean et Huguette. Tous deux portaient autour du cou une pochette plastique contenant une lettre où ils précisaient qu'il s'agissait bien d'un suicide et où ils détaillaient les modalités de leurs obseques.

■ CORSE : un homme de 43 ans a été tué de plusieurs balles dans la tête, mardi 12 novembre, sur le parking d'un restaurant à Bastia (Haute-Corse). Pierre-François Marcelli, inconnu des services de police, a été abattu par deux hommes cagoulés. Les enquêteurs privilégient la piste du crime de droit commun.

■ SANTÉ : la société Geo a annoncé, mardi 12 novembre, avoir procédé au rappel d'un lot de saucisses de Strasbourg, commercialisées dans les régions Nord et Ile-de-France, après qu'un contrôle interne de routine a mis en évidence la présence de *Listeria monocytogenes*. Le lot incriminé porte le numéro 267 M 75 et la date limite de consommation est le 31 octobre 2002, précise la société dans un communiqué. Il s'agit de paquets de 350 grammes conditionnés par dix unités.



# CARNET

## DISPARITION

# Michel Boisrond

## Réalisateur de comédies légères

LE CINÉASTE Michel Boisrond est mort dimanche 10 novembre à l'âge de 81 ans à La Celle-Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Né le 9 octobre 1921 à Château-neuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir), il a d'abord assisté notamment Jean Delannoy, Robert Vernay, Jacques de Baroncelli, Jean Cocteau et surtout René Clair, pour qui il avait une grande admiration. Ses débuts de réalisateur se feront en 1955 sous les auspices de la comédie légère, avec un premier long métrage dont le scénario est cosigné par Roger Vadim et dont les deux acteurs principaux sont Raymond Bussières et Brigitte Bardot. Initialement intitulé *Mademoiselle Pigalle*, le film, qui s'appellera finalement *Cette sacrée gamine*, raconte les déboires d'un artiste de cabaret chargé de jouer les chaperons de la fille de son patron, une jeune

délurée qui n'en fait qu'à sa tête. Cette mise sur orbite de celle qui deviendra l'égérie temporaire de la nouvelle vague, et le sex-symbol du cinéma français des années 1960, vaut au cinéaste une réputation qu'il aura peine à soutenir par la suite, en dépit du succès commercial de son œuvre.

**PRÉDILECTION POUR LA PARISIENNE**

Depuis *Une Parisienne* (1957) jusqu'à *Catherine et Cie* (1975), qui sera son dernier film, en passant par *Faibles femmes* (1958) ou *Comment épouser un premier ministre ?* (1964), l'univers du cinéaste, dévolu à la romance et au comique, demeure néanmoins au diapason de mutations sociales (la libéralisation des mœurs, le phénomène yé-yé...) qu'il évoque sur un ton tout à la fois débonnaire et sarcastique. En dépit de quelques rares

excursions dans des genres différents – le film d'espionnage avec *Atout cœur à Tokyo pour OSS 117* (1966) ou le conte avec *Le Petit Poucet* (1972) –, son personnage – et, partant, son thème de prédilection – est la femme parisienne, telle qu'elle apparaît dans le film collectif *La Femme et l'Amour*, coréalisé par Jean Delannoy, Christian-Jaque, Jean-Paul Le Chanois, Henri Verneuil et René Clair.

**Jacques Mandelbaum**

## A LIRE EN LIGNE

*Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

<span>–</span> Marseille-8 <sup>e</sup> . Alger. Orléansville.
<div>Mme Yvonne Kamoun, son épouse, David et Claudine Allen, Jean-Louis et Béatrice Kamoun, ses enfants, Ses petits-enfants, Ses sœurs, frère, belles-sœurs, La famille Et les amis, ont la tristesse de faire part du décès de leur regretté</div>
<div><b>Léon KAMOUN</b>, ancien chirurgien des hôpitaux d'Alger, d'Orléansville et de Pau, officier de la Légion d'honneur,</div>
survenu le 11 novembre 2002.
<div>La crémation aura lieu le jeudi 14 novembre, à 9 h 45, au crématorium Saint-Pierre de Marseille-5<sup>e</sup>.</div>
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
<div><span>–</span> Mme Pauline Koffler, née Van Den Broële Bentley, son épouse, Mme Laura Koffler-Gery et David Gery, sa fille et son gendre, Mlle Aurélia Koffler-Dausse, sa petite-fille, Tous les parents et amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de</div>
<div><b>M. Sandy KOFFLER</b>, directeur fondateur et éditeur en chef de la revue internationale <i>Le Courrier de l'Unesco</i> de 1947 à 1977,</div>
survenu le 11 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-septième année.
<div>La levée de corps aura lieu le vendredi 15 novembre, à 10 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Joseph, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, à 11 h 30.</div>
<div><span>–</span> Le directeur de l'IUFM Midi-Pyrénées, L'équipe de direction, Les formateurs permanents et associés, L'ensemble des personnels, ont la douleur d'annoncer le décès de</div>
<div><b>Maryse LESCOUT</b>, professeur agrégé de philosophie, docteur d'Etat en philosophie, ancien chargé de mission du site IUFM de Cahors (Lot).</div>
<div>Sa hauteur de vues, son engagement professionnel et son courage manqueront<span> </span>; ils adressent à sa famille leurs sincères condoléances.</div>
<div><span>–</span> Mme Héliane Lunel, son épouse, Françoise, Catherine, Anne, ses filles, Jonathan, Pierre-Alexandre, Romain, Maia, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès du</div>
<div><b>docteur Jacques LUNEL</b>,</div>
survenu le 9 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année, des suites d'une longue maladie.
<div>La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 novembre, à 14 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17<sup>e</sup>.</div>
Cet avis tient lieu de faire-part.
189, rue de Courcelles, 75017 Paris.

– Françoise Gros, son épouse, Laurent Gros, son fils, Sylvie et leurs enfants, Philippe, Paul et Monique, ses frères et belle-sœur, ont la tristesse de faire part du décès de

**Pierre GROS**, professeur agrégé de philosophie honoraire, classes préparatoires au lycée Henri-IV,

survenu le 4 novembre 2002, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Il repose dans le petit cimetière de Dimancheville (Loiret).

« *Liberté, j'écris ton nom…* » Paul Eluard.

22, rue Georges-Clemenceau, 92170 Vanves.

<span>–</span> Marseille-8 <sup>e</sup> . Alger. Orléansville.
<div>Mme Yvonne Kamoun, son épouse, David et Claudine Allen, Jean-Louis et Béatrice Kamoun, ses enfants, Ses petits-enfants, Ses sœurs, frère, belles-sœurs, La famille Et les amis, ont la tristesse de faire part du décès de leur regretté</div>
<div><b>Léon KAMOUN</b>, ancien chirurgien des hôpitaux d'Alger, d'Orléansville et de Pau, officier de la Légion d'honneur,</div>
survenu le 11 novembre 2002.
<div>La crémation aura lieu le jeudi 14 novembre, à 9 h 45, au crématorium Saint-Pierre de Marseille-5<sup>e</sup>.</div>
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
<div><span>–</span> Mme Pauline Koffler, née Van Den Broële Bentley, son épouse, Mme Laura Koffler-Gery et David Gery, sa fille et son gendre, Mlle Aurélia Koffler-Dausse, sa petite-fille, Tous les parents et amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de</div>
<div><b>M. Sandy KOFFLER</b>, directeur fondateur et éditeur en chef de la revue internationale <i>Le Courrier de l'Unesco</i> de 1947 à 1977,</div>
survenu le 11 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-septième année.
<div>La levée de corps aura lieu le vendredi 15 novembre, à 10 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Joseph, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, à 11 h 30.</div>
<div><span>–</span> Le directeur de l'IUFM Midi-Pyrénées, L'équipe de direction, Les formateurs permanents et associés, L'ensemble des personnels, ont la douleur d'annoncer le décès de</div>
<div><b>Maryse LESCOUT</b>, professeur agrégé de philosophie, docteur d'Etat en philosophie, ancien chargé de mission du site IUFM de Cahors (Lot).</div>
<div>Sa hauteur de vues, son engagement professionnel et son courage manqueront<span> </span>; ils adressent à sa famille leurs sincères condoléances.</div>
<div><span>–</span> Mme Héliane Lunel, son épouse, Françoise, Catherine, Anne, ses filles, Jonathan, Pierre-Alexandre, Romain, Maia, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès du</div>
<div><b>docteur Jacques LUNEL</b>,</div>
survenu le 9 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année, des suites d'une longue maladie.
<div>La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 novembre, à 14 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17<sup>e</sup>.</div>
Cet avis tient lieu de faire-part.
189, rue de Courcelles, 75017 Paris.

<span>–</span> Paris. Marillac-le-Franc.
<div>Mme André Rambaud, son épouse,</div>
<div>M. et Mme Jacques Rambaud, M. et Mme Wal Froschauer, M. et Mme Paul Castagnet, Mlle Catherine Rambaud, ses enfants,</div>
<div>Ses petits-enfants, Et ses arrière-petits-enfants,</div>
ont la douleur de faire part du décès, survenu le mercredi 30 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année de
<div><b>M. André RAMBAUD</b>, ancien avocat à la cour d'appel de Paris, inspecteur général honoraire de l'Équipement, commissaire du Gouvernement, maire de Marillac-le-Franc de 1965 à 1982, conseiller général de la Charente de 1970 à 1981, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite.</div>
<div>L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, suivant la volonté du défunt.</div>
Marillac-le-Franc, 16110 La Rochefoucauld.

<span>–</span> Mme Branislava Tenenti, son épouse, Giorgio et Sandrine, ses enfants, Ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de
<div><b>M. Alberto TENENTI</b>, historien-chercheur,</div>
survenu le 11 novembre 2002.
<div>La cérémonie religieuse aura lieu en l'église russe, 12, rue Daru, Paris-8<sup>e</sup>, le jeudi 14 novembre, à 14 h 30.</div>
<div><span>–</span> Le président, Le bureau, Le conseil d'administration, Le conseil scientifique, Ses collègues de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, ont la tristesse de faire part de la disparition de</div>
<div><b>Alberto TENENTI</b>, directeur d'études,</div>
survenue le 11 novembre 2002.

<span>–</span> M. et Mme Jean-Claude Trichet, Mme Françoise Trichet, M. Dominique Trichet et Josiane, ses enfants, Alexis et Emmanuelle, Mathilde et Pierre-Yves, Nicolas, Léa, ses petits-enfants, Éléonore, son arrière-petite-fille, Mme Henriette Huneau, Mme Renée Vincent-Carrefour, sa sœur et sa belle-sœur, Mme Odette Laureau, Les familles Trichet, Vincent-Carrefour et Huneau,
ont la douleur de faire part du décès de
<div><b>Mme Jean TRICHET</b>, née <b>Georgette VINCENT-CARREFOUR</b>,</div>
survenue à Paris, le 10 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-huitième année.
<div>«<span> </span><i>On se prolonge au monde pour tout ce qu'on lui donne.</i><span> </span>»</div>
<div>La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 novembre, en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, Paris-14<sup>e</sup>, où l'on se réunira, à 10 h 30.</div>
<div>Une bénédiction sera donnée le samedi 16 novembre, à 11 heures, en l'église de La Vicomté-sur-Rance (Côtes-d'Armor) et sera suivie de l'inhumation.</div>
<div><span>–</span> Bordeaux. Dijon. Strasbourg et Toulon.</div>
Mlles Aurélie et Juliette Wolff, ses filles, Les familles Wolff, Augarde et Gary, ont l'immense tristesse de faire part du décès de
<div><b>Robert L. WOLFF</b>, maître de conférences à l'université de Bordeaux, chercheur à l'INRA de Dijon,</div>
survenu le 10 novembre 2002, à Paris, à l'âge de cinquante-deux ans.
<div>Les obsèques religieuses et l'inhumation auront lieu en l'église de Eitting (Moselle), le jeudi 14 novembre, à 15 heures.</div>
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue du Doyen-Vizioz, 33000 Bordeaux.

<b>Anniversaires de décès</b>
<span>–</span> Le mercredi 13 novembre 2000,
<div><b>Michel BLOIT</b></div>
nous quittait.
<div>Sa famille, Ses amis se souviennent.</div>

<div><b>Patrice COUSSONNET</b>, agrégé d'arabe, 1952-1989.</div>
<div>Malgré ces treize ans, Patrice, tu continues à être avec nous, à vivre avec nous.</div>
<div>«<span> </span><i>Ceux qui sont morts ne sont jamais partis…</i><span> </span>» Birago Diop, <i>Souffles</i>.</div>
<div>Le 14 novembre 2000, mourait</div>
<div><b>Jacqueline DESOUCHES</b>.</div>
<div>Ses ami(e)s gardent son souvenir présent et vous invitent à conserver une pensée pour elle qui nous a, tous, tant apporté.</div>

<span>–</span> Le 14 novembre 1997, s'envolait
<div><b>Mélina FOISSY</b>, née <b>SAINTE-MARIE</b>.</div>
Il y a cinq ans…
<div><span>–</span> Sept ans déjà,</div>
<div><b>Guy MÉRAULT</b>, directeur de recherche Inserm,</div>
nous quittait.
Ton souvenir pour toujours.

<b>Anniversaires</b>
<span>–</span> En ce quatorzième anniversaire de la séparation, souvenons-nous de
<div><b>Christiane GALLENCA</b>, professeur des universités.</div>
<div>«<span> </span><i>Beauty too rich for use, for earth too dear<span> </span>!</i><span> </span>»</div>

<b>Avis de messe</b>
<span>–</span> Une messe sera célébrée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1 <sup>er</sup> , le samedi 16 novembre 2002, à 10 h 30, à la mémoire de
<div><b>Mlle Thérèse de LIONCOURT</b>,</div>
décédée le 11 juin, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
<b>Colloques</b>
<div><b>LACAN ET LA LITTÉRATURE, 21-23 novembre 2002</b>, Eric Marty, Catherine Millot, Pierre Pachet, Université Paris-VII - Denis-Diderot. Littérature au présent (direction Francis Marmande).</div>

**Judi 21 novembre : 9 h 30-12 h 30**, amphï 24. Président : Bernard Sichère. Interventions : Elisabeth Roudinesco, François Wahl, Eric Marty, Hervé Castanet.
**14 h 30-18 heures :** Président : Eric Marty, François Flahaut, André Lacaux, Pierre Pachet, Francis Marmande.

**Vendredi 22 novembre : 9 h 30-12 h 30**, amphï 24. Président : Pierre Pachet. Erik Porge, Antoine Compagnon, Daniel Sibony, Jacqueline Chénieux-Gendron.
**14 h 30-18 h 30**. Président : Francis Marmande. Evelynne Grossman, Sabine Bauer, Bernard Sichère, Catherine Millot.

**Samedi 23 novembre : 9 heures-13 heures**, amphï Jacques-Monod (tour 42). Présidente : Evelynne Grossman. Julia Kristeva, Annie Tardits, Jean-Michel Rabaté, Jacques Auger.

Email : colloquelacan@aol.com
Université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, 75005 Paris.
Fax. : 01-44-27-78-69.

– Colloque interdisciplinaire organisé par l'UFR de lettres de l'université Paris-VII - Denis-Diderot et le Centre d'histoire sociale de l'islam méditerranéen-EHESS, Paris.

**La guerre d'Algérie dans la mémoire et l'imaginaire**, 14 et 15 novembre 2002, de 9 heures à 20 heures, amphï 24, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5<sup>e</sup> ; 16 novembre, de 9 heures à 13 heures, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6<sup>e</sup>.
Contact : Benabou@ehess.fr ou dayanros@ccrjussieu.fr

### Communications diverses

– Centre communautaire de Paris : jeudi 14 novembre 2002, à 20 h 30, rencontre-débat « Israël, le monde arabe et l'opinion publique internationale », avec Schlomo Ben Ami, ancien ministre des affaires étrangères d'Israël. 119, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-20-52-52. (PAF.)

### Naissances

<div><b>Pascaline et Timothée</b></div>
sont très heureux d'annoncer la naissance de
<div><b>Lou</b></div>
le 28 octobre 2002, à Nantes.
<div>Phélizon Delcourt, 3, rue Le Nôtre, 44000 Nantes.</div>

### Décès

<span>–</span> Mme Geneviève Aman, son épouse, M. et Mme Mick Ward, M. et Mme Claude Dalet, Le docteur et Mme Michel Aman, M. et Mme Jean-Louis Aman, ses enfants, Ses petits-enfants, Ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de
<div><b>M. Michel AMAN</b>, administrateur civil,</div>
survenu dans sa quatre-vingt-septième année.
<div>Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 14 novembre 2002, à 14 heures, en l'église d'Ambert (Puy-de-Dôme).</div>
<div><span>–</span> Le président Et les membres du conseil d'administration de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) ont la tristesse de faire part du décès de</div>
<div><b>Michel BOISROND</b>, réalisateur.</div>
Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances. <i>(Lire ci-dessus.)</i>

<div><b>Bombo</b>,</div>
Adieu, je t'ai tellement aimée.
Cléodario Berit.
<div><span>–</span> Jeannine Cossé-Durlin, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Claude et Martine Cossé, leurs enfants et petits-enfants, Les familles Londres, Roque, Fetter, Gagliardi, Bachy, Rondeaux, Linossier, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de</div>
<div><b>François COSSÉ</b>, directeur honoraire de la Banque de France,</div>
survenu à Paris, le 1 <sup>er</sup> novembre 2002.

<div><b>Michel BOISROND</b>, réalisateur.</div>
Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances. <i>(Lire ci-dessus.)</i>
<div><b>Bombo</b>,</div>
Adieu, je t'ai tellement aimée.
Cléodario Berit.
<div><span>–</span> Jeannine Cossé-Durlin, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Claude et Martine Cossé, leurs enfants et petits-enfants, Les familles Londres, Roque, Fetter, Gagliardi, Bachy, Rondeaux, Linossier, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de</div>
<div><b>François COSSÉ</b>, directeur honoraire de la Banque de France,</div>
survenu à Paris, le 1 <sup>er</sup> novembre 2002.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 8 novembre, en l'église de Yèvre-le-Châtel (Loiret) et suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière communal.

<div><b>François COSSÉ</b>, directeur honoraire de la Banque de France,</div>
survenu à Paris, le 1 <sup>er</sup> novembre 2002.
<div>La cérémonie religieuse a été célébrée le 8 novembre, en l'église de Yèvre-le-Châtel (Loiret) et suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière communal.</div>
<div>10, avenue de Paris, 94300 Vincennes.</div>

– Gérard Duclos, maire de Lectoure, Le conseil municipal de Lectoure, ont la douleur de faire part du décès de

**Robert CASTAING**, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques, maire honoraire de Lectoure, ancien conseiller général, ancien conseiller régional, ancien sénateur.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 novembre 2002, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Gervais de Lectoure.

Une chapelle ardente sera érigée à la mairie de Lectoure, le mercredi 13 novembre, de 10 heures à 21 heures et le jeudi 14 novembre, de 9 heures à 12 heures.

– M. Philippe Martin, député, président du conseil général, M. Georges Courtes, conseiller général du canton de Lectoure Et les conseillers généraux du Gers, font part avec beaucoup de tristesse du décès de

<div><b>Robert CASTAING</b>, ancien conseiller général.</div>
<div>Les obsèques auront lieu le jeudi 14 novembre 2002, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Gervais de Lectoure.</div>

<span>–</span> Mme Jean Daridan, son épouse,
<div>Pierre et Antoinette Daridan, Jean-Loup et Catherine Daridan, Dominique et Myra Daridan, ses fils et belles-filles, Jean-François et Christine de Gastines, son beau-fils et sa belle-fille, Hervé, Antoine, Marie-Laure, Marie-Sabine, Stéphane, Jérôme, Sébastien, Maxime et Cléa Daridan, Arnaud, Charlotte et Vincent de Gastines, ses petits-enfants, Ses dix arrière-petits-enfants, Mme Alda Pires, ont la douleur de faire part du décès de</div>
<div><b>Jean DARIDAN</b>, ancien ambassadeur, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,</div>
survenu le mardi 12 novembre 2002.
<div>Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale.</div>
<div>Une messe sera dite ultérieurement, à Saint-Pierre de Chaillot.</div>
32, avenue Marceau, 75008 Paris.

<span>–</span> Jacqueline dell'Aquila-Derbès, Anne et Pierre Brousse-dell'Aquila et leurs enfants, Antoine et Ariane, Bruno et Agnès dell'Aquila-Mazemondet et leurs enfants, Hugo et Antonin, M. et Mme André Benoit-Di Domenico Et leur famille, ont la grande tristesse de faire part de la disparition de
<div><b>M. Vincent DELL'AQUILA</b>, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, ancien et dernier président de la chambre des députés du territoire français des Afars et des Issas (Djibouti), ancien membre du Conseil supérieur des Français de l'étranger, ancien conseiller du commerce extérieur de la France,</div>
survenu le 8 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
<div>Les obsèques ont eu lieu au Tholonet (Bouches-du-Rhône) dans l'intimité, le 13 novembre.</div>

– Jacqueline dell'Aquila-Derbès, Anne et Pierre Brousse-dell'Aquila et leurs enfants, Antoine et Ariane, Bruno et Agnès dell'Aquila-Mazemondet et leurs enfants, Hugo et Antonin, M. et Mme André Benoit-Di Domenico Et leur famille, ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

**M. Vincent DELL'AQUILA**, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, ancien et dernier président de la chambre des députés du territoire français des Afars et des Issas (Djibouti), ancien membre du Conseil supérieur des Français de l'étranger, ancien conseiller du commerce extérieur de la France,

survenu le 8 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu au Tholonet (Bouches-du-Rhône) dans l'intimité, le 13 novembre.

<span>–</span> Paris. Saint-Hilaire-de-Riez.
<div>Mme Claude Girardeau, son épouse, Mme Anne Blum-Girardeau, sa fille, Tamara Dzose, sa petite-fille, ont la douleur de faire part du décès de</div>
<div><b>M. Jean-Pierre GIRARDEAU</b>, ancien élève de l'Ecole normale supérieure,</div>
survenu le 9 novembre 2002, à l'âge de soixante-cinq ans.
<div>La crémation aura lieu au crématorium de Nantes, le jeudi 14 novembre, à 9 h 15.</div>
Ni fleurs ni plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
2, allée Belle-Etoile, 85270 Saint-Hilaire-de-Riez.

<span>–</span> M. Philippe Martin, député, président du conseil général, M. Georges Courtes, conseiller général du canton de Lectoure Et les conseillers généraux du Gers, font part avec beaucoup de tristesse du décès de
<div><b>Robert CASTAING</b>, ancien conseiller général.</div>
<div>Les obsèques auront lieu le jeudi 14 novembre 2002, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Gervais de Lectoure.</div>

<span>–</span> Mme Jean Daridan, son épouse,
<div>Pierre et Antoinette Daridan, Jean-Loup et Catherine Daridan, Dominique et Myra Daridan, ses fils et belles-filles, Jean-François et Christine de Gastines, son beau-fils et sa belle-fille, Hervé, Antoine, Marie-Laure, Marie-Sabine, Stéphane, Jérôme, Sébastien, Maxime et Cléa Daridan, Arnaud, Charlotte et Vincent de Gastines, ses petits-enfants, Ses dix arrière-petits-enfants, Mme Alda Pires, ont la douleur de faire part du décès de</div>
<div><b>Jean DARIDAN</b>, ancien ambassadeur, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,</div>
survenu le mardi 12 novembre 2002.
<div>Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale.</div>
<div>Une messe sera dite ultérieurement, à Saint-Pierre de Chaillot.</div>
32, avenue Marceau, 75008 Paris.

<span>–</span> Paris. Biarritz.
<div>Josée Fohr, son épouse, Sylvie, Alain, Serge et Daniel, ses enfants, Et leurs familles, ont la douleur de faire part du décès de</div>
<div><b>Paul FOHR</b>,</div>
survenu le 8 novembre 2002, à La Baume-de-Transit (Drôme).
<div>Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.</div>
Cet avis tient lieu de faire-part.

<span>–</span> La famille Et les amis de
<div><b>François-Xavier GUERRA</b>, professeur à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne,</div>
font part de son rappel à Dieu, survenu le 10 novembre 2002, dans sa soixantième année.
<div>La messe de funérailles a eu lieu ce mercredi 13 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15<sup>e</sup>.</div>
<div>L'inhumation se déroulera, dans l'intimité familiale, au cimetière de Couvelles (Aisne).</div>
Cet avis tient lieu de faire-part.

<div><b>M. François-Xavier GUERRA</b>, professeur d'histoire à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne,</div>
survenu le 10 novembre 2002, de
<div>– M. le directeur de l'UFR d'histoire, Ses collègues enseignants, Le personnel administratif, Les étudiants, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 10 novembre 2002, de</div>
<div><b>M. François-Xavier GUERRA</b>, professeur d'histoire à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.</div>
<div><span>–</span> Le président de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, Les enseignants, Le personnel administratif, Les étudiants, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 10 novembre 2002, de</div>
<div><b>M. François-Xavier GUERRA</b>, professeur d'histoire à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.</div>
<div><span>–</span> Le directeur, Les anciens chercheurs Et les chercheurs de l'UMR 8565 empires, sociétés, nations, Amérique latine et Méditerranée occidentale, ont la douleur de faire part du décès de leur directeur adjoint,</div>
<div><b>François-Xavier GUERRA</b>, professeur à l'université Paris-I,</div>
survenu le dimanche 10 novembre 2002.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15<sup>e</sup>.

– L'Ecole doctorale "Europe latine, Amérique latine", Et l'UFR d'études hispaniques et latino-américaines de l'université de la Sorbonne nouvelle-Paris-III s'associent au deuil des proches du professeur

<span>–</span> L'Ecole doctorale "Europe latine, Amérique latine", Et l'UFR d'études hispaniques et latino-américaines de l'université de la Sorbonne nouvelle-Paris-III s'associent au deuil des proches du professeur
<div><b>François-Xavier GUERRA</b>, professeur à l'université Paris-I,</div>
survenu le dimanche 10 novembre 2002.
<div>Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15<sup>e</sup>.</div>

<span>–</span> Paris. Saint-Hilaire-de-Riez.
<div>Mme Claude Girardeau, son épouse, Mme Anne Blum-Girardeau, sa fille, Tamara Dzose, sa petite-fille, ont la douleur de faire part du décès de</div>
<div><b>M. Jean-Pierre GIRARDEAU</b>, ancien élève de l</div>



# La viticulture poursuit son évolution vers la qualité

Les résultats du recensement agricole confirment la restructuration des exploitations viticoles. La production des vins de table, délaissés par les consommateurs, régresse au profit des vins de pays et d'appellation contrôlée, qui représentent désormais 83 % des vignobles

**POUR RÉSISTER** à la concurrence du Nouveau Monde - Chili, Australie, Etats-Unis -, la viticulture française joue la carte de la qualité. Un numéro spécial d'Agreste consacré aux résultats du recensement agricole 2000, à paraître le 13 novembre, brosse le portrait d'une profession en pleine mutation, même si les particularités françaises se perpétuent.

Certains chiffres sont flatteurs. Avec 17 % des exploitations et 3 % des terres agricoles, le secteur contribue pour près de 5 milliards d'euros à l'excédent agroalimentaire français. Pourtant, il ne perçoit qu'une toute petite part des subventions versées aux agriculteurs. Le solde des échanges extérieurs a été, à prix courants, multiplié par cinq pendant les vingt dernières années, relèvent les statisticiens du ministère de l'Agriculture. Il y a là de quoi conforter dans la profession le sentiment de constituer un monde à part, qui n'est pas représenté par les syndicats agricoles traditionnels.

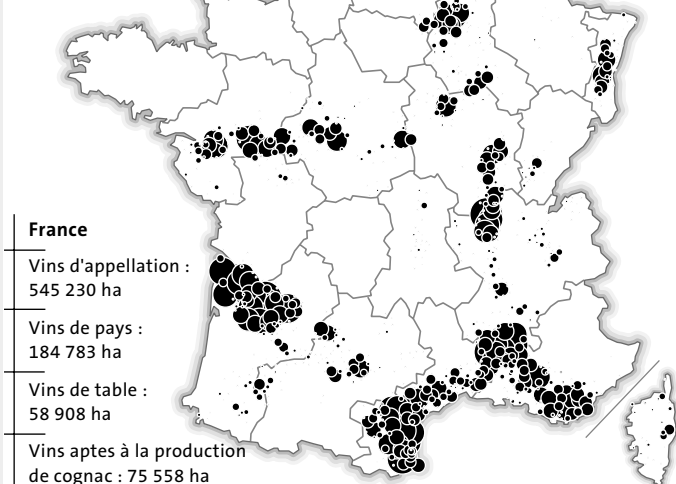
La profession se restructure : les « petits » vigneron disparaissent, les surfaces augmentent et les exploitants se spécialisent. Un tiers des vignobles disparaît depuis 1988, tandis que le nombre d'exploitations au-dessus de 30 hectares - présentes surtout dans le Bordelais - augmente de 41 %. Les surfaces consacrées aux raisins de table, fortement concurrencés par les pays du sud de l'Europe, fondent de 50 %.

Agreste relève que la « professionnalisation » de la viticulture se tra-

## 62% DES VIGNES SOUS APPELLATION D'ORIGINE

Superficie\* des vins d'appellation, par canton en 2000

en hectares  
● 980  
● 4 900  
● 9 800



France  
Vins d'appellation : 545 230 ha  
Vins de pays : 184 783 ha  
Vins de table : 58 908 ha  
Vins aptes à la production de cognac : 75 558 ha

\*exploitations commercialisant des produits de la vigne  
Source : Agreste (Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'Agriculture)

duit par le développement des sociétés (civiles, commerciales et coopératives). La population familiale présente dans les exploitations viticoles reste importante : elle représente 15 % de la population agricole, soit plus de 320 000 personnes. Les viticulteurs sont plus âgés et moins diplômés que les autres agriculteurs, et les femmes y sont plus nombreuses parmi les chefs d'exploitation : elles succèdent souvent à leur mari

après son départ à la retraite. Autre spécificité : le fossé qui sépare les producteurs de haut de gamme et de vins de table. On trouve dans la viticulture à la fois les revenus les plus élevés (pour les crus d'appellation) et les plus faibles (les vins de table) de toute l'agriculture.

Face à l'évolution des goûts des consommateurs, les viticulteurs se tournent vers la qualité, grâce notamment aux aides publiques.

Sur un total en recul de 5 %, les vignes destinées à la production de vins de table ne couvrent plus que 7 % des surfaces, quand les vins de pays (21 % des surfaces) et les vins d'appellation (62 %) progressent.

Ainsi, dans le Languedoc-Roussillon, premier vignoble de France en superficie (280 000 hectares, soit le tiers des vignes françaises), régulièrement confronté à des crises de surproduction, les surfaces consacrées aux vins de pays augmentent. Elles représentent 60 % de la vigne dans l'Hérault et 40 % dans l'Aude. La superficie totale baisse de 17 % en douze ans. Les vignes d'appellation y couvrent désormais 4 hectares sur 10.

### « PUZZLE GÉOLOGIQUE »

Elles sont, au contraire, majoritaires dans les autres grandes régions viticoles : Champagne-Ardenne, Gironde, Alsace, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Cher et Dordogne. L'important poids économique des grandes exploitations du Bordelais s'accroît. Les exploitations champenoises figurent parmi les plus petites de France (2,4 hectares en moyenne), à très forte valeur ajoutée. En Bourgogne et dans le Beaujolais, les exploitations sont également petites et contribuent pour 38 % à la dimension économique agricole de la région : en raison d'un « puzzle géologique », les zones d'appellation approchent du millier dans cette région (dont 550 en Côte-d'Or).

La vallée du Rhône et la Provence développent les cultures de qualité : les vignes AOC y couvrent

3 hectares sur 4, ce qui en fait le deuxième vignoble AOC de France en superficie et en production. Les superficies progressent dans le Val de Loire et en Alsace. Les vignobles de montagne (Jura et Alpes) développent leurs propres cépages pour une production quasi exclusivement sous appellation. La crise du vignoble charentais, destiné à 95 % à la production de cognac, a

sauvignon et de la syrah progresse de 44 % et 88 %. Pour les vins blancs, le chardonnay et le sauvignon progressent fortement.

La répartition de la récolte, en revanche, varie peu. Six viticulteurs sur dix livrent leur raisin à une coopérative, dont le réseau aide au maintien de petits viticulteurs. Leur production atteint 26 millions de litres, contre

## Six hectares sur dix vendangés à la machine

Les vignes ont besoin de main-d'œuvre. Près de 22 % des emplois permanents y sont occupés par des salariés (contre 12 % en moyenne dans l'agriculture). Leur place augmente en raison de l'agrandissement des exploitations. La plupart sont des saisonniers : seules 18 % des exploitations emploient un salarié à plein temps. Dans le même temps, la machine à vendanger, qui ne fait pas l'unanimité chez les professionnels, progresse fortement. Ces engins impressionnants, qui passent au-dessus des vignes pour en détacher les grains, sont surtout utilisés dans les grands vignobles. Au total, 61 % du vignoble français sont vendangés à la machine. Un vigneron sur deux l'utilise, contre 19 % en 1988. Les vignobles de coteaux ne peuvent pas y recourir : il est impossible de faire passer les machines dans des parcelles petites et pentues. Dans le Beaujolais ou la Champagne, cette méthode est interdite. La moitié des vignobles sous appellation l'utilisent. Elle est surtout employée dans le Sud-Ouest (Bordelais, Cognac) et le Languedoc-Roussillon, et reste minoritaire dans le Rhône et la Côte-d'Or.

un impact sur les surfaces, qui diminuent de 5 %. Dans le Sud-Ouest, la vigne recule également de 5 %.

Le renouvellement des cépages traduit l'effort d'adaptation des vigneron afin d'améliorer la qualité de la récolte. Le merlot, d'origine bordelaise, a connu « un véritable essor » entre les deux recensements. Il remplace le carignan, traditionnel dans le Languedoc-Roussillon, qui perd 43 % de ses surfaces. L'implantation du cabernet-

28,1 millions pour les caves particulières. Plus d'un viticulteur sur trois commercialise tout ou partie de sa récolte à partir de son exploitation.

Autre spécificité française examinée par Agreste : l'autoconsommation. 34 000 personnes cultivent la vigne sans la commercialiser. La moitié seulement de ces viticulteurs amateurs se déclarent agriculteurs.

Gaëlle Dupont

## Des règles de production strictement définies

● Les vins de table portent la mention « vin de table français » s'ils sont d'origine exclusivement française (d'une ou plusieurs régions). Ils peuvent être composés de vins de différents pays de l'Union, mais l'étiquette doit le signaler. Ils ne répondent

à aucun critère qualitatif particulier et ils sont surtout vendus sous un nom de marque.

● Les vins de pays doivent provenir exclusivement de la zone de production dont ils portent le nom. Ils répondent à des conditions strictes de

production fixées par décret (rendement maximum, degré alcoolique minimum...).

La mention « vin de pays » est obligatoire, suivi de la zone de production. Le nom de l'exploitation peut être mentionné, mais château et clos sont réservés aux appellations d'origine.

● Les vins délimités de qualité supérieure (VDQS) sont réglementés et contrôlés par l'INAO (Institut national des appellations d'origine). Un label leur est décerné. Leur aire de production, leur encépagement, leur degré alcoolique minimal, rendement maximal, techniques culturales, sont définis par décret.

● Les vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC) répondent aux conditions de productions déterminées par l'INAO, fondées sur le respect des « usages locaux, loyaux et constants ». Elles proviennent des terroirs les plus prestigieux. Leurs règles de production sont plus strictes que celles des VDQS et les vins sont soumis à un examen analytique et organoleptique. Malgré tout, l'AOC ne certifie pas la qualité, mais l'origine géographique et les conditions de production. Leur qualité n'est donc pas forcément constante. [www.onivins.fr](http://www.onivins.fr)

## La singularité des vins d'Alsace garantit leur succès

### MULHOUSE

de notre correspondant  
« Nous avons une chance inouïe, les alsaces sont des vins secs fruités bien typés, difficilement imitables »,

### REPORTAGE

## Le vignoble alsacien a un rendement très élevé de 80 hectolitres à l'hectare

avance Jean-Paul Goulby, directeur de l'Association des viticulteurs d'Alsace (AVA), pour expliquer le succès de ce vignoble petit et néanmoins prospère.

Les quelque 500 vigneron d'Alsace produisent exclusivement des vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC), label obtenu en 1962, en veillant à écouler rapidement la production. Les AOC Alsace, des blancs essentiellement, se singularisent par leur bouteille à long col, la flûte d'Alsace, également inimitable car protégée.

Grâce au climat ensoleillé et à l'une des plus faibles pluviosités de France, le vignoble alsacien enregistre un rendement très élevé de 80 hectolitres à l'hectare. Entre 1988 et 2000, la superficie du vignoble s'est accrue de 12 %. Il

s'étend aujourd'hui sur plus de 15 000 ha, répartis sur 119 communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. La récolte 2002 devrait atteindre 1,2 million d'hectolitres, dont un quart est exporté.

L'extension se fait aux extrémités sud et nord par la mise en valeur de coteaux escarpés. En effet, il ne reste guère plus de 1 500 ha non plantés dans l'aire délimitée AOC, autour de Colmar. En dépit de la disparition de 850 petites vignobles en douze ans, la moyenne des exploitations est de 3 ha. La moitié des vigneron cultivent moins de 1 ha et exercent une autre activité. Alors que les cours des vins évoluent peu, les prix du foncier flambent. Le prix moyen se situe entre 120 000 et 150 000 euros/ha. Nettement plus pour les 50 terroirs classés grand cru.

« La qualité a beaucoup évolué, il faut maintenant la perfectionner pour faire face à la concurrence », souligne M. Goulby. « Nous assistons à une montée en gamme : les vins légers, comme le sylvaner, régressent au profit de vins plus puissants », indique de son côté Jean-Louis Vézien, directeur du Conseil interprofessionnel des vins d'Alsace (CIVA) regroupant les vigneron, les coopératives et les négociants. Le riesling reste le cépage dominant et le gewurztraminer le plus typique.

Les pinots connaissent un développement spectaculaire. « Le tokay pinot gris, capiteux, sans acidité, pouvant accompagner tout un repas, correspond au goût actuel des consommateurs. » Le pinot noir, seul vin rouge d'Alsace, profite du « paradoxe français » qui veut que le vin rouge soit bon pour la santé, alors que la culture du pinot blanc est tirée par le succès commercial de l'AOC crémant lancée en 1976. Ce vin mousseux constitue, avec les grands crus, les vendanges tardives et les sélections de grains nobles, des produits de diversification à forte valeur ajoutée représentant 17 % des AOC Alsace. Evolution plus récente, les vins biologiques s'inscrivent dans cette démarche de qualité.

Pour pallier son manque de notoriété et corriger une identité brouillée par la production de vin au goût sucré, pas toujours conforme à l'image traditionnelle du vin sec alsacien, et par ses appellations à la consonance germanique qui l'assimilent à des vins allemands, le vignoble alsacien va lancer, en 2003, une opération de promotion à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la « Route des vins ».

L'objectif est de renforcer la vente directe, déjà largement répandue, tout en développant le tourisme viticole en Alsace.

Adrien Dentz

## Une entreprise ardéchoise réduit la « fracture numérique »

Un système de liaison par satellite permet d'assurer l'accès rapide à Internet

### PRIVAS (Ardèche)

de notre correspondante  
En 1998, Dominique Janssen, ingénieur informaticien, et Kevin Price fondent, à Saint-André-de-Cruzières, au sud de l'Ardèche, Sitepilot, une entreprise de communication multimédia, qui propose à ses clients la location de logiciels pour l'édition on-line de leur site web. Sitepilot a pour clients Vivendi, Euler-Sfac ou encore l'Onisep, ainsi que différentes agences de communication et des entreprises régionales.

Mais, début 2002, faute d'un accès rapide à Internet (ADSL), les deux informaticiens envisagent, la mort dans l'âme, de délocaliser leur société. La chambre de commerce d'Aubenas, le département de l'Ardèche et le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) des

Inforoutes Ardèche contactent alors la Sagem et Eutelsat, qui, en moins d'une semaine, trouvent une solution pour retenir cette entreprise sur le sol ardéchois. Puisque la transmission à haut débit ne peut s'effectuer, comme dans les zones urbaines, via les fibres optiques, pourquoi ne pas tenter d'utiliser une liaison satellite par laquelle transiteront les signaux informatiques ? Des pays du nord de l'Europe utilisent déjà ce dispositif, encore expérimental en France.

### INITIATIVE PIONNIÈRE

Bien que cinq fois plus coûteuse que l'ADSL, cette technique apporte cependant une réponse à l'enclavement rural, puisqu'on sait d'ores et déjà que seulement 35 % de la population ardéchoise pourra accéder à l'ADSL à l'horizon 2005.

Désormais, une antenne parabolique - propriété du SIVU - est fixée sur un mur des bâtiments que la société Sitepilot loue à la commune. Elle symbolise cette initiative pionnière et rappelle que ce village de 425 habitants a su conserver sa seule entreprise. Mais cet équipement va aussi profiter aux villageois, qui, début 2003, pourront bénéficier d'un point d'accès public à Internet (PAPI). Une vingtaine d'entreprises ou de professions libérales ont déjà manifesté leur désir d'utiliser ce matériel. Enfin, les responsables de Sitepilot se sont engagés à former trois employés municipaux et à développer le site web de la mairie.

Présentée, dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association des maires de France, à Paris le 19 novembre, cette expérience

devrait donner aux zones rurales, victimes de la « fracture numérique », l'espoir de rester, elles aussi, dans la course...

Carole Dumas



## REPRODUCTION INTERDITE

# IMMOBILIER

## ACHATS

### APPARTEMENTS

ACH. 100 à 120 m<sup>2</sup>, Paris, préf. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>.  
01-48-73-23-55, même soir.

## VIAGERS

LEGASSE VIAGER  
47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18.  
Liste de nos viagers sur :

[WWW.VIAGER.FR](http://WWW.VIAGER.FR)

## DIVERS

INTER PROJETS rech. tous volumes atypiques ccaux ou habitation à vdr ou à louer.  
IP 01-47-97-55-50.

## DEMANDES VIDES

Paris



27, av. Pierre-1<sup>er</sup>-de-Serbie, 75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER  
Locations-ventes, gérance, spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers RÉSIDENTIELS Recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS hôtels particuliers, appts et villas  
01-47-20-40-03  
[www.embassy-service.fr](http://www.embassy-service.fr)

## AGENDA

### GARDIENNAGE

Etes-vous à la recherche du couple sérieux (Suisse), qui gardera votre maison située en bord de mer en France, Italie ou Grèce (toute l'année), pour tout entretien, jardinage, administration, etc., et qui pourra aussi vous préparer de bons petits plats ?  
Tél. : +41-1-946 34 34.  
Mail : [lifecons@hotmail.com](mailto:lifecons@hotmail.com)

### VILLEGIATURE

Méribel (73), r.d.c., chalet, 4 chbres, 3 s.d.bains, jan.-fév.-mars/ semaine.  
Tél. : 06-78-85-22-09 ou 04-76-90-22-74.

## LOCATIONS

### OFFRES VIDES

Paris

A louer, Paris-6<sup>e</sup>, rue de Seine, 63 m<sup>2</sup>, 3 P., 2<sup>e</sup> ét., clair, entrée, séjour, coin cuisine, 2 chbres, s.d.b. + douche, rénové, neuf, chauff. au gaz, loué : 1 774 € cc/mois.  
02-37-99-20-33/06-81-57-82-36.

VOIR LA SUITE DE L'IMMOBILIER PAGE 36



## PATRICK DILS

**I**L a l'air un peu affolé. Le temps toujours si rapide après l'abîme carcéral. « Il faut encore que je remonte chercher des affaires dans ma cellule... pardon, dans ma chambre. »

La prison, indélébile : dans les mots, dans la tête, sur le corps. Patrick Dils montre le long corridor du foyer de jeunes travailleurs où il résidait ces deux derniers mois. « Ces murs, ces portes... Je ne supporte plus. Ça fait trop penser à la prison. » Même lorsque le détenu est innocenté, une sortie de prison reste une sortie de prison, avec son cortège de galères. Mais il y a une petite flamme dans la voix. « J'ai un travail [magasinier dans une fabrique d'ustensiles de cuisine], je viens de passer mon permis cariste, j'ai un scooter et je viens de trouver un appartement ! Après la promotion, c'est là que je vivrai. »

La « promotion ». Dix jours à se plier aux obligations médiatiques pour la sortie de son livre autobiographique, *Je voulais juste rentrer chez moi...* (Michel Lafon, 234 pages, 18 euros). Le matin, la boulangère lui a offert un sourire en lui souhaitant « bonne chance ». Son nouvel employeur lui a donné un congé sans hésiter. « Ce sont des petites touches de gentillesse qui font vraiment plaisir. » Après une moitié de vie à ruminer l'erreur, Patrick Dils, 32 ans, aspire à de petits riens. Aux confins du Doubs, il a trouvé un repli de verdure où faire son chemin.

Ce soir d'avant-promotion, on le ramène vers les faubourgs de Metz, chez ses parents. Avant l'entretien, il prévient : « J'ai le corps d'un adulte, mais, à l'intérieur, je suis encore un enfant. » Pour son rendez-vous, l'ancien apprenti cuisinier a boutonné sa chemise jusqu'au cou. Son portable sonne, générique de *Mission impossible* : sa mère s'inquiète qu'il ne rentre pas trop tard. On l'écoute parler de liberté. « Quand j'ai retrouvé la maison de mes parents, j'ai couru comme un jeune chiot dans toutes les pièces ! »

Le retour à la vie a commencé par un profond désir de retour au passé. A l'école, accompagné de son institutrice, il a réemprunté le chemin du cours préparatoire. « J'ai retrouvé les odeurs de craie, de papier, de stylo, de colle... » Son visage s'éclaircit en inspirant. L'institutrice, qu'il chérit comme « une deuxième maman », se souvient de l'enfant « parfaitement timide et soumis à l'autorité ». A-t-il vraiment changé ?

Il s'est ensuite baladé dans son quartier, y compris dans cette partie de la rue Vénizélos, à Montigny-lès-Metz (Moselle), nichée au creux du talus ferroviaire où furent retrouvés, le 28 septembre 1986, les corps d'Alexandre Beckrich et de Cyril Beining, les deux garçonnets de 8 ans sauvagement frappés à la tête à coups de pierres. Certains lui avaient déconseillé. D'instinct : « Mais je n'ai rien à me reprocher ! »

A sa sortie de prison, il y a six mois, son avocat parisien, M<sup>e</sup> Jean-Marc Florand, lui avait trouvé du travail dans une imprimerie de la banlieue parisienne. La greffe n'a pas pris. Trop de stress. Il est revenu dans l'Est. En août, en famille, il a fait un tour de France chez ceux qui l'ont soutenu entre le procès de Reims, à huis clos, en juin 2001 (première révision manquée, condamnation ramenée à vingt-cinq ans), et celui de Lyon, public, en avril 2002, quand, au-delà du doute ayant suscité la révision (la présence du tueur en série Francis Heaulme sur les lieux le jour du crime), une contre-enquête de gendarmerie a conclu à la quasi-impossibilité matérielle, pour lui, d'avoir commis les crimes reprochés.

Conforme à l'image que certains psychologues avaient brossée – une personnalité naïve cherchant à faire plaisir à son interlocuteur –, Patrick Dils se plie docilement au jeu des questions. On note chez lui, lorsqu'on cherche son assentiment, cette propension à répéter poliment les fins des phrases ou, parfois, à les devancer. Comment peut-on avouer un double meurtre qu'on n'a pas commis ? « Pour un policier habitué à faire craquer des récidivistes, c'est l'enfant de l'art de faire dire n'importe quoi à un enfant. » A Metz, en 1986, les enquêteurs avaient déjà recueilli les aveux de deux autres suspects avant lui.

L'autobiographie, relue en famille avec son avocat mosellan, a été rédigée avec l'aide d'une journaliste de l'émission « Sans aucun doute » (TF1), qui fit couler tant d'encre pour avoir été monnayée en tant qu'exclusivité, après l'acquiescement. « C'est l'avocat parisien qui a tout fait. J'ai dit "oui" parce que je ne pouvais pas vraiment faire autrement. C'est un peu à mon insu, je dirais. »

On revient sur le livre. « Une thérapie, confie-t-il. Mais je suis frustré. Comment résumer quinze ans de prison ! ». Quinze années à souffrir au bas de l'échelle carcérale, étiqueté meurtrier d'enfants. « On dit qu'il y a eu trois cours d'assises, mais, pour moi, c'était la cour d'assises tous les jours. Il fallait toujours me justifier (...). J'aurais voulu parler de tous ceux, hormis mes parents, qui m'ont permis de tenir. » A travers le procès, on connaît déjà ceux de l'extérieur, partie émergée d'un iceberg de solitude et d'introversion : un pasteur aumônier, un visiteur de prison, seules âmes autorisées les vingt et un premiers mois quand la juge d'instruction Mireille Maubert avait cru bon d'interdire au mineur toute visite de ses parents ;

**Acquitté en avril, l'ancien condamné à perpétuité réapprend la vie. Après quinze ans de prison, l'enfant sage et passif a pu prouver son innocence grâce à une véritable mue intérieure**

quand il disait aussi son innocence apparemment sans conviction. Son avocat, M<sup>e</sup> Bertrand Becker : « Comment vouliez-vous être l'interprète du silence ? » Il y eut aussi son institutrice, puis, à partir de 1994, un ami d'enfance, Jean-Claude Seignert, avec son épouse, et une poignée d'amis. Alors Patrick Dils dit ceux de l'ombre, qu'il appelle ses « collègues », souvent plus âgés que lui, véritables jalons dans son évolution psychologique. « Ce sont eux qui m'ont aidé à mûrir, à grandir, à me construire. » Ce détenu, rencontré au début, à la maison d'arrêt de Metz, en pâtisserie, qui lui a appris à s'aimer. « J'étais seul, solitaire, je ne me trouvais pas beau. Il m'a dit que, pour pouvoir apprécier quelqu'un, il fallait que moi je puisse d'abord m'apprécier. » Puis ce peintre, aujourd'hui décédé, assassiné. « Il avait fait les Beaux-Arts. Il me disait : "Regarde cette peinture et dis-moi ce que tu vois. Je suis sûr que je ne la vois pas comme toi. Les gens, c'est comme une peinture. Certains l'apprécieront, d'autres non" (...). Avec lui, je me suis mis à peindre. »

Il y eut aussi cet ancien choriste, qui lui fit découvrir les Bee Gees, ou ce charpentier, qui l'encouragea à bricoler. Et puis, les qua-

tre dernières années, ce groupe musical à neuf : les Nobody's Perfect (« personne n'est parfait »). D'ailleurs, personne n'était musicien. Il fredonne les chansons, toutes des compositions : *Rêve, Illusion, Une rose pour Cathy, Pascaline, Les Gens...* « Un jour le bassiste est venu me voir : "Patrick, je me suis réveillé cette nuit, ta situation me bouleverse [c'était juste après la cassation du jugement], j'ai fait une chanson pour toi. Il n'y a que toi qui peux la chanter, qui pourra y mettre l'émotion" ». »

Pour vaincre la peur, la timidité, Patrick Dils se lançait perpétuellement des défis. L'un des derniers à relever fut la préparation de son procès à Lyon. « Après la nouvelle condamnation, à Reims, ce fut comme un choc : une lettre de M<sup>e</sup> Becker, la lecture des journaux où l'on parlait de ma passivité, de mes silences, l'un de mes avocats a même dit que j'étais une énigme ! J'ai compris qu'il fallait que je devienne acteur de mon procès. » Ses amis confirment : auparavant, il paraissait si passif, spectateur de son histoire. Alors, en détention, il y eut finalement Pierre Lefèvre, dit « Pierrot », dit « Papy ».

A jamais, Patrick Dils sera reconnaissant à ce détenu, la cinquantaine, croisé à la maison d'arrêt de Reims. « Je lui serai redevable jusqu'à la fin de mes jours. Il a cru en moi, a demandé à partager la même cellule. Il m'a fait travailler le dossier et, comme un coach, tous les soirs, les week-ends, sous la pluie, sous la neige, il m'a entraîné. "Papy" jouait la juge d'instruction, l'inspecteur Varlet [directeur d'enquête en 1986], pour que je m'habitue. Il m'a fait souffrir. Il dégageait une force ! Il avait une foi ! Il me disait : "C'est sûr, Patrick, tu vas sortir !" ». »

Inconnue, une correspondance traduit parallèlement cette métamorphose qu'à l'extérieur un changement d'apparence complète (abandon des lunettes, moustaches rasées). Après Reims, une psychiatre, le docteur Anne Hass, lui a proposé un soutien par correspondance : « Au début, il avait une petite écriture minuscule et rabougrie, constate le médecin. Elle est devenue plus ample. Il se libérait d'un poids. » Tous deux ont accepté la reproduction de quelques extraits de ces lettres signées « l'innocent inconnu ».

Le 5 septembre 2001, en réponse à la proposition d'aide : « Effectivement, je souhaiterais suivre une psychothérapie afin d'exprimer tout ce que je porte sur le cœur et qu'il m'est impossible de dire pour le moment (...). » Le 18 : « Ce n'est pas facile de parler et

exprimer les sentiments dans une cour d'assises. Depuis quelques semaines, j'ai commencé à faire seul un travail sur moi pour essayer de comprendre et d'analyser les choses afin de mieux me préparer. » Le 18 octobre : « Je veux tout faire pour que Lyon soit la fin de mon calvaire afin que je puisse ensuite vivre heureux et simplement avec parents et amis. » Le 20 novembre : « Je suis en train de faire un très très gros travail d'élocution et de diction verbale pour non seulement réussir à parler, mais aussi être crédible, convaincant et touchant tout mes propos. Je vous le redis, je fais de très gros efforts sur moi. » Le 27 février 2002 : « Bien sûr, la vie est un combat. Mais le combat que je mène depuis quinze ans est bien plus dur et injuste que tout ce que vous pouvez imaginer (...). Je suis toujours déterminé pour Lyon, mais je sais que j'aurai la peur au ventre. » Le 18 mars : « Je ne suis pas un monstre, mais un humain qui a dû se construire tout seul pour se protéger de l'univers carcéral destructeur ainsi que des adultes qui m'ont, dans la majorité de mon parcours, trahi ou ont abusé de ma gentillesse et de mon honnêteté et surtout ont profité de ma naïveté et de mon jeune âge ! La torture psychologique et mentale est pire que tout et je

je suis mieux dans ma tête et dans mon cœur pour (...) faire face aux accusations. Tous les jours, je prends un petit moment où je m'allonge sur le lit et ferme les yeux en imaginant les témoins à charge (policiers, juge, etc.) (...). Pour me comprendre, il faut qu'il y ait un minimum d'échanges et que la confiance soit présente, ce qui n'est pas le cas dans une cour d'assises. On juge d'une certaine manière quelqu'un sans le connaître. A travers des procès-verbaux, des on-dit et des suppositions, on détruit d'un claquement de doigt la vie de l'accusé et celle de sa famille. Soyez rassurée, même si la peur et l'anxiété m'habitent, j'ai foi en moi, en mes défenseurs et ceux qui croient en moi. »

**A**PRÈS six mois de liberté, constate Patrick Dils, « on me demande souvent si j'en veux à l'enfant de 16 ans que j'étais, qui n'a pas su se défendre. Mais comment pourrais-je lui en vouloir ? Quel a été mon pire ennemi ? Mon innocence... Il veut dire sa naïveté, son manque de maturité. Alors, au-delà des visages des policiers, de la juge d'instruction, de l'avocat général et des premiers jurés de Metz – ceux de la perpétuité –, jamais oubliés, coule l'amertume. « Je n'ai de la haine à l'égard de personne. En revanche, je ne peux ni oublier ni pardonner le mal qui m'a été fait. » Il pense désormais à son projet de restaurant – « J'ai ça dans la tête depuis l'âge de 9 ans. » Songe-t-il à l'indemnisation ? « Ça me permettra de vivre mieux, plus rapidement, mais ça ne me rendra pas mes quinze ans. » Ses amis, au risque d'essayer des réactions de fierté, le mettent toujours en garde contre sa naïveté.

Reste ces deux mots qui lui manquaient hier : la vie. « Elle est tellement belle ! Le soir, en rentrant du travail, ça m'arrive de me mettre le long du cours d'eau et d'écouter le bruit du vent, de la flotte qui s'écoule. C'est génial ! » Trois mots illuminent encore son visage : l'amour, la famille, les enfants. On croit percevoir pourtant un brouillard devant les yeux : il confesse la peur du premier rapport sexuel (le souvenir de viols, il y a dix ans, en prison), et le moment d'avoir des enfants (comment oublier ce dont on l'a accusé ?). Il ose à peine le dire, mais il a aussi peur de l'oubli. Il souhaiterait qu'après lui sa descendance puisse témoigner. « On a trop sali mon nom. »

Jean-Michel Dumay



Patrick Dils, gare de l'Est, mardi 12 novembre.

CLAUDINE DOURY/VU

## L'INNOCENCE AU GRAND JOUR

« Quand j'ai retrouvé la maison de mes parents, j'ai couru comme un jeune chiot dans toutes les pièces ! »

ne sais pas si un jour je n'en souffrirai plus (...). » Le 20 mars, à propos de Francis Heaulme : « Je mets un point d'honneur à dire que nous n'avons aucun point en commun : il est le noir. Je suis le blanc. » Le 25 mars : « Parler de la prison, cela ne m'intéresse pas vraiment. Cela fait quinze ans que je suis forcé d'y vivre. Pour m'évader et m'enrichir, je préfère parler de ce qui me fait envie et me manque. Des deux mots : la vie. » Le 31 mars : « Encore huit jours et le combat final sera déclenché. La peur au ventre est présente (...). Mais, en repensant au dernier procès de Reims, je pense pouvoir vous dire que



# Les islamistes turcs et les milieux d'affaires

L'AKP (Parti de la justice et du développement), qui vient de remporter les législatives, compte, parmi ses nouveaux élus, beaucoup d'industriels, de banquiers, de commerçants, et quelques femmes

**LA VICTOIRE** des islamistes aux élections législatives du 3 novembre, qui ont vu le Parti de la justice et du développement, religieux conservateur (AKP), remporter la majorité des sièges (363) au Parlement, a fait abondamment gloire la presse turque. Elle s'est aussi penchée sur le profil socioprofessionnel, le parcours ou les prénoms des 550 députés de la nouvelle législature.

Première constatation, s'est réjoui *Hürriyet* : « Ils sont tous éduqués ! » Selon le quotidien, 89,6 % des élus sont détenteurs d'un diplôme universitaire, avec une proportion plus élevée chez ceux de l'AKP (92,8 %) que les 84,8 % des sociaux-démocrates du CHP (Parti républicain du peuple, formation fondée par Atatürk). Si la nouvelle Assemblée est moins morcelée que la précédente – avec deux partis (l'AKP et le CHP), contre neuf auparavant – les



catégories socioprofessionnelles répertoriées par *Hürriyet* sont en revanche variées. Outre 76 avocats, 69 ingénieurs, 26 médecins et 31 hommes d'affaires, le Parlement turc compte 7 dentistes, 9 pharmaciens, 4 ambassadeurs à la retraite, 3 vétérinaires, 2 artistes, 1 joaillier, 1 juge, 1 philosophe, 1 ouvrier et 1 interprète simultanément ! Ce dernier, Egemen Bagis, qui officiait jusqu'alors à la Maison Blanche, envisage de se réinstaller en Turquie depuis qu'il a été élu sur les listes de l'AKP.

Quant à Inci Gulser Özdemir, ancienne hôtesse d'accueil de l'aéroport d'Istanbul qui, depuis son départ à la retraite, s'est engagée dans les rangs de l'AKP,

elle est l'une des 24 femmes députées et elle représentera sa circonscription d'Istanbul.

## PRÉNOM FAVORI, MEHMET

Toujours selon cette étude, le parti AK est bien représenté parmi les hommes d'affaires (27 sur 31), les industriels (8 sur 12), les commerçants (13 sur 15) et aussi chez les banquiers, tous deux islam-conservateurs. Quant au CHP (178 sièges), il peut se consoler, car il compte dans ses rangs quelques valeurs sûres de l'agroalimentaire, dont Orhan Diren, producteur de vin de la région de Tokat (à l'est d'Ankara), ou Muharrem Eskiyapan, le « roi du macaroni », élu en Anatolie centrale. Fort heureusement, l'escroc Mehmet Fadil Akgündüz n'appartient à aucune des deux formations politiques puisqu'il est l'un des 9 élus « indépendants ». Recherché par Interpol, ce ban-

quier véreux l'a emporté dans sa région natale de Siirt au terme d'une campagne menée par téléphone et à coups de millions. Plébiscité, il s'est empressé de remercier ses électeurs, par téléphone bien sûr, pour cette immunité fort opportune.

Opposé à cette variété d'horizons, le conformisme des prénoms étonne. Huit se partagent près de la moitié de l'hémicycle : Mehmet est numéro un avec 72 titulaires, devant Ali (31), Mustafa (23), lequel renforcé par Kemal (18) pourrait, en quelque sorte, prétendre à la deuxième place. Quoi de plus normal, puisque ces deux prénoms sont ceux d'Atatürk, le fondateur de la république laïque, dont le poster est offert chaque 10 novembre par *Hürriyet* à ses lecteurs à l'occasion de l'anniversaire de sa mort.

C'est justement l'héritage de

Mustafa Kemal d'une république laïque, réformatrice et étatique, que certains craignent, en Turquie, voir malmené par l'avènement d'un parti religieux. L'AK rejette ce label, mais son chef charismatique, Recep Tayyip Erdogan, a déclaré que sa formation allait œuvrer pour élargir le port du foulard aux sphères de la société d'où il est, pour l'heure, banni. Qu'à cela ne tienne, selon l'autre grand quotidien, *Milliyet*, le choix du premier ministre se ferait – au sein même du parti AK – au vu des photographies des épouses des impétrants, celles qui ne sont pas « vêtues à l'européenne » étant automatiquement éliminées, ruinant, du même coup, l'accès de leur époux à la fonction suprême.

Marie Jégo

★ www.hurriyet.com.tr

## SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

### Dessin de presse

Plantu dispose désormais de son site Internet, qui permet notamment de consulter en ligne des séquences du documentaire *Plantu*, l'édition en caricatures.

Chapatte, dessinateur notamment au quotidien suisse *Le Temps*, a également réalisé son propre site où il affiche régulièrement ses nouveaux dessins.

La plupart des dessinateurs travaillant pour *Le Canard enchaîné* se sont associés pour composer le webzine *Scorbut*.

*Courrier international* organise aux Invalides une exposition de dessins de la presse internationale intitulée « Un nouveau monde ».

Une sélection est consultable en ligne. [www.courrierinternational.com/dessin/2002invalides/galerie.asp](http://www.courrierinternational.com/dessin/2002invalides/galerie.asp)

Le responsable des dessins à l'hébdomadaire *The New Yorker*, Robert Mankoff, vient de publier *The Naked Cartoonist* (Black Dog & Leventhal), où il explique les astuces de son métier.

*Suck* publie les deux livraisons de ses cours pour « réaliser des dessins drôles ».

[www.suck.com/daily/1997/11/07/](http://www.suck.com/daily/1997/11/07/)

[www.suck.com/daily/2000/09/29/](http://www.suck.com/daily/2000/09/29/)

Le dessinateur de *Slate*, Daryl Cagle, rassemble chaque jour une importante sélection de dessins parus dans les journaux américains et dans la presse mondiale.

<http://cagle.slate.msn.com/politicalcartoons/>

Le site *VianetInfo* réalise le même travail pour 25 journaux francophones dans 8 pays.

[www.vianetinfo.com/](http://www.vianetinfo.com/)

vincent.truffly@lemonde.fr

## LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

# Le Centrafrique vu par la presse d'Afrique centrale

Les pays de la région s'inquiètent de l'état de déliquescence d'un voisin « exsangue »

« PLUS FORT que Saddam ! Patassé résiste à tout », ironise l'humoristique *Journal du jeudi burkinabé*. En effet, l'attaque du 25 octobre contre les quartiers nord de Bangui par les troupes de l'ancien chef d'état-major François Bozizé est l'énième coup d'Etat auquel le président centrafricain, Ange-Félix Patassé, fait face depuis son arrivée au pouvoir en 1993. L'an dernier encore, en mai 2001, l'ancien président André Kolingba a tenté de le renverser par un coup d'Etat.

« Le Centrafrique se trouve dans l'œil du cyclone », constate le quotidien burkinabé *Le Pays*, et c'est en partie parce que, selon son confrère *Sidwaya*, son « histoire politique débute par un acte manqué » avec la mort « accidentelle (?) » en 1959 de Barthélémy Boganda, leader politique incontesté. Très faible, son successeur, David Dacko, sera renversé par Bokassa. Président à vie puis sacré empereur, il représente l'archétype du dictateur africain : « Mégalomane et excentrique, [il] a coupé les ailes économiques de son pays, à travers un sacre surréel et coûteux, en pleine forêt équatoriale. Depuis, les autres présidents ont suivi sa trace, transformant le pouvoir en rente viagère. »

Tous ses successeurs ont pris le pouvoir par les armes, et ont fait face à des coups d'Etat. M. Patassé avait tenté de renverser M. Kolingba en 1982, avec l'appui de François Bozizé... En outre, « tous sont issus de la même école, celle de Bokassa. Patassé assura la fonction de premier ministre tandis que le général Bozizé fut l'aide de camp de l'empereur », remarque *Le Pays*.

« La pauvreté, le refus du dialogue, le recours systématique à la

force, le clientélisme politique, autant de maux qui donneront encore longtemps du fil à retordre à la démocratie », souligne *La Semaine africaine* du Congo. « Le Centrafrique est un pays exsangue où les fonctionnaires accusent des arriérés de salaire de trente mois. C'est donc un Etat incapable d'assumer ses responsabilités. Dans une telle situation, le pouvoir devient une oligarchie. La démocrati-

## « AN-NAHAR » (Liban)



**Infernal.** Destruction de maisons palestiniennes. Le premier ministre israélien a donné son feu vert à des opérations militaires visant à « détruire les infrastructures terroristes (...) à Naplouse et à Tulkarem », en riposte à un attentat perpétré dans un kibboutz le 11 novembre.

DESSIN D'HOMSI

## AU COURRIER DES LECTEURS

### Savoir-vivre

Je nage, je randonne, je « fais » de la philo à la fac, de l'histoire de l'art à l'université interâges, je participe à des actions tournées vers mon prochain et je n'ai pas un seul cheveu blanc car ils sont tous teints ! C'est pourquoi je ne veux pas qu'on m'appelle « Mamy » (*Le Monde* du 25 octobre).

Jusqu'à présent, seuls les vendeurs de légumes utilisaient cette expression, mais voilà que mon journal semble employer désormais ce terme que je ressens comme créateur d'une nouvelle catégorie de citoyens, légèrement différents, « à part », exclus sans doute de la « vraie vie ».

Pour moi, depuis que mon professeur, M. Vedel, l'avait recommandé aux jeunes étudiants d'alors (il y a plus de quarante ans !), la lecture du *Monde* est comme la prière du croyant... Alors, je t'en prie, cher journal, pas de vulgarité de ce genre...

Colette Pasquier  
Nice (Alpes-Maritimes)

### Les partis politiques belges

Contrairement à ce que vous avez écrit à propos de la rencontre, à Florence, des antimondialisation avec la gauche institutionnelle (*Le Monde* daté 10-11 novembre), il n'existe pas de parti socialiste belge. Il n'existe plus aucun parti politique « belge » et ceci est une caractéristique fondamentale du système politique de la Belgique contemporaine.

Dans un mouvement qui s'est amorcé dans les années 1960 et s'est terminé à la fin des années septante (1970), les trois partis politiques traditionnels (socialiste, social-chrétien et libéral) ont tous imploré sous les coups de boutoir des frictions communautaires et ont fini par donner naissance à des partis exclusivement flamands ou exclusivement francophones. Les partis écologistes, apparus dans le courant des années quatre-vingt, ont dès leur naissance pris la forme de deux partis indépendants l'un de l'autre. Et les partis nationalistes (tel le Vlaams Blok) sont par définition limités à une partie de la Belgique (en l'occurrence la Flandre).

Il existe donc un Parti socialiste flamand (le SPA, dont le président est Patrick Janssens) et un Parti socialiste belge francophone (le PS, avec comme président Elio Di Rupo).

Tout ceci a deux conséquences : comme la Belgique connaît un système de vote à la proportionnelle, les coalitions sont inévitables. Mais l'absence de parti « national » double automatiquement le nombre de participants au pouvoir. C'est ainsi que la coalition en place, issue des élections de 1999, est une coalition libérale-socialiste-verte, composée non pas de trois, mais de six partis, chacun ayant ses priorités et ses idées. Les politologues belges aiment souligner que cette absence de parti national est unique au monde. (...)

Lionel Poncelet  
Carlsbourg (Belgique)

### Meurtres à Moscou

Depuis l'issue tragique de la libération des otages de Russie, je n'ai entendu personne s'indigner de l'exécution sommaire pratiquée par les forces de police russes sur les preneurs d'otages. D'après ce que l'on sait, ces per-

sonnes étaient soit mortes asphyxiées comme les autres, soit inconscientes. Elles n'ont donc pas été tuées en état de légitime défense. Elles ont été achevées, abattues comme des chiens. Sont-ce des pratiques dignes d'un pays qui se veut démocratique et de droit ?

Julien Farrugia  
Paris

### Un roman, un film

Benoît Jacquot commet une erreur lorsqu'il répond à Jean-Michel Frodon (*Le Monde* du 30 octobre) que l'œuvre de Benjamin Constant « n'a jamais été portée à l'écran ni au cinéma ni à la télévision ». En 1967, Bernard Toublanc-Michel a tourné un film s'intitulant *Adolphe ou l'âge tendre*, avec comme acteur principal Philippe Noiret.

Cette adaptation du roman se déroulait dans les années 1960. Ce film, qui est une curiosité, n'a effectivement pas marqué l'histoire du cinéma français, mais c'était quand même une adaptation du roman de Benjamin Constant !

Alain Hubaut  
Vigneux-sur-Seine (Essonne)

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

### LA CROIX

Bruno Frappat

Deux hommes détiennent les clés de la guerre et de la paix : George W. Bush, auréolé de sa récente victoire électorale ; Saddam Hussein, fort d'une dictature sans partage qui défie le temps et le monde entier. De la manière dont ces deux dirigeants, que tout oppose, réagiront aux...réactions de l'autre, dépend le sort du monde. Sagesse ou folie, tel est le débat. En fonction de leur conscience, de leur culture, de leur environnement, de leur histoire, de leur pays, de leurs alliances, de leurs forces, de leurs illusions, de leurs passions, de leurs calculs... Si un conflit est en germe, il l'est dans ces deux esprits-là. Si la paix vient, elle leur devra aussi.

### LA TRIBUNE

Philippe Mudry

Les Français n'admettent pas volontiers que leur pays, par définition le plus beau du monde, perd de son attrait. Ils ont même une tendance certaine à se voiler la face (...). Bref, les Français sont comme s'il n'y avait pas vraiment de sujet. Le malheur, c'est que, pour les étrangers, il y en a un, et qu'il ne fait qu'empirer (...). Les critiques ne surprendront pas, de la fiscalité trop élevée à la réglementation sociale trop contraignante. Le premier ministre promet pour le début 2003 un ensemble de mesures restaurant l'attractivité française dans toutes ses composantes. Vaste programme ! Acceptons-en néanmoins l'augure avec le scepticisme qui convient.

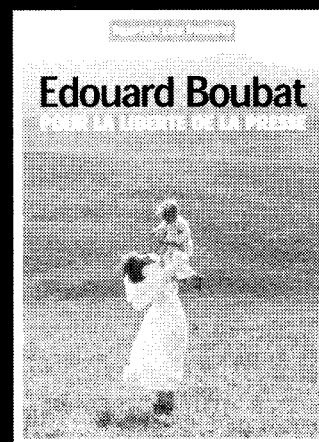
### RTL

Alain Duhamel

Il n'y a que les démagogues ou les hypocrites pour prétendre qu'il existe une solution simple au problème posé par ces malheureux immigrés sans papiers, venus d'Afghanistan ou du Kurdistan, ayant abandonné leurs maigres biens, risqué leur vie et se proclamant prêts à le faire de nouveau pour gagner une Grande-Bretagne mythique. Inversement, impossible de ne pas tenir compte de l'exaspération des populations du Calais qui ne supportent plus de côtoyer quotidiennement des milliers de sans-papiers et, pire, les mafias qui cherchent à les exploiter. Il y a donc des facteurs humains contradictoires, il y a aussi les nécessités d'ordre public, il y a enfin l'absurdité de la situation de ces sans-papiers qui ne veulent pas rester en France et ne peuvent pas passer en Grande-Bretagne. Dans ces conditions plus que difficiles, Nicolas Sarkozy a eu raison de refuser l'enlèvement.

Raphaëlle Nollez-Goldbach

Enfin  
la liberté  
à un prix.  
6€ seulement.



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET À LA FNAC



EN ACHETANT CET ALBUM VOUS  
DEFENDEZ LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION  
N'ATTENDEZ PAS QU'ON VOUS PRIVE DE L'INFORMATION POUR LA DÉFENDRE

www.rsf.org



# Une idée de la droite : pour un ordre mobile

par Nathalie Kosciusko-Morizet

# Où va Israël ?

par Shimon Pérès

**S**IX mois après. Un homme a gagné sa bataille. Il en a fait notre victoire. En pleine légitimité. Pourtant, le 21 avril est passé par là, plissant l'espace politique. Que sont devenues droite et gauche ?

A droite, le recours à l'équilibre, les résultantes qui permettent d'y parvenir et avec lesquelles il faut jouer. L'équilibre est cet ordre dont la représentation est difficile à qualifier mais qui est indispensable. Il s'ébauche en ce moment autour de trois séquences : la pluralité, la concertation et la justice.

Aujourd'hui, la vie se réinvente sans cesse. L'être humain est cette personne qui vit en société pour s'en évader. Indifférente, mais responsable. Excessive mais, par goût, dans la mesure et la retenue. Bavarde et à l'écoute. Entourée de signes qu'elle enregistre sans les décrypter, elle a besoin de s'inscrire dans un nouvel ordre mobile, pour se mettre en route, sans danger, vers son avenir. Il faut aussi redonner de l'espoir, redonner du sens. C'est ce que vient de faire Jacques Chirac.

Le président de la République, en remportant des victoires longtemps attendues, rend à la France et son rôle et sa place dans le concert des nations. Seul, il affronte l'arrogance calculée des Américains dont les excès laissent à penser leur désarroi d'une puissance qui les dépasse. Mais le président aura été plus loin. Voilà un homme politique qui prononce l'urgence, à Monterrey, sur la pauvreté, à Johannesburg, sur l'environnement, à Bruxelles, sur la construction européenne. Il est ainsi l'homme d'Etat qui fait avancer les causes les plus larges, les plus significatives, les plus essentielles pour l'avenir.

La gauche était empêtrée dans ses attermolements, constatait nos retraits - à Laeken, à Nice, à Seattle -, enregistrait nos défaites. Elle nous a assommés de ses certitudes. Professorale. Et encore, Marc Aurèle eût-il été à la tête de ce

camp-là, la France aurait gagné en gloire. Mais l'intelligence était en désordre. Entre l'action et le renoncement, des hommes, « spécialistes sans vision et voluptueux sans cœur » (Julien Gracq), ont dessiné un chemin étroit. Ils ont dressé d'étranges idoles : des dogmes à mystères. Solides et insondables.

Et nous sommes là au milieu des démesures de nos sociétés contemporaines, à devoir écrire dans la complexité l'ordre dans lequel s'inscrit la vie collective. « Toute vie humaine et toute pensée humaine reposent en dernier ressort sur des créations d'horizons qui ne sont pas susceptibles de légitimation rationnelle. » Rien n'est arrêté. Nietzsche (Le Gai Savoir) a raison.

Notre grammaire politique est de bâtir des conjugaisons particulières, ces équilibres sans cesse nouveaux entre l'autorité, la liberté et la solidarité. En écartant l'indiffé-

Il y a là une éthologie, une manière d'être. Propre à la droite. Il y a là une écologie, la relation entre le vivant et son milieu. Qui nous est particulière. C'est sur ce chemin que nous sommes engagés, celui de la réappropriation de la singularité, ce qui suppose, dans cette société éclatée, l'inclusion de tous. Ce n'est pas le revenu de substitution, le garage social, mais l'action, la participation offerte à chaque citoyen. François Fillon au soir d'une émission télévisée dénonce ainsi la tâche aveugle de la solidarité qui ignore les bas salaires, le chômage de trop longue durée. Il signe nos belles heures politiques d'un équilibre compliqué entre la réussite, l'entreprise et le partage.

N'est-ce pas Paul Claudel qui écrit que « la Révolution française n'a pas été un mouvement démocratique, elle a été l'accession légale de tout un peuple aux privilèges de

## La gauche nous a assommés de ses certitudes. Professorale. Mais l'intelligence était en désordre

rence. En écoutant les nouveaux langages. En s'adaptant aux quêtes, aux passions, aux égarements.

A ce jeu, il faut une adresse toute particulière. Révéler l'ordre, c'est introduire une confusion sur le but, la réalité, l'ampleur. Comme au temps de la prohibition, derrière l'ordre figure son détournement. Il serait contradictoire que l'ordre stimule l'avenure, là où nous avons besoin de sécurité, de prévisibilité. Voilà pourquoi l'ordre doit être mobile. Figure d'anticipation, d'adaptation, dont la mesure est faite d'efficacité. Mais il importe avant tout que le curseur de l'action se déplace et se place là où l'adhésion accompagne le signe de l'ordre. Ce va-et-vient, cette mobilité de l'ordre, cette figure moderne de la sécurité, Nicolas Sarkozy depuis plusieurs mois, en fait la démonstration experte.

l'aristocratie » (Discours sur les Lettres françaises) ? Là est notre but : faire par la démocratie un monde équitable, dont l'équité se mesure par le haut.

Mais la démocratie contemporaine n'est pas qu'une forme de gouvernement, elle est une forme de société. Il faut aujourd'hui choisir la voie de l'expérimentation, l'aller-retour indispensable que suppose cette idée d'un ordre mobile qui respecte les proximités, les humanités et les qualités, refusant de faire de l'être humain un chiffre, le résultat d'une moyenne statistique.

Ainsi s'orchestre le travail du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin à produire un peu d'ordre pour nous protéger de grands chaos. Il ne s'agit pas de s'accrocher à des prétextes déjà tranchés, disponibles au magasin des objets trouvés, mais de retrouver la décli-

raison du bon sens, de se faire une opinion. Et il ne manque pas d'hommes et de femmes pour accomplir ce geste politique nouveau, qui trace pour nous le besoin d'union, cette géographie des idées qui est le remède contre la fatalité. Les idées doivent être vivantes, être des variations infi-

**NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET** est députée (UMP) de l'Essonne.

nies de l'état du monde aux contraintes journalières. Elles doivent surtout être agissantes. Et, avant tout, il ne doit pas y avoir d'oubliés. Le pouvoir est un bien commun. Ethologique et écologique. Ce n'est pas une course au changement. Il ne s'agit pas seulement de passer, irresponsables. Nous avançons ensemble, dans la durée. Et c'est ensemble que nous parviendrons à effacer les erreurs de ceux qui nous ont précédés, que nous saurons faire le départ entre l'essentiel et l'accessoire. L'essentiel, c'est l'homme, l'accessoire ce sont les habits qu'on essaie de lui faire porter, les cases dans lesquelles on essaie de le faire entrer.

Ce propos, pendant des mois, des années, nous allons le façonner avec Alain Juppé au sein du vaste mouvement que constitue l'union de la droite. Pour nous, pas de dogme, pas de mystère, un élan, une vitalité ; pas d'égarement, de tromperie, l'intention de la vérité, du travail, de l'action, l'ambition d'une œuvre. La droite est moderne. Son union va se nourrir de la mutualisation des pensées, des sensibilités ; ce rassemblement doit permettre de découvrir le Graal d'aujourd'hui, l'universelle singularité.

Maintenant, parce que nous sommes, comme l'on dit, au pouvoir, il va falloir chercher les voies d'une narration mentale, écrire et écrire la politique, notre politique. Une narration mentale, comme on dit un calcul mental : sans crayon ni ardoise. Il faut ensemble retrouver le récit de légitimation de la politique.



**Q**UAND des gens en Israël ont faim, les questions sociales doivent figurer en tête de notre programme. Mais il est impossible de corri-

ger la situation sociale sans corriger l'économie. Tant que les investissements en Israël ne sont pas renouvelés et que les touristes ne reviennent pas, tant que la fuite des capitaux hors d'Israël n'est pas jugulée et que des budgets sont attribués à des intérêts spécifiques, l'économie ne se redressera pas. Et tant que la sécurité reste instable, la situation sociale et économique continuera à se détériorer.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour corriger cette situation :

- Il doit y avoir une collaboration palestinienne dans la guerre contre le terrorisme. Les Palestiniens n'offriront leur collaboration que si nous leur proposons un horizon politique clair. Cet horizon est le point de vue présenté par George W. Bush et le Quatuor (Nations unies, Etats-Unis, Russie et Union européenne) : une solution permanente fondée sur deux Etats vivant côte à côte. Au cours de mes récentes rencontres avec des Palestiniens, j'ai bien fait comprendre qu'il n'y a aucune chance pour qu'Israël accepte la position palestinienne, de même qu'il n'y a aucune chance pour que les Palestiniens acceptent la position israélienne. La seule solution est que les deux peuples acceptent le compromis international soutenu pratiquement par le monde entier et par la majorité des gens des deux peuples.

Sans soutien international, les Palestiniens ne réussiront pas à créer un Etat et Israël aura beaucoup de mal à parvenir à la paix. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, dit qu'il accepte le point de vue de Bush, mais il n'est pas prêt à présenter cette position devant le gouvernement pour obtenir son approbation. Les balbutiements ne font pas la politique.

- Tout accord avec les Palestiniens peut - et doit - être établi de sorte que les choses se fassent simultanément : guerre contre le terrorisme, négociations pour une solution

permanente et réformes du gouvernement palestinien. Si on fait en sorte que l'un des éléments dépende d'un autre, tout restera bloqué, comme c'est le cas depuis deux ans.

- Il faut geler la construction dans les implantations et nous devons annoncer que nous sommes prêts à inclure dans tout accord permanent

**SHIMON PÉRÈS**, ancien premier ministre d'Israël, a reçu le prix Nobel de la paix en 1994

le retrait des implantations, comme l'avait proposé Bill Clinton à Camp David. La société israélienne a payé un fort tribut aux implantations. Elles ont englouti le budget et ont rendu difficile le tracé d'une carte assurant la paix et la sécurité pour Israël.

Il n'y a pas de temps à perdre. D'ici trois ou quatre ans, il y aura un nouveau Moyen-Orient ou un Moyen-Orient nucléaire infesté de terroristes. Ce sera soit un Moyen-Orient en proie à la peur, à l'hostilité et à la pauvreté, soit un Moyen-Orient sans armement moderne et sans économie, rétrograde.

Ce pourrait être un Moyen-Orient qui coopère pour l'infrastructure, la gestion économique dans l'industrie et les services en rapport avec les nouvelles technologies - comme cela s'est produit en Europe et se produit actuellement en Chine, en Asie du Sud-Est, en Inde et même en Amérique latine. Israël peut figurer parmi les chefs de file d'une telle région si le pays réussit à vaincre son cynisme et son scepticisme.

La droite a essayé - nous avons essayé avec elle dans le Parti travailliste - de parvenir à la paix, à la sécurité et à la croissance économique. Cet effort a échoué pour cause de balbutiements, d'hésitation, d'indécision et d'horizons perdus.

Le mandat est de nouveau entre les mains du peuple qui doit décider s'il veut un nouveau Moyen-Orient ou la pauvreté sociale et l'échec politique.

Traduit de l'anglais par Florence Levy-Paoloni © Los Angeles Times

## Pour une société forte et équitable

Suite de la première page

Entre les années 1970 et 1990, les gouvernements ont tenté d'empêcher le déclin de la société civile en renforçant l'individualisme. Mais si, à partir des années 1980, l'individualisme de la nouvelle droite restaura en partie la responsabilité personnelle, elle se contenta trop souvent d'abandonner à leur sort individuel et collectivité. L'obligation pour la société de faire progresser l'individu n'existait plus.

Cette politique eut des conséquences dévastatrices dont les effets perdurent aujourd'hui. Au milieu des années 1990, la délinquance était en hausse, l'effondrement de la famille et les dégâts de la drogue s'accéléraient, les inégalités sociales s'étaient aggravées. De nombreux quartiers devinrent la proie du vandalisme, de la violence criminelle, de l'incivilité. La reconnaissance élémentaire du caractère mutuel et réciproque des devoirs et du respect, qui fonde la société civile, semblait perdue. On avait la sensation que le tissu moral dont était faite la collectivité était en train de se défaire.

Séparer équité et responsabilité fut une erreur politique et philosophique. La délinquance et la faillite de la société affectent tout le monde, mais ce sont les plus pauvres et les plus déshérités qui voient leur qualité de vie se dégrader le plus. Les habitants des logements les plus pauvres n'en sont pas moins exposés à un risque de cambriolage trois fois plus élevé que la moyenne nationale, fardeau insupportable, tandis que tout le monde, dans notre société, souffre des conséquences de la désintégration sociale environnante.

Par une sinistre ironie, à l'apogée du thatchérisme, alors que l'idée centrale de la droite néolibérale était de placer le libre choix au-dessus de toutes les autres valeurs, la gauche à l'ancienne devint l'image

inversée de cette droite. Elle mit l'accent sur les droits sociaux en excluant les responsabilités individuelles, exactement comme le thatchérisme mettait l'accent sur les droits économiques de l'individu à l'exclusion de toute responsabilité sociale.

Les droits et les devoirs de chacun ont toujours été au centre de ma politique. Ce fut l'incapacité de l'un et l'autre parti dominant à offrir une réponse cohérente à la délinquance et à l'incivilité qui me donna cette détermination absolue à transformer radicalement la position travailliste lorsque je devins ministre de l'intérieur du cabinet fantôme, en 1992.

Pendant toutes les années 1980, j'avais éprouvé avec une acuité grandissante que la tâche de la gauche modérée n'était pas de remplacer l'individualisme pur et dur par un Etat paternaliste tout-puissant. Je devrais reconstruire une société civile forte, où droits et devoirs iraient de pair.

Délinquance et incivilités sont un sujet sensible pour le Parti travailliste. On peut bien améliorer les écoles et les hôpitaux... Si, en sortant de chez eux, les gens sont confrontés à la violence, au vandalisme, à l'incivilité, ils ne se sentent jamais en sécurité, ni ne pourront profiter de nouvelles chances à eux offertes.

Dans le monde d'aujourd'hui, les gens veulent une société sans préjugés - le racisme et l'intolérance - mais pas sans règles. La stabilité et l'ordre dans notre espace collectif sont aussi fondamentaux pour notre objectif progressiste de changement que l'accroissement des chances.

Notre nouvelle approche commence par l'accroissement des chances. Nous investissons massivement dans le plus vaste programme de lutte contre la pauvreté depuis un demi-siècle.

Aux nouvelles chances corres-

pond une responsabilisation nouvelle. *Street crime initiative* (initiative délinquance urbaine), par exemple, constitue l'un des partenariats entre gouvernement et police les plus réussis, de mémoire d'homme. Pourtant, la vérité est que les gens ne se sentent pas plus en sécurité et savent que le système ne fonctionne pas encore comme il le devrait.

Il est désormais de plus en plus clair que le problème se décline ainsi :

- une justice pénale datant du XIX<sup>e</sup> siècle pour tenter de résoudre une délinquance du XXI<sup>e</sup> ;
- une coopération insuffisante entre la police, le ministère public et les autres instances ;
- une concentration insuffisante des efforts sur le noyau dur des récidivistes qui sont responsables de plus de la moitié des délits ;
- la lourdeur des procédures judiciaires :

- une justice focalisée sur le criminel et qui ne prend pas assez en considération la victime ;
- une police qui n'a pas les mains libres et pas la souplesse nécessaire pour concentrer ses efforts sur la délinquance et les incivilités ;
- une peine qui ne correspond souvent pas à la gravité de la faute.

Aussi allons-nous nous atteler sérieusement à la solution de ces problèmes. Nous travaillons à une réforme radicale du système de justice pénale, nous voulons en finir avec les incivilités, restaurer la cohésion sociale des communautés éclatées.

Au cours de la prochaine année, nous allons accélérer le train de réformes dans des secteurs-clés, nous attaquer aux avantages acquis qui bloquent le changement, mettre en place une répression sévère contre ceux qui enfreignent à répétition la loi.

Dans une réforme radicale de notre justice pénale, nous procéderons à un rééquilibrage sensible du système en faveur des victimes de la délinquance. Les délinquants s'en tirent trop facilement. Les

vieilles règles doivent être balayées ; les procédures judiciaires simplifiées ; les condamnations prendre en compte le délinquant autant que le délit, avec traitement médical ou détention pour les utilisateurs de drogue.

Les condamnations antérieures devraient être dûment retenues, ainsi que les dépositions sur la foi d'autrui ; il faut revenir sur la non-remise en cause de la chose jugée. Si surgit une nouvelle preuve accablante qui implique de nouveau l'accusé, ce dernier doit revenir devant le tribunal. C'est le cas depuis longtemps en Allemagne, en Finlande et au Danemark. Les magistrats doivent pouvoir prononcer des condamnations plus sévères, et nous allons réunir les magistrats et les cours d'assises pour accélérer les poursuites.

Il faut introduire des peines plus lourdes pour les coupables d'actes

## Nous veillerons à ce que les gens paient pour leurs crimes

de violence et d'agressions sexuelles, dont la libération ne pourra intervenir que lorsqu'ils ne représenteront plus de risque pour le public. Nous devons nous assurer que la sanction est à la hauteur du délit et prévient toute récidive du délinquant. Un programme s'assurera que tous les condamnés à de courtes peines seront suivis après leur libération. Notre objectif est de mettre en place un système de justice pénale qui identifie tous les délinquants dépendants de la drogue afin de les désintoxiquer et de les sortir de la délinquance.

Nous veillerons à ce que les gens paient pour leurs crimes. A partir du début 2003, toute personne soupçonnée de trafic de drogue ou d'appartenance à un réseau criminel et possédant de l'argent sur un compte en banque, une maison, ou des biens sans disposer de source

de revenu visible pourra se voir confisquer ses avoirs à moins de pouvoir justifier de leur origine légale et non criminelle.

Nous sommes en train de réformer le fonctionnement de la police. Trop souvent, les complications administratives l'empêchent de faire son travail qui est d'attraper les délinquants. Nous avons entrepris une révision en profondeur de notre Police and Criminal Evidence Act. Nous voulons introduire la possibilité de mise en liberté sous caution sur place afin de permettre à la police de rester sur place au lieu de revenir chaque fois au poste de police avec le suspect, et nous voulons lui donner le pouvoir de fixer les conditions de cette mise en liberté sous caution avant l'inculpation du prévenu afin d'éviter que ce dernier puisse commettre d'autres délits ou intimider les témoins.

## Nous veillerons à ce que les gens paient pour leurs crimes

Nous allons étendre le principe et la pratique des contraventions payables sur place pour lutter contre les incivilités. Nous allons aussi mettre en place des mesures à l'encontre des parents d'élèves toujours absents qui refusent de coopérer avec l'école ou le collège. Ils encourront une amende. Trop de parents continuent de fermer les yeux sur l'absentéisme scolaire de leurs enfants, aussi faciliterons-nous l'application de ces sanctions.

Nous avons besoin d'une nouvelle approche, à la fois plus simple et plus sévère des incivilités. C'est la petite délinquance et ses effets de nuisance publique qui engendrent une forte angoisse chez les gens : vandalisme, graffitis, menues agressions et violences mineures.

Locataires et propriétaires incivils peuvent transformer la vie de tous en enfer. Les familles ont droit

à un logement. Elles n'ont pas le droit de terroriser les voisins.

Toutefois, une société civile moderne, étayée par des services publics réformés et un système d'aide sociale actif, ne va pas émerger simplement au travers de lois meilleures, d'une répression plus sévère des manquements aux obligations, de sanctions, d'effectifs de police renforcés. Outre la modernisation du système de justice pénale et la lutte contre les incivilités, il nous faut encore revivifier l'esprit collectif et la cohésion sociale. Comme le répétait Martin Luther King pendant la lutte pour les droits civiques dans les années 1960, les lois « retiennent les sans-cœur ; elles ne changent pas les cœurs ».

Un rôle plus important du secteur bénévole pour l'encadrement et la prestation de services à l'échelon local est central dans notre vision. Les programmes de régénération urbaine largement soutenus par des financements extérieurs ont eu d'autant plus d'impact réel que les décisions étaient prises par les intéressés, localement.

Les réseaux informels entre personnes et familles sont la meilleure protection des communautés et construisent une société forte.

Ce n'est qu'en reconstruisant des espaces collectifs cohésifs et en réformant notre système de justice pénale que nous réussirons à donner vie à notre vision d'une société forte et équitable. Il faut pour cela abandonner la rhétorique et les choix erronés du passé. Depuis 1945, notre politique a trop souvent échoué à articuler une réponse cohérente à la délinquance et aux incivilités. Restaurer une responsabilité civile n'est pas trahir la justice sociale, c'est une condition essentielle à sa construction. Nous sommes déterminés à réussir dans cette action réformatrice.

**Tony Blair**  
Traduit de l'anglais par Françoise Cartano.  
© Policy Network.



# L'ombre de l'Irak sur le conflit israélo-palestinien

LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT est tragique mais rien ne dit qu'elle ne puisse pas être pire dans les prochaines semaines. Le camp de la paix s'est effondré en Israël ; il n'est pas en meilleur état du côté des Palestiniens. L'ombre d'un conflit en Irak s'abat sur la région. Et pourtant de vieux partenaires, presque des complices, continuent de se rencontrer, de dialoguer, même s'il s'agit d'un dialogue de sourds, comme Shimon Pérès et Saeb Erekat, les 1er et 2 novembre, à Formentor, sur l'île de Majorque, à l'invitation de la Fondation espagnole Repsol.

Celui qui était encore pour quelques heures ministre des affaires étrangères israélien et le négociateur palestinien ont affirmé de concert qu'ils n'avaient jamais été aussi près l'un de l'autre et ils savaient en même temps que la paix n'avait jamais été aussi loin. Les termes d'une solution sont sur la table - « à 3 ou 4 % près », dira Shimon Pérès -, depuis le discours de juin de George W. Bush qui a accepté l'existence d'un Etat palestinien. Le quartet, composé des Etats-Unis, de l'Union européenne, de la Russie et de l'ONU, qui pour une fois tirent dans le même sens, a proposé une « feuille de route ». Les deux parties la critiquent ? « C'est bon signe. Ça veut dire qu'on n'est pas loin de la vérité ! », déclare un diplomate proche du dossier.

Mais le cercle vicieux de la violence, attentats-suicides d'un côté, occupation de l'autre, continue. Chacun se renvoie la responsabilité : « J'entends souvent la phrase : les Palestiniens ne manquent jamais une occasion de manquer une occasion. Ce n'est plus le cas. Avec Arafat, vous avez un partenaire qui peut s'engager. Saisissez la chance », exhorte Saeb Erekat. « Les Palestiniens ne se comportent pas en partenaires, répli-

que Shimon Pérès, parce qu'ils ne combattent pas le terrorisme et ont un gouvernement corrompu. (...) Erekat n'est pas un terroriste, mais s'il ne combat pas le terrorisme quelqu'un le combattra à sa place. » Et, interpellé sur les destructions de maisons palestiniennes dans les territoires, le leader travailliste répond : « Nous ne détruisons pas par choix, mais parce nous n'avons pas le choix », sous-entendu afin de pallier l'incapacité de l'Autorité palestinienne à combattre le terrorisme. A quoi le collaborateur de Yasser Arafat répond, indirectement : « Ben Laden n'est pas un individu, c'est un phénomène. »

Le cercle vicieux ne paraît pas près d'être brisé. Il risque même d'être renforcé dans les prochaines semaines par la crise gouvernementale en Israël, d'une part, par la guerre qui se profile contre l'Irak, d'autre part. « La raison voudrait qu'on utilise la petite fenêtre dont nous disposons avant une éventuelle opération en Irak, je ne dis pas pour régler le problème israélo-palestinien, mais au moins pour stabiliser la situation », explique un acteur du quartet. Si les Palestiniens ont l'espoir du retour à une vie à peu près normale, ils se concentreront sur leurs problèmes sans s'occuper de ce qui se passe en Irak. Sinon, toutes les provocations, manipulations sont possibles et la révolte s'étendra avec son cortège de violences, poursuit le même interlocuteur.

Un responsable palestinien nourrit la crainte symétrique. Le gouvernement israélien, sans doute le plus à droite qu'Israël ait jamais eu, en profitera pour mener dans ses dernières conséquences la politique de Sharon que les Américains ont jusqu'à maintenant quelque peu modérée : se débarrasser d'Arafat, boucler les villes palestiniennes et installer des seigneurs de la guerre étroitement contrôlés par Israël à la place de l'Autorité. Ariel Sharon a accepté

l'idée d'un Etat palestinien à la demande de George W. Bush mais il fait tout pour en empêcher la réalisation. Une guerre en Irak sera pour lui une véritable aubaine. Et puis « comment convaincre les Palestiniens que la négociation, pas la guerre, est la solution de leurs problèmes alors qu'on va nous présenter la guerre comme la seule solution pour l'Irak ? », se demande Saeb Erekat.

Shimon Pérès, pour sa part, a fait sienne l'argumentation américaine à propos de l'Irak : « La conjonction du terrorisme et de la possession par un dictateur d'armes de destruction massive constitue un danger mortel, et pas seulement pour le Proche-Orient, qui a cessé d'être un concept géographique pour devenir un problème global », dit-il en rappelant aux Européens qu'ils ont accepté de bombardier le Kosovo à cause de Milosevic, qui pourtant, au contraire de Saddam Hussein, n'avait pas employé d'armes chimiques contre son propre peuple. « Si l'on ne fait rien, dans quelques années, le Proche-Orient sera terroriste, corrompu et nucléaire », ajoute-t-il.

## UN APPEL À L'HISTOIRE

Cette prise de position participe aussi de la règle de conduite qu'il s'est imposée aussi longtemps que le Parti travailliste a participé au gouvernement d'union nationale sous la direction d'Ariel Sharon. Il reste que le passage dans l'opposition ne changera pas sa position personnelle du jour au lendemain. Les responsables palestiniens ont beau faire mine de se désintéresser de la crise du gouvernement Sharon comme d'une affaire intérieure israélienne et rappeler que Barak, pas Sharon, a déclaré à Camp David : « Nous n'avons pas de partenaire [pour la paix] », le vieux leader travailliste insiste sur la responsabilité au moins indirecte des Palestiniens dans l'issue des élections en Israël, annoncées pour le 28 janvier 2003. Il fait appel à l'histoire. Ce n'est pas lui, en tant que chef de l'opposition, qui a poussé Begin à changer d'avis, c'est Sadate. Et c'est Arafat qui a changé la gauche israélienne, c'est-à-dire l'a réduite à sa plus simple expression.

La dernière fois, les travaillistes ont perdu, poursuivit-il, parce que les Israéliens les ont pris pour des fous de chercher la paix sans avoir de partenaires pour la conclure : « Vous ne pouvez pas faire confiance à un gouvernement qui ne combat pas le terrorisme et qui est miné par la corruption. » Dans le même temps, 70 % des Israéliens sont encore et toujours pour la paix et il dépend de l'Autorité palestinienne que ces aspirations se traduisent en bulletins de vote. Une situation volatile, donc, qui peut basculer du côté de la paix comme d'une recrudescence de la violence.

Il reste que croire à l'effet dissuasif ou exemplaire pour les Palestiniens d'un renversement de Saddam Hussein par la force relève plus de l'acte de foi que de l'analyse politique. Quand Jacques Chirac a déclaré à Beyrouth que « cette région n'a pas besoin d'une autre guerre », c'était bien en pensant qu'un conflit avec l'Irak, loin de faire avancer la solution du problème israélo-palestinien, ne ferait que creuser le fossé entre deux peuples qui ont admis devoir se partager la même terre mais qui ne savent comment y parvenir.

Daniel Vernet

## Bonus PAR PANCHO



# Le corps européen et la lutte antiterroriste

LE 24 OCTOBRE, le département d'Etat américain a diffusé, comme il le fait régulièrement, un état des contributions que chaque pays allié des Etats-Unis, à l'OTAN ou en instance d'y être admis, consacre à « la lutte globale contre le terrorisme ». Un classement qui relève des critères du seul gouvernement américain. C'est en quelque sorte un palmarès des bons et loyaux services que Washington publie. Parmi les dix-neuf Etats membres de l'Alliance atlantique et les neuf autres qui aspirent à l'être, la France est distinguée.

« En 2002, la France a été le contributeur militaire le plus important » après les Etats-Unis, est-il précisé dans ce document du département d'Etat qui souligne la présence des armées françaises en Afghanistan, en mer d'Oman et dans le Golfe, au Tadjikistan, au Kirghizistan et, en règle générale, durant toute la campagne alors dénommée « Liberté immuable ».

Ce satisfecit est inattendu. Il est survenu en pleine partie de bras de fer entre Washington et Paris, sur les suites à donner dans le combat contre le régime de Saddam Hussein, et à un moment où, en France même, on s'interroge sur le rôle des armées contre le terrorisme.

Apparemment, pour tardive qu'elle ait été, compte tenu des hésitations à déplacer le porte-avions Charles-de-Gaulle fin 2001, puis à installer des commandos à Mazar-e-Charif et à déployer des avions de combat Mirage 2000D dans un pays proche du théâtre

des opérations et, enfin, à former l'armée régulière afghane, la participation française à la campagne d'Afghanistan a été appréciée des Etats-Unis. On supputait sur le fait que la coopération entre services de renseignement des deux pays a fonctionné sur le terrain, au niveau de la direction générale de la sécurité extérieure et des forces spéciales. Mais il faut croire aujourd'hui, selon le département d'Etat, que la complicité sur place a été plus étroite encore entre les deux armées, même si les états-majors français ont dénoncé le « leadership » opérationnel exercé par le Pentagone.

## UNE FORCE D'ACTION RAPIDE

Le département d'Etat rappelle que, dès le 12 septembre 2001, au lendemain des attentats à New York et Washington, l'OTAN a invoqué l'article 5 du traité de l'Atlantique selon lequel « une agression contre un des membres [du pacte] est une agression contre tous les autres ». Il note « (...) nos alliés ont répondu individuellement ou collectivement » avant d'énumérer les actions spécifiques à la France dans la lutte contre le terrorisme.

La délivrance de ce certificat de bon allié de Washington survient alors même qu'un débat, encore discret mais bien réel, agite les sphères militaires, en France, sur le rôle des forces armées dans la guerre antiterroriste. « Guerre globale », depuis que les menaces se font tous azimuts, imprévisibles, soudaines autant que brutales, et qu'elles revêtent bien des formes.

On en a un exemple avec la proposition, avancée par Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense, de créer, chez les pays alliés, une force d'action rapide, mobile et mobilisable sans trop de délais, de 20 000 hommes qui soit capable de s'opposer à des menaces terroristes, éventuellement hors du champ régional propre à l'Alliance atlantique.

Cette force n'aurait rien à voir avec le corps européen de réaction rapide de 60 000 à 90 000 hommes, appuyés par 300 avions de combat et une centaine de navires de guerre, que l'Union européenne, depuis le sommet de Nice fin 2000, ambitionne de mettre sur pied pour 2003-2004. Ce corps européen s'attacherait à servir les missions dites de Petersbourg, à savoir le maintien et le rétablissement de la paix en Europe, la gestion de crise, les actions humanitaires et la sécurité des ressortissants européens dont la vie serait en danger dans les pays étrangers où ils résident.

Pourtant, de plus en plus d'officiers généraux, proches du G2S, un club de réflexion qui siège à l'Ecole militaire, posent la question : le corps européen pourra-t-il longtemps faire mine de vouloir s'abstraire de la lutte antiterroriste ou ne devra-t-il pas s'y associer ?

Au départ de ces considérations, il y a le fait que, tant dans les Balkans qu'en Afghanistan, les modes d'action militaire se sont révélés relativement orthodoxes. Dans le cas de l'Afghanistan, par exemple, les alliés se sont trouvés face à un

schéma classique, avec un adversaire déclaré (le réseau Al Qaida), un régime complice (les talibans) et un territoire devenu l'enjeu avéré.

Aujourd'hui, le terrorisme apparaît plutôt comme une gangrène insidieuse et polyforme, qui frappe selon une logique malaisée à appréhender et, donc, difficile à anticiper à coup sûr. Pourquoi, dans ces conditions, se priver d'une expertise supplémentaire que les moyens modernes accumulés par les armées - pas seulement dans l'ordre du renseignement technologique ou de l'action commando - peuvent fournir à des politiques ?

Une extension du champ opérationnel attribué au corps européen ouvrirait la porte à la définition de ripostes militaires plus adaptées, même si, pour le moment, la campagne « Liberté immuable » est loin d'avoir atteint tous ses buts.

En lançant son chantier d'une nouvelle force d'action rapide, plus spécialement vouée à la lutte antiterroriste, M. Rumsfeld savait qu'il jetait un pavé dans la mare des projets de réorganisation militaire en Europe. Plusieurs de ses partenaires de l'OTAN, à commencer par le Royaume-Uni, se sont engagés à y réfléchir. Le plus inattendu est que ce soient aujourd'hui des généraux français qui reprennent la balle au bond, en s'interrogeant sur la pertinence des missions actuelles du corps européen à l'heure de sa gestation.

Jacques Isnard

Le Monde  
ÉDITORIAL

# La manière Poutine

PAS D'HYPOCRISIE : ceux qui découvrent la manière de Vladimir Poutine, pour s'en choquer, sont ceux qui ne veulent ni voir ni entendre - et depuis trop longtemps. Ils ne veulent pas voir ce qui se passe en Tchétchénie ; ils ne veulent pas entendre ce que disent quelques rares élus, journalistes et défenseurs des droits de l'homme russes. Ils pratiquent la politique de l'autruche. Ils fantasment un interlocuteur russe qui n'aurait, à l'en croire et à les en croire, d'autre souci que de faire de la Russie un grand pays occidental. Aucun rappel à la réalité de Vladimir Poutine, à sa vraie nature, policière, avant tout policière, ne paraît suffisant.

La dernière en date des explosions d'humeur du chef du Kremlin - il a du mal à garder l'image de calme et de sérénité qu'il semble affectionner - est pourtant riche d'enseignements. M. Poutine répondait à la question d'un de nos collaborateurs sur la Tchétchénie, lors du dernier sommet entre l'Union européenne et la Russie. Il y eut deux temps. D'abord, l'habituelle - et mensongère parce que tellement partielle et partielle - assimilation de la guerre coloniale que la Russie mène en Tchétchénie avec la lutte contre le terrorisme islamiste. Ensuite, la touche raciste empreinte d'une invraisemblable vulgarité pour un chef d'Etat s'exprimant en public dans une capitale dont il était l'hôte : « Si vous voulez devenir islamiste radical et êtes prêt à vous faire circoncire [comme le font les musulmans] je vous invite à Moscou (...) et je vous recommande de pratiquer

cette opération de façon que rien ne repousse. »

La vraie leçon de ce propos ne sera pas tirée par ceux qui devraient en être les destinataires : les dirigeants occidentaux, à commencer par le président George W. Bush. Il a entériné le discours du Kremlin sur la Tchétchénie. Il a accepté ce gros mensonge d'Etat russe, qui ferait de tous les combattants tchétchènes des terroristes islamistes en guerre contre la chrétienté - raccourci inacceptable même s'il y a bel et bien des terroristes islamistes parmi eux. M. Bush ratifie l'équation poutinienne : la guerre en Tchétchénie fait partie de la guerre contre Al-Qaïda. Les collègues européens de M. Bush, à commencer par Jacques Chirac, manifestent autant de complaisance avec cette tromperie.

Ce faisant, ils minent la cause de la lutte contre le terrorisme. Car si le terrorisme consiste à s'en prendre à des populations civiles à des fins politiques, alors les atrocités perpétrées par l'armée russe en Tchétchénie - enlèvements contre rançons, bombardements aveugles, tortures, camps de filtration etc. - rentrent bel et bien dans la catégorie terrorisme de masse. Ne pas le reconnaître, alors qu'on le sait, ne pas le dire, quand tous les témoignages l'attestent, c'est délégitimer la lutte contre le terrorisme en ne stigmatisant que celui qui convient politiquement, pour l'heure et pour les circonstances.

Sélectif, le discours occidental sur le terrorisme perd de sa crédibilité, notamment là où il devrait compter : dans le monde musulman.

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lolichon  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :  
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :  
François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;  
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;  
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)  
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## PRÉCISION

DOMINIQUE WALLON. A propos de la condamnation de Dominique Wallon, ancien directeur du Centre national du cinéma (Le Monde du 1<sup>er</sup> novembre), la société de perception de droits à l'origine du procès, le Grace, tient à souligner que c'est bien pour « prise illégale d'intérêts » que le tribunal de Paris a sanctionné pénalement M. Wallon, le 24 mai (Le Monde du 3 juin).

## RECTIFICATIFS

MARIE. La plupart des protestants croient à la virginité, mais non « perpétuelle », de Marie lors de la naissance de Jésus, contrairement

à ce que nous avons écrit dans un article sur les frères et sœurs de Jésus (Le Monde du 24 octobre). Ils entendent ainsi rester fidèles aux évangiles de Matthieu et de Luc et, comme les autres chrétiens, confessent le Credo, dit Symbole des apôtres : « Il est né de la Vierge Marie. »

LIVRE. Un changement d'illustration dans la page consacrée au livre « Deux mille ans après sa création, le livre reste irremplaçable », Le Monde du 13 novembre) a rendu erronée la légende des photos. Le codex arabe de tradition chrétienne est en réalité un codex hébraïque sur parchemin des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne  
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



# ENTREPRISES

## PHARMACIE

Le ministre français de la santé, Jean-François Mattei, propose, dans le projet de loi de **FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**, voté en première lecture, le 31 octobre, par l'Assemblée nationale, que les labo-

ratoires pharmaceutiques puissent choisir le prix auquel ils souhaitent vendre leurs **NOUVEAUX MÉDICAMENTS**. Cette révolution dans le système français devrait conduire à un alignement sur les

tarifs d'Europe du Nord, soit une hausse d'environ 20%. Les pouvoirs publics ont été sensibles aux arguments des industriels concernant l'avenir du secteur et de l'emploi (**100 000 PERSONNES** en France) et

ont voulu compenser les mesures sur le déremboursement des produits vieillissants et la généralisation des **GÉNÉRIQUES**. Tout l'enjeu sera de définir la liste de ces produits « innovants ».

## Les laboratoires pourront fixer le prix de leurs innovations

En contrepartie de la généralisation des génériques, les industriels décideront du prix de vente de certains nouveaux médicaments. Cette procédure, qui vise à accélérer l'accès aux traitements, devrait entraîner une hausse des tarifs de 20% pour les découvertes les plus importantes

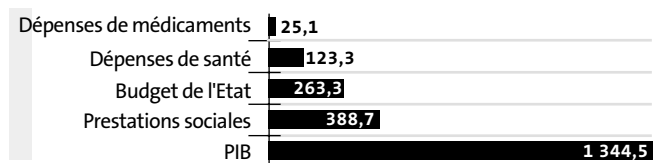
**LES LABORATOIRES** pharmaceutiques vont-ils pouvoir fixer librement le prix de leurs nouveautés, comme le font les fabricants de chaussures ou de lessives ? L'idée, proposée par le ministre français de la santé, Jean-François Mattei, est une révolution dans un pays où le prix du médicament a toujours été administré. Elle a été reprise dans le projet de financement de la Sécurité sociale (PLFSS 2003), voté en première lecture, le 31 octobre, par l'Assemblée nationale. Le projet sera étudié par le Sénat dès lundi 18 novembre.

L'article 20 du PLFSS fait référence à une mesure dite de « *dépôt de prix* », qui vise à accélérer l'arrivée sur le marché des médicaments innovants. Les laboratoires pharmaceutiques choisiront le prix auquel ils souhaitent vendre leur produit et, à moins d'un refus net du Comité économique des produits de santé (CEPS) dans un délai de six mois, ce prix sera celui remboursé par la Sécurité sociale. Aujourd'hui, la fixation du prix est l'aboutissement d'une négociation entre les laboratoires et le CEPS, dirigé par Noël Renaudin. Il n'est pas rare qu'une innovation arrive sur le marché français des mois après sa commercialisation dans les autres pays européens. Le ministre de la santé chiffre ce délai supplémentaire à 70 jours.

Les laboratoires pharmaceutiques sont très satisfaits de cette procédure de dépôt de prix, qu'ils ont d'ailleurs impulsée en coulisse. « *Nous sommes loin de la liberté des prix à l'américaine, mais le dépôt de*

### LA FRANCE QUATRIÈME MARCHÉ MONDIAL

Montant des dépenses en 2000 (1,8% du PIB), en milliards d'euros



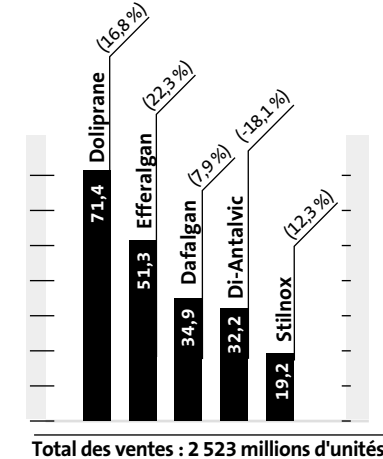
Les 5 premiers chiffres d'affaires de médicaments en 2001

	Remboursables		Non remboursables	
	CA (1) en millions d'€	évolution* en %	CA (1) en millions d'€	évolution* en %
Mopral	524,6	20,6	Diane 35	48,9
Tahor	334,5	25,1	Viagra	47,6
Celebrex	236,7	-	Xénical	38,5
Zocor	221,7	1,7	Nicopatch	34,0
Plavix	214,1	52,6	Mercillon	30,3
<b>Total (2)</b>	<b>21 333,4</b>	<b>8,8</b>	<b>Total (3)</b>	<b>2 056,5</b>

Source : IWS Health

(1) Chiffre d'affaire en prix public - (2) Total des remboursables - (3) Total des non remboursables \* évolution entre 2000 et 2001

Les 5 premiers médicaments vendus par l'industrie pharmaceutique en 2001, en millions d'unités\*



Total des ventes : 2 523 millions d'unités

*prix marque une avancée significative*, estime Bernard Lemoine, vice-président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP). *C'est un signe fort de soutien à l'innovation, indispensable à un moment où l'on encourage le développement des génériques.*

### DISPARITÉS EUROPÉENNES

Les industriels espèrent pouvoir ainsi commercialiser plus vite et à un prix plus élevé leurs nouveaux médicaments. Chaque mois gagné avant que le brevet n'arrive à expiration est une manne considérable pour les laboratoires, qui ont dépensé en moyenne 800 millions de dol-

lars et douze ans de recherche par produit mis sur le marché.

« *Leur intérêt bien compris sera de ne pas exagérer en fixant un prix trop élevé, notamment par rapport à ceux pratiqués ailleurs en Europe ; dans ce cas, nous mettrions notre veto et ils retourneraient à la procédure classique de négociation* », souligne Noël Renaudin. Le prix « *raisonnable* » devrait s'aligner sur les tarifs d'Europe du Nord. Aujourd'hui, le même médicament vendu 10 euros en France est commercialisé environ 7,5 euros au Portugal et en Espagne et 12 euros en Grande-Bretagne et en Allemagne.

Demain, les innovations en

France pourraient être plus chères de 20%. Comment justifier un tel choix alors que le trou de la Sécurité sociale s'est encore creusé ? Les pouvoirs publics ont, certes, été sensibles aux arguments des industriels concernant l'avenir du secteur et de l'emploi (100 000 personnes en France). Une étude du ministère des finances du 13 février 2002 s'inquiétait que les groupes pharmaceutiques français « *accusent un retard dans la découverte de nouvelles molécules à fort potentiel* » commercial, « *comme dans les biotechnologies* », alors que cette industrie apparaît comme « *un secteur particulièrement dynamique* ». « *La majorité des*

*producteurs indépendants vivent de produits vieillissants* », ajoutait le rapport.

Le gouvernement actuel, contrairement au précédent, n'a pas hésité à dérembourser ces produits vieillissants et à encourager l'arrivée des génériques. En retour, il autoriserait donc plus de souplesse dans la fixation du prix des innovations. Une certaine harmonisation européenne semblait aussi inévitable. Une directive de l'Union européenne de 1989 prévoit la mise à disposition des innovations thérapeutiques dans un délai de 180 jours (au lieu de 250 jours actuellement en France).

### PROBLÈMES DE DÉFINITION

Quant à l'alignement des prix français sur ceux du nord de l'Europe, il est motivé par la lutte contre les importations parallèles de médicaments. Des intermédiaires achètent des produits à bas prix dans les états du sud de l'Union et les revendent au prix fort aux systèmes de santé des pays du Nord, sans que les patients y trouvent leur compte. Les pouvoirs publics français s'avouent gênés de favoriser ces pratiques, qui ternissent leur image en Europe.

Tout l'enjeu sera de définir ce qu'est une innovation. Les laboratoires pharmaceutiques réclament, évidemment, la définition la plus large possible. Le ministère de la santé privilégierait plutôt les médicaments qui apporteront une réelle « *amélioration du service médical rendu* » (ASMR, noté 1 ou 2, par exemple). Or ce sont des denrées extrême-

ment rares : sur 250 nouveaux produits mis sur le marché en 2001, 12 avaient reçu une ASMR 1 à 3. Autant dire que les syndicats professionnels, le SNIP ou les LIR (Laboratoires internationaux de recherche), sont très vigilants sur les modalités d'application du projet de loi. Ils veulent être associés aux discussions. « *Nous restons sous les four-*

### Trafic de médicaments destinés à l'Afrique

La justice française enquête sur un trafic de médicaments contre le Sida, destinés à des programmes humanitaires et revenus au prix fort en Europe. En Afrique, les médicaments du laboratoire Glaxo-SmithKline ne sont jamais allés plus loin que les aéroports, où ils restaient un ou deux jours avant d'être réacheminés vers la Belgique. Ils étaient ensuite exportés dans des pharmacies au Pays-Bas et en Allemagne. Ces anti-rétroviraux sont vendus en Afrique 10% à 25% du prix européen. Un homme d'affaires français a été inculpé, a révélé *Le Parisien*, samedi 9 novembre.

*ches Caudines de l'administration, qui va déterminer lesquelles de nos innovations pourront bénéficier d'une admission accélérée sur le marché*, souligne Dominique Limet, président des LIR. *Elle peut mettre des conditions telles qu'aucun produit ne bénéficiera de cette mesure.*

Véronique Lorelle

## La France, « passager clandestin » de la recherche pharmaceutique ?

**LES ÉCONOMIES** réalisées sur le médicament vont-elles sauver la Sécurité sociale ? Les laboratoires pharmaceutiques en doutent. Ils dénoncent depuis des années les mesures qui visent, abusivement selon eux,

### ANALYSE

### Le gouvernement semble dire que la collectivité ne peut plus tout prendre en charge

les dépenses de médicaments (7% des dépenses totales de santé). Mais leur discours s'est fait plus acerbe : la France est qualifiée, par certains laboratoires américains, de « *passager clandestin de l'innovation mondiale* ». Les patients français paieraient les mêmes traitements deux fois moins cher que les américains, selon eux, et

bénéficieraient donc d'une recherche financée par les malades des Etats-Unis.

Qu'en est-il au juste ? L'industrie pharmaceutique redoute en permanence la pression sur les prix. En 2001, l'Italie a ainsi baissé le prix des médicaments de 5%. En France, après avoir appliqué une baisse de 20% sur trois ans sur les prix des produits « à service médical rendu (SMR) insuffisant », le gouvernement a programmé le déremboursement de produits qui soignent avec une efficacité modeste les symptômes de maladies peu graves. Toutefois, estime le ministère de la santé, il reste suffisamment d'argent aux laboratoires pour la recherche. Avec des prix des médicaments inférieurs à ceux pratiqués en Allemagne et en Grande-Bretagne, le marché français reste le quatrième au monde. Il s'établit à 17,1 milliards de dollars en 2001, selon IMS Health (+6,6% en valeur et +1,8% en unités par rapport à 2000), derrière les Etats-Unis (168,5 milliards de dollars), le Japon (48,5 milliards de dollars) et l'Allemagne (17,2 milliards de dollars). Par ailleurs, il est difficile de connaître

le vrai prix du médicament aux Etats-Unis. Si les prix catalogues sont très élevés, ils font en vérité l'objet d'après négociations entre les laboratoires et les vrais acheteurs que sont les assureurs de santé.

### PRODUITS DÉREMBOURSÉS

Le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2003 inaugure toutefois une nouvelle stratégie en matière de santé. Pour la première fois, le gouvernement indique que la collectivité ne peut pas (ou ne doit pas) tout prendre en charge. L'exemple le plus frappant est celui des visites du médecin à domicile : ne seront plus remboursées que celles qui sont justifiées médicalement. Pour ses médicaments, le citoyen français est aussi mis dans une perspective de choix : un certain nombre de produits seront déremboursés, et donc à sa charge. De nouveaux acteurs vont pouvoir entrer dans la place, comme les assureurs et les mutuelles, dont certains remboursent déjà le Relenza (contre la grippe). L'opposition a déjà dénoncé la dérive gouvernemen-

tale vers une médecine à deux vitesses, ou vers la privatisation de la Sécurité sociale (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> novembre), ce que dément le ministre de la santé, Jean-François Mattei (*Le Monde* du 9 novembre).

A l'inverse, les innovations sont dans une certaine mesure encouragées par une mise sur le marché plus rapide. Comment les financera-t-on ? Si l'économie des baisses de prix est facile à mesurer, celle des produits déremboursés est plus aléatoire, car les patients vont prendre de meilleurs traitements, qui souvent seront plus chers. L'essentiel des économies pourrait venir des génériques, dont le gouvernement soutient le développement. En juin, il a concédé une réévaluation de la consultation des médecins à 20 euros, contre un engagement de prescription massive de médicaments en molécules ou en génériques. Ces derniers ont déjà atteint 10% des ventes en officine, en septembre. Au cas où cela ne suffirait pas, le PLFSS 2003 prévoit la possibilité d'un remboursement forfaitaire sur la base du prix des génériques, d'ici dix-huit à vingt-

quatre mois. En contrepartie, le gouvernement prend le risque d'un prix européen du médicament.

Il accepte l'idée que les entreprises doivent rentabiliser leurs innovations et générer de l'argent pour la recherche. En réalité, ce coup de pouce aux industriels devrait concerner moins d'une dizaine de produits par an, qui devraient bénéficier plus longtemps d'un prix « *tenable pour toutes les parties* ». Aujourd'hui, la tendance reste de baisser le prix assez vite, dès que les volumes de vente sont importants. « *Les laboratoires vendent leurs innovations à des prix astronomiques qui correspondent au risque industriel et au pari sur les nouvelles technologies. Mais les budgets ne sont pas extensibles indéfiniment*, prévient un expert au ministère de la Santé. *Le jour où ces médicaments innovants ne seront plus marginaux, il faudra revoir le niveau général des prix. Les laboratoires devront chercher un autre modèle économique.* »

V. L.

## Mutuelles et assureurs réfléchissent à de nouveaux contrats

Sans vouloir se substituer à la Sécurité sociale, ils veulent proposer des polices individualisées

**ASSUREURS**, mutuelles, institutions de prévoyance, les différents acteurs de l'assurance complémentaire veulent participer à la politique de santé et ne pas être réduit à un simple rôle de variable d'ajustement, subissant les transferts des dépenses maladie à chaque diminution des remboursements de la Sécurité sociale.

Tous étudient les conséquences des propositions concernant les génériques, les déremboursements de 835 médicaments d'ici trois ans ou la réglementation de la visite médicale prévue pour 2003. Principal acteur, la Mutualité française a réagi favorablement. Son comité exécutif « *engage les mutuelles à ne pas prendre en charge les dépassements liés aux visites à domicile considérées comme médicalement non justifiées par la Sécurité Sociale* ». Il en est de même pour les « *dépassements du forfait de remboursement pour les médicaments appartenant à un groupe générique prévu* » et les mutuelles ne devraient pas davantage « *prendre en charge les médicaments déremboursés pour service médical rendu insuffisant* ».

En revanche, du côté des assureurs

classiques, ni la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances) ni le Gema (Groupement des mutuelles d'assurances), leurs deux associations professionnelles, ne donnent de consigne. A chaque compagnie de gérer selon les besoins de ses clients et selon les contrats. Il s'agit d'une question de droit privé.

### PLUS DES PAYEURS AVEUGLES

Comme les mutuelles de santé, leurs efforts portent sur le développement de nouveaux services. Leur désir est de ne plus être de simples « *payeurs aveugles* » venant en com-

plément des remboursements de la Sécurité sociale. Un assureur complémentaire ne connaît que le taux de remboursement du médicament, pas le nom du produit. Des contacts ont été pris avec les pouvoirs publics pour avoir accès à cette information, afin de proposer des prestations plus adaptées. L'accès à ces données ne pourraient se faire qu'avec l'accord de l'assuré concerné.

En attendant, les assureurs complémentaires élargissent leurs activités en proposant des prestations liées à l'optique et aux soins dentaires. Les mutuelles ont développé des centres

### Un secteur encore très éclaté

Huit Français sur dix ont souscrit une assurance complémentaire santé par le biais de leur entreprise ou de manière individuelle. Dans ce secteur, on distingue trois types d'acteurs. Le plus important est constitué par les mutuelles de santé, régies par le code de la mutualité. 95% d'entre elles, soit 3 000, sont membres de la Mutualité française. Viennent ensuite une centaine de sociétés d'assurances, mutuelles ou anonymes, et plusieurs dizaines d'institutions de prévoyance.

Alors que la Sécurité sociale a consacré, en 2000, 15,63 milliards d'euros au remboursement des médicaments, les mutuelles de santé en ont financé 2,9 milliards. Sur le marché de l'assurance complémentaire, elles ont contribué à hauteur de 61% aux remboursements des médicaments, le reste se répartissant à parité entre les assureurs et les institutions de prévoyance.

médicaux et les assureurs tel Axa, Groupama et AGF des plates-formes téléphoniques offrant divers services à leurs clients. Axa est allé plus loin en étant le premier à généraliser dès 1999, le remboursement du vaccin de la grippe. En cas d'échec, il paye également le Relenza, un médicament permettant d'écourter la maladie. Ce groupe a étendu progressivement sa gamme en remboursant la consultation d'un diététicien pour prévenir l'obésité des enfants de 12 ans, les examens liés à l'ostéoporose ou l'implantation d'un défibrillateur cardiaque.

Les compagnies d'assurances et les mutuelles devraient augmenter leur offensive sur le marché. Les assureurs ont obtenu le 1<sup>er</sup> octobre la suppression de la taxe de 7% auquel était soumis leur contrat santé, en échange de l'abandon, en 2001, du questionnaire médical qu'ils exigeaient encore parfois à la souscription d'un nouveau contrat. Leur régime concurrentiel est maintenant le même que celui des mutuelles de santé et des institutions de prévoyance.

Dominique Gallois

### TROIS QUESTIONS À... NOËL RENAUDIN

**1** Vous êtes président du Comité économique des produits de santé, qui fixe le prix des médicaments en France. Allons-nous vers la liberté des prix à l'américaine ?

Non, ce n'est pas le sens de l'histoire. Le modèle américain n'est pas satisfaisant pour nous, car il est profondément inégalitaire. En France, tout le monde, quels que soient ses revenus ou son lieu de résidence, a accès à tous les médicaments, y compris les plus récents ou les plus coûteux. A l'hôpital, les patients disposent déjà, très vite, des grandes innovations grâce à la procédure des autorisations temporaires d'utilisation (ATU) réservée à certains médicaments, avant même l'autorisation européenne de mise sur le marché. Des traitements contre l'hépatite C, le sida ou le cancer ont bénéficié de ce système. L'idée du gouvernement est d'accélérer la mise sur le marché des médicaments innovants, également en ville. Le dépôt de prix par les industriels, tel qu'il est prévu dans le PLFSS 2003, devrait permettre de raccourcir les délais, à condition que les laboratoires jouent le jeu et fixent un prix raisonnable.

**2** Comment justifier le prix plus élevé des innovations ?

Nous ne souhaitons pas contribuer au désordre sur le marché européen, en favorisant les importations parallèles de médicaments innovants. La France doit tenir sa place dans le financement de l'innovation mondiale. D'autant plus, si cela peut contribuer au développement de la recherche en Europe et en France.

**3** Qu'est ce qui va changer réellement ?

Sur le prix de départ des médicaments innovants, peu de choses : notre force de négociation est déjà très réduite. Mais on peut s'attendre à ce que ces prix soient, en pratique, plus rapidement fixés et à ce que leur durée de vie soit un peu plus longue. En terme de délai, les laboratoires devraient pouvoir, quelques semaines seulement après l'avis de la commission de transparence qui évalue l'intérêt des nouveaux médicaments, inscrire leur produit au remboursement en France.

Propos recueillis par V.L.



## Les institutions américaines de régulation s'enfoncent dans la crise

Alors que les candidats pressentis pour diriger la SEC se rétractent, le président controversé du tout nouveau Conseil de surveillance des commissaires aux comptes démissionne à son tour

### NEW YORK

de notre correspondant

Après Harvey Pitt la semaine dernière, président de la SEC (Securities and Exchange Commission), William Webster, le président du tout nouveau Conseil de surveillance des commissaires aux comptes, a démissionné à son tour mardi 12 novembre. Il l'a fait trois semaines après sa nomination et un jour seulement avant la première réunion de cet organisme indépendant, clé de voûte de la loi Sarbanes-Oxley votée en juillet, la plus importante réforme économique aux Etats-Unis depuis les années 1930. Vendredi dernier, Robert Herdman, le responsable des services comptables de la SEC, avait aussi annoncé son départ. La crise des institutions censées réguler la finance américaine a pris une ampleur sans précédent.

La démission de M. Webster, 78 ans, ancien directeur de la CIA et du FBI, n'est pas une surprise. « Je crois que ma présence au sein du Conseil aurait seulement créé encore plus de perturbations et n'aurait pas facilité son importante mission. Ceux qui me connaissent savent que je ne renonce pas à la légère à accomplir mon devoir. Il était temps de purifier l'atmosphère », écrit-il dans sa lettre de démission. Sa nomination controversée se trouve à l'origine du départ de Harvey Pitt qui l'avait désigné. M. Pitt avait tout simplement omis d'informer les membres de la SEC et la Maison Blanche que William Webster a dirigé le comité d'audit de la société US Technologies accusée devant les tribunaux de malversations comptables. Le cabinet BDO Seidman affirme que M. Webster a fait « des déclarations fausses et mensongères » sur la situa-

tion financière de la société. Harvey Pitt était allé chercher M. Webster comme ultime recours après avoir fait de la nomination du président du Conseil de surveillance des commissaires aux comptes une affaire politique. L'ancien président



BLOOMBERG NEWS

« Ceux qui me connaissent savent que je ne renonce pas à la légère à accomplir mon devoir »

WILLIAM WEBSTER

de la SEC avait d'abord pressenti John Biggs, qui dirige depuis plusieurs années le fonds de pension des enseignants directement affecté par la dégringolade de Wall Street et les scandales. M. Biggs prône la fermeté au point d'inquiéter les grandes entreprises et les cabinets d'audit qui ont mobilisé leurs alliés républicains. Du coup, M. Pitt a subitement changé d'avis, à la grande colère des démocrates. Le scandale a été tel que la Maison Blanche a fini par le lâcher après l'avoir longtemps défendu.

En donnant le sentiment de chercher à protéger le système plus que les épargnants, Harvey Pitt a fait un tort considérable à l'institution qu'il a dirigée. La faillite d'Enron il y a un peu moins d'un an et la succession de scandales comptables l'avaient déjà très affaibli, révélant au grand jour son laxisme et parfois même sa complaisance. La démor-

alisation est telle aujourd'hui à la SEC que personne ne veut en prendre la tête. Les uns après les autres, les candidats pressentis, à l'image de Rudolph Giuliani, l'ancien maire de New York, se rétractent.

La mission semble presque impossible. L'opinion veut des exemples et espère voir des têtes tomber. Le nouveau président devra faire preuve de la fermeté dont Harvey Pitt semblait incapable et obtenir tout de même le soutien de l'industrie financière, indispensable pour réussir les réformes. Il doit également arracher au gouvernement le rallonge budgétaire de 200 millions de dollars promise et rétablir l'autorité du gendarme des marchés. La nature ayant horreur du vide, Eliot Spitzer, le procureur général de l'Etat de New York, a pris en main le « nettoyage » de la place financière américaine. Il s'agit pourtant de la mission principale de la SEC. M. Spitzer n'a manifestement pas l'intention de laisser à d'autres le soin de mener sa croisade. « Les contrôles et les contre-pouvoirs ont été totalement défaillants depuis des années face à la toute-puissance des PDG », a-t-il affirmé à nouveau le 12 novembre à Washington, à l'occasion du Global Forum, organisé par le magazine Fortune. « Il faut tout reconstruire pièce par pièce à Wall Street. C'est un système qui a failli », a-t-il ajouté.

Eric Leser

### Francis Mer souhaite plus de transparence

En France, le ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, a indiqué mardi que la future loi de sécurité financière va « confirmer le caractère de pivot central de l'assemblée générale des actionnaires ». « Certaines entreprises transmettent, par exemple, le règlement de leur conseil d'administration aux actionnaires. Cette pratique doit être généralisée », a déclaré le ministre. Le projet prévoit aussi l'interdiction d'exercer au profit d'un même client des fonctions d'audit et de conseil. Il a, par ailleurs, annoncé la mise en place d'une autorité de contrôle externe à la profession, le Conseil supérieur du commissariat aux comptes. Enfin, le ministre s'est déclaré « favorable à la publication de comptes trimestriels ».

Par ailleurs, dans leur rapport annuel, la Compagnie des commissaires aux comptes et la COB ont déclaré que dans 35 % des dossiers les commissaires aux comptes ont effectué d'autres prestations que l'audit. Dans 82 % des cas, ces prestations étaient compatibles avec leur mission légale.

## Le Groupement des Cartes bancaires veut faire payer les nouveaux entrants

DANS LA PLUS GRANDE discrétion, le Groupement des Cartes bancaires – ce groupement d'intérêt économique (GIE) dirigé par les onze plus grandes banques françaises – a adopté, lors de son conseil du 8 novembre, de nouvelles règles de facturation des services rendus à ses membres. Ces nouveaux tarifs seront applicables, dans un an, à toutes les banques émettrices de cartes bancaires en France.

Ils visent à restaurer l'équilibre économique d'un système qui permet aujourd'hui à un nouveau venu sur le marché de la monétique de bénéficier des infrastructures lourdes et coûteuses mises en place depuis vingt ans par les grands réseaux – BNP Paribas, la Société générale, le Crédit lyonnais, etc. – en s'acquittant d'un simple droit d'entrée dans le système.

Désormais, il n'en sera plus ainsi : une banque qui décidera d'émettre d'importants volumes de cartes bancaires sans faire l'effort de développer en parallèle son réseau de distributeurs automatiques de billets (DAB), de guichets automatiques de banque (GAB) et de terminaux de paiement dans les commerces se verra plus lourdement taxée. Selon les calculs effectués par plusieurs grandes banques, le prix de revient par carte et par an variera de zéro à onze euros, selon que les banques seront, ou non, « vertueuses » au regard des nouvelles règles du GIE cartes bancaires – le plafond de onze euros correspondant

en fait à l'effort théorique qu'aurait dû consentir un établissement pour contribuer au développement du système.

Le curseur sera déplacé en fonction de l'évolution de trois grands critères : le nombre de cartes émises dans l'année, de distributeurs installés et de commerces équipés. Les contributions seront versées au budget du GIE. Interrogé, ce dernier confirme qu'un mécanisme de calcul avait été voté mais il dément qu'un prix de revient par carte, pourtant avancé par la profession, ait été pour le moment retenu. Il évoque seulement le principe d'une « contribution globale ». Son administrateur, Yves Randoux, explique qu'il s'agit d'inciter les banques à développer l'acceptation de la carte dans les secteurs où cela n'est pas ou peu possible – la santé, les administrations, les taxis. Il a souligné que « la grande majorité des banques n'auront rien à payer ».

### « CHANGER LES RÈGLES DU JEU »

En revanche, seront pénalisés les banques sans réseau, qui ont fait de la carte le fer de lance de leur politique commerciale, et les réseaux dits « dormants », dont le nombre de cartes a évolué plus vite au cours des dernières années que le nombre de DAB ou de commerces équipés. La banque en ligne britannique Egg, qui a racheté ZeBank en mai pour 5,5 millions d'euros et entend recruter un million de por-

teurs de carte en France d'ici trois ans, est notamment en ligne de mire de cette nouvelle facturation. « Il fallait changer les règles du jeu pour que le système CB continue à créer de la valeur pour ses membres ; il fallait contraindre les banques, dont la stratégie est d'émettre des milliers de cartes en s'adossant à un réseau construit par d'autres à coup de milliards d'euros, à jouer le jeu », commente le responsable des cartes d'une grande banque. La nouvelle facturation viendra renforcer le mécanisme de compensation déjà en place entre banques, qui conduit un établissement à acquitter un montant moyen de 74 centimes d'euro à chaque fois que l'un de ses porteurs de carte utilise un réseau concurrent.

Bien qu'elle ne concerne que les banques, l'initiative du GIE pourrait avoir des répercussions sur les tarifs appliqués aux clients des banques. Elle revient, en effet, à définir une valeur d'usage de la carte bancaire, qui n'existait pas jusqu'à présent, et pourrait inciter les banques à tarifier ce service à son coût réel. Le responsable d'une grande banque sans réseau de l'Hexagone soulignait, mercredi 13 novembre, être en pleine réflexion, pour savoir « comment répercuter ces frais supplémentaires sur les titulaires de cartes le moins brutalement possible ».

Sophie Fay et Anne Michel

## Le retrait d'Accor et une nouvelle grève secouent les Antilles

LE MOT d'ordre de « mobilisation générale » lancé mardi 12 novembre par l'Union générale des travailleurs guadeloupéens (UGTG) n'a que peu perturbé la vie économique de l'île. Cette manifestation, destinée à soutenir les pompiers locaux actuellement en conflit avec Texaco, intervient alors que le groupe hôtelier Accor vient d'annoncer une réduction progressive de ses activités aux Antilles justifiant sa décision, entre autres raisons, par l'existence d'un climat social détestable (Le Monde du 12 novembre).

Accor a-t-il ouvert la boîte de Pandore en faisant de telles déclarations ? Il semblerait que ce soit le cas. Au lendemain du week-end prolongé du 11 novembre, les déclarations des élus locaux ou de métropoles ainsi que celle des représentants du gouvernement ne cessent d'alimenter le débat. Mardi, la ministre de l'Outre-mer, Brigitte Girardin, a déclaré vouloir créer une structure de concertation patronat-syndicats en Guadeloupe à l'instar de ce qui se fait en Martinique. Interrogée sur l'annonce d'un retrait du groupe Accor, M<sup>me</sup> Girardin a rappelé que la crise du tourisme existait « depuis déjà pas mal de temps aux Antilles avec des causes multiples dont le vieillissement des infrastructures tou-

ristiques ». La ministre de l'Outre-mer a également rappelé « le problème du coût élevé du travail (...) de nos entreprises qui travaillent dans le secteur du tourisme. Nous devons les aider par des exonérations de charges sociales ».

### D'AUTRES CONDITIONS

Contrairement à Accor, le numéro un européen des résidences de tourisme, Pierre & Vacances compte poursuivre son activité mais « souhaite un allègement des charges sociales ». Le Club Méditerranée compte lui aussi « pérenniser sa présence aux Antilles mais pas dans n'importe quelles conditions ». Le Club compte également sur une baisse des coûts salariaux ainsi qu'une desserte aérienne plus facile. Le groupe, qui a entamé des travaux de rénovation de son village-vacances du Boucanier en Martinique négocie avec ses partenaires locaux pour savoir s'il ira plus en avant dans les rénovations.

Daniel Arnoux, président de l'office du tourisme des îles de la Guadeloupe est conscient de la cherté du coût du travail cinq fois supérieur à celui des Caraïbes, mais « nous sommes en France et eux dans des pays sous-développés ».

François Bostnavaron

## La compétitivité de la France apparaît en net recul en 2002

LE DÉBAT sur le déclin de la France, qui avait alimenté la campagne électorale en 2002, risque de rebondir. Selon le classement publié mardi 12 novembre par le World Economic Forum, plus connu pour être l'organisateur des rencontres de Davos, la France a effectué un véritable bond en arrière en 2002 en matière de compétitivité. C'est en tout cas ce que jugent les 4 700 chefs et responsables d'entreprise interrogés à cette occasion.

Si l'on regarde l'indice de « compétitivité croissance », qui mesure les perspectives d'expansion d'un pays dans les six à huit prochaines années, la chute est spectaculaire. La France y a, en effet, perdu dix places entre 2001 et 2002, pour se retrouver au 30<sup>e</sup> rang, entre la Hongrie et la Thaïlande, et tout juste devant la Chine, qui est passée, en un an, du 39<sup>e</sup> au 33<sup>e</sup> rang. Les Etats-Unis arrivent largement en tête, suivis de la Finlande, de Taïwan et de Singapour. Le Royaume-Uni améliore légèrement sa position, pour terminer en 11<sup>e</sup> position, ainsi que l'Allemagne, qui passe du 17<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> rang.

Cet indicateur de compétitivité macro-économique est calculé en fonction du niveau de développement technologique, de la qualité

des institutions publiques et de l'environnement macro-économique.

### POIDS DE L'ADMINISTRATION

Dans ce contexte, la France pâtit à l'évidence du poids de son administration : elle se classe en effet au 79<sup>e</sup> rang sur 80 pour le poids des dépenses publiques dans le PIB. Mais ce n'est pas tout : elle est également montrée du doigt pour la qualité médiocre des relations entre salariés et employeurs (79<sup>e</sup> rang), pour ses pratiques en matière d'embauche et de licenciement (76<sup>e</sup> rang), ou encore pour le niveau trop élevé de ses impôts sur le revenu ou les sociétés.

Le World Economic Forum constitue également un classement des pays en fonction de leur « compétitivité micro-économique », qui dépend essentiellement de la productivité et de l'environnement des affaires. De ce point de vue, la France s'en sort mieux, puisqu'elle ne perd que deux places entre 2001 et 2002, pour se situer au 15<sup>e</sup> rang. Les Etats-Unis restent les premiers, suivis, cette fois encore, de la Finlande, puis du Royaume-Uni et de l'Allemagne.

Virginie Malingre

## Un groupe néerlandais au secours d'Air Lib

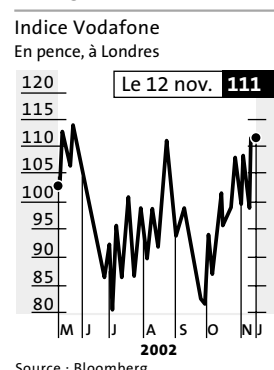
AIR LIB est sur le point d'obtenir un nouveau sursis : à la faveur d'un comité d'entreprise extraordinaire, Jean-Charles Corbet, PDG de la compagnie aérienne en difficulté, devrait dévoiler le nom de l'un des financiers qui aurait manifesté de l'intérêt pour la filiale à coûts réduits d'Air Lib. Selon nos informations, il s'agit du groupe néerlandais IMCA, présidé par Erik De Vlioger. Ce consortium, qui regroupe environ 90 sociétés, intervient dans l'immobilier, le textile, la construction navale et le transport aérien. Il a racheté, au début de l'année, une petite filiale de KLM, Air Exel, qui compte une quinzaine d'avions et qu'il a rapprochée d'une petite compagnie qu'il détenait déjà, Fly Metropolis. Un porte-parole d'IMCA précise pour l'instant qu'« aucun accord n'est conclu et [que] pour l'instant, [il] demeure un candidat comme les autres ». Jean-Charles Corbet a néanmoins présenté, mardi 12 novembre, son investisseur à Gilles de Robien, ministre des transports et à Dominique Bussereau, son secrétaire d'Etat. L'investisseur aurait « plutôt fait bonne impression », dit-on au ministère, ce qui pourrait se traduire dans l'immédiat par un prolongement du délai accordé à Air Lib, menacé de perdre sa licence le 15 novembre.

## Vodafone fait pression sur les banques de Vivendi

L'OPÉRATEUR téléphonique britannique Vodafone, engagé dans une épreuve de force avec le groupe Vivendi Universel pour le contrôle de l'opérateur français Cegetel, a annoncé, mardi 12 novembre, une progression de son chiffre d'affaires semestriel. A cette occasion, Chris Gent, PDG de Vodafone, a confirmé, dans un premier temps, mener des négociations avec les banques créancières de Vivendi Universel. « Elles ont été très attentives à nos explications. Ces actifs seront bien mieux avec Vodafone qu'avec Vivendi Universel pour se développer », a-t-il déclaré avant d'ajouter qu'il n'avait pas engagé de négociations avec Vivendi Universel.

Le groupe a enregistré une progression de son chiffre d'affaires semestriel de 67 % à 23,6 milliards d'euros grâce à l'intégration des opérateurs japonais Japan Telecom et J-Phone. Le nombre d'abonnés a augmenté de 12 % sur un an. A l'instar de ses homologues, Vodafone constate la dépréciation de ses actifs dans ses comptes et affiche une perte semestrielle de 6,8 milliards d'euros. L'action Vodafone a bondi, mardi, de 12,69 % à 111 pences à la Bourse de Londres.

### REMONTÉE



## Les entreprises publiques affichent 150 milliards d'euros de dettes

LES 1 500 ENTREPRISES publiques françaises ont réalisé « un chiffre d'affaires plus ou moins consolidé » de 200 milliards d'euros mais accusent un endettement de 150 milliards d'euros. Ces résultats ont été annoncés, mardi 12 novembre, par le ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, sans préciser s'il s'agissait de l'exercice 2001. Le ministre n'a pas non plus livré d'éléments sur la variation de ces résultats par rapport à des exercices antérieurs. Les fonds propres de ces entreprises, a-t-il ajouté, sont estimés à 50 milliards d'euros. Ces entreprises publiques emploient plus de 1,2 million de personnes. « Nous avons besoin d'avoir la capacité de revoir les règles de fonctionnement de ces entreprises en interne, et les règles des relations entre l'Etat actionnaire et ces entreprises », a affirmé M. Mer, qui a chargé quatre « personnalités indépendantes » de lui remettre, pour le 20 janvier, un rapport sur l'Etat actionnaire afin « d'améliorer le système, y compris par la voie législative ». Le gouvernement français possède des participations dans douze entreprises cotées, pour un total de près de 23,81 milliards d'euros.

## Le gouvernement veut relancer la société de l'information

JEAN-PIERRE RAFFARIN a présenté, mardi, à la tribune de l'Electronic Business Group (un club de 300 entreprises françaises et étrangères utilisant l'Internet), les grandes lignes d'un premier texte de loi sur l'économie numérique. Il s'agit, selon lui, de mettre « un terme à l'enlèvement des chantiers législatifs relatifs à la société de l'information », allusion directe à la loi sur la société de l'information portée par l'équipe Jospin. Le projet de loi devrait être présenté « dès les mois prochains » en conseil des ministres et examiné à l'Assemblée au début de 2003. Il transposera la directive européenne du 8 juin 2000 sur le commerce électronique et devrait clarifier la responsabilité des prestataires techniques de l'Internet, qui n'auraient aucune obligation générale « de surveiller le contenu des informations qu'ils hébergent ou qu'ils transportent ». Le texte entend aussi protéger les cyberconsommateurs.

### INDUSTRIE

■ **DANONE : le groupe français a annoncé, mardi, la nomination de Pierre Cohade**, ancien président de Kodak SA au poste de directeur général de sa division « eau monde », à compter du 3 février 2002 en remplacement de Pedro Medina.

■ **LAFARGE : le groupe français a annoncé, mercredi, la cession, pour 225 millions d'euros, d'actifs cimentiers en Espagne à l'entreprise portugaise Cimpor.**

■ **ENEL : l'ancien monopole public italien d'électricité va céder sa filiale Interpower, pour 874 millions d'euros**, à un consortium constitué de l'électricien belge Electrabel, filiale du groupe Suez, associé au distributeur de courant italien Acea, et d'Energia Italiana, société du groupe De Benedetti.

### FINANCES

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française a annoncé, mardi, qu'elle réduirait ses effectifs « d'environ 200 personnes »** à Londres, Madrid et Milan, au sein de sa filiale de financement et d'investissement. Cette mesure épargne la France.

■ **EMPLOYERS RE : le célèbre investisseur Warren Buffett, déjà propriétaire de General RE** aurait fait une offre de rachat de la branche de réassurance du conglomérat industriel General Electric inférieure aux 8 milliards de dollars espérés par le conglomérat.

■ **INTESA BCI : Christian Merle, administrateur délégué** du premier groupe bancaire italien, Intesa BCI, a démissionné, mardi, de son poste de Numéro trois de cet établissement, dont le Crédit agricole est le premier actionnaire. M. Merle reste président de Banca Primavera.



## Canal+ a déposé une offre record pour conserver la majeure partie des droits de diffusion du football

La Ligue a réussi à jouer de la concurrence entre les chaînes, obtenant des propositions de 500 millions d'euros. Elle pourrait organiser un second tour pour maintenir TPS dans le jeu

**LA CONCURRENCE** a payé. Ainsi que l'espérait la Ligue de football professionnelle (LFP), les chaînes à péage (TPS et Canal+) ont de nouveau fait exploser la note des droits de retransmission du championnat de France de première division (Ligue 1) pour la période 2004-2007. Mardi 12 novembre, la LFP a indiqué que onze opérateurs avaient répondu à sa consultation : « Canal+, L'Equipe TV, Eurosport, France Télévisions, M6, Multivision, Kiosque, Sport+, Télé Toulouse, TF1, TPS Star ».

Tous les regards étaient tournés vers les trois premiers lots (lot 1 : deux matches en direct ; lot 2 : un match en direct et le magazine de fin de soirée type « Jour de foot » ; lot 3 : matches en paiement à la séance) qui font l'objet d'une bataille rangée entre Canal+ et TPS. L'ouverture des enveloppes a révélé que Canal+ a fait l'enchère la plus élevée. Au total, la chaîne cryptée a proposé 450 millions d'euros par an contre 420 millions pour son concurrent TPS. Mais, selon les modalités de l'appel d'offres, chacun des sept lots sera examiné au cas par cas. Canal+, malgré son offre globale supérieure, pourrait ne pas remporter les trois lots.

Canal+ a principalement réparti ses 450 millions d'euros sur les deux premiers lots, présentés comme les plus convoités, et pour lesquels elle a fait les offres les plus élevées. De son côté, TPS a pris Canal+ à contre-pied. Le bouquet codé tenu par TF1 (66 %) et M6 (34 %) a concentré ses efforts sur le lot 3, celui du paiement à la séance. La répartition des matches imaginée par la LFP inclut, parmi les huit matches proposés en paiement à la séance, le deuxième match du lot 1.

Une subtilité qui n'a pas échappé à Canal+ : la chaîne cryptée a proposé à la LFP une rallonge de 30 mil-



L'offre proposée par Canal+ et Michel Denisot (à gauche), directeur général adjoint de la chaîne, en hausse de près de 40 % par rapport au précédent contrat, devrait satisfaire les clubs français et leur représentant, Gervais Martel (au centre), président de l'Union des clubs professionnels français (UCPF) et du club de Lens.

lions d'euros pour obtenir les trois lots – et de fait, l'exclusivité sur la Ligue 1. Un scénario qui amènerait Canal+ à verser 480 millions d'euros par an.

### « LES OFFRES SONT BONNES »

Avec une somme totale située aux alentours de 500 millions d'euros par an (qui inclut notamment le magazine dominical Téléfoot, pour lequel TF1 aurait déposé une offre plus élevée que celle de M6), les offres déposées par les diffuseurs représentent une augmentation de près de 40 % par rapport au précédent contrat. Pour la période 2001-2004, TPS et Canal+ versent au total près de 1,1 milliard d'euros, dont 386,2 millions d'euros pour la saison 2003-2004. Une somme essentiellement supportée par Canal+, qui verse 280 millions d'euros par an pour deux matches en direct, deux magazines (un sur la Ligue 1, un sur la Ligue 2) et sept matches en paiement à la séance.

TPS, lui, ne paie actuellement que 30 à 45 millions d'euros par saison pour un match décalé et sept matches en paiement à la séance.

Ces chiffres, largement au-delà de ce qu'espérait la Ligue, représentent une victoire éclatante pour Frédéric Thiriez, président de la LFP. « Les diffuseurs ont répondu favorablement à nos attentes. Les offres sont bonnes », se réjouissait un membre de la Ligue pendant l'ouverture des enveloppes.

Dans un contexte européen de baisse des droits de retransmission, la Ligue a habilement su faire monter les enchères en s'appuyant sur la concurrence entre TPS et Canal+ et sur leur « besoin de football », comme le remarque un analyste. Selon une étude réalisée par l'un des quatre cabinets spécialisés qui ont conseillé la LFP, environ 20 % des 1,2 million d'abonnés de TPS et 40 % des 4,5 millions d'abonnés de Canal+ pourraient rendre leur abonnement si leur bouquet

ne proposait plus de football. L'attribution des sept lots des droits du championnat et de la Coupe de la Ligue, prévue lors du prochain conseil d'administration de la LFP le 22 novembre, pourrait être anticipée au 15 novembre.

Toutefois, la nouvelle répartition du football issue de ces enchères, qui prendra effet dans dix-huit mois, semble inacceptable pour Canal+ comme pour TPS. La chaîne cryptée ne peut concevoir de payer 40 % de plus et de partager les droits avec TPS. De son côté, le bouquet numérique ne peut imaginer de priver sa chaîne TPS Star de son offre de football (le lot 3 ne concerne que le paiement à la séance). Pour résoudre ce dilemme, la Ligue pourrait organiser un deuxième tour de négociations, pour tenter de maintenir la répartition actuelle de la Ligue 1, pour un prix considérablement plus élevé.

José Barroso et Guy Duthéil

## Un mouvement de grève perturbe les programmes de l'audiovisuel public

Mercredi, France Inter était la plus touchée

**LES ORGANISATIONS** syndicales ont maintenu leur mouvement de grève illimité à compter de mercredi 13 novembre dans l'audiovisuel public, au terme d'une réunion avec la direction. Un préavis avait été déposé auprès des différentes directions le 21 octobre.

Mercredi matin, le mouvement, à Radio France, à l'appel de la CGT, a entraîné l'annulation des programmes de France Inter depuis 5 heures du matin, tandis que ceux de France Musiques étaient perturbés par intermittence. Une assemblée générale devait se tenir, mercredi, à 11 heures.

A France 2 et France 3, où l'ensemble des syndicats ont appelé les salariés à se joindre au mouvement, des assemblées générales devaient également avoir lieu, mercredi, à 11 heures. En début de matinée, les programmes n'étaient pas perturbés.

A Radio France comme à France 2 et à France 3, les revendications portent principalement sur les salaires. Les syndicats affirment que ceux-ci sont gelés « depuis cinq ans alors que le pouvoir d'achat de la fonction publique a augmenté de 10 % depuis 1997 », indique un communiqué de la CGT, à l'origine du mouvement de grève. Ils demandent une revalorisation du point d'indice salarial de 10 % et une augmentation de la prime de fin d'année, ainsi qu'une amélioration des grilles de salaires.

A la télévision, en particulier à France 3, les revendications vont cependant au-delà de la question salariale. Ce mouvement de grève nationale suit une série d'arrêts de travail qui avaient touché la chaîne sur son pôle expérimental de Champagne-Ardenne. En août, une grève des techniciens de l'unité de fabrication de la chaîne avait

également empêché la diffusion des journaux nationaux sur la chaîne publique.

Les syndicats s'inquiètent de l'avenir du service public. France Télévisions a été fortement mise en cause par le gouvernement depuis son arrivée au pouvoir en mai.

Le groupe audiovisuel a ainsi vu son contrat d'objectif et de moyens (signé en décembre 2001 avec l'Etat) remis en question le 7 novembre lors de la discussion, en première lecture, du budget de la communication pour l'année 2003 à l'Assemblée nationale. (Le Monde du 9 novembre). « Personne n'est dupe, on savait que le contrat d'objectif et de moyens était mauvais, on sait maintenant qu'il est caduc », estime la CGT-SNRT.

### EXTERNALISATION DE SERVICES

La dotation de l'Etat pour le développement des trois chaînes dévolues au service public sur la télévision numérique terrestre, qui était de 53,36 millions d'euros en 2002, et qui devait être de 99 millions d'euros en 2003, a également été supprimée.

Les syndicats s'inquiètent ainsi de la poursuite d'un plan d'investissement qu'ils jugent insuffisant pour assumer la profonde mue du groupe en raison de la numérisation, notamment. Ils dénoncent enfin la progression de l'externalisation de certains services. Pour l'heure, les directions de France 2 et de France 3 ne veulent pas faire de commentaire sur ce mouvement de grève.

En novembre 1999, un mouvement de grève autour des négociations des 35 heures avait perturbé les programmes de France 2 et de France 3, par intermittence, pendant près de deux semaines.

Bénédicte Mathieu

## Quand l'émirat du Qatar bâillonne le « Jersey Evening Post »

### ST-HÉLIER

de notre envoyé spécial

« On se bat pour que nos droits soient respectés. » Tel est le message adressé par le Jersey Evening Post (JEP) aux autorités judiciaires de cette île anglo-normande de la Manche. La foire d'empoigne entre l'unique quotidien de Jersey et le ministre de la justice, William Bailhache, ne cesse de défrayer la chronique de ce confetti de 85 000 habitants où, d'ordinaire, il ne se passe jamais rien.

La décision du juge suprême d'interdire au journal de publier les détails d'une sombre histoire de comptes détenus par un membre influent de la famille royale du Qatar dans une banque de ce centre financier offshore a provoqué une tempête.

« Nous défendons le principe de la liberté de la justice et de la presse. Nous exigeons la levée des restrictions imposées par la Cour. Les habitants de Jersey ont le droit inaliénable de savoir ce qui se passe dans leurs tribunaux » : pour Chris Bright, le directeur de la rédaction du JEP, le refus de l'honorable M. Bailhache d'autoriser la presse à reproduire la retranscription de la déposition de l'avocat de cheikh Hamad est une affaire d'Etat.

Le ministre des affaires étrangères de l'émirat a saisi le tribunal de St-Hélier pour se faire

restituer ses actifs gelés par la police depuis juillet 2000. Cette décision a été provoquée par une déclaration de soupçon de la banque Standard Chartered, flairant de l'argent sale dans trois trusts gérés par sa filiale jersiaise au profit du cheikh.

Selon des « fuites » rapportées par le JEP, les fonds en question proviendraient de commissions sur les ventes d'armes au Qatar, petit émirat du golfe Persique, riche en pétrole et en gaz. A écouter les enquêteurs, au moins 150 millions de dollars (149 millions d'euros) offerts au cheikh par le gratin des multinationales de défense auraient transité par Jersey au cours de la dernière décennie.

### LES FRAIS DE LA CHANCELLERIE

En juin 2002, William Bailhache a décidé d'enterrer le dossier « dans l'intérêt du public ». Pas question pour les médias de publier quoi que ce soit sur l'origine des avoirs du dignitaire étranger, disposant de surcroît de l'immunité diplomatique. Le garde des sceaux a ses raisons. Allié de Washington et de Londres, le Qatar a menacé de refuser l'utilisation de son territoire aux troupes américaines et britanniques pour attaquer l'Irak en cas de déballeage des transactions de l'oncle du roi. Depuis bientôt huit

cents ans, la Grande-Bretagne assure la diplomatie et la défense des îles Anglo-Normandes. De surcroît, l'émir a pris en charge tous les frais de justice de la chancellerie, remettant un chèque de 6 millions de livres au bailli, qui préside le gouvernement et contrôle la magistrature. Ce dernier n'est autre que le frère du ministre de la justice...

Longtemps, le JEP, quotidien vieux de cent douze ans, a dû composer avec les habitudes de l'information rurale et paroissiale en direction d'une population très conservatrice. Mais de nouvelles couches sociales se sont installées à Jersey, travaillant dans la finance ou le tourisme. Ce rajeunissement a entraîné une ouverture du Jersey Evening Post à l'information internationale et au journalisme d'investigation. Aujourd'hui, ce titre (tirage moyen : 23 000 exemplaires) atteint 90 % des foyers. Dans la plus pure tradition du Watergate, les propriétaires, le groupe de médias Guitton, soutiennent le chief editor et son équipe de 45 journalistes.

Le verdict final de la Royal Court doit être connu dans un mois. Comme dans son film favori, Les Hommes du président, l'intrépide Chris Bright espère un happy end.

Marc Roche

## Win Tin, journaliste birman en prison depuis 1989

**POUR** venir en aide aux 110 journalistes toujours emprisonnés en 2002 pour avoir librement exercé leur métier, Reporters sans frontières (RSF) organise, jeudi 14 novembre, la journée des parrainages, qui permet aux organes de presse du monde entier d'apporter leur soutien à l'un de ces prisonniers. Depuis plusieurs années, Le Monde parraine Win Tin. Agé de 72 ans, cet ancien rédacteur en chef du quotidien birman Hanthawathi, vice-président de l'Association des écrivains de Birmanie et membre du comité exécutif de la Ligue nationale pour la démocratie (LND, opposition), est détenu depuis 1989 dans la prison d'Insein.

Depuis 1989, la junte militaire birmane au pouvoir multiplie les peines pour le maintenir en détention. Le journaliste a d'abord été condamné, une première fois, à trois ans de prison pour avoir hébergé une femme qui avait avorté – une intervention médicale interdite en Birmanie. Win Tin avait été arrêté quelques jours avant Aung San Suu Kyi, autre dirigeante du LND, prix Nobel de la paix en 1991 et figure de proue de l'opposition birmane. En 1992, un tribunal spécial a infligé dix ans d'emprisonnement supplémentaires à Win Tin, reconnu coupable d'avoir « tenu des propos séditeux, organisé des mouvements subversifs, rédigé des pamphlets incitant à la trahison ». En 1996, le journaliste a échappé de sept années de prison au prétexte « d'avoir secrètement publié de la propagande antigouvernementale afin de provoquer des mutineries en prison ». Au total, Win Tin purge une peine de vingt ans de réclusion.

Depuis 1989, Win Tin multiplie les allers et retours à l'hôpital. Il a souffert de deux attaques cardiaques. Il est aussi atteint d'une spondylite, qui l'oblige à porter une minerve. Une santé précaire due en partie aux mauvais traitements. Pendant six mois, le journaliste a été détenu dans l'une des cages du chenil de sa prison. Win Tin a aussi été frappé par ses gardiens, en 1990, à l'occasion d'une grève de la



faim collective contre la répression du mouvement démocratique en Birmanie. Le journaliste a perdu presque toutes ses dents, et pendant plusieurs mois les autorités de la prison lui ont refusé la fourniture d'un dentier.

### RÉSISTANCE PACIFIQUE

Physiquement diminué, Win Tin n'a, en revanche, jamais cessé sa résistance pacifique. Il n'a jamais abdiqué ses convictions. Reclus dans son chenil, il a réussi à rédiger un discours pour célébrer la fête nationale birmane. Malgré les pressions, les militaires n'ont jamais réussi à le faire renoncer à ses engagements politiques.

Grâce à l'action de RSF et à une mobilisation internationale, la notoriété de Win Tin a franchi les frontières de la Birmanie, d'où une relative amélioration de ses conditions d'incarcération. Il peut ainsi recevoir quelques rares visites. Le 28 octobre, il a pu converser pendant près d'une heure, depuis son lit d'hôpital, avec Paulo Sergio Pinheiro, rapporteur spécial des Nations unies pour la Birmanie. Win Tin a souhaité que « tous les prisonniers politiques soient traités avec les mêmes égards » que lui.

G. D.

★ Reporters sans frontières vend, à partir du jeudi 14 novembre, l'album de photographies Edouard Boubat pour la liberté de la presse, au profit des journalistes emprisonnés. En vente dans les kiosques et dans les FNAC, 128 pages, 6 euros.

CETTE ANNÉE, LE PÈRE NOËL PASSE L'HIVER CHEZ ADAM CLAYTON.



« Je vous offre un cadeau surprise pour l'essai d'un Freelander et 2 500 € de chèques cadeaux à valoir dans une grande enseigne si vous décidez de l'acheter. »

LAND ROVER  
BIENVENUE AILLEURS

ADAM CLAYTON  
77 avenue Pierre Grenier  
92 Boulogne  
01 46 10 99 77

\* Dans la limite des stocks disponibles.  
\*\* Offre non cumulable valable pour l'achat d'un Freelander identifié sur stock avant le 31/12/02.

### DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a précisé dans un communiqué, publié mardi 12 novembre, qu'il conduisait une expertise technique des procédés de cryptage proposés par les diffuseurs pour contrôler l'accès aux programmes télévisés interdits aux mineurs.

■ **Jean Stock, secrétaire général de l'Union européenne de radio-diffusion (UER) a insisté** sur la complémentarité entre les télévisions privées et publiques. « La nouvelle directive devrait donner les mêmes chances d'épanouissement au public et au privé », a-t-il déclaré lors de l'audition publique organisée, mardi, à Bruxelles, au parlement européen, sur l'avenir de la directive « télévision sans frontières ». Il a insisté sur les missions de service public des radiodiffuseurs publics, qui incluent, selon lui, le développement d'offres de nouveaux services de télévision numérique terrestre.

■ **PUBLICITÉ** : le bureau de vérification de la publicité (BVP) a rendu public, mardi, sa première recommandation sur les promesses santé, un argument de plus en plus utilisé dans le discours publicitaire des industries agroalimentaires. « La publicité ne doit en aucun cas présenter le produit comme relevant du domaine médical », déclare en préalable le texte. Il précise également que le message doit être compréhensible par le public auquel il s'adresse et qu'il doit éviter toute présentation alarmiste ou susceptible de créer des craintes infondées. Enfin, il incite les publicitaires à ne pas dénigrer les produits concurrents.

■ **MÉDIAS** : le groupe britannique de médias et de services financiers Reuters a annoncé, mardi, avoir mis fin à ses négociations avec la banque d'investissement américaine Merrill Lynch en vue de lui fournir de nouveaux écrans destinés aux services de courtage. La perte de ce contrat intervient au moment où Reuters subit de plein fouet la crise des services financiers qui lui assurent 90 % de ses revenus.

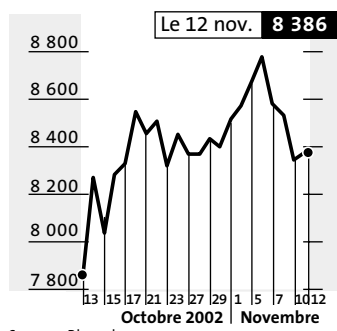


## Rebond technique malgré les tensions internationales

LES PLACES financières sont revenues dans le vert, mardi 12 novembre, après plusieurs séances de baisse. A Wall Street, l'indice Dow Jones a terminé en hausse de 0,32 %, à 8 386,00 points. Le principal indicateur du marché avait franchi les 8 500 points, en séance, mais il s'est replié dans la dernière partie de la journée après la diffusion, par la chaîne de télévision quatarie Al-Jazira, d'un enregistrement attribué à Oussama Ben Laden, le chef du réseau terroriste Al-Qaïda, dans lequel il salue les récents attentats à Bali, au Yémen et au Koweït, ainsi que la prise d'otages de Moscou, et où il menace les alliés des Etats-Unis. Plus généralement, les opérateurs s'inquiètent de la montée des tensions géopolitiques et des risques de récession. « Les marchés sont toujours inquiets de la

### INDICE DOW JONES

En points, à New York



Source : Bloomberg

situation dans le monde, notamment en Irak et en Israël, des résultats et des investissements des entreprises », a déclaré James Volk, directeur des échanges chez le courtier DA Davidson, à l'Agence France-Presse. De son côté, l'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a gagné 2,30 %, à 1 349,56 points. Les investisseurs ont apprécié les déclarations optimistes du patron de l'équipementier Motorola, qui maintient ses prévisions financières, et de celui de l'éditeur de logiciels Oracle, qui s'attend à une reprise de son marché au premier semestre 2003.

Dans la zone euro, l'indice Euro Stoxx des cinquante premières valeurs s'est apprécié de 0,80 %, à 2 454,27 points. Le mouvement de yo-yo sur les valeurs technologiques, de médias et de télécommunications s'est poursuivi. Les titres Vivendi Universal (-8,74 %, à 12,53 euros) a cependant pâti de la publication de ses résultats trimestriels, jugés décevants. A Paris, le CAC 40 a gagné 0,36 %, à 3 064,64 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a cédé 0,31 %, mercredi 13 novembre, à 8 438,52 points.

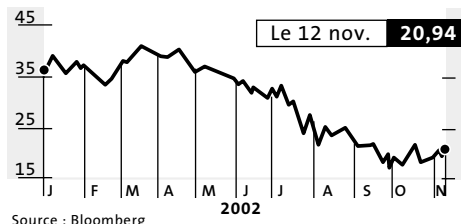
Adrien de Tricornot

## La montée des risques juridiques brouille les perspectives des entreprises

### CHRONIQUE DES MARCHÉS

#### ACTION BAYER

En euros à Francfort



Source : Bloomberg

**MOROSITÉ BOURSIÈRE**, marasme de l'économie mondiale : les entreprises font face à une conjoncture difficile. Certaines sont, de plus, confrontées à un phénomène qui prend de l'ampleur : la multiplication des plaintes en justice de clients et salariés s'estimant victimes des agissements de la société dans le cadre de son activité. Les dommages et intérêts, surtout aux Etats-Unis, peuvent atteindre des sommets, grévants les comptes de ces entreprises.

#### BAYER SE DÉSENGAGE DE LA PHARMACIE

Le groupe allemand de chimie-pharmacie Bayer a ainsi annoncé mardi 12 novembre faire l'objet de 5 700 plaintes de patients à la suite du retrait en août 2001 de son anticholestérol vedette Baycol-Lipobay, soupçonné d'être à l'origine d'une centaine de décès. Un chiffre en forte hausse par rapport à celui donné en août, de 2 000 plaintes. Et, selon Bayer, le nombre devrait « encore grimper à l'avenir ». A l'heure actuelle, le laboratoire refuse de constituer des provisions, pensant pouvoir avancer de bons arguments pour sa défense. Mais le président du directoire Werner Wenning admet cependant qu'il est « impossible de prévoir l'issue et les conséquences financières d'une bataille judiciaire aux Etats-Unis ». Bayer cherche donc en parallèle à conclure des arrangements. Il y est parvenu à ce jour dans 190 cas, sans préciser le montant des dommages accordés. Selon une note de la banque Merck Finck, la société aurait déboursé 200 000 dollars (206 000 euros) par cas. Si Bayer devait verser la même somme à chaque plaignant, l'addition finale dépasserait le milliard d'euros.

Depuis le retrait du Baycol et les plaintes qui ont suivi, l'action Bayer a perdu plus de la moitié de sa valeur. Et le groupe, face aux difficul-

tés de son pôle pharmacie, cherche désormais activement à faire entrer dans son capital un grand laboratoire partenaire, quitte à perdre la majorité dans sa filiale.

#### LES BANQUES AMÉRICAINES TRANSIGENT

Les banques américaines sont, elles, confrontées depuis le printemps dernier à une offensive judiciaire sans précédent de la part de plusieurs Etats américains. Ils leur reprochent d'avoir, pendant l'euphorie boursière, trompé leur clientèle générale (investisseurs et petits porteurs) au profit de leur clientèle plus particulière de banque d'affaires (les entreprises), en publiant des notes d'analyse élogieuses sur certaines actions moins pour informer objectivement les premiers que pour s'attirer de profitables contrats de seconds. L'Etat du Massachusetts a ainsi déposé plainte le 21 octobre contre le Crédit suisse réclamant 1,9 million de dollars de dommages et intérêts. La banque, qui avait déjà versé 100 millions de dollars d'amende fin janvier pour éviter une enquête sur ses méthodes d'introduction en Bourse, tente encore de transiger

à l'amiable. Tout comme Citigroup, poursuivi depuis le 23 septembre par l'Association américaine des courtiers, réclamant 5 millions de dollars de dédommagement. L'accord amiable qui fait jurisprudence est celui conclu avec Merrill Lynch qui, pour éviter de répondre à ce type d'accusations devant un tribunal, a accepté en mai de payer une amende de 100 millions de dollars à l'Etat de New York. Outre le dommage financier, ces affaires ont durablement terni l'image de ces établissements. Ces trois banques ont licencié plus de 20 % de leurs effectifs ; les actions de Citigroup et Merrill Lynch ont reculé de 24 % et 28 % et celle du Crédit suisse a plongé de 62 % depuis le début de l'année.

#### ABB MET SA FILIALE AMÉRICAINE EN FAILLITE

La crise du groupe helvético-suédois de construction mécanique ABB est plus grave : l'action a dévisé de plus de 80 % depuis le début de l'année et la société subit une restructuration de choc aboutissant à la suppression ou cession d'un emploi sur trois. Outre une conjoncture morose, des problèmes de positionnement stratégique et des scandales sur les indemnités des anciens dirigeants, ABB est confronté à 111 000 plaintes de salariés de sa filiale américaine Combustion Engineering (CE), qui utilisait de l'amiante (matériau cancérigène) dans ses chaudières. Le groupe a mis CE en faillite, le montant des charges en réparation dépassant la valeur totale des actifs de CE, estimée à 812 millions de dollars. De 1990 à 2001, CE a réglé 204 326 affaires et payé 865 millions de dollars aux plaignants. ABB a indiqué, le 1<sup>er</sup> novembre, négocier avec les plaignants sur un règlement final autour de 1,2 milliard de dollars.

Gaëlle Macke

## LES BOURSES DANS LE MONDE 13/11, 9h50

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>UNION EUROPÉENNE</b>									
<b>ALLEMAGNE</b>	DAX Index	3087,11	13/11	-0,92	5467,31	19/3	2519,30	9/10	19,00
	Euro Neu Markt Price IX	462,14	13/11	-0,72	1212,43	4/1	349,01	8/10	
<b>AUTRICHE</b>	Austria traded	1090,96	13/11	-0,14	1368,18	2/5	991,22	10/10	13,20
<b>BELGIQUE</b>	Bel 20	1972,79	13/11	-0,32	2906,75	24/4	1752,31	9/10	11,20
<b>DANEMARK</b>	Horsens Bnex	203,42	13/11	0,04	280,92	26/3	180,39	11/10	12,90
<b>ESPAGNE</b>	Ibex 35	6119,10	13/11	-0,37	8608,50	4/1	5266,89	10/10	16,40
<b>FINLANDE</b>	Hex General	5959,51	13/11	0,75	9224,38	4/1	4711,08	24/7	16,40
<b>FRANCE</b>	CAC 40	3059,31	13/11	-0,17	4720,04	4/1	2612,03	10/10	17,20
	Mid CAC	1454,43	12/11	-0,39	2176,89	2/4	1233,19	10/10	19,10
	SBF 120	2152,04	13/11	-0,18	3263,90	28/3	1847,00	10/10	17,30
	SBF 250	2059,00	12/11	0,42	3081,89	28/3	1767,51	10/10	17,30
	Indice second marché	1850,73	12/11	0,12	2567,01	15/5	1646,41	10/10	12,90
	Indice nouveau marché	520,34	13/11	0,33	1175,41	7/1	433,89	10/10	
<b>GRÈCE</b>	ASE General	1828,23	13/11	0,00	2655,07	3/1	1678,69	8/11	13,60
<b>IRLANDE</b>	Irish Overall	4302,14	13/11	-0,20	6085,02	18/1	3616,98	10/10	11,00
<b>ITALIE</b>	Milan Mib 30	23632,00	13/11	-0,12	33548,00	17/4	20542,00	10/10	18,60
<b>LUXEMBOURG</b>	Lux Index	719,93	12/11	0,24	1169,47	14/1	642,21	11/10	12,00
<b>PAYS BAS</b>	Amster. Exc. Index	325,87	13/11	-0,74	531,45	18/4	282,79	24/9	13,70
<b>PORTUGAL</b>	PSI 20	5530,28	13/11	-0,25	7998,50	4/1	4937,16	30/9	15,50

## EUROPE Mercredi 13 novembre 9h50

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2445,65	-0,35
AUTOMOBILE	162,65	-0,48
BANQUES	195,91	-0,31
PRODUIT DE BASE	145,22	-0,87
CHIMIE	256,12	-0,44
TÉLÉCOMMUNICATIONS	311,83	-0,48
CONSTRUCTION	169,38	-0,15
CONSUMMATION CYCLIQUE	81,95	-0,87
PHARMACIE	340,31	-0,60
ÉNERGIE	271,28	-0,07
SERVICES FINANCIERS	164,68	-0,54
ALIMENTATION ET BOISSON	211,27	-1,01
BIENS D'ÉQUIPEMENT	243,81	-0,05
ASSURANCES	159,91	-0,95
MÉDIAS	152,92	-0,09
BIENS DE CONSOMMATION	262,54	-0,90
COMMERCE ET DISTRIBUTION	226,82	-0,60
HAUTE TECHNOLOGIE	266,67	-0,24
SERVICES COLLECTIFS	212,71	-0,28

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	14,92	-0,53
AEGON NV	NL	12,51	-1,81
AIR LIQUIDE	FR	128,90	-0,47
ALCATEL A	FR	4,90	-1,41
ALLIANZ N	AL	100,34	-1,29
AVENTIS	FR	57,40	-0,61
AXA	FR	12,78	-0,31
BASF AG	AL	37,69	-0,82
BAYER	AL	20,67	-1,29
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	13,22	-0,68
BBVA	ES	9,29	-0,96
BNP PARIBAS	FR	39,79	-0,73
BSCH	ES	6,03	-1,15
CARREFOUR	FR	44,59	-0,69
DAIMLERCHRYSLER N	AL	32,04	-1,45

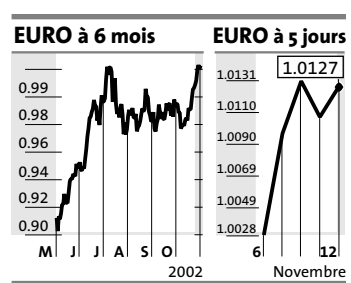
DANONE	FR	130,50	-0,84
DEUTSCHE BANK AG	AL	46,39	-0,15
DEUTSCHE TELEKOM	AL	11,30	-1,40
E.ON	AL	46,99	-0,41
ENDESA	ES	10,49	-1,32
ENEL	IT	4,98	-0,60
ENI SPA	IT	13,93	-0,00
FORTIS	BE	17,38	-0,17
FRANCE TELECOM	FR	11,95	-0,67
GENERALI ASS	IT	16,64	-0,89
ING GROEP CVA	NL	14,91	-0,60
KONINKLIJKE AHOLD	NL	11,86	-1,33
L'OREAL	FR	71,75	-0,55
LVMH	FR	41,22	-1,27
MUENCHENER RUECKV	AL	121,88	-1,01
NOKIA OYJ	FI	16,56	-1,22
PINAULT PRINTemps	FR	75,50	-1,44
REPSOL YPF	ES	12,03	-0,33
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	15,93	-1,73
?=211	NL		
RWE	AL	30,93	-1,62
SAINT GOBAIN	FR	24,53	-0,04
SANOPI-SYNTHELABO	FR	56,85	-0,00
SANPAOLO IMI	IT	6,32	-1,10
SIEMENS	AL	44,50	-0,29
SIEMENS GENERALE A	FR	48,70	-0,81
SUEZ	FR	17,19	-0,35
TELECOM ITALIA	IT	7,96	-0,62
TELEFONICA	ES	9,40	-0,21
TIM	IT	4,85	-0,00
TOTAL FINA ELF	FR	137,20	-0,29
UNICREDITO ITALIAN	IT	3,74	-0,81
UNILEVER CVA	NL	62,60	-0,58
VIVENDI UNIVERSAL	FR	12,54	-0,08
VOLKSWAGEN	AL	37,45	-0,58
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)			
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)			

## MARCHÉ DES CHANGES 13/11, 9h50

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
<b>NEW YORK (\$)</b>		0,83532	1,01035	1,58940	0,69077
<b>TOKYO (¥)</b>	119,71500		120,96500	190,28000	82,68221
<b>PARIS (€)</b>	0,98960	0,82655		1,57305	0,68350
<b>LONDRES (£)</b>	0,62917	0,52554	0,63575		0,43459
<b>ZURICH (FR. S.)</b>	1,44765	1,20945	1,46265	2,30100	

### COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
<b>COURONNE DANOISE</b>	7,4271	7,4281
<b>COURONNE NORVÈGE</b>	7,3145	7,3225
<b>COURONNE SUÉDOISE</b>	9,0694	9,0724
<b>COURONNE TCHÈQUE</b>	30,3858	30,9153
<b>DOLLAR AUSTRALIEN</b>	1,8014	1,8024
<b>DOLLAR CANADIEN</b>	1,5927	1,5945
<b>DOLLAR HONGKONG</b>	7,8780	7,8824
<b>DOLLAR NÉO-ZÉLAND.</b>	2,0373	2,0418
<b>FORINT HONGROIS</b>	237,8786	238,8251
<b>FR. ROUMAIN</b>	33832,0000	33990,0000
<b>ROUBLE</b>	32,1616	32,1946



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>ROYAUME UNI</b>	FTSE 100 index	4066,70	13/11	-0,45	5362,29	4/1	3609,89	24/9	14,70
	FTSE techMark 100 index	683,36	13/11	-2,02	1569,61	4/1	590,02	10/10	
<b>SUÈDE</b>	OMX	530,65	13/11	0,21	878,88	4/1	413,98	10/10	23,10
<b>EUROPE</b>									
<b>HONGRIE</b>	Bux	7423,64	12/11	-0,37	9019,42	7/5	6546,35	26/7	9,90
<b>ISLANDE</b>	ICEX 15	1307,90	12/11	-0,30	1413,85	21/3	1141,82	28/12	
<b>POLOGNE</b>	WSE Wig 20	1141,94	12/11	0,35	1486,22	28/1	1026,65	26/7	20,50
<b>TCHÈQUE</b>	Exchange PX 50	441,20	13/11	0,18	479,39	10/5	384,60	2/1	12,40
<b>RUSSIE</b>	RTS	353,75	12/11	2,09	425,42	20/5	256,75	28/12	
<b>SUISSE</b>	Swiss market	4838,30	13/11	-0,35	6740,60	17/5	4333,10	10/10	22,30
<b>TURQUIE</b>	National 100	12197,02	13/11	0,82	15071,83	8/1	8514,03	3/7	21,00
<b>AMÉRIQUES</b>									
<b>ARGENTINE</b>	Merval	455,91	12/11	4,21	471,33	6/2	267,73	14/6	17,40
<b>BRÉSIL</b>	Bovespa	9720,55	12/11	-1,67	14495,28	18/3	8224,61	16/10	8,80
<b>CANADA</b>	TSE 300	6329,72	12/11	0,57	7992,70	7/3	5678,27	10/10	18,50
<b>CHILI</b>	Ipsa	79,62	12/11	0,00	109,73	28/12	74,86	16/10	14,10
<b>ETATS-UNIS</b>	Dow Jones ind.	8386,00	12/11	0,32	10673,09	19/3	7197,49	10/10	18,70
	Nasdaq composite	1349,56	12/11	2,30	2098,87	9/1	1108,48	10/10	39,30
	Nasdaq 100	1001,94	12/11	3,03	1710,22	9/1	795,25	8/10	41,10
	Wilshire 5000	8333,44	12/11	0,83	10983,40	19/3	7273,39	10/10	
	Standards & Poors 500	882,95	12/11	0,77</					



## MARCHÉS FRANÇAIS

## PREMIER MARCHÉ

## VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 13 novembre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	33,03	33,13	-0,30	-19,10	49,00	26,75	1,05	12040
AFINE	39,50	39,00	1,28	7,04	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	31,52	31,80	-0,88	-41,52	58,50	22,75	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	10,62	10,68	-0,56	-35,40	21,19	7,09	0,10	3112
AIR LIQUIDE	128,60	128,30	0,23	-8,08	160,00	111,60	3,20	12007
ALCATEL A	4,83	4,97	-2,82	-74,84	21,62	2,05	0,16	13000
ALCATEL O	3,90	3,90	n/d	-49,48	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	5,66	5,80	-2,41	-51,54	15,24	3,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	6,78	6,81	-0,44	-86,64	66,40	2,53	0,20	3463
ARBEL#	2,53	2,54	-0,39	-18,38	7,50	1,62	0,53	3588
AREVA CIP	147,00	147,00	n/d	-7,83	201,00	116,00	6,20	4524
ASF	25,48	25,26	0,87	-10,40	28,20	22,51	n/d	18415
ATOS ORIGIN	30,85	29,15	5,83	-58,05	94,40	21,50	n/d	5173
AVENTIS	56,90	57,75	-1,47	-28,65	85,95	47,60	0,58	13046
AXA	12,70	12,82	-0,94	-45,88	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	92,00	89,15	3,20	-4,54	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	129,50	129,50	n/d	6,93	147,00	121,00	7,58	12011
BEGHIN SAY	36,40	36,40	n/d	-10,78	45,90	35,20	1,70	4455
BIC	28,40	28,50	-0,35	-25,96	44,66	27,21	0,36	12096
BNP PARIBAS	39,26	39,50	-0,61	-21,87	61,85	27,50	1,20	13110
BOLLORE	249,00	248,00	0,40	3,66	262,00	225,50	3,50	12585
BOLLORE INV.	46,00	46,00	n/d	-10,41	55,00	35,23	0,25	3929
BONGRAIN	n/d	40,02	n/d	-11,06	59,80	35,96	1,45	12010
BOUYGUES	26,33	26,35	-0,08	-28,45	38,95	20,40	0,36	12050
BULL#	0,44	0,45	-2,22	-64,22	1,36	0,34	n/d	5260
BURELLE (LY)	61,00	60,30	1,16	-22,90	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	14,71	14,70	0,07	-60,82	51,00	9,06	n/d	12074
CANAL +	4,27	4,28	-0,23	-19,27	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	23,72	24,25	-2,19	-70,75	90,70	12,85	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	26,00	26,00	n/d	-13,33	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR	44,31	44,90	-1,31	-24,12	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	n/d	48,30	n/d	-22,72	67,30	42,50	1,58	12113
CASINO GUICHARD	65,85	66,00	-0,23	-24,00	89,90	58,55	1,54	12558
CASTORAMA DUB.OPA	66,10	66,20	-0,15	n/d	66,60	61,95	n/d	18559
CEGID (LY)	40,29	40,35	-0,15	-48,57	90,50	34,01	2,30	12470
CEREL	32,37	32,36	0,03	-13,77	36,40	28,00	0,65	4456
CFR.RECYCLING	n/d	40,20	n/d	0,50	49,88	30,00	2,08	3905
CHARGEURS	n/d	24,49	n/d	-2,00	30,66	21,50	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	31,95	32,60	-1,99	-7,31	47,63	24,21	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	121,60	120,60	0,83	0,91	135,00	118,10	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	49,00	49,00	n/d	2,08	53,50	46,02	1,40	12098
CLARINS...	37,45	36,65	2,18	-40,93	72,50	26,11	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	25,75	26,00	-0,96	-37,19	56,40	17,32	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,38	36,00	-1,72	-0,89	43,98	31,50	1,39	12022
COFACE SVN CA	n/d	48,90	n/d	3,16	64,00	40,01	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	88,85	n/d	-44,11	172,00	75,15	0,31	13064
COLAS	66,60	66,55	0,08	5,13	75,95	62,00	2,80	12163
CREDIT AGRICOLE	17,13	17,27	-0,81	-3,70	24,70	13,46	0,55	4057
CREDFON.FRANCE	16,06	16,20	-0,86	-10,45	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	35,28	35,55	-0,76	-5,92	48,80	27,65	0,75	18420
CS COM ET SYSTEMES	n/d	6,52	n/d	-21,44	12,25	5,76	n/d	7896
DANONE	130,00	131,60	-1,22	-5,10	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	n/d	301,90	n/d	-4,76	425,00	281,10	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	21,65	21,99	-1,55	-59,90	59,40	15,19	0,33	13065
DEV.R.N.-P.CAL LI #	14,35	14,50	-1,03	-0,34	16,90	13,00	0,05	12423
DEVAUX(LY)#	65,10	65,10	n/d	-19,13	78,00	54,85	3,00	6100
DEVIDOT-BOTTIN	n/d	78,80	n/d	-29,18	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	4,01	4,00	0,25	-46,46	11,48	3,43	0,61	12133
DYNACTON	n/d	25,59	n/d	-4,86	32,40	17,50	0,50	13035
EIFFAGE	74,00	72,50	2,07	8,18	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,50	22,55	-0,22	n/d	24,95	17,51	1,50	3571
ENLOR SVN SCA	4,55	4,46	2,02	-43,54	9,88	3,13	0,07	12127
ENTIAUX (EX CDE)	31,09	31,00	0,29	-22,64	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	16,78	15,99	4,94	-51,50	39,80	13,90	0,60	13175
ESSILOR INTL	40,70	40,92	-0,54	-19,88	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	81,60	81,60	n/d	-1,74	96,80	78,00	3,25	12066
EURLER ET HERMES	20,80	20,80	n/d	-49,70	46,13	16,00	1,40	12130
EURAZEO	46,00	46,05	-0,11	-24,46	60,80	38,03	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,46	0,49	-6,12	-47,72	1,21	0,40	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,70	0,69	1,45	-38,05	1,18	0,67	n/d	12537
FAURECIA	40,55	40,75	-0,49	-31,27	61,40	33,00	0,91	12114
F.F.P. (NV)	101,40	101,00	0,40	-4,48	132,50	82,00	2,20	6478
FIMALAC	27,50	27,50	n/d	-31,76	50,50	23,66	1,40	3794

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
FINAXA	n/d	57,45	n/d	-27,41	107,50	33,50	2,24	3313
FONC.LYON.#	27,00	27,00	n/d	-1,12	32,60	25,00	1,00	3340
FRANCE TELECOM	11,88	12,03	-1,25	-73,54	48,16	6,75	1,00	13330
FROMAGERIES BEL.	n/d	105,30	n/d	5,35	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	114,50	116,10	-1,38	-25,11	168,90	96,00	0,50	12124
GAUMONT #	42,00	42,20	-0,47	-1,94	53,70	39,00	0,97	3489
GECINA	95,00	94,85	0,16	-3,82	104,00	85,60	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	9,80	9,53	2,83	-31,75	17,85	8,50	n/d	4447
GEOPHYSIQUE	18,80	18,80	n/d	-46,66	50,05	13,35	1,22	12016
GPI INFORMATIQUE	4,52	4,45	1,57	-62,48	13,34	2,14	0,15	6337
GRANDVISION CA#	18,10	18,10	n/d	-18,68	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	72,90	72,30	0,83	-1,75	86,00	66,80	0,70	12441
GROUPE PARTOUCHE	70,90	70,10	1,14	-4,51	84,20	57,35	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE	78,70	78,70	n/d	-7,41	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS	4,32	4,33	-0,23	-46,86	11,00	2,80	0,17	12188
IMERYS	124,50	124,00	0,40	-15,49	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,00	n/d	n/d	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	126,80	126,80	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER.	3,22	3,33	-3,30	-75,13	15,98	1,06	n/d	5257
INGENICO	9,10	9,15	-0,55	-56,69	25,90	5,13	0,15	12534
JC DECAUX	9,55	9,55	n/d	-23,90	15,40	9,06	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	17,00	16,80	1,19	3,03	23,63	15,27	0,92	12101
KLEPPIERRE	117,60	118,90	-1,09	9,59	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE	78,40	78,50	-0,13	-25,26	111,20	67,00	2,30	12053
LAGARDERE	42,70	42,42	0,66	-9,14	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	n/d	54,40	n/d	3,36	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	130,50	132,00	-1,14	-9,37	180,00	118,00	0,90	12061
LEGRAND ADP	n/d	108,00	n/d	-12,90	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST.	20,12	20,12	n/d	-8,54	25,39	18,01	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,30	2,30	n/d	-19,29	3,80	2,15	n/d	7508
LOCINDUS	30,60	30,14	1,53	-2,85	35,97	25,81	0,76	12135
L'OREAL	71,20	72,15	-1,32	-11,99	88,30	60,55	0,54	12032
LOUREV #	61,30	59,15	3,63	-2,38	83,40	50,00	1,30	3311
LUCIA	n/d	10,80	n/d	-16,92	14,13	9,10	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	41,00	41,75	-1,80	-10,28	61,60	31,61	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM.	36,80	36,61	0,52	-32,35	57,60	34,01	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	5,63	5,65	-0,35	-36,67	9,85	4,77	0,22	6057
MAUREL ET PROM.	20,89	20,60	1,41	-34,77	24,99	15,10	0,91	5107
MATELEUROPO	1,95	1,95	n/d	-36,68	4,90	1,59	0,61	12038
MICHELIN	28,13	28,20	-0,25	-24,07	45,05	24,50	0,85	12126
MONTPEL SA	13,75	13,91	-1,15	-31,83	16,40	9,12	0,17	3704
CONTIN.PENTRE	35,90	36,00	-0,28	-19,68	46,90	31,00	0,70	3664
NATEXIS BO POP	75,10	75,50	-0,53	-22,49	97,50	70,00	2,50	12068
NEOPOST	30,30	30,50	-0,66	-7,39	44,50	24,09	n/d	12056
NEXANS	13,41	13,60	-1,40	-17,27	24,90	9,15	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	21,15	21,74	-2,71					



# AUJOURD'HUI

## SCIENCES

Plus de **8 000 PARTICIPANTS** ont assisté, les 11, 12 et 13 novembre à Bruxelles, au lancement du sixième programme-cadre européen de recherche et de développement technologique. Celui-ci, qui couvre la

période 2003-2006, est doté de **17,5 MILLIARDS D'EUROS**, soit une hausse de 17 % par rapport au programme en cours. Ces crédits seront affectés à sept domaines scientifiques prioritaires, dont les technolo-

gies de l'information et les sciences du vivant. Pour la première fois, **LES PAYS CANDIDATS** à l'entrée dans l'Union européenne pourront pleinement participer à ce programme communautaire. Mais le chemin sera

encore long pour parvenir à la création d'un véritable **ESPACE EUROPÉEN** de la recherche. Pour preuve, la difficulté de l'Europe et de la France en particulier à rivaliser dans ce domaine avec les Etats-Unis et le Japon.

## L'Union européenne accroît et élargit son effort de recherche

17,5 milliards d'euros sont affectés au sixième programme-cadre de recherche et de développement, auquel vont pouvoir participer les pays candidats à l'entrée dans la Communauté européenne

### BRUXELLES

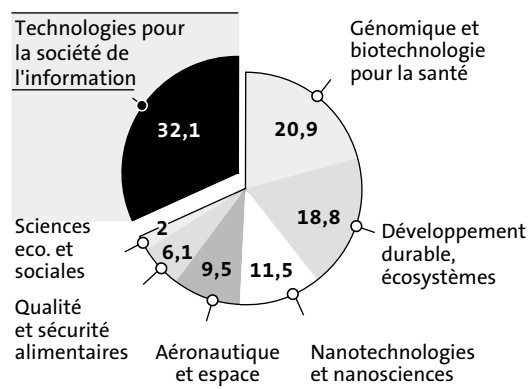
de notre envoyé spécial

Ils sont venus en nombre. Polonais, Hongrois, Tchèques, Slovaques, Estoniens, Lettons, Litوانيens, Slovènes, Chypriotes, Maltais, mais aussi Bulgares, Roumains et Turcs... Omniprésents sur les stands, assidus aux tables rondes, avides de contacts. En un mot, motivés. C'est l'une des leçons que l'on retiendra de la conférence sur la recherche européenne tenue les 11, 12 et 13 novembre à Bruxelles, pour le lancement du 6<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et de développement technologique (PCRD). Le plus important « meeting » scientifique jamais organisé par l'Union européenne, avec plus de 8 000 participants - chercheurs, industriels, délégués institutionnels, ministres dont, pour la France, Claudie Haigneré - venus d'une soixantaine de pays.

Parmi eux, un bon millier de représentants des dix Etats qui rejoindront les Quinze en 2004, mais aussi des nations encore candidates à l'entrée dans l'Union. A l'évidence, la recherche communautaire, volontiers critiquée pour ses carences, constitue un puissant pôle d'attraction, notamment pour les pays d'Europe centrale dont le potentiel scientifique, naguère soutenu par le grand frère soviétique, est aujourd'hui entièrement à reconstruire. Il ne s'agit du reste pas d'une simple marque d'intérêt, puisque les treize pays dési-

### PRIORITÉ AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET AUX SCIENCES DE LA VIE

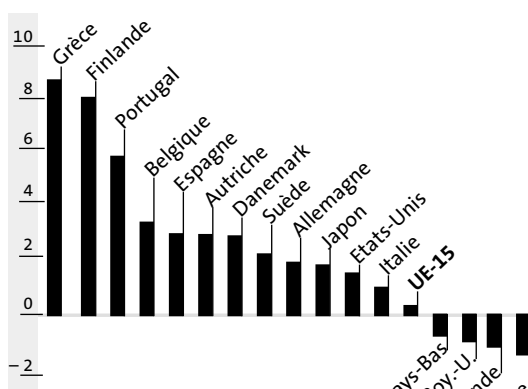
Répartition du budget européen de la recherche entre les domaines prioritaires, en pourcentage



TOTAL : 11,3 MILLIARDS D'EUROS

Source : Commission européenne

Croissance annuelle moyenne (1995-1999 ou 1995-2000) de l'effort de recherche, en pourcentage



La France se classe en dernière position pour cet indicateur, qui mesure l'évolution de la dépense intérieure de recherche et développement, rapportée au PIB.

reux d'intégrer l'Union européenne dans les prochaines années seront considérés, vis-à-vis du prochain PCRD, comme des Etats membres à part entière, ce qui constitue une première dans l'histoire de la Communauté.

Cet élargissement intervient alors que la recherche européenne continue de donner des signes de faiblesse très inquiétants. Certes, les derniers indicateurs publiés par la Commission de Bruxelles montrent que l'Europe surclasse les Etats-Unis pour le nombre de

publications scientifiques et qu'elle le croît même son avance. Mais, pour ce qui est de l'investissement dans la recherche et le développement, le fossé continue de se creuser : entre 1994 et 2000, le différentiel entre les efforts américains et européens a quasiment doublé, pour atteindre 124 milliards d'euros.

### CORRIGER LE TIR

C'est pour tenter de rééquilibrer les forces que les Quinze ont décidé, au conseil de Lisbonne de

mars 2000, d'aller vers la création d'un « espace européen de la recherche ». L'objectif est de dépasser les cloisonnements, les incohérences et les disparités qui aboutissent à l'aberrante équation « 15 + 1 », formule résumant l'addition stérile de quinze politiques scientifiques nationales et d'une politique communautaire. « L'Europe doit devenir la première économie au monde fondée sur la connaissance. Elle doit pour cela investir mieux et investir plus dans la recherche », a une nouvelle fois martelé,

à Bruxelles, le commissaire européen à la recherche, Philippe Busquin.

Le programme-cadre communautaire, bien qu'il ne mobilise qu'environ 5 % de l'ensemble des crédits civils de recherche des Quinze, constitue dans cette perspective un « levier » efficace, estime-t-il. L'intérêt majeur de ce dispositif est de favoriser, par le financement de projets conjoints, les collaborations entre des laboratoires ou des entreprises de plusieurs pays, contribuant ainsi à mieux structurer l'espace scientifique européen. Le 6<sup>e</sup> PCRD marque à cet égard une avancée, puisque les 17,5 milliards d'euros qui lui seront consacrés, sur la période 2003-2006, représentent une augmentation de 17 % par rapport au programme en cours. Sur cette enveloppe, 11,3 milliards d'euros sont destinés à des actions de recherche, 2,6 milliards d'euros à l'organisation de l'espace européen de la recherche et à la mobilité des chercheurs, et 1,2 milliard d'euros au programme nucléaire Euratom.

Au-delà de cet effort quantitatif, la Commission de Bruxelles a voulu aussi corriger le tir. Dans le cadre de l'actuel PCRD, ses crédits étaient orientés vers la réponse à des besoins socioéconomiques. A l'avenir, ils seront concentrés sur des domaines scientifiques jugés stratégiques : génomique et biotechnologies ; technologies de l'in-

formation ; nanotechnologies et matériaux ; aéronautique et espace ; sécurité alimentaire ; développement durable ; sciences économiques et sociales.

Pour soutenir les travaux sur ces thèmes prioritaires, l'Union européenne s'est dotée de deux nouveaux outils : les « réseaux d'excellence », destinés à fédérer les compétences multinationales sur le long terme, et les « projets intégrés », conçus pour déboucher, à moyen terme, sur des applications, des procédés ou des produits. En outre, l'Union pourra désormais cofinancer des programmes lancés par certains de ses Etats membres. C'est ainsi qu'elle va ajouter 200 millions d'euros aux 400 millions alloués par les Quinze à des essais cliniques sur le sida, la paludisme et la tuberculose, dans les pays en voie de développement.

Reste que le PCRD ne suffira pas à construire un espace européen de la recherche capable de faire pièce à la force de frappe américaine. Au sommet de Barcelone de mars 2002, les Quinze se sont fixé pour objectif de consacrer 3 % de leur PIB, d'ici à 2010, à la recherche et au développement. Ils en sont aujourd'hui très loin, puisqu'ils n'atteignent même pas 2 %. Demain, c'est à vingt-cinq ou à trente qu'ils devront tenter de relever le défi.

Pierre Le Hir

## La traite des vaches grasses de Bruxelles



### BIBLIOGRAPHIE

Petit point, de Pierre-Gilles de Gennes

Ed. Le Pommier, 69 p., 12 €

« MADAME, vous voyez la science de haut comme une vaste tapisserie. Je la vois d'en bas, au niveau du petit point. » Pour son dernier coup d'archet et son départ de la direction de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles (ESPCI) de la Ville de Paris, Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique 1991, a composé une bien jolie pièce. Un « petit point » de soixante-dix pages aux personnages-chercheurs fragiles et attachants. Un livre plaisamment dédié à la ministre de la recherche et de la technologie, Claudie Haigneré, et dans lequel elle pourrait trouver matière à réflexion.

Dans un style vif et savoureux, Pierre-Gilles de Gennes, « ce physicien qui sait autre chose », brosse à petites touches les portraits, « souvent critiques mais sincères », de ces « héros » qu'il « aime profondément » et qui sont « le vrai tissu de la science ». En quelques lignes, ces chercheurs fictifs aux faiblesses bien réelles sont campés. Epinglés comme des papillons tels ces « européens », Lanterne et Spiros, qui, passivement ou non, ont contribué à faire que l'Europe de la science ne soit pas à la hauteur de la science en Europe.

« Lanterne, raconte l'ancien directeur de l'ESPCI, a pour métier de traire les vaches (...). Les énormes vaches dont le lait est l'argent européen de la science. Les sages de Bruxelles émettent un signal par lequel il est dit que telle action est importante et sera subventionnée. » En quelques mois, Lanterne construit « une fédération de chercheurs, choisissant de solides laboratoires en Allemagne, en Angleterre, en France... Il y ajoute quelques équipes de poids moindre, mais bien situées en Europe du Sud. Et il

concocte un projet, qui va passer et recevoir des sommes importantes. » Il sait lire les textes de Bruxelles, « se mouler dans les organigrammes et pomper. L'argent qu'il obtient est souvent peu adapté aux vrais besoins de la fédération : il est dédié à des opérations risquées, comme de préparer une thèse européenne dont une partie se fera en Sicile et l'autre en Ecosse ».

La thèse sera « flottante », mais Bruxelles « satisfait et les vaches soulagées d'être traitées ». Bruxelles, mais aussi son collègue Spiros, qui règne en maître dans la capitale belge et dirige un secteur de la science « par le moyen d'une administration compliquée ». « Pour parvenir à un tel poste, constate, navré, Pierre-Gilles de Gennes, il lui a fallu de la constance et une grande facilité de parole. Mais de science, point. »

Cette charge serait-elle trop féroce à l'heure où la Commission européenne lance son 6<sup>e</sup> Programme-cadre de recherche et développement ? Certainement pas. On ne critique bien finalement que ceux qu'on aime. Les « Mastoc » qui ont aidé la science de la France d'après-guerre à se reconstruire, mais qui devraient « savoir se retirer ». Les « Elise » à « la flamme pâle » qui n'appartenaient pas « au cercle pointilleux des grandes écoles scientifiques » et dont on a « découvert tardivement le sentier » qu'elles avaient ouvert.

Les « Vladimir » aussi qui agissent comme des « prophètes » et auxquels, nous, Français, « sommes particulièrement vulnérables » et qui font qu'au nom « des chapeaux et des écoles » on est prêt à épouser « le modèle aventureux de Descartes contre la science précise de Newton ». Et puis, il y a « Akbar », « brahame élevé en Angleterre ». « Un modèle pour nous tous par sa science qui est subtile ; par sa discrétion ; et aussi par la façon admirable dont il a, [comme son homonyme, l'empereur moghol], intégré les trois cultures. »

Jean-François Augereau

## Le délicat dossier des embryons surnuméraires

### BRUXELLES

de notre bureau européen

L'application du 6<sup>e</sup> PCRD ne sera pas conforme au texte adopté, le 27 juin, par le conseil des ministres de la recherche et le Parlement européen. Quatre pays, l'Allemagne, l'Italie, l'Irlande et l'Autriche, qui avaient pourtant donné leur accord, ont finalement refusé que le budget communautaire finance les recherches sur les embryons surnuméraires de moins de deux semaines dans les Etats membres où elles sont autorisées. Ils ont même imposé un « moratoire » sur cette question jusqu'à la fin de l'année 2003.

Gérard Caudron, rapporteur du texte pour le compte du Parlement européen, ne décolère pas. « En juin, le Parlement et le conseil sabbalaient le champagne », se souvient cet élu français (ex-socialiste,

aujourd'hui membre de la Gauche unitaire européenne). « En juillet, le Conseil ne respectait plus l'accord ! », s'indigne-t-il.

M. Caudron a le sentiment d'avoir été dupé, car c'est dans le seul but de gagner du temps que ces quatre Etats se sont abstenus de faire connaître leur opposition au moment du vote. S'ils avaient émis un vote négatif, de nouvelles négociations auraient été nécessaires qui auraient compromis la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2003 du programme de recherche de l'Union fort de 17,5 milliards d'euros. Les quatre ministres ayant estimé que les recherches sur l'espace, le cancer, le sida, les nanotechnologies, le développement durable et l'alimentation ne pouvaient être bloquées par des questions qui ne représen-

tent que quelques dizaines de millions d'euros, ils ont préféré prendre un engagement et... ne pas le tenir.

### UN COMPROMIS DIFFICILE

« Le Parlement a envisagé de saisir la Cour de justice », assure M. Caudron. Mais il y a renoncé pour éviter de prendre du retard et ne pas froisser les scientifiques. Le député européen est d'autant plus furieux que le compromis trouvé entre le conseil et le Parlement avait été difficilement construit, au sein même de l'Assemblée. « J'ai constamment travaillé avec le rapporteur fictif du PPE (droite), Wim van Velzen, afin que nous trouvions des formules consensuelles. Nous avions contre nous les Verts, qui ont toujours peur qu'on joue les apprentis sorciers, les Allemands, toutes tendances politiques confondues, qui sont traumatisés par

leur passé, et une partie des démocrates-chrétiens, qui considèrent l'embryon comme un être humain dès la conception. »

Le défi était d'autant plus difficile à relever que la Commission, prudente, s'était bien gardée de proposer un texte précis rappelant d'une manière floue que les recherches devaient « être réalisées dans le respect des principes éthiques fondamentaux ». Pour l'heure, le 6<sup>e</sup> programme-cadre exclut la recherche sur le clonage humain à but reproductif, la création d'embryons par la recherche, et les activités modifiant l'héritage génétique des êtres humains. En revanche, il finance la recherche sur les embryons surnuméraires de moins de deux semaines, dans les pays où elle est autorisée.

Rafaële Rivais

### TROIS QUESTIONS À... PHILIPPE BUSQUIN

**1 Vous êtes commissaire européen à la recherche. A l'heure où les Etats-Unis investissent massivement dans la science, l'Europe a-t-elle pris la mesure de l'enjeu ?**

Non, du moins pas assez, ni de façon assez convergente. Quatre blocs apparaissent au sein de l'Union : les Etats scandinaves s'inscrivent résolument dans la société de la connaissance ; les grandes nations, Allemagne, Angleterre, France... font des efforts mais insuffisants ; des pays comme la Grèce et le Portugal réalisent un bond en avant, mais en partant de très bas ; enfin, l'Espagne et l'Italie restent en retrait. Le problème n'est pas seulement l'insuffisance des dépenses publiques de recherche, mais aussi celle de l'investissement des entreprises. Il faut œuvrer pour renforcer leurs liens avec les universités et leur offrir un environnement fiscal favorable à la recherche.

**2 Comment les pays candidats à l'entrée dans l'Union vont-ils trouver leur place dans la recherche communautaire ?**

Leur intégration peut être un atout pour l'Europe. Même s'ils sont dans le creux de la vague, certains possèdent une forte tradition scientifique et technologi-

que, leurs chercheurs sont de grande qualité et ils disposent d'un réservoir d'ingénieurs important. Leur effort de recherche est faible aujourd'hui, mais cela peut changer rapidement. Nous devons les y aider par des accords de coopération et des mesures spécifiques. Ainsi, leur contribution financière au 6<sup>e</sup> PCRD sera réduite les deux premières années. En retour, ces pays doivent faire un effort pour développer des domaines d'excellence.

**3 Certains prônent la création, en complément de la politique communautaire, d'un Conseil européen de la science chargé de financer la recherche fondamentale. Y êtes-vous favorable ?**

S'il s'agit d'apporter une réelle plus-value, l'idée est intéressante. A condition de ne pas créer une structure européenne de plus pour le plaisir et, surtout, de trouver de nouvelles sources de financement.

Propos recueillis par P. L. H.

**INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT**

**PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DES INSTANCES SCIENTIFIQUES DE L'IRD (MANDATURE 2003-2007)**

Les personnels des établissements de recherche et d'enseignement supérieur, français ou relevant d'un pays partenaire, peuvent s'inscrire sur les listes électorales de l'IRD pour participer et se présenter aux élections du conseil scientifique et des commissions scientifiques sectorielles.

Ils doivent en faire la demande en fournissant à l'appui de celle-ci un dossier témoignant de leur implication dans la recherche pour le développement dans l'un des domaines scientifiques couverts par les commissions scientifiques sectorielles de l'Institut, attestée par au moins une publication scientifique récente ou par une justification jugée équivalente par une commission ad hoc.

L'imprimé à utiliser pour s'inscrire sur les listes électorales est disponible auprès du Bureau des élections de l'IRD (Tél : 01 48 03 75 69/75 70, Fax : 01 48 03 77 89, Courriel : election@paris.ird.fr). Il peut également être téléchargé à partir du site Internet de l'Institut : [www.ird.fr](http://www.ird.fr)

Les dossiers d'inscription doivent être renvoyés au plus tard le **mardi 14 janvier 2003** à l'adresse suivante :

IRD - Bureau des élections  
213 rue la Fayette  
75480 Paris cedex 10 - France



## Pour la deuxième année de suite, Lyon est éliminé au premier tour de la Ligue des champions

**Football** • Incapables de s'imposer, les Lyonnais, qui ont concédé un match nul (1-1) à Rosenborg, doivent se contenter de la Coupe de l'UEFA. Et se reconcentrer sur le championnat de Ligue 1

L'OLYMPIQUE LYONNAIS n'est pas une grande équipe de football. Du moins si l'on se fie aux critères avancés, avant la rencontre décisive contre Rosenborg, par Eric Carrière, son milieu de terrain international : « Une grande équipe se qualifie. Point. » L'OL ne s'est pas qualifié, mardi 12 novembre, pour le deuxième tour de la Ligue des champions : en obtenant un triste match nul à Rosenborg (1-1), face aux champions de Norvège, les Lyonnais ont simplement obtenu le droit de disputer les seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA.

Les champions de France payent ainsi leur inconstance, leur revers à domicile contre l'Ajax Amsterdam (0-2), le 30 octobre, comme leur superbe mais peu rentable match nul contre l'Inter Milan (3-3), toujours à Gerland. Et il serait infiniment trop facile de se focaliser sur le but marqué à l'Ajax Amsterdam, tout à fait valable mais finalement refusé à l'OL.

« C'est un échec, reconnaît d'ailleurs l'entraîneur lyonnais Paul Le Guen. Nous avons fait un parcours très moyen, avec deux victoires, deux nuls et deux défaites. Nous n'avons pas réussi à développer notre jeu technique et certains joueurs se sont retrouvés en difficulté compte tenu de l'état difficile du terrain. » Voilà qui fait désordre, quand Lyon se targue d'avoir intégré cette année le G14, cénacle des clubs les plus puissants d'Europe.

Et pour faire bonne mesure, la crise financière couve, car l'OL avait intégré dans son budget prévision-

nel ce fameux deuxième tour de la Ligue des champions, qui redistribue à chacun de ses participants une manne minimale de 12 millions d'euros. Le club rhodanien a certes les reins solides, fort de son budget de 101 millions d'euros, mais cette fâcheuse tendance à ne pas se qualifier pour les phases finales de la principale compétition continentale, comme en 2001, va le contraindre à dégraisser sa masse salariale. Il ne lui déplairait pas, par exemple, de se séparer de son arrière brésilien Edmilson. Mais, au vu des prestations calamiteuses du champion du monde, les candidats ne se pressent pas.

L'OL était largement prévenu de ce qui l'attendait à Rosenborg. Le gardien de but international Grégory Coupet avait pris les devants, lundi 11 novembre, dans le quotidien *L'Equipe* : « Ça sent le traquenard », avait-il averti. Et, de fait, les Lyonnais sont tombés sur une équipe entreprenante, vigoureuse, jouant de manière simple et directe, sur un terrain indigne. Les petits gabarits de l'OL, Eric Carrière ou Vikash Dhorasoo, n'étaient manifestement pas adaptés à ce contexte. Et, comme de coutume, c'est la défense qui a fini par céder, encaissant un but à l'heure de jeu.

### TROP DE CADEAUX EN DÉFENSE

Il fallait alors se souvenir des avertissements lancés par Grégory Coupet, un peu las d'aller chercher si souvent la balle au fond de ses filets : « On forme plus un groupe d'individualités qu'un collectif (...)

on n'effraie personne, on se contente de trop peu. (...) Il n'y a pas de défenseurs dans l'âme, chez nous. » Un constat vérifié durant tout ce premier tour de la Ligue des champions, mais aussi en Ligue 1. L'attaque de l'OL fonctionne bien, mais la défense laisse sérieusement à désirer. Trop de cadeaux, de gestes défensifs approximatifs, voire de véritables erreurs professionnelles, comme ce « coup du foudroyé » tenté par Edmilson contre l'Ajax Amsterdam, qui aboutira finalement à un but encaissé par l'OL.

Les défenseurs « historiques » de l'OL, ceux qui n'hésitaient guère à dégager le ballon dans les tribunes, tels Florent Laville, Christophe Delmotte ou Eric Deflandre, laissés sur le banc par l'entraîneur Paul Le Guen, devaient être un brin énervés, à Rosenborg, emmitouflés dans leur doudoune. Comme les remplaçants habituels de l'OL, l'ex-international Tony Vairelles ou Peggyuy Luyindula, réduits à cirer les bancs de touche. Il va falloir des trésors de diplomatie à Paul Le Guen pour contenir les états d'âme de ses joueurs.

Jean-Michel Aulas, le président de l'Olympique lyonnais, avait assigné comme objectifs à ses troupes de décrocher une place en quarts de finale de la Ligue des champions et de conserver leur titre de champion de France. Il va lui falloir réviser ses ambitions à la baisse. Lyon ne jouera pas son centième match européen à Madrid ou Manchester, mais plus prosaïquement à Malaga ou à Berlin.

Il lui reste toujours la Ligue 1, avec un match délicat à négocier à domicile, dès samedi 16, contre Bordeaux. Et se profile déjà à l'horizon le choc PSG-Lyon, le 4 décembre. Placé en deuxième position au classement du championnat, l'OL va devoir remettre les mains dans le cambouis et remettre, pour un temps, ses rêves européens aux vestiaires.

### Gérard Davet

#### ROSENBERG-LYON 1-1

Ligue des champions - 1<sup>re</sup> phase  
Groupe D, 6<sup>e</sup> journée  
Lerkendal stadion de Rosenborg (Norv.) • Temps froid • terrain moyen • 21 008 spectateurs • Arbitre : M. Dallas (Ecos.)

#### BUTS

ROSENBERG : Brattbakk (69<sup>e</sup>)

LYON : Govou (84<sup>e</sup>)

#### AVERTISSEMENTS

ROSENBERG : Karadas (72<sup>e</sup>)

LYON : Brechet (43<sup>e</sup>)

#### LES ÉQUIPES

• **Rosenborg (entraîneur : Eggen)**  
Arason • Strand, Basma, Hoffun, Saarinen • F. Johnsen, Skammelsrud, Berg • Enerly (Ludvigsen, 80<sup>e</sup>), Karadas, Brattbakk

• **Lyon (entraîneur : Le Guen)**  
Coupet • Mueller, Edmilson, Cacapa, Brechet • Dhorasoo (Delmotte, 72<sup>e</sup>), Diarra, Violeau (Juninho, 66<sup>e</sup>), Carrière (Luyindula, 72<sup>e</sup>) • Anderson, Govou

## Nouveaux abandons dans la Route du Rhum

**Voile** • Yvan Bourgnon a chaviré mercredi matin, Jean-Pierre Dick a démâté

YVAN BOURGNON (*Rexona Men*) a chaviré, mercredi 13 novembre à 7 h 10 du matin, alors que son trimaran se trouvait à plus de 200 milles des côtes espagnoles, mais le navigateur franco-suisse est sain et sauf. Le vent de 75 nœuds l'avait contraint à affaler sa grand-voile et il évoluait sous foc de brise. Le skipper, âgé de 31 ans, était en communication avec son routeur à l'intérieur du bateau lorsqu'une rafale qu'il estime à plus de 80 nœuds a soulevé puis retourné son trimaran.

Yvan Bourgnon a alors immédiatement déclenché sa balise et averti son équipe par téléphone Iridium. Disposant de dix jours de vivre, il attendait mercredi matin l'arrivée d'un remorqueur et de son assistance technique. Il est resté à bord et a libéré Loïck Peyron (*Fujicolor*), à qui l'organisation de la course avait demandé de se détourner pour l'assister.

Yvan Bourgnon occupait la troisième place au dernier pointage, talonné par Peyron (*Fujicolor*), placé comme lui sur une route sud, et Thomas Coville (*Sodebo*), positionné plus au nord. Thomas Coville décrivait déjà des conditions très éprouvantes à la vacation radio de 4 h 30, mercredi : « La nuit n'a pas été terrible. J'étais à un moment à l'intérieur quand le vent s'est mis à accélérer très fort. J'ai eu à ce moment-là 50 à 55 nœuds de vent alors que j'étais toilé pour 35... J'ai sauté sur le pont et choqué tout en grand. C'est vraiment chaud. (...) Je n'ai jamais vu une courbe de baromètre chuter aussi rapidement. Je pense que je vais prendre quelque chose sur le coin du nez dans quelques instants. »

### 14 ABANDONS SUR 59 PARTANTS

*Rexona Men* est l'ex-Primagaz de Laurent Bourgnon, le frère aîné d'Yvan, double vainqueur de la Route du Rhum (1994 et 1998), absent de cette édition. Laurent Bourgnon a eu un contact avec son frère après le chavirage et a indiqué que « ça n'allait pas trop ».

Depuis son départ de Saint-Malo, dimanche 10 novembre, la flotte des dix-huit trimarans de 60 pieds s'est considérablement réduite. Franck Cammas (*Groupama*), un des favoris de la course, a chaviré dès la première nuit, se faisant percuter par Jean LeCam (Bonduelle), qui devait repartir mercredi de Camaret (Finistère) après avoir effectué une réparation de l'étrave fendue de son flotteur tri-

bord. Bertrand de Broc (*Covefi*) très secoué par l'accident a, lui, rallié Brest pour signifier son abandon et son retrait de la course en solitaire en général.

Dans la nuit de lundi à mardi, c'est Francis Joyon (*Eure-et-Loir*), le dernier vainqueur de la Transat anglaise, alors en tête de la course, qui se retournait à 200 milles au nord-ouest de La Corogne (Espagne). L'Italien Giovanni Soldini (*TIM*) a quant à lui abandonné mardi à cause de fissures dans ses coques. Marc Guillemot (*La Trinitaine-Ethypharm*)

### Le Défi Areva rate ses débuts en quarts

Le Défi Areva s'est incliné de 2 min 3 s face à l'équipe suédoise de Victory Challenge lors de la première régate des quarts de finale de la Coupe Louis-Vuitton, mercredi 13 novembre en baie d'Auckland (Nouvelle-Zélande). Après l'annulation, mardi, de la première journée de course en raison d'un vent supérieur aux 19 nœuds, le coup d'envoi des quarts de finale a été donné mercredi avec près de deux heures de retard, en raison de cette fois-ci d'une brise trop légère. Dans les autres quarts, les Suisses d'Alinghi ont battu les Italiens de Prada, les Américains d'Oracle ont dominé leurs compatriotes de One World et les Britanniques de GBR Challenge ont devancé les Américains du Team Dennis Conner. Les quarts de finale se disputent au meilleur des sept manches.

fait route sur les Açores pour récupérer deux voiles d'avant et régler quelques petites avaries. Frédéric Le Peutrec (*BayerCropScience*) en escale à Belle-Ile-en-Mer (Morbihan) pour réparer ses pilotes automatiques, est reparti mercredi matin.

Après le démâtage, mercredi matin, du monocoque de Jean-Pierre Dick (*Virbac*), quatorze abandons ont déjà été enregistrés alors que 59 voiliers au total étaient engagés sur cette septième édition de la Route du Rhum. Le Suisse Dominique Wavre (*Temenos*), victime de problèmes de ballasts et du déchirement de son foc avait annoncé dans la nuit son retrait dans la catégorie des monocoques de 60 pieds.

Patricia Jolly

## Le surprenant FC Bâle renvoie Liverpool en Coupe de l'UEFA

TENUS EN ÉCHEC (3-3) sur la pelouse du stade Saint-Jacques de Bâle, les Reds du Liverpool FC quittent prématurément la Ligue des champions. Cette élimination constitue une surprise de taille, car les joueurs de Gérard Houllier, actuellement en tête du championnat d'Angleterre devant Arsenal, avaient clairement fait part de leurs ambitions sur la scène européenne. Menés 3-0 après 30 minutes de jeu devant 30 000 spectateurs déchaînés, les coéquipiers de Michael Owen revenaient au score grâce à des buts signés Murphy (61<sup>e</sup>), Smicer (63<sup>e</sup>) et Owen (84<sup>e</sup>). Mais ce

match nul condamne le Liverpool FC à la troisième place de son groupe et permet à l'étonnante équipe suisse, composée d'Argentins (les attaquants Gimenez et Rossi), de Camerounais (Tum et Atouba), d'Australo-Yougoslaves (Ergic et Milicevic) et de joueurs helvètes de grande qualité (Zuberhüller, Haas, Zwyssig, Yakin...), de se qualifier.

### UN PARCOURS REMARQUABLE

Le triomphe suisse est dû en grande partie au travail méticuleux de l'entraîneur Christian Gross, un technicien qui connaît particulièrement bien le football britannique

pour avoir entraîné le club londonien de Tottenham avant de rejoindre Bâle. Cette performance est d'autant plus méritoire que le FC Bâle avait dû passer par le tour préliminaire de la Ligue des champions et éliminer le Celtic Glasgow avant de réaliser un parcours remarquable dans ce groupe B, accrochant notamment un match nul (1-1) à Anfield Road et s'offrant le luxe de marquer quatre buts en deux matches à l'une des meilleures défenses d'Europe, celle du FC Valence.

Éliminé de la Ligue des champions, Liverpool devra désormais

se contenter de la plus modeste – et moins lucrative – Coupe de l'UEFA. Une compétition que les Reds ont remportée en 2001 face aux Espagnols d'Alaves, et dans laquelle ils retrouveront plusieurs clubs français, dont Lyon et les Girondins de Bordeaux. Ces derniers, vainqueurs des Suédois de Djurgården (2-1, un doublé signé Feindouno), se sont en effet qualifiés pour le troisième tour de la Coupe de l'UEFA. Autre club français présent au troisième tour : l'AJ Auxerre, vainqueur du Borussia Dortmund (1-0) en Ligue des champions grâce à un but signé Benjani. Cette précieuse victoire permet aux joueurs de Guy Roux de devancer le PSV Eindhoven au classement du groupe A et d'être repêchés en Coupe de l'UEFA.

Une compétition que les clubs français investissent désormais en force, à défaut de pouvoir briller longtemps en Ligue des champions. Un constat inquiétant qui ne fait que confirmer la faiblesse d'ensemble des clubs français, incapables de rivaliser sur le plan économique avec les grands clubs espagnols, italiens, allemands ou anglais.

A. Ct.

## RÉSULTATS

### LIGUE DES CHAMPIONS

#### 1<sup>re</sup> phase, 6<sup>e</sup> et dernière journée

#### GROUPE A :

Auxerre (Fra)-Borussia Dortmund (All) 1-0

Arsenal (Angl)-PSV Eindhoven (Pbs) 0-0

**Classement** : 1. Arsenal (qualifié) ; 2. Borussia Dortmund (qualifié) ; 3. Auxerre (Coupe de l'UEFA) ; 4. PSV Eindhoven (éliminé).

**Déjà joués** : Auxerre-PSV Eindhoven, 0-0 ; Arsenal-Dortmund, 2-0 ; Dortmund-Auxerre, 2-1 ; PSV Eindhoven-Arsenal, 0-4 ; Auxerre-Arsenal, 0-1 ; PSV Eindhoven-Dortmund, 1-3 ; Arsenal-Auxerre, 1-2 ; Dortmund-PSV Eindhoven, 1-1 ; PSV Eindhoven-Auxerre, 3-0 ; Dortmund-Arsenal, 2-1

#### GROUPE B :

Valence (Esp)-Spartak Moscou (Rus) 3-0

FC Bâle (Sui)-Liverpool (Ang) 3-3

**Classement** : 1. Valence (qualifié) ; 2. FC Bâle (qualifié) ; 3. Liverpool (Coupe de l'UEFA) ; 4. Spartak Moscou (éliminé).

**Déjà joués** : Valence-Liverpool, 2-0 ; FC Bâle-Spartak Moscou, 2-0 ; Spartak Moscou-Valence, 0-3 ; Liverpool-FC Bâle, 1-1 ; Liverpool-Spartak Moscou, 5-0 ; Valence-FC Bâle, 6-2 ; Spartak Moscou-Liverpool, 1-3 ; FC Bâle-Valence, 2-2 ; Liverpool-Valence, 0-1 ; Spartak Moscou-Bâle, 0-2.

#### GROUPE C :

Genk (Bel)-Real Madrid (Esp) 1-1

AS Rome (Ita)-AEK Athènes (Gre) 1-1

**Classement** : 1. Real Madrid (qualifié) ; 2. AS Rome (qualifié) ; 3. AEK Athènes (Coupe de l'UEFA) ; 4. Genk (éliminé).

**Déjà joués** : Genk-AEK Athènes, 0-0 ; AS Rome-Real Madrid, 0-3 ; Real Madrid-Genk, 6-0 ; AEK Athènes-AS Rome, 0-0 ; AEK Athènes-Real Madrid, 3-3 ; Genk-AS Rome, 0-1 ; Real Madrid-AEK Athènes, 2-2 ; AS Rome-Genk, 0-0 ; AEK Athènes-Genk, 1-1 ; Real Madrid-AS Rome, 0-1.

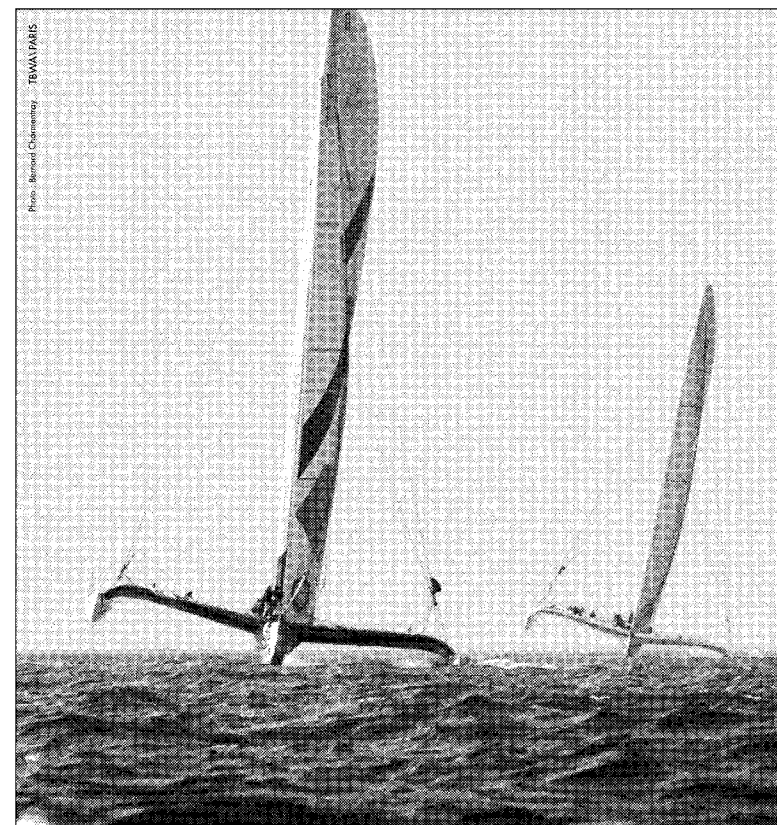
#### GROUPE D :

Rosenborg (Nor)-Olympique lyonnais (Fra), 1-1

Ajax Amsterdam (Pbs)-Inter Milan (Ita) 1-2

**Classement** : 1. Inter Milan (qualifié) ; 2. Ajax Amsterdam (qualifié) ; 3. Lyon (Coupe de l'UEFA) ; 4. Rosenborg (éliminé).

**Déjà joués** : Ajax-Lyon, 2-1 ; Rosenborg-Inter Milan, 2-2 ; Lyon-Rosenborg, 5-0 ; Inter Milan-Ajax, 1-0 ; Inter Milan-Lyon, 1-2 ; Rosenborg-Ajax, 0-0 ; Lyon-Inter Milan, 3-3 ; Ajax-Rosenborg, 1-1 ; Lyon-Ajax, 0-2 ; Inter Milan-Rosenborg, 3-0.



## Vivez la Route du Rhum 2002 en direct

France Télécom, solutions de communication dans le sport.

appelez le **N° 3-2-2-3** depuis votre téléphone fixe ou depuis votre mobile Orange (0,34€ la minute + coût d'appel).

connectez-vous sur le site [www.routedurhum.org](http://www.routedurhum.org)





BRUNO BARBEY/MAGNUM

## Marrakech, ruée sur les riads

La capitale chérifienne du Sud, destination chère au tout-bobo et axe majeur du tourisme marocain, est saisie par la mode de l'« hôtellisation » de demeures traditionnelles

### MARRAKECH

de notre envoyé spécial

Aux yeux des musulmans, le paradis, *djanna*, est un jardin. Un jardin de ce monde se dit *djenina*, petit paradis. L'arabe dispose d'autres mots pour désigner le prolongement vert des maisons : *hadika*, *reyt*, *boustan* et, enfin, nous y voilà : *raouda*. Au singulier, c'est un prénom féminin, au pluriel - *riad* -, cela a donné la capitale royale d'Arabie, au départ simple oasis, à laquelle le français a conféré la graphie compliquée de *Riyad*, « les jardins », donc.

Au Maroc, les francophones du cru ont imposé une transcription plus sobre : *riad* ; substantif, qu'ils emploient ainsi au singulier et au pluriel. Au royaume alaouite, et d'abord à Marrakech, le chef-lieu arabo-berbère du Sud, se sont forgés, sous le signe et à l'abri du riad, un art de vivre, une philosophie de l'existence et du *Carpe diem* - « Cueille le jour ! », selon l'épicurisme latin dont le jumeau arabe est : « *Aich fil youm illi anta fih !* » : « Vis aujourd'hui ! »

Dès les années 1940, à l'époque du protectorat de Paris sur l'Empire chérifien, deux Françaises en mal de sudisme ouvrirent un restaurant en médina marrakchie, dans un riad traditionnel, avec son patio arboré, ses recoins frais, ses murs bosselés, ses terrasses indiscrètes, son carré de ciel bien à soi ; un établissement qu'elles baptisèrent simplement « La Maison arabe » (*Le Monde* du 8 octobre 1998). Winston Churchill se chargea, par sa gourmandise, de lancer les dames Sébillon-Larochette, mais elles ne firent pas école.

Plus près de nous, Michel Vander Yeught, professeur franco-belge à l'université de Marrakech publia en 1989 *Le Maroc à nu* (« *Le Monde* des livres » du 10 août 1990), qui s'ouvre sur une véritable théorisation du concept de riad, précisée encore par la même plume dans *Géo*, en décembre 1992 : « *Un riad est une maison centrée sur une cour intérieure, sans fenêtres vers le dehors. Immen-*

*se ou minuscule, palais ou gourbi, décoré de splendides zelliges ou fait d'humble pisé, le riad s'aveugle sur le monde extérieur et se replie sur lui-même. L'extérieur est a priori étranger, sale et hostile, l'intérieur, fief de la famille, est l'objet de toutes les fidélités. Le Maroc se présente comme un emboîtement infini de riads.* » Quand on en a ouvert un, on se rend compte qu'il y en a un autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on abandonne, insatisfait, tout en conservant, du coup, une « envie de Maroc »...

Ces derniers lustres, Marrakech mis à moins de trois heures d'Orly, le séjour dans la Ville ocre de membres du Tout-Europe, tels les duos Saint Laurent-Bergé, Lévy-Dombasle, Strauss-Kahn-Sinclair, les « bourgeois bohèmes » aisés et hédonistes qui ont suivi par cohortes et, pour finir, la vogue des week-ends prolongés, foutée par les 35 heures, tout cela explique la ruée actuelle sur les riads. L'Office marocain du tourisme délivre une liste « pas encore



ROLAND BEAURE/TOP

Le vrai riad comporte un patio avec fontaine et plantes en pleine terre (ci-dessus). Objets rétro et mobilier colonial ornent les parties communes des riads aménagés pour Européens (ci-contre).

labellisée » de plus de 30 riads marrakchis ; l'Association des maisons d'hôtes de Marrakech groupe déjà plus de 40 « riadeurs » ; le guide *Népenthes 2003* recense près de 60 riads ; nous en avons, cet automne, identifié une centaine, projets en cours compris, en médina, ville nouvelle et palmeraie. La majorité de ces établissements sont possédés ou gérés par des Européens, les Marocains considérant que la clientèle « bobo » est trop exigeante : « *L'eau chaude coupée, et c'est le drame, alors qu'il fait 30 degrés à l'ombre ; le café n'est pas assez noir, et c'est les hauts cris...* »

### PATÉ « MADE IN MOROCCO »

Les autorités marocaines se sont émues de la dérive de ce qui n'était au départ que des « maisons d'hôtes », restées proches du genre de vie local. Que reste-t-il du riad lorsqu'on vous y propose du foie gras, *made in Morocco* il est vrai, ou

qu'on y trouve des « suites impériales » aussi chères que celles des palaces ? Certains « riads » somptueux s'autodéfinissent d'ailleurs maintenant « palais d'hôtes »... Nous venons de visiter plus de 20 enseignes à Marrakech et dans ses environs, et avons été frappés par la sophistication du confort, la qualité des œuvres d'art et d'artisanat du décor, les vertus des mets et des alcools servis, la superficie des piscines mosaïquées, la hauteur des palmiers, parfois fraîchement transplantés. Mais foie de simplicité indigène et de tarifs doux ! - même si on peut encore trouver des nuitées à 60 €. L'« hôtellisation » de nombre de riads a estompé les caractéristiques du « comme chez l'habitant » des débuts de la « tendance riad ». Le *dahir* (loi) du 13 juin 2002 sur les établissements touristiques devrait permettre de reclassifier les riads authentiques et leurs imitations.

A l'heure où le Maroc nourrit le dessein de recevoir 10 millions de visiteurs en 2010 (2,5 millions à présent), Marrakech, principale attraction, se doit de disposer de la plus vaste palette d'hébergements possible. Côté riads et assimilés, c'est déjà réalisé, puisqu'on peut, dans la même foulée, passer de l'hôtel de charme oriental de La Maison arabe agrandie au dépeuplement « retour aux sources » du riad Mezouar, de l'architecture ample mais sobre de Jnane Tamsna, « maison d'hôtes et de campagne », à Ksar Char-Bagh, reconstitution partielle de l'Alhambra de Grenade, de Dar-Zina, large enclave verte dans la banlieue neuve de Targa, au minuscule patio-bassin du riad Hérougou, au fond de la médina.

### SURRÉALISTES GAZONS

Cette expansion inquiète l'intelligentsia marrakchie. Professeur d'histoire économique, spécialiste des techniques agraires de l'aire islamisée, Mohamed El-Faïz s'interroge sur la survie de l'écosystème oasien de Marrakech, unique au nord du Haut-Atlas : « *Les chiffres donnent le frisson : notre palmeraie a déjà perdu 9 000 hectares, soit 60 % de sa superficie. Sachant que le rythme de la dégradation peut être estimé à 120 hectares par an, il suffira de moins d'un demi-siècle pour que le bouclier vert de Marrakech disparaisse complètement...* » Ce n'est pas faute de dispositif légal : les *dahirs* de 1929, 1956 et 1964 protègent théoriquement la « réserve naturelle »

Point Afrique  
Algérie - Niger - Mali - Burkina Faso - Mauritanie - Bénin

**VOLS aller/retour**

NIGER	BURKINA FASO	MALI
Paris/Marseille/Niamey	Paris/Marseille/Ouagadougou	Paris/Bamako
à partir de <b>400 €*</b>	à partir de <b>400 €*</b>	à partir de <b>396 €*</b>
Tous les samedis à compter du 21/12/02		

INFORMATIONS / RÉSERVATIONS / CATALOGUES

N° Indigo 0 820 000 154

Point-Afrique

www.point-afrique.com - contact@point-afrique.com

robustaflex

Reposez-vous à la surface de l'eau avec le lit Roba Aqua !

LE BOGA AQUA. SYSTÈME DE CONFORT À L'EAU

Venez découvrir en exclusivité tous les bienfaits du lit à eau Roba Aqua. Doté de propriétés antirhumatisme, la Roba Aqua vous procure un confort exceptionnel. Il s'adapte automatiquement à votre morphologie quelle que soit votre position et élimine toutes tensions musculaires. Grâce à son système de chauffage, il diffuse une chaleur saine en hiver et une agréable fraîcheur en été. Autant de qualités pour vous offrir un sommeil réparateur. Ouverture exceptionnelle le dimanche 17 novembre.

**TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT**

À PARIS DEPUIS 1926

63, rue de la Convention 75015 Paris  
Tél. : 01 45 77 80 40  
M° Boucicaut - Parking gratuit

Garantie Qualité Suisse



# AUJOURD'HUI VOYAGES



marrakchie - mais, en quelques lustres, ses parties urbanisées sont passées de 100 000 à 1 million d'habitants... L'exploitation touristique n'est donc pas seule en cause, encore qu'elle apparaisse comme moins « naturelle » et quelquefois même choquante quand, par exemple, des étrangers aspergent *ad libitum*, autour de leur villa néomauresque,

*L'aménagement des terrasses en solariums et salons de thé est l'un des impératifs du riad devenu « maison d'hôtes » (ci-dessus). Les chambres sont distribuées tout autour de la cour (ci-dessous).*

de surréalistes gazons jouxtant un hameau de 10 feux disposant d'une seule fontaine...

Le Maroc jouit d'une infinité d'atouts pour accéder au rang de superpuissance touristique : climat, mer, désert, montagne, quatre capitales historiques (Fès, Meknès, Rabat, Marrakech), une métropole internationale (Casablanca), et cinquante villes d'art, sans parler d'une civilisation arabo-berbère unique dans l'univers mahométhan et d'une population globalement xénophile. S'impose donc une reprise en main de la sauvegarde des monuments et paysages majeurs - collecte des ordures comprise -, dont plusieurs, telle la place Djemaa-el-Fna, à Marrakech, sanctuaire de l'oralité populaire, appartiennent au Patrimoine mondial de l'Unesco. Plus de rigueur dans l'application du code de la route permettrait, d'autre part, d'utiliser avec moins de risques d'excellentes routes et autoroutes.

Les visiteurs non musulmans ont, eux aussi, un rôle à jouer pour que le Maroc demeure le Maroc. Les maximalistes d'Allah ne cessent d'étendre leur influence. Les Européennes qui débambulent dans la médina en minibusier couleur chair et short moulant scandalisent dans une société où le corps féminin reste tabou. « *A Rome, vivons comme les Romains !* » paraît à Marrakech un adage bien oublié par les peuples d'Europe qui l'ont inventé...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

## Week-end « Napoléon » à Austerlitz

Reconstitution de la bataille du 2 décembre 1805, avec un millier de figurants, samedi 30 novembre, à Slavkov, en République tchèque

LE SOLEIL qui brille au-dessus des collines de Slavkov, nom tchèque de la ville d'Austerlitz, au sud-est de la République tchèque, n'est pas rouge sang comme Napoléon l'aperçut à l'aube du 2 décembre 1805. Une brume voile le panorama qui s'ouvre de la colline de Juran-Zuran, d'où l'empereur des Français dirigea ses armées contre les troupes austro-russes.

Ce fut l'une des plus meurtrières batailles des guerres napoléoniennes (35 000 morts). Environ 75 000 soldats russes, 15 000 autrichiens et 75 000 français se sont opposés, sur une ligne de front de dix kilomètres, dans les marécages, aujourd'hui asséchés, et sur les coteaux du « plateau de Platen ».

Les villages portent tous des traces de la bataille : des boulets scellés dans les façades des maisons ou des clochers d'église, des stèles et des chapelles, en mémoire d'un général ou des centaines de soldats morts. Construit en 1785, le relais de poste de Pozorice, où Napoléon et ses maréchaux se réunirent avant la bataille, est le plus authentique vestige épargné par les combats.

De la colline de Juran, reconnaissable de loin avec ses deux arbres à la couronne ronde, plantés de part et d'autre de la table d'orientation illustrant la disposition des forces en présence au matin du 2 décembre, il est difficile d'imaginer l'horreur des combats tant le paysage respire l'harmonie. Pour « goûter » au vacarme des canons, des fusils et des cris des soldats s'affrontant à la baïonnette, il faut assister à la traditionnelle reconstitution de la bataille au pied de la colline Santon. Surmontée d'une chapelle, elle porte depuis la bataille le nom que les soldats français, anciens de la campagne d'Égypte, lui ont donné pour sa ressemblance avec une



colline du pays des pyramides. Chaque année depuis quinze ans, aux alentours du 2 décembre (cette année, le 30 novembre), plus d'un millier de figurants en uniforme des trois armées lancent attaques sur contre-offensives avant de se recueillir au Monument de la paix.

Construit à l'initiative du prêtre Alois Slovak en 1912 dans le style Art nouveau, le monument (Moha-la Miru) est une chapelle en pierre où reposent les dépouilles de plusieurs dizaines de soldats et de cantinières. Ses formes rappellent les anciens tumulus slaves. Il est surmonté d'une spire terminée par une croix slave en cuivre décorée. Au château baroque d'Austerlitz où Napoléon séjourna du 2 au 8 décembre 1805, on admirera le salon ovale, qui vit la signature de l'armistice avec son homologue autrichien François I<sup>er</sup>, et les jardins baptisés « Petit Versailles ».

de notre envoyé spécial, Martin Plichta

◀ Vols quotidiens Paris-Prague, avec Air France et Czech Airlines (à partir de 341 €, tél. : 0820-820-820). Forfait « avion + voiture » : Nouvelles Frontières (tél. : 0825-000-825), OK-Tourisme (tél. : 01-44-89-64-10) ou Visit Europe (agences). Deux heures de voiture pour rejoindre Slavkov. Se louer et se restaurer sur la place historique de Slavkov, chez Sokolsky Dum (25 € en chambre double, tél. : 00420-544-221-103), ou au Relais de poste de Pozorice « Stara posta » (35 €, tél. : 00420-517-375-985). Centre d'information d'Austerlitz (tél. : 00420-544-220-988). Internet: www.austerlitz2005.com.

## À TOUS PRIX

▶ **142 € : 2 NUITS AU VIEUX LOGIS.** Cet établissement Relais & Châteaux, à Trémolat, au cœur de la Dordogne, fête ses 50 ans par une réduction de 50 % en novembre et décembre. Tél. : 05-53-22-80-06.

▶ **254 € : UN WEEK-END À DUBLIN.** Ce forfait de Bennett Voyages est valable jusqu'au 31 décembre hors les fêtes. Inclus : les vols, une nuit en hôtel 3 étoiles au centre-ville et le petit déjeuner. Tél. : 01-44-88-54-54.

▶ **300 € : LES OLIVES DANS LA DRÔME.** Visite d'une oliveraie, de vieux moulins à huile, rencontres avec des producteurs, dégustations et deux nuits en maison de charme. Une autre maison. Tél. : 04-75-26-43-09.

▶ **366 € : LA ST-ANDREWS À EDMIBOURG.** A l'occasion de la fête nationale écossaise, Comptoir des pays celtes propose, à ce prix, vols (de Paris), hébergement et petit déjeuner, la visite du château

et un Ceilidh, soirée de danses écossaises. Tél. : 01-53-10-21-40.

▶ **599 € : 5 JOURS À KUALA LUMPUR.** Pour tout départ avant le 15 décembre, le vol A/R, de Paris, en classe économique, les transferts et cinq nuits d'hôtel avec petit déjeuner. Malaysia Airlines, agences de voyages.

▶ **650 € : 5 JOURS**

▶ **À HONGKONG.** Ce prix comprend les vols A/R et trois nuits en hôtel 3 étoiles, en chambre double avec petit déjeuner. Un tarif valable

jusqu'au 17 décembre, du 9 au 31 janvier et du 13 février au 28 mars. Cie des Indes & de l'Extrême-Orient. Tél. : 01-42-60-90-90.

▶ **1 795 € : 7 JOURS À FÈS.** Au palais Jamaï, dont les jardins andalous près de la médina, pour le réveillon du Nouvel An, en chambre avec vue sur les jardins ou les remparts. Du 28 décembre au 4 janvier. Inclus : vols réguliers, transferts, 7 nuits et le dîner du 31. Royal Tours, agences.

## VADE-MECUM



Location de riads, casbahs, chambres d'hôte et villas : Riads au Maroc (Tél. : 4-43-17-86 ; courriel : riadomaroc@iam.net.wa).

▶ **VOYAGISTES.** Nombre d'agences de voyages présentent les offres de Royal Tours pour des séjours en riad à Marrakech, par exemple 8 jours-7 nuits à partir de 538 € à Dar-Atta, vols AR, hammam, assurance rapatriement. Le Comptoir des voyages suggère Les Jardins de la Médina, riad hôtelier dans Marrakech avec 8 jours-7 nuits à 790 €, avion AR, transferts aéroport (Tél. : 01-53-10-21-90 ; courriel : maroc@comptoir.fr/ www.comptoir.fr). Voyageurs dans le monde arabe propose, entre autres, dans la palmeraie marrakchie, des chambres doubles en riad à partir de 163 € la nuit (Tél. : 01-42-86-17-90 ; à Marseille, tél. : 04-96-17-89-17 ; à Lyon : tél. : 04-72-56-94-56). Fun-Fly, à Toulouse, programme notamment les Jardins de la médina, riad hôtelier (Tél. : 05-62-72-64-01 ; courriel : @fun-and-fly.com/www.fun-and-fly.com).

▶ **L'ADRESSE.** Librairie Chater, 19, avenue Mohamed-V, Guélliz, Marrakech. (Tél. : 044-44-79-97.) Choix des titres en français sur le Maroc.

▶ **LECTURES.** *Le Maroc à nu*, de Michel Van der Yeught, L'Harmattan, 192 p. ; *Pratiques des harems marocains : sorcellerie, médecine, beauté d'A-R* de Lens, Librairie orientaliste Geuthner, 95 p. ; *Jardins de Marrakech*, livre-album de Mohamed El-Faïz et Rachid Bendaoud, Actes-Sud, 186 p. ; *Histoire du Maroc des origines à nos jours*, de Bernard Lugan, Perrin, 370 p. ; *Maroc. Les villes impériales*, collectif, Omnibus, 1 150 p. *Marrakech dans les palmes*, d'André Chevrillon, de l'Académie française, Edisud, 190 p. ; *Guide Népentès 2002-2003 des Maisons d'hôtes et hôtelleries de charme au Maroc*, 265 p.

▶ **RENSEIGNEMENTS.** Office national marocain du tourisme (Tél. : 01-42-60-63-50. Courriel : tourisme.maroc@wanadoo.fr).

▶ **ACCÈS.** Vols quotidiens directs en 3 heures Paris-Marrakech par Royal Air Maroc, à partir de 353 € AR. (Tél. : 08-20-82-18-21.) Pour appeler Marrakech depuis la France, composer 00-212-4 + les 7 chiffres de votre correspondant. Heure marocaine d'hiver : 1 heure de moins qu'en France.

▶ **SÉLECTION DE RIADS MARRAKCHIS.** La Maison arabe, Bab-Douk-kala. Chambres à partir de 170 €. Repas à partir de 30 € (tél. : 4-38-70-10 ; courriel : maisonarabe@iam.net.mat/ www.lamaisonarabe.com/ Riad El-Mezouar, Issebtine. Chambres de 150 à 170 €. Location de tout le riad (10 personnes) : 750 € (tél. : 4-38-09-49 ; courriel : riyad@riyad-el-mezouar.com). Le Moucharabieh, Bab-Doukkala. Chambres à 150 € (Tél. : 4-38-72-12 ; courriel : morocco-saga@cybernet.net.ma). Les Jardins de la Médina, Casbah. Chambres de 75 à 135 € ; demi-pension : 22 € (Tél. : 4-38-18-51 ; courriel : info@lesjardinsdelamedina.com/ www.lesjardinsdelamedina.com/). Riad Hérougui, Azbest. (Tél. : 4-37-84-54 ; courriel : contact@herougui.com/ www.herougui.com/ Jnane). Tamsna, palmeraie Douar-Abiad. Chambres à 250 €, blanchissage compris. (Tél. : 4-32-94-23 ; courriel : info@tamsna.com/ www.tamsna.com).

**EVASION**  
Publicités

Spécialiste de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Malte  
**Escapade à Venise**  
471,50 € TTC

du 21 au 24 Novembre 2002  
Jeudi / Dimanche (3 nuits)  
Prix par personne comprenant :  
Le vol spécial AIR Venise au départ de Paris, les transferts aéroport/Place St Marcl'aéroport, l'hébergement 3 nuits (Jeudi/Dimanche) base chambre double et petit-déjeuner à l'hôtel Belle Arti 3\*, les taxes aériennes et l'assurance assistance/rapatriement et la garantie retard d'avion.  
Accueil, conseils et réservations **0810 00 70 70** ou dans toutes les agences de voyages  
www.citevasion.com - e-mail : citvud@citvoyages.com

PARIS  
SORBONNE  
**HÔTEL DIANA \*\***  
73, rue Saint-Jacques - Paris 5e  
Chambre avec bains - W-C  
T.V. couleur - Tél. direct.  
De 57,17 € à 79,27 € (375 F à 520 F)  
Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

HAUTES-ALPES  
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS  
Village dans le Parc Naturel Régional Soleil - Ski - Raquettes - Rando.  
**HÔTEL LE CHAMOIS \*\***  
Logis France, 2 cheminées  
1/2 pension : 52 €  
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58  
http://www.lechamois.fr

**LONDRES - 103€\***  
**MADRID - 165€\***  
**NEW YORK - 309€\***  
**MONTREAL - 327€\***

Réservez vite nos vols à PRIX CANON  
**0 892 892 898**  
(0,34€/min)

voyages-sncf.com

\* Prix par personne TTC à partir de, sous réserve de disponibilité. W. AIR au départ PARIS. Pour la validité, nous consulter.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS  
**Hôtel Au Repos des Chineurs\*\***  
à Notre-Dame-d'Estrées  
(à 20 mn de Lisieux)

Une halte originale, dans une maison chaleureuse au cadre champêtre où vous aurez le plaisir de chiner une commode, une porcelaine, un guéridon... dans votre chambre !  
À part votre lit, vous pouvez tout acheter !

à partir de **110 €**  
la chambre pour 2 nuits petits déjeuners inclus

RÉSERVATION  
Chemin de l'église - D50 - 14840 Notre-Dame-d'Estrées - Tél. : 02 31 68 72 51  
Fax : 02 31 68 62 68 - E-mail : reposdeschineurs@aol.com Réf. GW07

GRATUIT, sur simple demande  
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002  
Tél. 02 31 27 90 80 - www.calvados-tourisme.com

Calvados LA NORMANDE PAR EXCELLENCE



# AUJOURD'HUI

## Coup de vent sur le pays

**JEUDI 14 NOVEMBRE**  
Lever du soleil à Paris : 7 h 59  
Coucher du soleil à Paris : 17 h 10

Le flux d'altitude s'oriente au sud-ouest; une perturbation active s'étire du Maghreb aux îles britanniques; dans sa partie sud, des orages affectent la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le vent souffle fort sur la majorité des régions.

**Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.** Le ciel est nuageux avec des averses sur les côtes. Quelques orages éclatent sur la Bretagne dans l'après-midi et en soirée. Le vent souffle assez fort, avec des pointes à 80 km/h sur le littoral. Les maximales sont comprises entre 11 et 14 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** La journée débute sous un ciel gris et pluvieux. Peu à peu le ciel variable se généralise. Le vent souffle fort avec des rafales entre 70 et 100 km/h. Les températures s'échelonnent de 11 à 14 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** La pluie ne concerne plus que les Vosges, l'Alsace et la Franche-Comté dans l'après-midi. Ailleurs, le ciel devient nuageux avec des éclaircies. Le vent souffle fort avec des pointes entre 70 et 100 km/h.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Nuages et éclaircies se partagent le ciel; les apparitions du soleil sont plus durables l'après-midi. Le vent souffle avec vigueur le long des côtes aquitaines et sur l'ouest de la chaîne pyrénéenne. Températures de 12 à 16 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le ciel est nuageux sur le Limousin et très nuageux sur l'Auvergne où quelques pluies tombent en début de matinée. Sur Rhône-Alpes, la journée est maussade avec un ciel gris et pluvieux et des orages. Il neige sur les massifs alpins. Le vent souffle fort en matinée avec des pointes jusqu'à 100 km/h en vallée du Rhône. Il fait de 10 à 16 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le soleil domine sur le Languedoc-Roussillon, alors que le mauvais temps affecte la région PACA. Le thermomètre indique 14 à 17 degrés sur le continent et 19 à 21 sur l'île-de-Béauté.

### 14 NOV. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

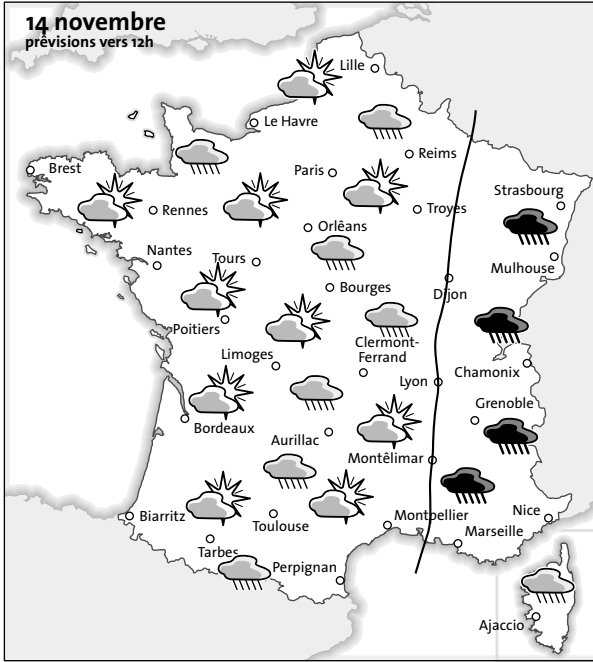
FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Ajaccio	12/19 N	Madrid 6/11 N
Biarritz	9/15 S	Milan 11/17 P
Bordeaux	9/14 P	Moscou -4/1 C
Bourges	8/14 S	Munich 5/15 S
Brest	9/12 P	Naples 13/21 S
Caen	10/12 P	Oslo -6/-1 C
Cherbourg	9/12 P	Palma de M. 12/20 P
Clermont-F.	8/15 S	Prague 1/11 S
Dijon	6/12 S	Rome 16/20 N
Grenoble	12/14 P	Séville 14/20 N
Lille	7/11 P	Sofia 4/14 S
Limoges	7/10 N	St-Petersb. -10/-4 C
Lyon	10/14 P	Stockholm -2/3 *
Marseille	13/16 P	Ténériffe 21/27 S
Nancy	7/14 N	Varsovie 2/7 N
Nantes	9/13 S	Venise 12/18 N
Nice	10/15 P	Vienne 5/16 S
Paris	8/13 S	
Pau	7/15 S	
Perpignan	12/17 S	
Rennes	9/13 N	
St-Etienne	9/14 N	
Strasbourg	5/12 P	
Toulouse	9/15 S	
Tours	8/13 S	

AMÉRIQUES		
Brasilia	18/27 S	
Buenos Aires	20/26 P	
Caracas	26/30 P	
Chicago	7/10 C	
Lima	18/22 S	
Los Angeles	14/20 S	
Mexico	5/22 S	
Montréal	1/7 S	
New York	6/10 S	
San Francisco	11/18 S	
Santiago Ch.	10/27 S	
Toronto	2/10 P	
Washington DC	4/13 S	

AFRIQUE		
Alger	13/24 S	
Dakar	25/29 S	
Kinshasa	23/29 P	
Le Caire	15/24 S	
Nairobi	16/21 P	
Pretoria	18/30 S	
Rabat	15/19 P	
Tunis	17/25 S	

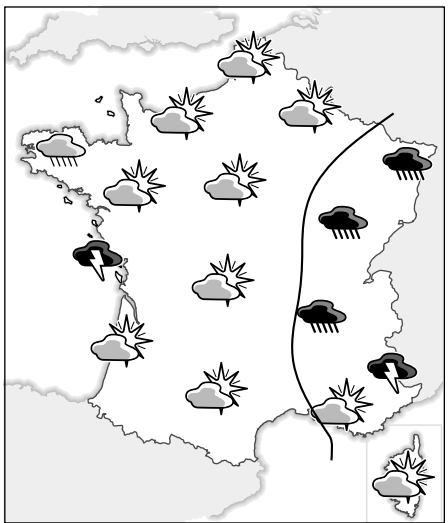
EUROPE		
Amsterdam	8/12 P	
Athènes	14/21 S	
Barcelone	14/18 S	
Belfast	7/10 P	
Belgrade	10/19 S	
Berlin	4/10 S	
Berne	3/7 C	
Bruxelles	9/13 P	
Bucarest	2/12 S	
Budapest	7/15 S	
Copenhague	5/8 C	
Dublin	5/8 P	
Francfort	6/13 C	
Genève	6/12 P	
Helsinki	-8/-6 C	
Istanbul	7/15 S	
Kiev	0/5 N	
Lisbonne	13/15 P	
Liverpool	9/10 P	
Londres	10/12 P	
Luxembourg	3/11 C	

ASIE-OCÉANIE		
Bangkok	25/34 P	
Beyrouth	17/22 S	
Bombay	25/34 S	
Djakarta	25/27 P	
Dubaï	21/31 S	
Hanoï	25/32 S	
Hongkong	22/26 S	
Jérusalem	12/18 S	
New Delhi	17/26 S	
Pékin	1/8 S	
Séoul	-1/7 S	
Singapour	26/31 C	
Sydney	17/23 S	
Tokyo	6/15 S	

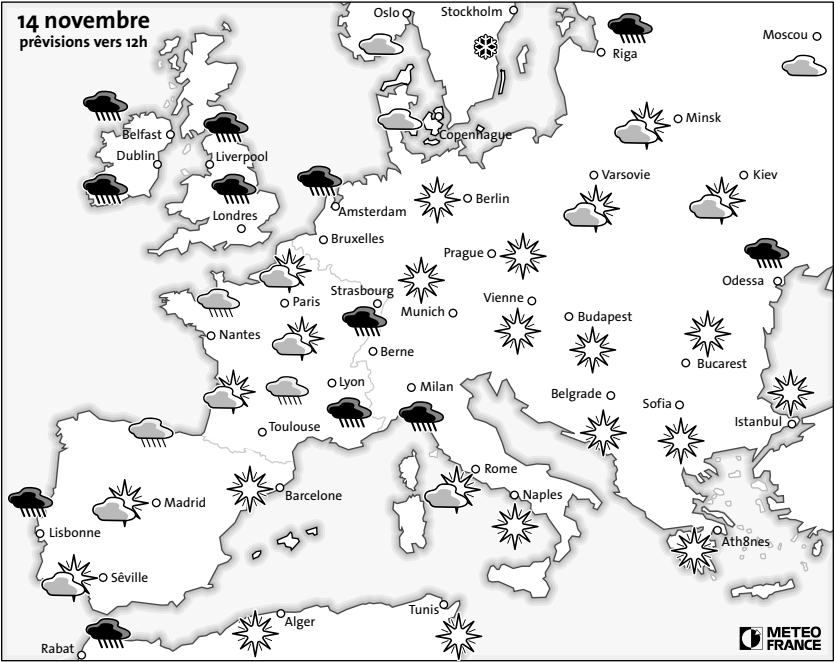


**14 novembre prévisions vers 12h**

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 15 NOVEMBRE



**14 novembre prévisions vers 12h**

**Tarif Evasion 30**  
Vous n'étiez pas habitués à de si petits prix.

**Paris/Marseille à 38 € ttc aller simple**

Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

**AIR FRANCE**

**Vendredi 15 novembre**

Le mauvais temps perdure du sud-est au Jura avec des pluies soutenues, voire fortes et du vent. Ailleurs, le ciel est nuageux avec des éclaircies; des averses se produisent sur la façade atlantique.

**SITUATION LE 13 NOVEMBRE À 0 HEURE TU**

**PRÉVISIONS POUR LE 15 NOVEMBRE À 0 HEURE TU**

## Le nez en l'air, les orchidées au soleil pendant l'hiver

**JARDINAGE**  
Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

**QUAND ON SE PROMÈNE** en ville, profitant de ce fameux été de la Saint-Martin, le nez en l'air pour voir ce qui pousse sur les rebords de fenêtre, les balcons et terrasses, on découvre parfois, presque toujours, des plantes curieuses, plantureuses ou chétives, des assemblages magnifiques.

Rue des Arquebusiers, dans le III<sup>e</sup> arrondissement de Paris, tout un côté de la rue est occupé par une suite d'immeubles haussmanniens qui tranchent avec le bâti ancien de ce vieux quartier parisien, à mi-distance de Bastille et de République. Des petites forêts poussent à tous les étages, avec néanmoins quelques trous dus à des habitants qui n'ont pas la main verte ou pas le goût du jardinage en l'air. L'été, on distingue sur un long balcon quelques marronniers

et châtaigniers en pot. Du sol, on dirait qu'ils font bien leurs deux mètres de hauteur. Un peu plus bas, quelle surprise de découvrir un rhododendron en fleurs! Pas tout le pied, juste la moitié, la plus proche de la fenêtre. En fleurs avec six mois d'avance.

Cette anomalie, plus fréquente qu'on ne le croit, particulièrement en ville, doit sans doute venir du fait que l'arbuste, ayant subi le coup de sécheresse qui a duré la dernière semaine de septembre et les deux premières d'octobre, se croit le printemps venu puisqu'il fait doux et qu'il pleut à verse depuis quinze jours.

C'est la seule explication qu'on trouve à cette floraison à contre-saison. C'est aussi celle qui nous vient à l'esprit quand une collègue nous dit son étonnement d'avoir vu des crocus jaunes en fleurs dans son jardin de Gironde.

D'abord, on a pensé au *Stenbergia lutea*, appelé crocus d'automne et qui justement épanouit en cette saison de grandes fleurs jau-

nes splendides, émergeant d'un feuillage vert foncé. On lui a alors demandé de nous décrire la fleur: petite? grande? Puis le feuillage: abondant? clairsemé?

Avec l'air de celle qui n'a pas envie d'être prise pour une noix, le jardinage, elle connaît quand même un peu, qui ne confond pas une fraise avec une framboise, elle nous a montré la taille de la fleur, décrit sa forme, sa couleur... ainsi que celles des étamines. Pas de doutes, il s'agit bien d'un crocus de printemps.

### SOUS LOUIS XIV

Les chroniques de météo, si précises qu'elles contredisent parfois les belles légendes - le corbillard de Mozart ne s'est pas avancé un jour de tempête que seul un chien avait pu braver pour accompagner le compositeur à sa dernière demeure, qui n'était pas la fosse commune mais une tombe, mais un jour radieux, ensoleillé, bercé par un doux zéphyr qui soufflait du sud -, nous rappellent qu'un

hiver, pendant le règne de Louis XIV, les arbres fruitiers se sont mis à fleurir sitôt leurs feuilles tombées tant l'air était doux et humide, tant le froid tardait à venir. Il tarda tant qu'il ne vint pas cette année-là, comme pendant l'hiver 1969-1970.

Sur nos rebords de fenêtre, deux cyclamens explosent de couleurs, tandis que des fuschias portent encore quelques boutons qui émergent d'un feuillage que quelque vent un peu frisquet avait fait se cuivrer, rougir pendant la sécheresse de septembre-octobre. Les rentrer? A Paris, ce n'est guère possible. Qu'ils vivent leur vie... Même si l'on ne dit pas qu'en cas de grand froid annoncé ils ne seront pas rentrés quelques jours avec les surfinsas rouges qui les accompagnent. S'ils passent l'hiver, sains et saufs, ils n'en seront que plus beaux l'été prochain. Deux grands bégonias tubéreux blancs qui leur tiennent compagnie ont perdu toutes leurs feuilles. Restent de grandes tiges

gorgées d'eau... et des nouvelles pousses qui percent à leur base. Pas bien bon... il va falloir les arracher, les débarrasser de leur terre, les rentrer pour qu'ils passent l'hiver au sec. Eux n'ont guère de chance de survivre.

Encore qu'on en a vus passer l'hiver à la fenêtre et redémarrer très tôt en saison, mais dans une cour protégée des vents et dans des jardinières qu'une exposition plein est épargnait des pluies hivernales.

A l'intérieur, des orchidées ont été mises, plein sud, derrière une fenêtre à double vitrage. Des orchidées à fleurs en forme de papillon qui s'épanouissent sur des hautes tiges grimpant à la verticale avant de se courber. Elles ont passé l'été plein nord, faisant une feuille chacune, arrosée de temps à autre, soit une fois par semaine pas plus. Depuis un mois qu'elles ont pris leurs quartiers d'hiver, elles ont été mises au régime sec avec un cattleya mauve qui avait embaumé la maison pendant trois semaines.

Quand on dit régime sec, c'est régime sec. Pas une goutte d'eau pendant trois semaines, les feuilles qui commencent à se rider, les racines charnues qui se recouvrent d'une pruine argentée.

Puis immersion dans une cuvette d'eau dégourdie pour les réhydrater. Et plein soleil, enfin celui d'octobre, pas bien vif, même derrière une fenêtre. A ne pas faire à la belle saison!

En une semaine, des racines ont émergé du rhizome aérien du cattleya, une pousse violette a percé qui s'en va à l'extérieur du pot, laissant s'exsuder quelques gouttes d'une sève collante et transparente. Et voilà que l'orchidée à fleurs de papillon, qui avait gardé une tige déflourie bien verte, a quelques bourgeons qui percent, annonciateurs d'une floraison prochaine. Vu le métabolisme lent des orchidées, il faudra bien compter deux mois. Ces plantes ont besoin de souffrir pour refleurir.

Alain Lompech

## MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 271

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## BRIDGE N° 2021

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													

### HORIZONTALEMENT

I. N'a pas de sens même après réflexion. - II. Passez-la au suivant si elle est chaude. Homme de paille. - III. Dans l'ombre. Exact, parfois pénible. - IV. Grecque que l'on retrouve chez nous. Dans la cuisine polynésienne. - V. Colère du cruvier-biste. Préposition. Des coquillages dans la roche. - VI. Fait des ronds. Images sacrées. -

VII. Mauvais fond. Egal dans le rang. - VIII. Bien dégagée. Coupé du monde extérieur. - IX. Arrose Chartres au passage. Lâché. - X. Ont parfois du mal avec nos enfants.

### VERTICALEMENT

1. Travail minutieux mais superficiel. - 2. Appréciée en matelote. - 3. Dans la gamme. Septime, Caracalla et les autres. -

4. Mélange indien. Piégée. - 5. Bon pour le service. Dans les légendes arabo-persanes. - 6. De Saint-Domingue à nos jardinières. Dans le précédent. - 7. Inconnu célèbre. Beau parricide. - 8. Blanc et mou. Fera son trou. - 9. Chaleur écossaise. Dix chez Blair. - 10. A la perfection. - 11. Grosse vache d'un autre temps. Fait l'innocent. - 12. Fit l'innocent avant de démissionner. Mouvements dans les cordes.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 02 - 270

#### Horizontalement

I. Missionnaire. - II. Oreille. Tram. - III. Doit. Tiaré. - IV. Ennui. GIE. Or. - V. Risettes. Eta. - VI. As. Réussites. - VII. Têt. Me. Epées. - VIII. Eros. Rias. Sa. - IX. Rue. Duos. - X. Retenue. Suie.

#### Verticalement

1. Modérateur. - 2. Ironiser. - 3. Seins. Tort. - 4. Situer. Sue. - 5. Il. Item. En. - 6. Olt. Tuer. - 7. Neiges. Ide. - 8. Aisseau. - 9. Atre. Ipsos. - 10. Ire. Eté. Su. - 11. Râ. Otées. - 12. Embrassade.

### UNE PROMOTION LOINTAINE

Pour faire chuter un contrat, il faut imaginer la carte détenue par son partenaire. Ouest a bien trouvé la carte à jouer. Avant de regarder les quatre jeux, mettez-vous à sa place en Ouest après avoir caché les mains d'Est et de Sud.

♠ 87  
♥ 95  
♦ V 10 6 5 4 2  
♣ AR 6

♠ A 9 6  
♥ AR 8 7 4  
♦ 8 3  
♣ V 4 2

♠ V 3  
♥ V 6 2  
♦ 9 7  
♣ D 10 9 7 5 3

♠ RD 10 5 4 2  
♥ D 10 3  
♦ ARD  
♣ 8

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	3 ♠	1 SA	4 ♠
3 ♠	3 ♠	4 ♠	4 ♠

Ouest ayant entamé l'As de Cœur sur lequel Est a fourni le 2 de Cœur, comment Ouest a-t-il ensuite joué pour faire chuter le contrat de QUATRE PIQUES ?

### Réponse

Il faut jouer un deuxième Cœur, puis chercher une troisième levée qui s'ajou-

tera à l'As d'atout. Il n'y a aucun espoir à Cœur, où Est a montré qu'il en avait trois en fournissant le 2, puis le 6 quand Ouest a rejoué le Roi de Cœur. A Carreau, Est peut avoir la Dame ou le Roi, mais cet honneur sera pris en fourchette par Sud. Enfin, à Trèfle, Est peut détenir la Dame, mais si le déclarant a un Trèfle pendant, il pourra le défausser sur les Carreaux du mort qu'il affranchira s'ils ne sont pas tous maîtres. Il semble n'y avoir aucun espoir sauf... à l'atout, où la promotion du 9 de Pique est impossible si Est a un honneur même petit.

Ouest, après avoir tiré le roi de Cœur, a donc continué Cœur, puis, quand il a pris un des gros honneurs de Sud à l'atout, avec l'As de Pique, il a encore rejoué Cœur! Est a coupé avec le Valet, Sud a surcoupé avec le Roi, puis joué le 10 de Pique, mais n'a pu empêcher ensuite, le 9 de Pique libéré, de faire chuter le contrat.

### L'INDISPENSABLE RECONSTITUTION

Dans cette donne, jouée dans un tournoi du *Sunday Times*, la réussite du grand chelem a été possible grâce à une reconstitution des mains adverses. Avant de prendre la place du déclarant cachez les mains d'Est-Ouest.

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, pour le 4 d'Est, comment l'Israélien Stampf, en Sud, a-t-il joué

♠ AD 10 9 4  
♥ AR 5  
♦ V 8 7 2  
♣ 5

♠ 8  
♥ 8 6  
♦ RD 10 5  
♣ DV 9 6 4 2

♠ V 7 6 5 3 2  
♥ 9 7 4  
♦ 9 6 4  
♣ 3

♠ R  
♥ DV 10 3 2  
♦ A 3  
♣ AR 10 8 7

Ann : O. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
3 ♣	1 ♠	3 ♠	2 ♠
3 ♣	4 ♠	3 ♠	4 SA
3 ♣	5 ♠	3 ♠	6 ♣
3 ♣	7 ♠	3 ♠	3 ♠

pour gagner le GRAND CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

### Note sur les enchères

L'enchère de « 4 SA » était un BW, et l'annonce de « 6 Trèfles » la convention de Joséphine. Cette enchère remplace celle de « 5 SA » qui aurait été un BW pour les Rois. Elle demandait au partenaire de déclarer le grand chelem avec deux des trois gros honneurs d'atout.

Philippe Brugnion



# CULTURE

## MUSIQUE

Youssou N'Dour, Salif Keita, Sally Nyolo, Angélique Kidjo : tous les quatre sortent un album et tournent en concert, témoignant de la vitalité et de la notoriété internationale grandissante des chanteurs du continent noir, qui refusent de plus en plus de se cantonner à l'« exotisme »

# L'aventure métissée de la variété africaine

**LE SÉNÉGALAIS** Youssou N'Dour, le plus *fashion victim* des chanteurs africains, parce qu'il porte les vêtements créés par les stylistes dakarois et qu'il a chanté *7 Seconds* avec Neneh Cherry, vient d'enregistrer *So Many Men*, un titre en duo avec Pascal Obispo, qui signe deux autres chansons de l'album paru ce mois, *Nothing's in Vain*. Le « prince de la Médina » reçoit en retour une volée de bois vert des obispophobes, nombreux. Or, *So Many Men* est de bonne tenue – Youssou N'Dour n'y apparaît ni affadi ni dominé, comme cela a été le cas notamment de l'Algérien Khaled dans ses interprétations de thèmes composés par Jean-Jacques Goldman, autre grand manufacturier de tubes en puissance. Et ce serait afficher une grande ignorance de la musique africaine moderne que de condamner un mélange qu'elle pratique depuis longtemps déjà – pour éviter les préjugés, on écouterait avantageusement les disques de l'excellente collection « Afrique essentielle » (Saint-Georges/Sony Music).

En 1996, le Malien Salif Keita reprenait *C'est un parc*, de Gérard Manset, puis, en 1997, publiait *Sosie*, un recueil de chansons françaises où il revisitait de sa voix aérienne les classiques de Léo Ferré, Serge Gainsbourg, Jacques Higelin ou Michel Berger. Son public habituel et la critique crièrent unanimement au scandale. Sa maison de disques d'alors, Island, n'avait pas voulu entendre parler de ce projet. En 1999 suit *Papa*, produit par le guitariste du groupe américain Living Colour, Vernon Reid, occasion pour le sorcier de la musique malienne d'affirmer : « *J'aime le rock, j'ai toujours eu envie d'en faire* ». *Moffou*, l'album paru au début de l'année, marque un retour aux origines. Un grand écart que le Sénégalais N'Dour a choisi d'effectuer sur un seul et même album.

### Prochains concerts

● **Youssou N'Dour** : le 13 à Strasbourg, le 14 à Reims, le 16 à Thionville, le 19 à Lyon, le 20 à Roubaix.  
● **Salif Keita** : le 15 à Thonon-les-Bains, le 16 à Tourcoing, le 18 à Paris (Olympia), le 19 à Angoulême, le 20 à Bordeaux, le 21 à Toulouse, le 22 à Rombas, le 23 à Lyon, le 25 à Massy, le 26 à La Verrière, le 27 à Sète.

Youssou N'Dour a lui aussi suivi les errances identitaires de la musique africaine postérieure aux années 1980. Jusqu'alors, la modernité se construisait en douceur, mélange de rythmes autochtones, de jazz, de soul, d'afro-cubain, produisant les grandes figures de la musique noire du continent, tels Franco, maître de la rumba zaïroise, Fela, créateur de l'afro-beat nigérian, mais aussi la Sud-Africaine Myriam Makeba, reine de la variété intelligente ou des orchestres de danse, tel le Rail Band de Bamako ou l'Orchestra Baobab de Dakar. Avec l'intrusion des produc-

*Dans les années 1980-1990, les grands noms de la musique africaine revendiquent une culture musicale passant par le rhythm'n'blues et James Brown*

teurs et l'album historique du Guinéen Mory Kanté, *Akwaba Beach*, arrangé par le Britannique Nick Patrick et publié en 1987, la donne change, puisque les musiciens africains ne veulent plus être exotiques, mais cherchent à jouer dans la cour des grands.

En 1989, Youssou N'Dour, jeune surdoué qui, à 30 ans, a déjà inventé l'un des fondamentaux de la civilisation sénégalaise contemporaine, la danse du ventilateur – « *Non, précise aujourd'hui l'artiste, j'ai fait la musique, et les gens ont imaginé comment la danser* » –, tombe dans les bras amicaux de Peter



Le Malien Salif Keita en concert, dans le costume traditionnel de son père.

Gabriel, la rock-star britannique qui vient de fonder un label de disques consacré aux mélanges *world music*, étiquette tout récemment apparue dans les bacs de disquaires. Surproduit, *The Lion* finira dans l'oubli. Un an plus tard paraît *Set*, enregistré « très vite, dans les conditions du direct », selon son auteur, et devenu culte aujourd'hui, au même titre que *Mandjou* de Salif Keita (1978).

Dans les années 1980-1990, le marché porteur était anglo-saxon. Salif Keita part à la conquête de ce nouveau public en s'octroyant les services de Joe Zawinul, Wayne Shorter, Carlos Santana. A l'époque, les grands noms de la musique africaine revendiquent une culture musicale passant par le rhythm'n'blues et James Brown. Le modèle du passage obligatoire par Paris, idéalisé comme tremplin international, est en train de sombrer. « *Je crois que la France joue ce rôle à cause de son passé colonial, mais j'ai choisi l'Angleterre à cause de Peter Gabriel et surtout parce que la musique qui m'intéresse est anglo-saxonne* », déclare Youssou

N'Dour en 1989, au moment de la sortie de *The Lion*. Puis, Youssou N'Dour entame un flirt poussé avec la diaspora noire, réalisant l'album *Eyes Open* pour 40 Acres and a Mule, le label du cinéaste afro-américain Spike Lee, qui signe le clip d'*Africa Remembers*, chanson à la gloire de la diaspora.

Mais les Afro-Américains n'ont pas la fibre forcément tournée vers le *mbalax*, rythme roi en pays wolof, ni vers le passé de l'île de Gorée. Ils écouteront donc comme tout un chacun *7 Seconds*, le duo avec Neneh Cherry extrait de *Womat (The Guide)*, qui contient

### Youssou N'Dour, chanteur entreprenant

A l'instar des chanteurs français, de Patrick Bruel, créateur d'une maison de production, 14 Productions, à Johnny Hallyday, patron du restaurant Le Balzac, à Paris, Youssou N'Dour a investi les bénéfices de son art dans un réseau d'affaires. Le chanteur a fondé, à Dakar, Xippi (un studio d'enregistrement), Jololi (un label de disques, une vingtaine de références, dont Cheikh Lô), Joko (un réseau de cybercafés installés dans tout le pays, présenté à l'ONU, « afin de réduire la fracture numérique »), le Thiossane (la plus grande boîte de nuit de la capitale), le Super Etoile (son orchestre), Sports Musique FM (une radio). « *En tout, environ cent quarante personnes employées* », précise avec fierté le chanteur, père de six enfants, dont Vénus, la petite dernière, a dix-huit mois.



Le Sénégalais Youssou N'Dour à l'Olympia, le 10 novembre.

également une reprise de *Chimes of Freedom*, de Bob Dylan, en wolof. Youssou N'Dour ira donc chercher refuge vers le reggae-rap de Wyclef Jean, des Fugges, afin de publier, en 1999, année de ses 40 ans, *Joko - From Village To Town*, un ratage complet.

Salif Keita, dans les années 1970, avait lui aussi tenté le passage par les Etats-Unis en compagnie du guitariste Kanté Manfila. Angélique Kidjo, qui représente cette afro-pop aujourd'hui revendiquée par Youssou N'Dour et Salif Keita, vit désormais à New York, a signé un contrat discographique aux

Etats-Unis, chante en duo avec une star locale, et reprend des titres du répertoire francophone. Tous ont le même discours : « *Au nom de quel exotisme n'aurions-nous pas le droit de chanter dans une langue qui fait partie de notre culture, le français ou l'anglais, qui traduit des attachements musicaux anciens ?* », interroge Angélique Kidjo.

« *Tout cela est le résultat de rencontres* », résume Youssou N'Dour, qui énumère : « *Neneh, en 1983, dans une petite ville de Suède, puis à Wembley pour le concert de soutien à Nelson Mandela. Sting, Peter Gabriel, Tracy Chapman sur la tournée d'Amnesty International en 1988. Et Pascal Obispo pour Love United, une initiative contre l'extension du sida dans le monde.* » On sait l'importance du caritatif dans les rencontres commerciales – celle de Céline Dion et de Jean-Jacques Goldman, par exemple, a été officiellement située sur un plateau des Enfoirés, pour les Restos du cœur. Celle de Youssou N'Dour et de Pascal Obispo, compositeur amateur de travail à la chaîne, a été présidée par Line Renaud, autour de la lutte antisida. Cela ne devrait pas pour autant entacher les engagements des artistes africains face à des maux endémiques dans le continent noir.

Leur présence dans les manifestations d'envergure internationale ne cesse d'être matière à restauration de l'image intelligente et positive de l'Afrique. En 1997, Youssou N'Dour s'allie à une poignée d'artistes d'Afrique de l'Ouest pour prôner l'unité africaine – le 45-tours *So Why* est vendu au profit de la Croix-Rouge. Un an plus tard, il compose l'hymne officiel de la Coupe du monde de football, *La Cour des grands*, qu'il interprète avec la Belge Axelle Red. Les exemples sont multiples et récurrents, de Salif Keita qui a mis en place une fondation pour les albinos – ce qu'il est –, trop souvent parias en Afrique, à la très engagée Angélique Kidjo qui va participer à la cérémonie de remise du prix Nobel de la paix à Jimmy Carter, le 10 décembre à Oslo – un signe qui ne trompe pas quant à la notoriété.

## Quatre disques aux univers entrecroisés

► **Youssou N'Dour**  
*Nothing's in Vain (Coono du réér)*  
1 CD Warner Music.

*Nothing's in Vain*, huitième album international et « *vingt-deuxième local* » du Sénégalais Youssou N'Dour, fait le grand écart : d'un côté, le fils de la griote Ndèye Sokhna Mboup affiche ses racines, avec une présence beaucoup plus marquée des instruments traditionnels (violon riti, kora, xalam, balafon) ; de l'autre, l'amateur de musique pop poursuit sa course aux succès internationaux. Bien sûr, il y a Pascal Obispo, une collaboration dont on se demande si elle était bien nécessaire, mais il y a toujours cette voix intense qui impose sa lumière, les rythmes luxuriants du *mbalax*, le rythme traditionnel wolof, que Youssou N'Dour a fait connaître à travers le monde dès la fin des années 1980.

Manifeste d'un métissage musical réfléchi, mélangeant les langues

(wolof, français, anglais), moins fade que le précédent *Joko*, album aux allures de compromis, pouvant séduire autant les inconditionnels du chanteur qu'appriivoiser un public habitué aux codes et recettes de la variété. Le pire n'est pas le fait de Pascal Obispo : coïncé entre deux perles (*Genné* et *Mbègégéel Noonu*), *La Femme est l'avenir de l'amour* est d'une fadeur extrême – c'est le fruit de la collaboration de Youssou N'Dour, de ses musiciens et du parolier français Lionel Florence. *Tan Bi (Chaleur, brise tendresse)*, le titre d'ouverture, est d'une délicatesse mélodique rare, la voix y est magnifiée. *Yaru (L'Etouffe du respect)* apporte la force des quatre percussionnistes attirés de la super étoile, dont l'exceptionnel joueur de tama Assane Thiam. Une reprise sur tapis de percussions limpides : *Il n'y a pas d'amour heureux* (Louis Aragon/Georges Brassens).

Egalement recommandé : *Set* (1990).

► **Salif Keita**  
*Moffou*, 1 CD Universal Music Jazz.

Après *Papa*, assez marqué rock, le chanteur malien a opté pour plus de délicatesse et de sobriété. Faisant appel, entre autres, à son vieux complice, le guitariste guinéen Kanté Manfila, qui a signé la plupart des arrangements, il renoue avec une musique aux lignes esthétiques proches de ses racines. Sans renier pour autant son envie récurrente d'ouverture, comme en témoigne le duo avec Cesaria Evora. Sa voix est exceptionnelle, bouleversante, mais il la lance moins souvent dans des hauteurs vertigineuses, restant plutôt dans un registre médium. En résulte une impression de mélancolie sereine et d'apaisement bienfaisant. Entre ballades rêveuses et tentations à danser, Salif Keita célèbre avec bonheur les vertus du dépouillement et réaffirme son attachement à montrer une image positive de l'Afrique.

Egalement recommandé : *Soro* (1987).

► **Sally Nyolo**  
*Zaïone*, 1 CD Lusafrika, BMG.

Révlée au début des années 1990 au sein du groupe Zap Mama, joyeuse bande de jeunes femmes noires et métisses chantant une Afrique polyglotte, Sally Nyolo a, depuis, fait son chemin toute seule, développant un monde musical et vocal tout en fluidités.

Egalement recommandé : *Tribu* (1996).

► **Angélique Kidjo**  
*Black Ivory Soul*, 1 CD Saint George, Sony Music.

*Shaman*, le nouvel album de Santana, s'ouvre sur *Adouma*, un titre choisi dans le répertoire d'Angélique Kidjo. Même si certains lui reprochent, ici, de ne pas faire une musique suffisamment « africaine ». Elle se contrefiche de ces a priori et continue de mélanger tout ce qui lui fait plaisir, funk, soul, rhythm'n'blues, chanson française et, dans cet album enregistré en partie à Bahia, le Brésil. Sans jamais oublier d'où elle vient puisqu'elle chante le plus souvent en fon, l'une des langues du Bénin, sa terre d'origine, et convoque encore des rythmes de chez elle. Une reprise séduisante : *Ces petits riens* (Serge Gainsbourg).

Egalement recommandé : *Ayé* (1994).

Patrick Labesse

Véronique Mortaigne



La 15<sup>e</sup> édition du festival, achevée le 13 novembre, a rassemblé 21 000 spectateurs. Les étincelles allumées par Ms Dynamite et Beth Gibbons ont compensé les décevants Coldplay et David Lynch

## Les Inrocks entraînent un public record au rythme de leurs emballlements

QUELQUES bulles de savon, deux ou trois baudruches, de belles étincelles et de vraies grandes secousses. La foisonnante 15<sup>e</sup> édition du festival Les Inrocks-Orange, qui se tenait du 6 au 13 novembre à Paris, tout en se promenant à Bordeaux, Lille et Nantes, aura attiré un nombre record de spectateurs (21 000 personnes) et livré un bilan à l'image des emballlements (plus ou moins intempéstifs), des intuitions et des grandes causes de l'hebdomadaire organisateur.

Après le faux départ de la grand-messe Coldplay au Zénith (*Le Monde* du 8 novembre), on replongeait dans l'effervescence enfumée du Divan du monde pour s'exciter sur les Libertines.

Jeans troués, blousons de cuir étri-qués et gueules de gouapes, ce quatuor redonne un charme ébouriffé à la pop anglaise en trempant ses mélodies (tirées de l'album *Up the Bracket*) dans le bain de l'anarchie punk. Dans la vie, ces rivaux britanniques des Strokes jouent le jeu en

écluant les bouteilles de vodka, en saccageant leur hôtel ou en déro-bant les vestes Gucci prêtées pour une session photo. Sur scène, les garnements s'électrisent en se remémorant les performances amphé-taminées des Jam et des Ramones.

Moins préoccupés par les pauses, les New-Yorkais des Liars lorgnent eux aussi du côté de la fin des années 1970 pour mieux bousculer les conventions d'aujourd'hui. Egalement à l'écoute de son temps, le groupe distord le groove électronique, à coups de basse tellurique et d'anguleuses stridences. La cheville esquinée la veille par un excès scénique, Angus, l'immense chanteur du groupe, se survoltait néanmoins au rythme de ce punk-funk pétrifié. Un choc physique à la hauteur du triomphe annoncé de Dionysos, confirmant ce soir-là, à La Cigale, son statut de « meilleur groupe live français ».

La soif de nouveauté des *Inrockuptibles* saisissait plusieurs artistes en phase de formation. Pas gagné

d'avance, le pari de retranscrire sur scène les chansons enregistrées dans le petit laboratoire de Mike Skinner a permis à son groupe, The Streets, de recueillir un des plus chaleureux accueils du festival. Accompagné d'un bassiste, d'un batteur, d'un clavier et d'un chanteur hip-hop-soul, le petit conteur londonien de la mythologie banlieusarde donnait chair aux croisements hybrides du style « UK garage ».

### LA MAGIE ET L'ESCROQUERIE

Ces mêmes mélanges de rap, reggae, soul et breakbeats ont fait le succès du premier album de Ms Dynamite (*A Little Deeper*). Pour un de ses tout premiers concerts, la métisse de 21 ans a enthousiasmé un public qui semble enfin converti au groove des musiques noires. Loin du tape-à-l'œil des divas du r'n'b, sa fraîcheur souriante et son autorité – même entourées d'un groupe encore un peu raide – laissent entrevoir un avenir radieux.

Le 11 novembre, le festival don-

nait à l'Olympia sa soirée de prestige. Une double première avec le baptême parisien de la carrière solo de Beth Gibbons, chanteuse de Portishead, et le premier concert international du cinéaste David Lynch, créateur, avec le chanteur guitariste John Neff, du projet Blue Bob. Soit un moment d'exception et une escroquerie iconoclaste. D'un côté la magie de Beth Gibbons, capable de frissonner en communion avec un groupe conduit par le bassiste Paul Webb (ex-Talk Talk), sublimant douleurs et silences à la frontière du jazz décharné, du folk dépressif et du rock romantique. De l'autre, des musiciens de studio s'essayant une petite demi-heure au blues industriel, sous l'apparent parrainage d'un Lynch tapotant sans y croire une guitare lap-steel, spectateur d'une farce sans âme dont le coût (plus de 60 000 euros) aura fait exploser le budget du festival.

Stéphane Davet

ARTS • Le MAAO héberge la première exposition organisée par le futur musée du quai Branly

## Les masques de Kodiak, visages fantomatiques des chamans d'Alaska

ILS SONT soixante, dans une pénombre un peu trop appuyée, accrochés sur des portants grillagés qui laissent deviner la travée suivante. Soixante masques venus d'Alaska, peints de couleurs claires ou délavés par les intempéries. Soixante visages grimés, réalistes ou caricaturaux, chacun doté de sa personnalité, tous racontant une histoire obscure, où le chamanisme tient une place centrale. Apprivoiser le monde animal pour affronter la faim, le froid, la maladie, trouver une passerelle avec les forces de l'au-delà, telles sont les tâches des chamans que l'on retrouve dans toutes les civilisations « boréales ».



EMMANUEL DÉSVEAUX

Masque-planchette orné d'une auréole de fleurs.

Pour atteindre des états de transe et pénétrer le monde des esprits, ces « hommes-médecines » apprenaient à maîtriser leur corps. La musique et la danse, le tambour et le masque étaient leurs instruments.

Les pièces qui sont présentées dans les salles du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), viennent de l'archipel Kodiak, au sud de l'Alaska. D'où le nom de l'exposition organisée par Emmanuel Désveaux, directeur du projet pour l'enseignement et la recherche au futur musée du quai Branly dont c'est ici la première manifestation officielle. Ces objets sont rares, exceptionnels, inconnus pour ceux qui n'ont pas fait le voyage de Boulogne-sur-Mer. C'est en effet un enfant de ce port du Pas-de-Calais, Alphonse Pinart, qui les ramena d'un voyage scientifique effectué, entre 1871 et 1872, sur la côte méridionale de l'Alaska. Donnés au musée municipal, ils avaient été peu à peu oubliés jusqu'au début des années 1990 où ils ont été remis à l'honneur (*Le Monde* du 29 décembre 2001). Complétés par des prêts du Musée de l'homme et de deux institutions de Saint-Petersbourg, ces œuvres sont montrées pour la première fois à Paris.

Alphonse Pinart n'a pas 20 ans lorsqu'il aborde cet énorme territoire que les Etats-Unis viennent d'acheter à la Russie. Linguiste surdoué et doté d'une confortable fortune, il veut prouver les liens existant entre les populations asiatiques et celles d'Amérique. Il effectue donc un long périple de près de 5 000 kilomètres à pied et en kayak, le long des îles Aléoutiennes et de l'archipel Kodiak, séparé du continent par le détroit de Shelikov.

### TRADITIONS DES ALUTIÛQ

Les Alutiûq – les eskimos du Pacifique, selon les anthropologues – hantent ces rivages. Déstabilisés par les missionnaires russes orthodoxes et les premiers commerçants américains, ces populations sont en train d'abandonner leurs rites et leurs croyances traditionnelles. Le jeune Français en profite pour ramener une précieuse documentation, aujourd'hui conservée à l'université Berkeley, ainsi qu'une riche moisson d'objets : vêtements, instruments de chasse ou de la vie quotidienne, ivoires gravés et de nombreux masques.

De retour à Paris, il présente le résultat de son voyage à Ernest Hamy, l'un des fondateurs du Musée d'ethnographie du Trocadéro, mais réserve ses collections à sa ville natale. Par la suite, Hamy va lui confier d'autres missions. Pinart repart donc pour la Russie, le sud-ouest des Etats-Unis, le Mexique, les Andes et plus tard la Micronésie. En 1897, il accomplit son dernier périple, au Honduras. Ses collectes, moins abondantes, iront enrichir le Musée du Trocadéro. Le linguiste, ruiné par ses

expéditions, se consacre alors à la publication de ses travaux philologiques et meurt en 1911, à Boulogne-sur-Mer, aussi oublié que ses travaux.

Les masques qui assurent paradoxalement la survie de son nom sont de trois sortes. Les premiers, de petite taille, ronds, peints de blanc, de vert turquoise et de rouge vermillon, sont faits pour être portés par l'intermédiaire d'une barre de bois tenue en bouche. Ils jouent volontiers sur la dualité claire-sombre, avec une dissymétrie appuyée pour rompre ce bel équilibre. Quelques-uns ont conservé

### Trésors du Musée de Boulogne-sur-Mer

Il tient dans la paume d'une main : c'est certainement le plus petit livre d'art de la saison (9 cm x 7 cm). Il présente les trésors des collections du Musée de Boulogne-sur-Mer. Des collections éclectiques comme il se doit. Du chapeau de l'Empereur au camp de Boulogne à *La Ramasseuse d'épaves*, tableau de Francis Tattegrain (1852-1915). Mais ce qui fait aujourd'hui la renommée de l'établissement municipal ce sont ces pièces exceptionnelles ramenées d'Alaska par Alphonse Pinart et aujourd'hui exposées à Paris. Cet ensemble « primitif » est complété par quelques objets venus d'Océanie (modèle réduit de pirogue maori, masque des îles Mortlock) ou d'Afrique.

★ *Trésors, les plus beaux objets du Château Musée de Boulogne-sur-Mer*, textes de Françoise Halley des Fontaines-Poiret, 96 p., 3 €. Musée, rue de Bernet, Boulogne (62). Tél. : 03-21-10-02-20. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures. Entrée : 3 €.

une fragile auréole. Les seconds, de bois brut ou délavé, sont nettement plus grands, géométriques, souvent piriformes, avec des bouches en cul-de-poule, mais aussi des nez épatés, des lèvres épaisses et des gueules à la Ensor, largement fendues ; ils étaient vraisemblablement suspendus au plafond par des courroies, un acteur pouvant se glisser derrière. Les derniers, de bois plein, nettement réalistes, sont surmontés d'une planchette où sont peints des animaux et de minutieuses scènes de chasse ou de pêche. Les rites et les cérémonies d'antan ont disparu. Reste cette moisson miraculeuse.

Emmanuel de Roux

« Kodiak », Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris-12<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-46-51-61. [www.musee-afriqueoceanie.fr/](http://www.musee-afriqueoceanie.fr/) Du mercredi au lundi, de 10 heures à 17 h 30 ; jusqu'au 20 janvier 2003. De 4,2 € à 5,6 €. Catalogue sous la direction d'Emmanuel Désveaux, Adam Biro éd., 256 p., 40 €.

# becaud

## L'Olympia

L'histoire extraordinaire de GILBERT BÉCAUD et L'OLYMPIA : 67 chansons Les images définitives

➤ Double CD audio  
➤ Coffret 3 DVD ➤ 2 DVD simples  
Son 5.1 remasterisé - Livret 24 pages avec photos inédites  
DISPONIBLE LE 13 NOVEMBRE





## Opéra « Ballata », drame syncrétique de Francesconi



**BRUXELLES** L'Italien Luca Francesconi (né en 1956) s'affirmerait-il comme l'un des meilleurs compositeurs lyriques de sa génération ? C'est en tout cas le pari remporté par son dernier opéra, *Ballata*, créé le 29 octobre à la Monnaie. Point d'aboutissement de recherches menées dès 1994 avec *Etymo* et *Ballata del Rovescio del Mondo* (opéra radiophonique qui lui valut le prix Italia), puis avec l'oratorio *Sirene/Gespenster* (1996-1997), *Ballata*, quasi achevé dès 1999, est présenté par le compositeur comme « la dernière œuvre du siècle passé ».

Si l'on considère qu'elle témoigne d'un épousouflant syncrétisme stylistique, pourquoi pas ? Francesconi y déploie en effet une écriture orchestrale à la fois inventive, sensuelle et

séduisante, intégrant de manière judicieuse les ressources électroniques concoctées par l'Ircam. Mais, plus encore, il emploie avec maestria l'ardente panoplie d'une vocalité consommée autant que consumée – du parler-chantier brechtien au madrigalesque monteverdien, en passant par les « songs » de l'opéra baroque anglais et tous les avatars du lyrisme opératique italien de Verdi à Luciano Berio, dont il a été l'élève.

« Dernière œuvre du siècle passé » ? Oui aussi, si l'on considère que le récit du vieux marin d'outre-mer surgissant au cours d'une noce en appelle non seulement aux substrats conceptuels de notre monde moderne (de la crise de la ratio à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux bouleversements identitaires du XX<sup>e</sup> siècle), mais renvoie aussi aux légendes et aux mythes fondateurs (Prométhée, la Terre-Mère).

Et cela a de quoi frapper les esprits : un jeune capitaine embarqué sur un vaisseau perdu dans les contrées antarctiques, voué à une mort certaine, est sauvé par un albatros, qu'il tue bientôt par défi, déclenchant l'ire de son équipage. Parvenu dans l'enfer des mers équatoriales, il rencontre un vaisseau fantôme : à son bord, la Mort et la Vie-en-la-Mort, qui jouent l'équipage aux dés. Seul le Vieux Marin en réchappe et retrouve son pays natal. Mais il est condamné à l'errance, en proie à un mal secret

qui le contraint, sans trêve ni repos, à raconter son édifiante histoire.

Doté d'une écriture musicale brillante, d'une dramaturgie tragique et d'un texte hautement poétique (adapté par Umberto Fiori), *Ballata* est aussi, en dépit de quelques longueurs, un beau et terrifiant spectacle. Le mérite en revient au metteur en scène Achim Freyer, qui retrouve ici les belles visions d'un *Tristan et Isolde* wagnérien monté en 1994 (voile noir recouvrant la fosse et dissimulant en partie l'orchestre, bastingage lumineux donnant l'impression que scène et public sont embarqués sur le même bateau). Sous la direction ardente et juvénile de Kazushi Ono, chanteurs et musiciens donnent le meilleur d'eux-mêmes. Quant à Francesconi, nul doute que son œuvre appartient déjà au XXI<sup>e</sup> siècle.

Marie-Aude Roux

*Ballata*, opéra de Luca Francesconi, d'après *The Rime of the Ancient Mariner* de Samuel Taylor Coleridge. Avec Marco Beasley (le Vieux Marin), Anders Larsson (le Jeune Marin), Laure Delcampe (le Page), Ildiko Komlosi (la Vie-en-la-Mort), Eberhard Francesco Lorenz (la Mort), Kim Woo-Kyung (le Timonier), Donal Byrne et Stephan Loges (les invités de la noce), Susanne Schimmack (la Lune), Achim Freyer (mise en scène et décors), Maria-Elena Amos (costumes), Gerd Budtschigd (éclairages), Ircam/Centre Pompidou (informatique musicale), Chœurs et Orchestre symphonique de la Monnaie, Kazushi Ono (direction).

Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, le 7 novembre. Prochaines représentations les 14 et 16 novembre à 20 heures. Tél. : 00-32-70-23-39-39. De 7,50 € à 94 €. Photo : © Matthias Horn.

## Exposition

**PARIS**  
Sacs contre sac, défense du patrimoine en temps de guerre

La cathédrale d'Amiens a gagné un socle en sacs de terre, celle de Paris a subi le même traitement. Dans la capitale, la colonne Vendôme émerge à peine d'un emballage éphémère. Il ne s'agit pas de l'intervention d'un artiste conceptuel, mais d'une tentative de protéger ces monuments historiques contre un éventuel bombardement. Le Centre des monuments nationaux et les Archives photographiques de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine présentent 64 images témoignant de cette obsession : protéger le patrimoine architectural des horreurs de la guerre. Ce souci est né au cours de la première guerre mondiale, quand nombre d'édifices subirent

le feu ennemi – à commencer par la cathédrale de Reims. Mais le second conflit fera apparaître l'inanité de telles précautions... Restent ces curieuses images. Arc de Triomphe (salle des Palmes), place Charles-de-Gaulle, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Charles-de-Gaulle-Etoile. Tél. : 01-55-37-73-77. Tous les jours de 10 heures à 22 h 30. De 4,50 € à 7 €.

## Electronique

**PARIS**  
AK2

Un festival de musiques électroniques en plein air dans un camp de yourtes planté dans les steppes mongoles et avec pour emblème la marmotte, sur le papier cela peut paraître un peu ahurissant. Cette initiative d'un attaché culturel à l'ambassade de France a permis, en septembre 2001, la rencontre de DJ français, anglais et mongols et de musiciens traditionnels de la région. L'expérience de quelques jours a débouché sur la formation

d'un projet mené par DJ Abel et K1, deux Parisiens adeptes du mix, et deux membres de l'orchestre traditionnel Altaï Khangai, Ganbold Muukhai et Ganzorig Nergui, chanteurs et instrumentistes. Voix de gorge, expression vocale diphonique, timbre étrange aux oreilles occidentales des deux cordes frottées du möörin khuur mis en relation avec les sonorités électroniques et les boucles rythmiques. Une expérience à découvrir sur scène.

La Guinguette pirate, quai François-Mauriac, Paris-13<sup>e</sup>.

M<sup>e</sup> Bibliothèque-François-Mitterrand.

Tél. : 01-56-29-10-20.

Le 13 novembre, à 20 heures. 6 €.

## Jazz

**NEVERS**  
16<sup>e</sup> Rencontres internationales de jazz

Les Rencontres internationales de jazz de Nevers ont montré dès les premières années leur attention à

la création européenne, comme dans l'idée de la relier à la grande histoire du jazz. Pour cette dernière édition, qui a débuté le 8 novembre avec le duo Bumcello et le quintette nojazz au Café Charbon, les Rencontres s'installent, après une pause, dans leurs murs préférés, au parc des Ouches et au beau Théâtre de Nevers. Avec notamment le pianiste Sakoto Fujii, le trompettiste Paolo Fresu, le duo Boni/McPhee, le quartette du saxophoniste François Corneloup, le duo Elliot Sharp/Bobby Previte, l'ICP Orchestra, le Baby Boom de Daniel Humair, l'excellent Tin Hat Trio à découvrir, le récent projet du clarinettiste Louis Sclavis, *Napoli's Wall*, le pianiste Abdullah Ibrahim, le saxophoniste Carlo Actis Dato en moyenne formation aux souffles emportés, le pianiste Jean-Marie Machado qui viendra créer à Nevers son programme « Andalousia » et la chanteuse Dee Dee Bridgewater.

Maison de la culture, parc des Ouches, Théâtre municipal et auditorium Jean-Jaurès de Nevers (Nièvre).

Tél. : 03-86-57-88-51.

Jusqu'au 16 novembre. De 6 € à 24 € selon les concerts.

## Sélection disques rock

**VIKTER DUPLAIX**  
International Affairs V1.0

Latino, funk et R & B : ça pourrait faire soupe *made in* Miami. Mais pas du tout. Vikter Duplaix, adoué par King Britt, appelé aussi à jouer avec les Masters at Work, producteur d'albums pour Erikah Badu ou les Roots, a tiré les leçons du rythme : le catalogue des percussions, des influences iorubas, binaires, soul, etc. est au complet pour nourrir un style à cheval entre la house métrisée et le funk pur. Dans ce creuset latino-américain qu'est Miami, où Cubains et Afro-Américains ont mélangé leurs apports, ou dans le cosmopolitisme de Philadelphie, où il a grandi, le DJ et chanteur Vikter Duplaix a pu mener une entreprise de charme où se rencontrent la délectation soul, le sirop R & B, le hip-hop et les démons de la rumba. Dans un paysage où domine, d'un côté, la restauration à l'identique (Macy Gray) et la nostalgie, de l'autre, la dérive commerciale FM, la chose est assez rare pour qu'on s'y arrête. Des Cubains, des divas en formation, des remixeurs emprunts de bossa (Jazzanova), un partisan de la souplesse formelle (Marc Mac) se croisent et alternent les registres de ces affaires décidément très internationales. – V. Mo.

1 CD Hollywood Records/WEA.

**PROHOM**  
Prohom

Pas de prise de tête, pas de caricature post-rock de Léo Ferré, pas de textes ésotériques : Prohom critique

avec acidité la société environnante, l'hypocrisie bourgeoise, les douleurs de la ville, la xénophobie, sans que jamais le poids du sérieux ne pèse (comme chez Programme). Subtil mélange de guitare et d'électronique, la musique du Lyonnais Philippe Prohom ne sacrifie pas non plus à l'anglais (chez Avril, jeune lauréat électro du Prix Constantin) ni à l'expression en décalage (chez Noir Désir). Prohom a du Jacno dans les veines (*Georges*), du Dat Politic dans les machines (*Ne plus y penser*), il crée un univers baroque, un mélange de toutes ces références précitées. Plane sur ces textes et ces musiques hybrides, d'où la mélodie n'est point chassée, comme un constat d'impuissance, un « que faire ? » impénitent et pertinent. – V. Mo.

1 CD Polydor/Universal.

**BENNIE MAN**  
Tropical Storm

Formatée pour le succès, cette tempête tropicale soufflée par Moses Davis (Bennie Man, 29 ans) est effectivement très décoiffante, avec début sur les chapeaux de roue (antillaises, roots et dancefloor en diable) et suite dans le style soupe (un duo avec Janet Jackson, *Feel It Boy*, simplet, mais qui promet à cet habitué des hit-parades un nouveau classement de tête). Plus loin, Bennie Man devise en famille, avec Lil' Kim, J1 ou encore So Solid Crew, dans une forme olympique (*Yagga Yo*). The Neptunes font une apparition, faufilés dans *Bad Girl*, à l'instar de Sly & Robbie dans *You Babe*. Un grain de X, beaucoup de commentaires sociaux, Bennie Man est un conquérant habile. – V. Mo.

1 CD Virgin/Emi.

**THÉÂTRE** • Les spectacles de Stanislas Nordey et Rodrigo Garcia au festival Mettre en scène

## Deux visions de la violence contemporaine sur scène à Rennes

**RENNES**

de notre envoyée spéciale

Quoi de neuf sur le front du théâtre et de la danse ? Mettre en scène, organisé par François Le Pillouer, directeur du Théâtre national de Bretagne, à Rennes, pose la question, au cours de rencontres internationales qui attirent dans un joyeux désordre un public jeune et des professionnels. D'ici au 16 novembre, quinze spectacles auront été présentés. Parmi eux, deux témoignent d'une préoccupation majeure d'aujourd'hui : comment rendre compte de la réalité ? Rodrigo Garcia et Stanislas Nordey s'y essaient, l'un en présentant une création de son cru, *J'ai acheté une pelle chez Ikea pour creuser ma tombe*, l'autre en mettant en scène *L'Épreuve de feu*, une pièce du Suédois Magnus Dahlström, jouée pour la première fois en France.

Cette pièce est constituée d'une série de monologues, tous plus durs les uns que les autres. Enfermés dans une pièce, trois hommes et quatre femmes sont livrés à la question par un homme. Une jeune femme raconte comment elle a tué son fils de deux ans et demi en faisant craquer les os de son cou, méthodiquement, jusqu'au moment où la tête a pris une position qui lui convienne et qu'elle puisse enfiler les vêtements que l'enfant

devrait sans doute appeler une catharsis, se transforme en épreuve.

Car, quoi qu'en dise Stanislas Nordey, nous n'échappons pas à la monstruosité de ce qui est raconté. C'est elle qui occupe toute la place, pas le théâtre. Si les spectateurs pouvaient entrer et sortir de la salle, ils pourraient mesurer leur seuil de tolérance. Là, c'est leur niveau de soumission qui est dicté par les règles de Stanislas Nordey. Et ça, c'est une violence.

**MISE À NU**

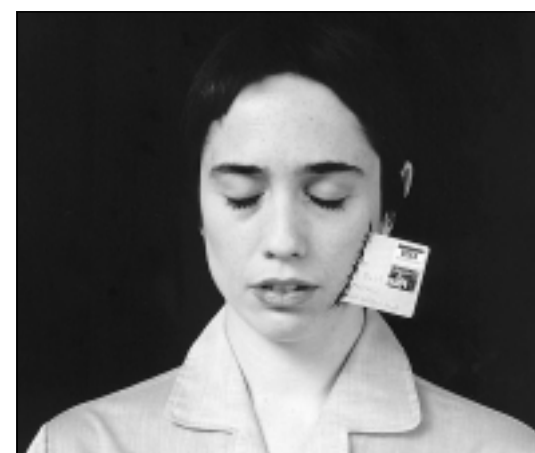
Rodrigo Garcia, lui, est à Rennes les 14, 15 et 16 novembre, avec son spectacle qui était présenté au Théâtre Saint-Gervais de Genève, du 5 au 10 novembre. A première vue, *J'ai acheté une pelle chez Ikea pour creuser ma tombe* peut paraître beaucoup plus sulfureux que *L'Épreuve de feu*, en raison en particulier d'une scène où, dit-on, un homme et une femme prennent de la salade et des saucisses qu'ils s'enfoncent dans l'anus et dans le vagin, sous le regard d'un enfant de douze ans. Se les enfoncent-ils vraiment ? C'est la question. S'ils se les enfoncent, il y a pénétration, donc pornographie. Et dans ce cas, la présence de l'enfant pourrait conduire à interdire la scène. Dans cette histoire, la réputation a dépassé

la réalité : ayant vu le spectacle, on peut écarter la pornographie. L'homme et la femme se frottent l'anus et le vagin avec la nourriture, tout simplement, si l'on peut dire. Evidemment, à commencer par là, on donne peu de chances à Rodrigo Garcia, jeune Argentin installé en Espagne, qui signe pourtant avec *J'ai acheté une pelle chez Ikea pour creuser ma tombe* son spectacle le plus abouti à ce jour. *Ikea* est une fable « iconoclaste et consumophobe. N'espérez rien de beau, dit Rodrigo Garcia. Sur la scène, peu à peu, vous assisterez à l'apparition du chaos, du désordre, de la malpropreté et des corps maltraités ». Soit donc un homme (Juan Lorient), une femme (Patricia Lamas) et un enfant (Ruben Escamilla) qui se livrent à une expiation ravageuse du désir de consommation. Ils iront jusqu'à manger des lasagnes crues, à vomir et remanger le vomi, puis à s'en plâtrer le visage, dans une scène aussi marquante que celle de la salade et des saucisses.

Voilà pour le plus spectaculaire, qui serait choquant si Rodrigo Garcia s'en contentait. Mais il va beaucoup plus loin. *Ikea* est un simulacre de la réalité d'aujourd'hui, où rien de ce qui est consommable n'est épargné : la nourriture, bien sûr, mais aussi l'argent et le sang, la sexualité et la religion, la famille et les corps.

Le plateau est un champ d'expérimentation et de bataille : toute pudeur est exclue au profit d'une mise à nu de ce qu'il peut y avoir de plus trivial dans les recoins de la vie quotidienne, dont les courses au supermarché sont la métaphore la plus évidente. Non seulement on voit et on entend, mais on sent aussi le brûlé et le surgelé, dans un dérèglement extrêmement contrôlé qui ne cesse d'interroger les sens et la conscience. Alors là, oui, la violence a un sens.

Brigitte Salino



« J'ai acheté une pelle chez Ikea pour creuser ma tombe », fable iconoclaste et consumophobe de Rodrigo Garcia.

LA CARNICERIA TEATRO

Le Cercle Condorcet d'Auxerre organise avec **Le Monde**



## L'AVENIR DE L'ISLAM EN FRANCE ET EN EUROPE

29 et 30 novembre 2002

Avec la participation de...

Savas AKAT, Mohamed ARKOUN, Pascal BLANCHARD, Vincent GEISSER, Nilüfer GÖLE, Jean-Robert HENRY, Han ENTZINGER, Ahmed JABALLAH, Christian JAMBET, Gilles KEPEL, Farhad KHOSROKHAVAR, Abderrahim LAMCHICHI, Pénélope LARZILLIÈRE, Rémy LEVEAU, Tariq RAMADAN, Olivier ROY, Ezra SULEIMAN, Nikola TIETZE, Bernard VINCENT.

Abbaye Saint-Germain  
2 bis, place Saint-Germain  
89000 AUXERRE



• RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Tous renseignements pratiques peuvent être obtenus :  
Par téléphone au : 03 86 67 03 92  
Par télécopie au : 03 86 67 26 76  
Par e-mail : collographe@club-internet.fr





# Tariq Ali, un croisé contre les fanatismes

L'écrivain d'origine pakistanaise plaide pour une troisième voie entre l'islamisme meurtrier et l'impérialisme américain

**L'ÉLÉGANCE** décontractée, cheveux et moustache poivre et sel, Tariq Ali reçoit dans son bureau encombré de livres de Soho, à Londres, où s'élabore également la *New Left Review*. C'est là que cet ex-militant trotskiste, fils de grande famille pakistanaise, a installé ses quartiers. C'est aussi là que l'a surpris « l'acte terroriste » du 11 septembre 2001, auquel il a répondu à sa façon, en préconisant une troisième voie entre l'islamisme meurtrier d'Al-Qaïda et l'unilatéralisme impérial de George W. Bush, et en écrivant un essai destiné à ceux qui seraient tentés de choisir l'un ou l'autre camp. Son *Choc des intégrismes* s'attelle en effet à expliquer la richesse de la pensée musulmane aux Occidentaux et à rappeler à la raison les jeunes musulmans tentés par la folle croisade d'Oussama Ben Laden, tout en fustigeant le fondamentalisme des deux bords.

Les origines de Tariq Ali expliquent son parcours, de Lahore, où il est né de parents non croyants – son père était communiste –, à son installation à Londres, vitrine de la mondialisation, où il vit en « cosmopolite sans racines ». Depuis son départ pour Oxford, pour rejoindre « une des tribus toujours en guerre » de la IV<sup>e</sup> Internationale, le Pakistan a bien changé. Poussé vers l'islam radical par le général Zia, il est devenu un foyer du fanatisme et du terrorisme.

Tariq Ali a consacré une de ses deux séries romanesques à la débâcle du communisme ; l'autre, le *Quintette islamique*, est de facture tout aussi classique. *Rédemption* (1990), roman à clés, l'a brouillé avec nombre de ses ex-camarades mais pas, dit-il, avec Alain Krivine ou Daniel Bensaid. Il y décrit entre autres le prolifique prophète-théoricien parisien Ezra Einstein, dont « l'étude marxiste sur le roman policier a été couverte d'éloges par la Gazette littéraire de Gambie ». Dans *La Peur des miroirs*, il narre la déconfiture d'anciens opposants de la RDA perdus dans l'univers capitaliste de la nouvelle Allemagne, une fois le mur de Berlin abattu. Pessimisme désespéré de vieux révolutionnaires confrontés à un monde qui ne les a pas attendus.

« Mon troisième tome sera consacré à ce qui arrive à ceux qui ont viré brutalement de gauche à droite, ces radicaux des années 1960-1970 qui peuplent aujourd'hui les conseils d'administration, les Parlements ou les madrasas islamistes, explique Tariq Ali. Que font-ils de tous leurs livres sur Marx, Gramsci, les brûlent-ils, les laissent-ils s'empoussiérer dans un coin ? » En France, « les philosophes des années 1970 ont découvert le goulaç comme s'il n'avait pas existé avant eux, et ils se sont fait une vertu de cette découverte ». Et de s'en

## BIOGRAPHIE

► **1943**  
Naissance à Lahore (Pakistan).

► **1963**  
Entre à Oxford.

► **1970**  
Publie « Dictature militaire ou pouvoir populaire ? ».

► **1980**  
Démissionne de la IV<sup>e</sup> Internationale.

► **2002**  
Publie « Le choc des intégrismes ».

prendre à ce phénomène bien français de l'ingérence humanitaire, qualifiée de « concept naïf, marqué de mauvaise conscience d'un Kouchner ou d'un BHL. C'est leur propension à soutenir des guerres à but humanitaire qui explique pourquoi le mouvement pacifiste est plus fort en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en Italie qu'en France ». Ce qui n'empêche pas l'ancien trotskiste de se réjouir des succès de la LCR ou de Lutte ouvrière : « Avant, ces deux partis n'étaient qu'une note de bas de page dans l'histoire du mouvement stalinien. Maintenant que ce dernier a disparu, elles forment un chapitre à eux seuls. »

## TRAIT D'UNION ENTRE OCCIDENT ET ORIENT

En ces temps troublés, Tariq Ali préfère la polémique à la littérature. Il lui faut un calme absolu pour écrire un roman, et il s'est fâché avec un des héros du quatrième tome de son *Quintette* – qui ressemblait par trop à Ben Laden – et a abandonné le projet. La croisade contre le terrorisme et la guerre en préparation contre l'Irak ont aussi réveillé le sens de la lutte qui sommeille chez l'agitateur qui a préféré la retraite à l'abjuration. Sa méfiance envers l'Amérique, qu'il avait combattue lorsqu'elle guerroyait au Vietnam, est revenue, tout aussi vivace. Et il pense que ses origines font de lui l'homme adéquat pour servir de

trait d'union entre l'Occident et l'Orient. Athée mais de culture musulmane – comme un Anglais qui n'irait plus à l'église mais resterait marqué par sa culture anglicane –, il espère pouvoir mieux se faire écouter qu'un Salman Rushdie « qui a perdu toute crédibilité en se faisant photographe drapé dans un drapeau américain ». Ainsi écrit-il dans sa *Lettre à un jeune musulman déboussolé* par le 11 septembre : « Ben Laden et les siens ont abouti, je crois, à une impasse politique. Ce fut un spectacle grandiose, mais qui s'arrête là [...]. Qu'est-ce que les islamistes ont à offrir ? Le retour à un passé qui, heureusement pour les peuples du VII<sup>e</sup> siècle, n'a jamais existé. »

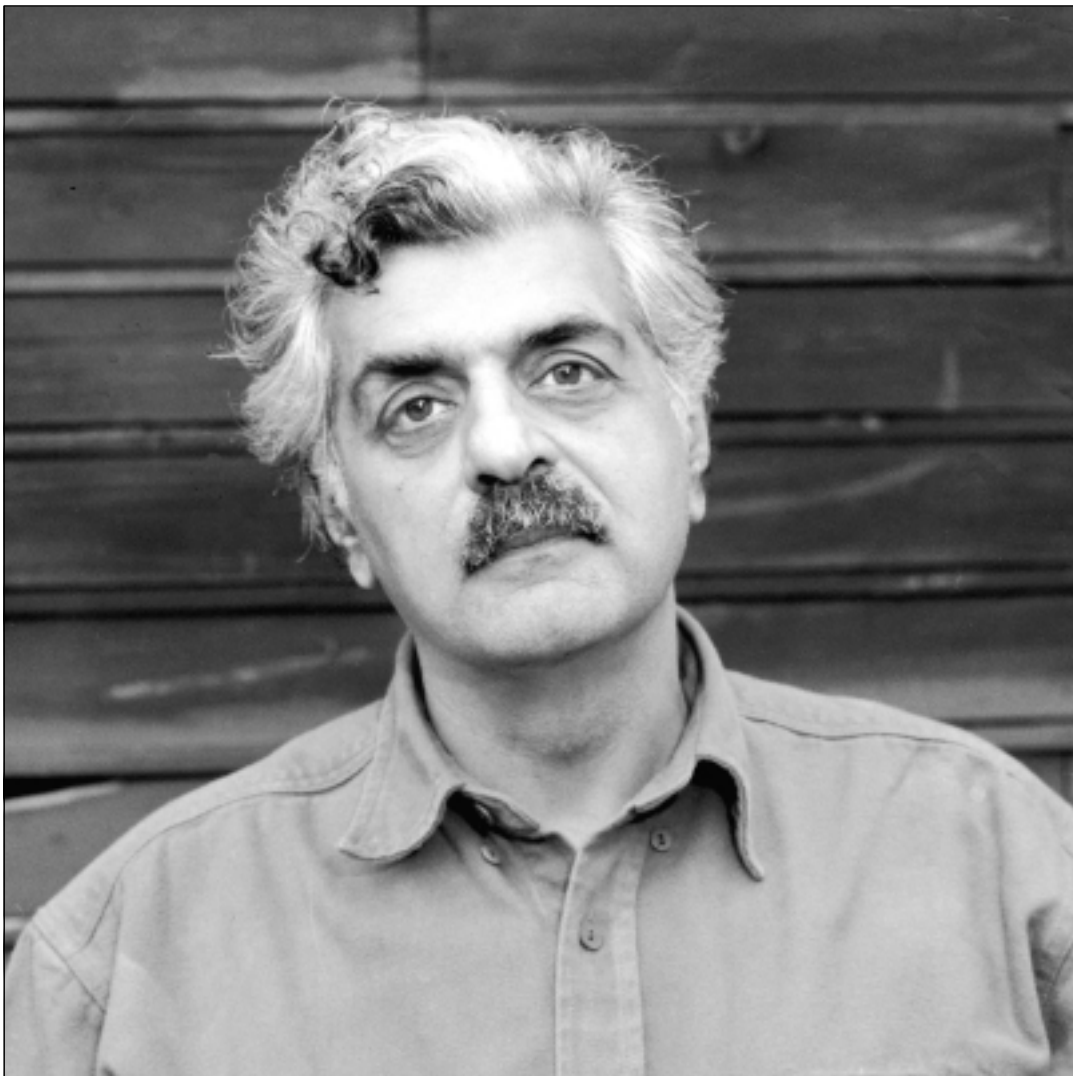
Le monde musulman doit aussi se dégager de l'emprise d'un empire américain que Tariq Ali juge largement responsable de l'impasse actuelle. Où donc est passée cette gauche nationaliste, communiste ou socialiste, ces Nasser qui rêvaient de changer le monde arabe, de chasser ses potentats médiévaux et ses théocrates ? Classés ennemis des intérêts pétroliers de Washington, mais aussi victimes de leurs propres fautes, ils ont disparu de la scène. Il ne reste plus que la mosquée comme alternative aux dissidents choqués par la corruption ambiante. Sur ce point, Tariq Ali en veut beaucoup aux Etats-Unis et leur rappelle que ce sont eux qui, « en soutenant un djihad

contre les Soviétiques en Afghanistan », ont « créé cette couche de fanatiques déracinés, sans loyautés locales ni tribales, qui sont le noyau dur d'Al-Qaïda » : une nouvelle internationale, verte cette fois !

En bref, Tariq Ali voit un monde dominé par une Amérique hyperpuissante dont le fondamentalisme, bâti sur une volonté de puissance et un libéralisme économique devenu fou, fait miroir à un autre fondamentalisme, celui de l'islamisme et du monstre wahhabite saoudien, foyer de la réaction la plus impitoyable dont Al-Qaïda est issu. Et cela lui fait peur. Il ne veut pas laisser ses seuls fanatiques se faire les porte-parole de l'opposition à l'empire américain, ce serait leur offrir des succès trop faciles. Dans la langue de son enfance, le pendjabi, « barbe » – et donc barbu islamique – rime avec « Bush », et il faut faire face à un nouveau défi, « ni l'un, ni l'autre ». Tout cela est dit dans cette langue parfaite, fluide, au ton dépassonné, comme seuls les anciens d'Oxford savent la parler.

Patrice de Beer

*Le Choc des intégrismes. Croisades, djihads et modernité*, Editions Textuel, 352 pages, 26 €. *La Peur des miroirs*, Editions Syllepse, 328 pages, 17 €.



SARAH WEAL

## LES GENS DU MONDE

■ La Grèce n'a pas renoncé à obtenir de la Grande-Bretagne la restitution des frises du Parthénon, exposées au British Museum. C'est le ministre de la culture, **Evangelos Vénizélos**, qui s'adresse cette fois à **Tony Blair**, le premier ministre, en ces termes : « Nous avons une nouvelle dynamique, une excellente occasion fournie par les Jeux olympiques de 2004 », a déclaré au cours d'une conférence de presse à Athènes le ministre grec qui s'était entretenu la veille avec **Neil MacGregor**, directeur du musée londonien qui lui oppose une fin de non-recevoir et estime que « le British museum est le meilleur endroit possible pour exposer ces sculptures, acheminées à Londres au début du XIX<sup>e</sup> siècle ».

■ Le prix Fénéon a été décerné mardi 12 novembre à la Sorbonne, à Paris, à l'écrivain **Tanguy Vial** et à l'artiste peintre **Nadia Ghiaïfar**, annonce le rectorat de Paris. Fondé en 1949 grâce au legs du critique littéraire et artistique, ce prix récompense chaque année deux artistes de moins de 35 ans. **Edmonde Charles-Roux** et **Pierre Alechinsky** faisaient partie du jury présidé par le recteur de l'académie de Paris, René Blanchet.

■ Le 15<sup>e</sup> prix Goncourt des lycéens a été attribué mardi 12 novembre à **Laurent Gaudé** pour *La mort du Roi Tsongor* (Actes-Sud) par un jury réuni à Rennes. Les jeunes jurés devaient choisir parmi les ouvrages sélectionnés pour le Goncourt.

■ Le *Pinocchio* de **Roberto Benigni** a été choisi pour représenter l'Italie dans la compétition pour l'Oscar du meilleur film étranger qui sera décerné le 23 mars à Los Angeles. Sorti sur les écrans le 11 octobre, le film s'annonce comme un succès commercial. « Si je devais remporter l'Oscar, j'organiserais un forum social à Hollywood », a déclaré Roberto Benigni qui joue dans le film qu'il a réalisé. En 1999, *La Vie est belle*, film primé au Festival de Cannes en 1998, avait reçu trois Oscars à Hollywood.

■ L'ensemble marseillais de musique contemporaine Musicatreize composé de douze voix solistes et dirigé par **Roland Hayrabédian** rend hommage à **Maurice Ohana**, compositeur français disparu il y a dix ans, par un concert en l'église Saint-Charles de Marseille. Cette présentation prélude aux journées Ohana qui seront organisées en mars 2003.

■ Le chef de l'Opéra de Vienne, le Roumain **Ioan Holender**, 67 ans, assumera également les fonctions de conseiller artistique du Deutsche Oper, l'un des trois grands opéras de Berlin. « Je vais faire attention qu'il n'y ait plus de doublons et que l'on joue plus souvent », a déclaré au *Morgenpost* Ioan Holender qui plaide aussi pour une fusion entre le Deutsche Oper (ouest) et le Staatsoper (est).

— DOMINIQUE DHOMBRES —

## Sébastien et Dorothee

**L'ÉMISSION** qui met à nu la société, cela vous dit quelque chose ? Des reportages en vrac, sans que jamais apparaisse à l'écran le visage d'un journaliste, cela vous plaît ? De vrais gens, mais sans un imbécile médiatique pour parler à leur place, vous aimez ? Le seul magazine de télévision né en 1985 en Belgique et qui a, depuis dix ans, sa version exclusivement française, vous connaissez ? « Strip-tease », produit par le duo Marco Lamensch et Jean Libon, passe désormais le mardi, sur France 3, autour de 23 heures. En Belgique, c'est quasiment une institution nationale. En France, cela reste un truc un peu élitiste. C'est dommage. Car c'est peut-être la meilleure approche de la « France d'en bas » qu'on puisse voir à la télévision. On résume. C'est désormais hebdomadaire. Et c'est drôlement bien. Hier soir, l'émission était montée en deux temps.

D'abord, la France d'avant. Celle des jeunes curés en soutane qui disputent des compétitions à vélo à Montoire (Loir-et-Cher). On nous dit que ces prêtres n'éprouvent aucune nostalgie envers le sinistre maréchal qui a serré, en ces lieux, la main de Hitler. On veut bien le croire. On s'en fout un peu, à vrai dire.

La suite est plus intéressante. C'est la France d'aujourd'hui. Cela se passe dans le Nord, plus précisément dans la commune de Bruille, qui compte 1 213 habitants. Le jeune Sébastien était, en 1992, un redoutable cancre qui faisait le désespoir des profs et le bonheur de sa grand-mère. Il s'intéressait beaucoup aux filles. « Strip-tease » lui avait consacré une séquence, à l'époque, que l'on revoit avec plaisir. En 2002, Sébastien se marie avec Dorothee. Il est blond, elle est rousse.

C'est lui qui fait un strip-tease, pour ses copains éméchés du village, la veille du mariage, lorsqu'il entere sa vie de garçon. Pour la noce, Dorothee est un peu tendue dans sa robe de mariée. Elle ne sait pas qui va lui enlever sa belle jarretière en dentelle. Les jeunes mâles du coin respectent trop Sébastien pour se livrer à l'opération. Que faire ? La grand-mère s'en chargera, avec les dents s'il vous plaît.

Cette France profonde-là, où Sébastien est conducteur d'engins de travaux publics dans sa commune et Dorothee déjà mère de famille, c'est une France qui existe vraiment. Ce que vous voyez ailleurs sous le nom de télé-réalité, c'est du pipeau.

## TÉLÉVISION

### Tourmente new-yorkaise

La 9<sup>e</sup> saison de « NYPD Blue » ouvre ses portes sur l'enfer. Les ravages du 11 septembre sont passés par là (la saison est du reste dédiée à la mémoire des policiers et des pompiers sacrifiés lors des attentats). Au poste du 15<sup>e</sup> District, **Andy Sipowicz** (éblouissant **Dennis Franz**) assume péniblement son statut de vétéran parmi les « jeunots » qui ont progressivement remplacé les collègues morts, démissionnaires ou mutés. **Diane Russell**, son amie la plus sûre, vient d'accepter un congé sans solde, et son coéquipier au parcours d'enfant perdu, **Danny Sorenson**, a disparu en laissant derrière lui le corps très amoché d'une danseuse de boîte. Sorenson tentait d'infiltrer le milieu (à l'insu de ses collègues mais avec l'aval du big boss, le Lt. **Tony Rodriguez**) ; la découverte du cadavre d'une taupe du FBI impliquée dans la même affaire décuple angoisse et tensions. Un nouveau venu de la brigade des stupés, le Det. **John Clark Jr.**, débarque sur l'enquête que l'équipe tente de résoudre dans une course contre la montre avec les agents fédéraux, au milieu d'un déluge quotidien de crimes et d'horreurs... Voilà un très grand cru de la série créée par **Steven Bochco**. C'est toujours remarquablement rythmé, filmé et interprété ; dans une dimension tragique encore plus accusée. – **Val. C.**

« NYPD Blue », les deux premiers épisodes de la 9<sup>e</sup> saison en vos-titrée. Jeudi 14 novembre, 22 h 30 et 23 h 15, Canal Jimmy. Rediffusion en vm, dimanche 17 novembre, 13 h 25 et 14 h 15.

## RADIO

### JEUDI 14 NOVEMBRE

#### ► Tam tam etc...

9 heures, France-Inter  
Pascale Clark reçoit ce matin Nora Hamdi et Virginie Despentes, pour la BD *Trois étoiles* (éd. Au Diable Vauvert).

#### ► T.T.C.

12 h 40, France-Inter  
Du lundi au vendredi à la même

heure, c'est le nouveau rendez-vous musical de la station : « T.T.C. » (« Tous talents confondus »). Conduite par Jean-Louis Foulquier (qui produit par ailleurs « Pollen, les copains d'abord »), cette émission quotidienne d'une durée de 5 minutes se propose de faire découvrir chaque semaine un artiste indépendant ou autoproduit, dont un ou deux titres sont diffusés chaque jour.

### JEUDI 14 NOVEMBRE

#### ► Hallo, Janine !

20 h 45, CineClassic  
Avec ce film de pur divertissement, le cinéaste **Carl Boese** a fait connaître au public français l'actrice **Mrika Röck**, qui joue dans *Hallo, Janine !* le rôle d'une danseuse ambitieuse de Montmartre.

#### ► Envoyé spécial

21 heures, France 2  
Parmi les documents présentés ce soir, on retiendra « Chine, les villages du sida », un reportage d'Anne Huelgoat sur l'un des plus grands scandales chinois des années 1990. Afin de pouvoir payer leurs impôts, des paysans avaient alors été contraints de donner leur sang à des laboratoires, et ce dans des conditions d'hygiène déplorable. Résultat : dans la seule province du Henan, au moins un million d'entre eux furent contaminés par le virus du sida.

#### ► Thema : Coup de poker sur l'automobile

22 h 35, Arte  
Avec « Toyota, analyse d'une décision », un documentaire d'Edwin Bailly et Claire Doutriaux, cette Thema se penche sur l'arrivée du géant nippon de l'automobile dans le nord de la France. Une implantation qui, en 1997, fut créatrice de 2 500 emplois. Non

négligeable dans une région en difficulté où les chômeurs représentent 25 % de la population... Le documentaire dissèque, par entretiens croisés, les mécanismes et les coulisses de cette décision.

## DECouvrez LE CONFORT SELON HAG



Un tout nouveau concept de siège de bureau norvégien qui vous procure un confort incomparable pour une journée active. Les systèmes d'asse HAG allient ergonomie et design avantgardiste. Capables d'absorber les moindres mouvements du corps, ils vous assurent une position équilibrée tout au long de la journée.

## TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT

À PARIS DEPUIS 1926  
43, rue de la Convention 75015 Paris  
Tel. : 01 45 77 80 40  
40, cours de Vincennes 75012 Paris  
Tel. : 01 43 41 80 93  
NF Baccarat - Paving gator NF Naxos



## RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 13 NOVEMBRE

## TF1

**14.45** L'Homme de ma vie Téléfilm. Karla Zeisberg ♦ **16.25** Providence Série. Le Cours du destin **17.15** Dawson Série (S1, 13/13) Deux jours de réflexion ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal.



**20.35** FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Bayern Munich - Lens. 20.45 Coup d'envoi au Stade olympique de Munich. 516348 **Lyon et Auxerre éliminés de la Ligue des champions, les derniers espoirs français repoussent sur Lens. Une victoire en Allemagne, conjuguée à une défaite de La Corogne, qualifierait l'équipe des « sang et or ».**

**22.45** FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Bilan de la première phase, groupe par groupe avec l'ensemble des buts de la soirée. Commentaires de Christian Jeanpierre et Jean-Luc Arribar. 881684

**0.15** Un hôpital dans la montagne 3402795 **1.10** Star Academy 2911375 **1.50** Météo **1.55** Vis ma vie 62678375 **3.30** Reportages Magazine. 7649153 ♦ **4.00** Histoires naturelles Le peintre, la pêche et la mer (30 min) 7640882.

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**16.40** Seul dans la nuit ■ Christian Stengel. Avec Marcel André, Bernard Blier, Jean Davy, Sophie Desmarests (France, 1945, N., 100 min) ○ **CC Classic**  
**17.05** L'Inspecteur Harry ■ ■ Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.m., 100 min) ○ **TCM**  
**18.20** Boniface somnambule ■ Maurice Labro (France, 1950, N., 90 min) ○ **CC Classic**  
**19.20** Les Anges sauvages ■ Roger Corman (Etats-Unis, 1966, v.m., 85 min) ○ **CC Succès**  
**20.45** Sur la route de Madison ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.m., 135 min) ○ **TCM**  
**21.00** The King of New York ■ ■ Abel Ferrara (It. - EU, 1990, v.o., 105 min) ○ **Cinéféaz**  
**21.00** Jubilee ■ ■ Derek Jarman (Grande-Bretagne, 1977, v.o., 105 min) ○ **CC Auteur**  
**22.40** La Séparation ■ ■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min) ○ **Cinéstar 2**  
**22.45** Donnie Brasco ■ ■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, v.o., 125 min) ○ **Cinéféaz**  
**23.00** Honkytonk Man ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.m., 120 min). **TCM**  
**0.25** Johnny Guitar ■ ■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1954, v.o., 110 min) ○ **Cinétoile**  
**1.00** Dames ■ ■ Ray Enright (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min) ○ **TCM**

## FRANCE 2

**16.40** Un livre L'Art en conflits, de B. Edelman **16.51** Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie Premier slow ♦ **18.25** Friends Série (S7, ♦) ○ **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série. Best of ♦ **20.00** Journal, Météo.



**20.55** L'INSTIT MARINE ET FABRIEN Série. Michel Mees. Avec Gérard Klein, Amandine Godechal, David Quertigniez, M. Philpott (Fr. - Bel., 1999, ♦) ○ 962503 **Deux gamins réunis par le malheur attirent l'attention d'un Victor Novak plus vigilant et pédagogue que jamais, élevant au rang d'exemple leur souci d'entraide.**

**22.30** ÇA SE DISCUTE Comment grandit-on avec un frère ou une sœur hors norme ? Présenté par Jean-Luc Delarue. 2829232 **0.35** Journal, Météo **1.00** Des mots de minuit Le « Carrefour des littératures ». 1290530.

**2.30** Emissions religieuses **3.15** 24 heures d'info, Météo **3.35** On aura tout lu 1 6879646 **4.25** Le Pain Hiam Abbas. *Court métrage* ○ 1234917 **4.45** Azimuts Lesotho, l'or blanc des femmes noires. Documentaire (50 min) 665526.

## FRANCE 3

**17.45** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de... Invités : Christine Bravo, Pierre Arditi.



**20.55** VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE COMMENT L'ARGENT A BOULEVERSE LEUR VIE Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Chantal Goya, Philippe Candeloro, Philippe Ginestet, Michel Rachline, Cylia et Jeannine Sevestre. 5279936

**22.50** Météo, Soir 3.

**23.20** LE CHOC DES CULTURES Magazine présenté par Anne Sinclair. Avec Manu Chao, Isabelle Huppert. 7901226 **0.35** Manu Chao Concert. 3279795 **1.40** Ombre et lumière Alain Ducasse. 2584153.

**2.05** Les Dossiers de l'Histoire Irlande, histoires d'actualité [1/2] 9206066 **3.05** Le Fabuleux Destin de... 2711085 **3.30** Soir 3 **3.50** Strip-tease ♦ 8885559 **4.50** La Ruée vers l'air Pays du Perche vendômois (60 min) 1594171.

## CANAL+

**16.30** Un jour de chance Téléfilm. P. Buitenhuys **18.00** Les Simpson Série ▶ *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show **19.30** Journal des bonnes nouvelles ○ **19.55** Guignols **20.05** H Série ○ **20.35** Journal du sport, Journal du cinéma ○



**21.00** DIVINE MAIS DANGEREUSE ■ Film. Harald Zwart. Avec Liv Tyler, Paul Reiser, Matt Dillon, John Goodman, Michael Douglas *Comédie* (Etats-Unis, 2001, ♦) ○ 4223077 *Une jeune femme manipule trois hommes amoureux fous d'elle. Une comédie noire et grinçante.* **22.25** Minutes en + Spécial « Divine mais dangereuse ». Magazine. 7520232

**22.35** HANNIBAL Film. Ridley Scott. Avec Anthony Hopkins, Julianne Moore, (Etats-Unis, 2000, v.o., ♦) ○ 5663961 *Un thriller laborieux et opportuniste.* **0.40** Portrait Anthony Hopkins ○ 9674004.

**1.05** Spin City Le Flambeur. 1659998. Avoir un bon copain. 1662462 **1.45** Dis-moi oui Film (Fr., 1995, ♦) 5970646 ○ **3.40** Juan Bautista, une histoire de Camague 3114406 ○ **4.35** Le Mexicain Film (EU, 2001, 100 min) ○ 4474801.

## FRANCE 5 / ARTE

**16.35** Télé éléphant Documentaire **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Connaissance Le Verre. L'incroyable légèreté du paraître **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Ado et déjà maman.



**20.45** LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE LE MUR DE L'ATLANTIQUE, BOUCLIER DES NAZIS Documentaire. Johan Op de Beek (Allemagne, 2001). Magazine présenté par Alexandra Adler. 9580042

**21.40** Musica : Cycle Artistes russes - Chaliapine l'enchanteur. Documentaire. Elisabeth Kapnist (France, 1999). 8408416

**22.40** CINÉ-DÉCOUVERTE - BWANA Film. Imanol Uribe. Avec Andrés Pajares. *Drame* (Espagne, 1996, v.o., ♦). 5007348 *Une famille madrilène rencontre un Africain immigré clandestin.*

**0.05** Une question de vie ou de mort ■ Film. Michael Powell et Emeric Pressburger. Avec David Niven (GB, 1946, v.o.) 4539207 **1.45** L'Aventure humaine 1070820 **2.40** Des anges Court métrage (Fr., 2001, 15 min) 7631627.

## M6

**17.55** Stargate SG-1 Un nouveau monde ○ **18.55** Charmed La Confrérie ○ **19.45** ET **20.40** Caméra café **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nouou d'enfer Le Commencement de la fin ○ **20.40** Décrochages info.



**20.50** ALIAS Rendez-vous ○ 9587955. Danger immédiat ○ 5267684. Série (saison 1) [21 et 22/22]. Avec Jennifer Garner, David Anders, Carl Lumbly (Etats-Unis, 2001). *Dans Rendez-vous, l'échange des diamants contre l'ampoule est un échec ; Sydney, toujours sous son voile, se retrouve nez à nez avec Dixon, son propre partenaire.*

**22.40** X-FILES DANS LES ABÎMES Série (saison9). John Shiban. Avec Robert Patrick, Gillian Anderson, Annabeth Gish ○ 4528665 **23.30** Oz Tribus ancestrales. Série (saison 2) [2/8]. Avec Terry Kinney ○ 4646690.

**0.35** Le Créateur ■ Film. Albert Dupontel. Avec Albert Dupontel, P. Uchan, Claude Perron. *Comédie* (France, 1991) ○ 1228511 **2.04** Météo **2.05** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (295 min) 42228849.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**21.00** Chanson, boom !  
**22.00** Journal, Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit. [2/3].  
**0.00** Du jour au lendemain. Invité : Claude-Louis Combet, pour *Transfigurations*.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach : œuvres de Dalbavie, Sibelius, Liadov, Scriabine.  
**22.00** En attendant la nuit.  
**23.00** Jazz poursuite.  
**0.00** Le Cabinet de curiosités. (Œuvres de Nivers, De Jérusalem.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. (Œuvres de Weber, Brahms, Bruch. 20.40 *Otello*. Opéra de Giuseppe Verdi. Par Le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Carlos Kleiber, Plácido Domingo (Otello).  
**23.05** Les Rendez-Vous du soir (suite). Carlos Kleiber, chef d'opéra.  
(Œuvres de Berg, Puccini.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## DÉBATS

**14.00** Studio ouvert. Danger sur la viticulture française. **Public Sénat**  
**18.30** Emission spéciale. Retour sur le vote de la résolution sur l'Irak à l'ONU après deux mois de négociations. En direct de New York. **Public Sénat**  
**22.00** Forum public. Téléphonie mobile et santé. **Public Sénat**

## MAGAZINES

**16.55** Match magazine. France : Vie de squat. Apnée : mort au pays du grand bleu. Kurdistan irakien : Les prisonniers d'Al-Qaïda. Chili : Les survivants, trente ans après. **Match TV**  
**17.00** Explorer. Reptiles à gogo. L'homme aux crocodiles. Tueurs furtifs. SOS serpents. **National Geographic**  
**18.50** J'y étais. Invitée : Eve Angeli. **Match TV**  
**23.00** Explorer. Sauvetage d'une jeune baleine. Le photographe volant. Les géo-scientifiques. **Nat. Geographic**

## DOCUMENTAIRES

**17.30** Voyage pratique. Shanghai. **Voyage**  
**18.00** Résistants de fer. **La Chaîne Histoire**  
**18.30** Explorateurs de l'insolite. Les derniers Mokens. **Odysée**  
**18.45** Les Lions indomptables. **Planète**

**19.00** Le Retour des rois de la savane. **National Geographic**  
**19.00** Biographie. Ramsès le Grand. **La Chaîne Histoire**  
**19.05** Les James Bond Girls sont éternelles. **TPS Star**  
**19.50** Biographie. Lawrence d'Arabie. **La Chaîne Histoire**  
**20.00** Singapour, ville du futur. **Voyage**  
**20.05** Hollywood Stories. Jennifer O'Neill. **Paris Première**  
**21.00** Le Siècle Coca-Cola. [1 et 2/2]. **Planète**  
**21.00** La Tranchée. [3/3]. **Histoire**  
**21.45** Les Tambours d'Abitibi. **Odysée**  
**22.00** Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [3/3]. **Histoire**  
**23.00** Pilot Guides. Trinité-et-Tobago. **Voyage**  
**23.40** Qui a mangé le dernier dodo ? **Odysée**  
**0.00** Résonances Mali. **Voyage**  
**0.25** Les Enfants cachés. **La Chaîne Histoire**  
**1.00** Le Rêve américain. [5/5]. Ne jamais renoncer. **Voyage**

## SPORTS EN DIRECT

**20.30** Basket-ball. Euroligue masculine (6<sup>e</sup> journée, groupe C) : Partizan Belgrade - Asvel. **Sport+**

## DANSE

**17.20** Dark. Chorégraphie de Carolyn Carlson. Musique de Joachim Kuehn. Théâtre de la Ville, à Paris, en 1989. Avec Carolyn Carlson, Michele Abbondanza, Antonella Bertoni, Belle Bonarius, Magda Borrull Pascual... **Mezzo**

## MUSIQUE

**18.45** Chopin. *Scherzo n°2 en si bémol mineur*, opus 31. En 1987. Avec Andrea Lucchesini (piano). **Mezzo**  
**19.30** Haydn. *Missa sancti Bernardi de Offida*, HOB XXXII. En 1992. Par les Petits Chanteurs de Vienne. **Mezzo**  
**20.10** Haydn. *Sonate pour piano n°48 en ut majeur*. En 1989. Avec Andras Schiff (piano). **Mezzo**  
**22.30** Mozart. *Quatuor pour flûte en la majeur* KV 298. En 1991. Avec Barthold Kuijken (flûte), Sigiswald Kuijken (violin), François Fernandez (alto), Wieland Kuijken (violoncelle). **Mezzo**  
**22.45** Fash. *Sonate pour deux hautbois, fagott et continuo en ré mineur*. En 1999. Avec Gildas Prado (hautbois), Nora Cismondi (hautbois), Marc Trenel (fagott), Isabelle Sauveur (clavecin), Louis Derouin (contrebasse). **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

**19.00** Fracasse. Philippe Vidal. **Disney Channel**  
**19.35** Mazarin. Pierre Cardinal. [2/4]. **Festival**  
**22.55** Rome libérée 1870. Alfredo Giannetti. **Histoire**

## SÉRIES

**19.45** Ally McBeal. Sauvez le père Noël (S3, 7/21) ○ Téva  
**20.45** Star Trek, Deep Space Nine. La Tradition du guerrier [1 et 2/2] (saison 4, 1 et 2/26) ○ Canal Jimmy

## JEUDI 14 NOVEMBRE

## TF1

**13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilletton. Avec Lauralee Bell ♦ **14.45** Une intruse dans la famille Téléfilm. Jorge Montesi. Avec Diane Ladd (Etats-Unis, 1993, ♦) ○ **16.25** Providence Série (saison 3). Angoisse d'enfant **17.15** Dawson Série (S2). Et Dawson créa la femme **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo **20.00** Journal, Tiercé, Météo.



**20.55** JULIE LESCAUT DESTINS CROISÉS Série. Alain Wermus. Avec Samia Sassi, Véronique Genest (Fr., 2000, ♦). 9821462 *Julie Lescaut apprend qu'un jeune homme a été renversé par un véhicule appartenant à l'un de ses collègues : le commissaire en question a déclaré le véhicule volé quelques heures seulement après l'accident.*

**22.40** HAUTE PRESSION Téléfilm. Jean Pellerin. Avec Rob Lowe, Craig Wasson, Larissa Miller, Harry Van Gorkum, Scott Anthony Viscomi (EU, 2000, ♦) ○ 2337174 *Un milliardaire prêt à tout pour s'approprier un trésor envoie par le fond le navire qui le transporte : un couple de touristes est bloqué dans l'épave.* **0.25** Les Coulisses de l'économie Magazine.

**1.10** Star Academy **1.55** Très chasse Migrants et chasseurs. 3612318 **2.50** Reportages Au feu les pompiers ! ♦ 6407028 **3.20** Mode In France 9996825 **4.00** Musique **9.00** In **4.50** Aimer vivre en France (65 min) 1577844.

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.15** Gertrud ■ ■ ■ Carl Theodor Dreyer (Danemark, 1964, N., v.o., 115 min) ○ **CC Classic**  
**14.15** La Féline ■ ■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min) ○ **Cinétoile**  
**15.15** Barry Lyndon ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1975, v.m., 185 min). **TCM**  
**16.10** Cria cuervos ■ ■ Carlos Saura (Espagne, 1975, v.o., 125 min) ○ **CC Auteur**  
**17.50** A la campagne ■ ■ ■ Manuel Poirier (France, 1995, 105 min) ○ **Cinéstar 2**  
**18.15** Histoire de Paul ■ ■ ■ René Féréty (France, 1975, N., 75 min) ○ **CC Auteur**  
**19.05** La Peau douce ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1964, N., 115 min) ○ **Cinétoile**  
**19.10** She's So Lovely ■ ■ Nick Cassavetes (Etats-Unis, 1997, v.m., 95 min) ○ **CC Emotion**  
**20.45** Hallo Janine ■ ■ ■ Carl Boese (Allemagne, 1939, N., v.o., 90 min) ○ **CC Classic**  
**21.00** Topsy Turvy ■ ■ ■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1999, v.m., 155 min) ○ **CC Auteur**  
**22.10** Je chante ■ ■ Christian Stengel (France, 1938, N., 85 min). **Disney Channel**  
**22.30** Une affaire de femmes ■ ■ ■ Claude Chabrol (France, 1988, 110 min) ○ **Cinéstar 2**  
**23.35** Les Diables ■ ■ ■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1970, v.m., 110 min) ○ **CC Auteur**  
**1.30** Au loin s'en vont les nuages ■ ■ ■ Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) ○ **CC Premier**

## FRANCE 2

**13.55** Inspecteur Derrick Série ○ **14.55** Le Renard Série ○ **16.05** Rex Le Loup ○ **16.55** Un livre *L'Heure de la sortie*, de Christophe Duforest **17.00** Des chiffres et des lettres ○ **17.35** Le Prince de Bel-Air Série (S3, ♦) ○ **18.00** Parents à tout prix Série. Révélations ○ **18.25** Sabrina Série (S1, ♦). La Fille de Salem ○ **18.55** On a tout essayé **20.00** Journal Avec Jean-Marie Messier ♦ **20.52** Météo.



**21.00** ENVOYÉ SPÉCIAL Présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire : Prostitution. Documentaire. Philippe Visseynes et M.-P. Cassignard ; Chine : les villages du sida. Documentaire. Anne Huelgoat ; Chefs à domicile. Documentaire. Chantal Vantri, Franck Dhelens et Pascale Epée ♦ 94207 **23.00** L'Image du jour. Magazine. Route du rhum ○ 56627.

**23.05** CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT JUSTICE Magazine présenté par Guillaume Durand. Invités : Jacques Vergès, Jean-Marc Varaut, Fernand Meysonnier, Gilbert Thiel. 9980337 **0.40** Journal, Météo **1.03** L'Image du jour Route du rhum ○ 308974080 **1.04** CD/aujourd'hui Avec Lara Fabian. 408974080 **1.05** Les Soprano Série (saison 2). [4/13]. Retour aux sources ○ 3602931.

**2.00** Contre-courant Voyage dans l'humour juif ♦ 6444919 - 9009399 **3.55** 24 heures d'info, Météo **4.15** Rome, ville impériale ○ 5229863 **4.35** Miss Manager et ses footballeurs Série [4/6] (50 min) ○ 2456196.

## FRANCE 3

**13.55** C'est mon choix **15.00** Questions au gouvernement **16.00** Chroniques d'ici **16.35** TO3 **17.30** Mon kanar **17.45** C'est pas sorcier Le magnétisme ♦ **18.15** Un livre, un jour *Roger Blin*, d'Hermine Karageuz **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** Et 2.10 Le Fabuleux Destin de... Avec Christine Bravo, Pierre Arditi.



**20.55** LES HÉROS DE TELEMAR ■ Film. Anthony Mann. Avec Kirk Douglas, Richard Harris, Ulla Jacobsson, Michael Redgrave, David Weston, Anton Diffring. *Guerre* (GB-EU, 1965, ♦). 3449530 *Une opération menée par les alliés et la Résistance norvégienne pour détruire une usine allemande.* **23.05** Météo, Soir 3.

**23.35** PIÈCES À CONVICTION TUEURS EN SÉRIE, ENQUÊTES IMPOSSIBLES... Magazine présenté par Elise Lucet. Invités : Stéphane Bourgoïn, Richard Sreki, Jean-François Abgrall. Au sommaire : Le tueur de la RN 29 ; Crimes au centre du monde ; Les petites filles oubliées. 7995207 **1.15** Ombre et lumière Gad Elmaleh. 1351641 **1.45** Espace francophone Chanter dans la francophonie : spéciale Ile Maurice. 2550196

**2.35** Soir 3 **3.00** Vie privée, vie publique Comment l'argent a bouleversé leur vie. 3585825 **4.50** Les Dossiers de l'Histoire Irlande, histoires d'actualité [1/2] : D'un conflit à l'autre (60 min) 2455979.

## CANAL+

**14.00** Imago (Jours de folie) ■ ■ Film. Marie Vermillard. Avec Frédéric Pierrot ○ **15.45** Brigade de l'extrême Téléfilm. R. Hemecker (EU, 1998, ♦) ○ **17.10** L'Ours plume Film. Piet de Rycker et Thilo Rothkirch ○ ▶ *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show **19.30** Journal des bonnes nouvelles ○ **19.55** Les Guignols **20.05** H Une histoire de corde ○ **20.35** Le Journal du sport **20.45** Le Journal du cinéma.



**21.00** LES JOLIES CHOSES Film. Gilles Paquet-Brenner. Avec Marion Cotillard, Stomy Bugsy, Patrick Bruel, Ophélie Winter, Titoff. *Drame* (France, 2001, ♦) ○ 7847462 *Une ambitieuse tente de faire carrière dans le show-business. Une fable entièrement fascinée par le milieu qu'elle entreprend de dénoncer.*

**22.40** AVEC HIRONDELLE A FAIT LE PRINTEMPS Film. Christian Carion. Avec Michel Serrault, Mathilde Seigner, Jean-Paul Roussillon, Frédéric Pierrot. *Drame* (France, 2001, ♦) ○ 2345733 *Une citadine découvre les vertus de la campagne.* **0.20** Bush, président Série (saison 1, 3 et 4/8) Meurtre à la Maison Blanche 503202 ○ SDI aie aie ! 9641776 ○

**1.05** Maciste contre le fantôme ■ Film. Sergio Corbucci et Giacomo Gentilomo (It., 1961, v.o., ♦) 7973950 ○ **2.40** Hockey sur glace NHL 9943825 **4.40** Stïck. La vie est à moi. Court métrage (Fr., 20 min, ♦) 3099301.

## FRANCE 5 / ARTE

**12.05** Midi les zouzous **13.45** Le Journal de la santé **14.10** Les Intrus [9/11]. Tueurs en eau douce **14.40** La Créole, yacht de rêve ou bateau maudit ? **15.35** M comme mirages **16.35** Planète Terre [1/2]. Le temps du tumulte **17.00** 100 % Question **19.00** Flash info **19.01** Voyages, voyages - Lanzarote **19.45** Arte info **20.10** Météo **20.15** Reportage L'Or noir de l'embargo. Documentaire.





PIERRE GEORGES

## Les étangs sans eau

IL N'Y A PAS que de la tragédie dans notre morne horizon. Prenons un bol d'air aux frais de la République. Mardi, à l'Assemblée nationale, lors de la séance de questions d'actualité, un député apparenté UMP du Nord, Jean-Pierre Decool, a pris la parole pour évoquer un sujet grave, d'une urgence rouge : l'abominable drame provoqué sur terres et étangs de France, par une non moins abominable grande compagnie de rats musqués.

C'est que le rat musqué, un rongeur croit-on savoir et de l'espèce tunnelière, est rusé et fécond. Il creuse, creuse, creuse et se multiplie, multiplie, multiplie. Quand il ne fait pas l'un, il fait l'autre. Et évidemment, pas besoin d'avoir fait l'ENA pour découvrir l'ampleur du désastre : plus il y a de rats, plus il y a de trous...

Donc cela ne pouvait échapper à la représentation nationale, qui veille à tout, même à la France d'en bas et des trous. Le rat musqué, rat d'Amérique, à ne pas confondre, nous disait un rat de bibliothèque, avec le ragondin, dit rat palmiste, est un fameux clandestin. Un rat sans papiers en somme qui se croit et croît partout comme chez lui, saccage, fore et transforme nos beaux étangs de France en passoires. Et rien n'est plus dur à entendre pour un élu du peuple d'a sec que le long chant désespéré des propriétaires d'étangs sans eau !

Ce qu'entendant donc, Jean-Pierre Decool se fit une priorité de répercuter en haut et prestigieux lieu. Evidemment, cela reste plus facile à dire qu'à faire. D'abord il faut préparer sa question d'actualité. L'écrire en termes pesés et choisis. Ne la faire ni trop longue ni trop courte. La transmettre préalablement, par courtoisie élémentaire et par pré-

caution, au ministre questionné afin que celui-ci ait le temps de se préparer à répondre sérieusement à la question et sans le sentiment de s'être fait piéger comme rat musqué.

Il faut enfin au parlementaire prendre une ultime précaution : prévenir ses proches, ses mandants, sa maman peut-être - « Maman je passe aux questions d'actualité ! » - et, en tout cas, la presse locale de l'imminence de l'acte fondateur, républicain et héroïque. Car faire n'est rien sans le faire savoir, chose établie.

Donc Jean-Pierre Decool fit : « Ma question, dont je sais qu'elle va susciter des railleries, s'adresse à M<sup>me</sup> la ministre de l'environnement. » Madame la ministre, dit en substance le pourfendeur de rats d'Amérique, que compte faire le gouvernement devant ce fléau, « cette invasion » de rats musqués qui « causent des dégâts importants dans l'agriculture » « attaquent les digues » et sont « vecteurs de plusieurs maladies transmissibles à l'homme ».

A ces mots, ne se tenant plus d'aise, enfin on abordait les sujets de fond, la représentation nationale s'offrit une vraie récréation. C'est-à-dire une franche tranche de rigolade. Il se trouva même un député de gauche pour en rajouter d'un vibrant, quoi que iconoclaste, « et le Ra(t)ffarin ? ».

Et puis Roselyne Bachelot la ministre répondit. Pour dire que la gravité de la situation ne lui avait pas échappé. Que le gouvernement ferait preuve de sa détermination à continuer la lutte, mais par des méthodes douces, ni poison ni canon de marine, contre ce rongeur classé nuisible et promis à de funestes représailles depuis un arrêté de juillet 2000.

### FLORAC (Lozère)

de notre envoyé spécial

C'est l'heure de la soupe. Un doux parfum de légumes qui mijotent monte dans le soir et le froid qui tombent de concert sur le square Maury, minuscule parvis du centre culturel de poche de Florac, glougloutant de l'eau de ses fontaines. Réputée pour ses sources et ses énormes truites qui nagent en toute tranquillité dans les torrents du centre-ville, la petite cité cévenole (2 065 habitants au dernier recensement), qui abrite le siège du parc national des Cévennes, fêtait en ce week-end de Toussaint la deuxième édition de son Festival de la soupe. Déjà une tradition.

« En 2001, les gens m'en ont parlé tout l'hiver », témoigne Brigitte Chapelle, la présidente de l'association Gens de la soupe. Les dix-huit concurrents installent leurs marmites, faitouts et autres rutilantes casseroles sur des réchauds, électriques ou à gaz. Il y a même un mini-poêle à bois, dont la cheminée ne passe pas inaperçue dans la foule qui commence à s'attrouper autour des tables de 0,80 x 1,20 m, taille réglementaire, fournies par Gens de la soupe. Hormis ces scrupuleux soucis de mettre chacun sur un pied d'égalité, les organisateurs invitaient les participants à débrider leur imagination et leur fantaisie, recommandant à chacun par voie de tract à venir apporter « leur grain de sel » pendant ces trois jours de fête à Florac. Ils furent servis.

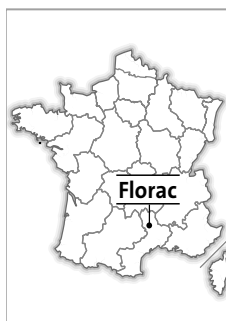
Pour la soirée de clôture du festival, un authentique Ecosais en kilt sert sa soupe au hareng fumé en surveillant du coin de l'œil ses bouteilles de whisky, qui ne devaient en aucun cas être débouchées à cette heure apéritive ; des colliers de haricots cocos décoraient élégamment le stand d'une orfèvre en soupe de haricots blancs ; une guirlande de Noël clignote déjà dans un coin, et personne n'a eu le mauvais goût d'évider une citrouille pour éclairer les inévitables soupes de potiron et autres cucurbitacées en ce lendemain d'Halloween. Même les musiciens de la fanfare Bakchiche,

## CARNET DE ROUTE

### A Florac, on parle tout l'hiver du Festival de la soupe !



Les restaurateurs de la ville ont mitonné une marmite géante.



venus en voisins de la commune de Lunel (Hérault), ont préparé une soupe, ainsi qu'une chanson, écrite spécialement pour l'occasion. Pendant les trois jours du festival, les quinze joyeux drilles de cette formation qui se présente comme l'unique fanfare AOC (« authentique orphéon des caves ») de la région, ont astiqué leurs cuivres au milieu des souprières. Ambiance garantie. Entre deux morceaux, Brigitte Chapelle invite au micro le public à venir renforcer les rangs du jury qui passe de table en table, fiche de notes à la main. La chronique locale retiendra que c'est une soupe aux lactaires, les plus délicieuses des mille et un champignons de la région, qui remporta le premier prix en 2002.

Pour les Gens de la soupe, la victoire est ailleurs. Et d'abord dans ces cinquante recettes apportées spontanément par les habitants à l'invitation de Jean-Christophe Fritz, le nou-

veau libraire de Florac. Il en suffisait de quarante pour assurer la publication prochaine d'un livre chez un éditeur de Nîmes. Le libraire affirme que l'ouvrage sera disponible avant la troisième édition du festival. Autre signe de la participation de la population à l'organisation du festival, les restaurateurs de la ville ont accepté de mitonner ensemble une soupe géante, la veille sur l'esplanade. En soirée, ce sont les soupes de quartier qui ont pris le relais sous les platanes.

Autour d'un feu de camp improvisé, la présidente de l'association dit son plaisir d'avoir vu « des mamies et des néos » partager la même soupe. Le pari était loin d'être gagné dans une ville où les anciens du centre-ville et les nouveaux habitants des quartiers périphériques, les commerçants et les éleveurs de chèvres ne se croisent guère. Une ville de tradition protestante, dirigée par un maire communiste, dans un département profondément catholique et réputé conservateur.

« La soupe est universelle », veut croire Brigitte Chapelle. Elle en voit la preuve dans le lancement, la même année que le Festival de la soupe de Florac, d'une manifestation similaire dans un quartier de Lille. Cette année, l'association Attacafa, qui a lancé la Louche d'or dans le quartier de Wazemmes, en juin 2001, avait donc tout naturellement envoyé une délégation de cuisiniers et de musiciens dans la petite cité cévenole. La soupe aux moules et aux frites a eu beaucoup de succès. Comme les danseurs marocains gnawas venus avec les minicars lillois. Wazemmes, quartier peint à la fois comme populaire et branché, est ainsi devenu, l'espace d'un week-end, le sixième quartier de Florac. Et la petite cité cévenole fait désormais partie intégrante du « sixième continent » prôné par les organisateurs lillois du Festival international de la soupe de Wazemmes.

Stéphane Thépot

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## Paris et ses espaces libres

FAUT-IL NOUS RÉSIGNER à voir dans les années qui viennent l'effort des urbanistes parisiens consister à rendre à la fois la circulation plus aisée et l'atmosphère de la ville moins respirable ? Le problème de la circulation se révèle en effet pratiquement insoluble sans d'audacieuses mesures de « dégagement ». La surface des parcs et des jardins de la capitale (hormis les bois de Boulogne et de Vincennes, situés hors de l'agglomération) représente environ 3,5 %

de la superficie totale ; elle est de 8 % à Rome, de 10 % à Londres, de 15 % à Vienne. On doit vivre avec son siècle, nous dit-on, et consentir aux exigences de la vie moderne les sacrifices inévitables. Le Paris de la fin de notre siècle ne sera plus celui que nous avons connu. Ce sera celui des immeubles à vingt étages et des architectures industrielles. Mais ce progrès - si c'en est un -, qui transforme en puits des rues dont la largeur a été calculée pour des dimensions modé-

rées, appelle à son tour une politique nouvelle d'aération, un besoin accru de possibilité de s'isoler du bruit et de la trépidation. Il serait paradoxal qu'au moment où la ville crée de nouveaux squares et s'efforce de transformer en plantations les rares espaces libres qui subsistent dans la capitale on commençât par défigurer, mutiler ou restreindre ceux qui existent.

 Albert Mousset  
(14 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Check-list.** Dès le matin, un tour d'horizon de l'actualité nationale et internationale. Avec les principaux rendez-vous de la journée. En édition abonnés.

■ **Hors-série.** Un an après la chute du régime taliban, lemonde.fr propose une animation Flash, « Afghanistan, année zéro ». A la « une » et en séquence International.

■ **aden.** Retrouvez en ligne la sélection hebdomadaire du guide des sorties culturelles. <http://aden.lemonde.fr/>

CONTACTS

► **RÉDACTION**  
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris  
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;  
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;  
téléc : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**  
Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Changement d'adresse et suspension :  
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**  
Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologiques :  
<http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>  
Marché de l'emploi :  
<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier :  
<http://immolemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**  
3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**  
Le Monde sur CD-ROM :  
01-44-09-43-21  
Le Monde sur microfilms :  
03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**  
Abonnements : 01-44-97-54-54  
En vente : « Télé-réalité : les nouveaux maîtres de l'écran ».

■ Tirage du Monde daté mercredi 13 novembre 2002 : 511 931 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés Paris Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden »

Avant tout il faut s'oublier soi-même. Commencer avec le début, à savoir que vous n'êtes rien, juste de la poussière. Vous visionnez des centaines de films devant lesquels vous restez silencieux. Puis vous marchez seul dans la forêt en vous disant à vous-même que vous n'êtes personne. Après cela, vous devez vous concentrer, ce qui signifie que vous devez voir une centaine de films supplémentaire. Puis vous commencez à vous mettre au travail.



Aki Kaurismäki. Cahiers du cinéma n° 573 ■ 5,40 €.



S T Y L E S

Le Monde

# VOYAGES

sables d'hiver



- Timimoun, Sahara algérien
- Çirali, rivage turc
- Broome, plage australienne
- Mahé, île des Seychelles
- Partir en famille

Un point d'eau  
dans le désert  
de Namibie.





THOMAS GUASQUE

Dune de Sarodrano, au sud de Tulear, sur la côte ouest de Madagascar.

# SABLES

## Déserts et rivages

Partir loin, mais au chaud, petite pause dans le cœur de l'hiver

**D**ans l'Orient désert, quel devient mon ennui ! » Visiblement, les Français n'écourent pas Racine (*Bérénice*). Pour leurs vacances, ils aiment le sable, l'été bien sûr. Mais l'hiver aussi. Rien à voir avec la ruée sur les montagnes enneigées. Antoine Cachin, PDG d'Havas Voyages, en convient : « *En dehors des Antilles françaises qui sont à peu près au même tarif, les vacances de neige sont moins chères.* »

Pourtant, quand les frimas s'étendent sur le Vieux Continent, l'attrait du désert et des plages lointaines tente le voyageur. Du moins celui qui en a le loisir et les moyens financiers. Car, n'oublions pas de le rappeler, 40 % de nos compatriotes ne partent pas en vacances, et sur les 60 % qui peuvent s'en offrir, seuls 10 % se rendent à l'étranger. C'est bien peu.

Reste pourtant que ce petit nombre (en 2001, 210 000 Français sont allés au Sénégal, 200 000 en République dominicaine, 250 000 en Thaïlande, 82 000 en Afrique du Sud, etc.) intéresse fichtrement les professionnels du tourisme. Pour ces touristes nantis en quête de lieux encore « vierges », le voyageur Asia édite une brochure consacrée aux plages du continent jaune. « *L'Asie, explique Jean-Paul Chantaine, PDG d'Asia, est connue comme une terre insolite, un endroit de culture fabuleux, et beaucoup moins pour ses sables. Or, il y a 1 500 kilomè-*



PH. BOURSEILLER

tres de plages qui n'ont jamais connu de touristes en Birmanie... »

Le modèle traditionnel des vacances – les quatre semaines d'été – a souvent été remplacé par une série de courts séjours : un week-end quelque part en Europe, une escapade dans l'océan Indien, à Maurice ou aux Seychelles, aux Antilles ou en Afrique du Nord. « *Soyons clairs, dit Jean-Pierre Mas, président d'AFAT Voyages (460 agences en France), ce tourisme concerne peu de gens. C'est un marché particulier, mais il n'est pas négligeable.* »

Que cherche le voyageur hivernal qui délaisse la neige de nos monta-

gnes pour les sables exotiques ?

Anthropologue, spécialiste des loisirs et du voyage, professeur à l'université de Versailles, Jean-Didier Urbain avance une réponse assez simple : « *Plage ou désert, nos contemporains recherchent le parfait contraire de ce qu'ils trouvent chez eux.* »

Englué dans une minéralité verticale, celle de la ville, et une stressante agitation, le citadin aspire à retrouver les plaisirs premiers de la

nature, de l'espace, du calme. Le sable du désert, celui des plages originelles, illustre pour lui ce dépaysement vital. Mais, c'est le paradoxe, du désert anémique des métropoles au sable vierge de toute trace humaine, la différence n'est finalement pas si grande.

« *Aller dans le désert, c'est d'abord se ressourcer* », explique Frédéric Lavaud, chef de marché randonnées-trekking à Nouvelles Frontières. Pas si simple. Le voyageur Terres d'aventure propose certes de redécouvrir « *la nature dans toute sa splendeur* » dans le Sahara algérien. Mais, ajoute-t-il dans sa brochure, « *que sont ces émotions si c'est pour les vivre seul ? C'est au sein d'un petit groupe de personnes, débutants ou sportifs, tous passionnés comme vous-même, motivés par ce partage des moments forts (...)* que nous vous invitons à vivre ces instants où le rêve d'enfant devient tout simplement réalité ». Le désert soit, mais en groupe ! Est-ce la meilleure façon de le découvrir ?

« *Fatigués par les contraintes de la société marchande, du poids qu'elle exerce, les cadres moyens ou supérieurs vont au sable comme ils vont à la campagne. Ils veulent un espace aseptisé et confortable* », commente Jean-Didier Urbain. Or les déserts, espaces de réflexion, de solitude, de retour sur soi, sont devenus de plus en plus accessibles, de plus en plus fréquentés. Les voyageurs eux-mêmes ont fini par s'en inquiéter. Au point que, de façon très pédagogique, Atalante, Terres d'aventure, Hommes et montagnes, Horizons nomades et Terra incognita ont jugé nécessaire de distribuer aux randonneurs une brochure intitulée *Respect du désert*. On en comprend l'utilité lorsque l'on constate l'état des lieux dans le Grand Sud algérien par exemple, desservi depuis peu par des vols charters à destination de Tamanrasset et Djanet.

Désert-poubelle, strié de traces de pneus des véhicules 4x4. Désert pillé où le peu de végétation qui subsiste encore est prélevé pour fournir le bois qui fera le feu du bivouac du soir, et celui du thé. Qu'en sera-t-il demain des déserts immenses qui s'ouvrent aux tour-opérateurs :

ceux du Niger, de Libye, de Mauritanie ? Déjà ici, les sacs plastique volent au vent qui fouette les grandes dunes.

L'appel du sable coûte cher, mais rien ne paraît entamer cette quête de dépaysement. « *La hausse des tarifs aériens, due à l'augmentation du carburant et aux mesures de sécurité prises depuis le 11 septembre, a peu d'impact sur des destinations essentiellement fréquentées par les hauts revenus* », remarque Jean-Pierre Mas.

Seuls des événements dramatiques peuvent mettre un frein à ce désir d'évasion. Certes, l'attentat de Kuta Beach, en octobre (plus de 190 morts et 300 blessés), met en péril l'économie touristique de Bali. Mais l'optimisme des professionnels du voyage n'est pas entamé pour autant : « *La mémoire des touristes est courte*, commente le président d'AFAT Voyages. *Dès l'été prochain, Bali aura récupéré.* »

Au gré des événements politiques ou des modes, la carte des destinations lointaines ne cesse de se redessiner. Cet hiver, dans les Caraïbes, Saint-Domingue devrait faire le plein, tandis que les Antilles françaises perdent leur clientèle, et sont même menacées par un départ des chaînes hôtelières (Le Monde du 12 novembre). Maurice et les Seychelles restent des évocations appréciées pour leur service haut de gamme. Et ce que Bali a perdu, la Malaisie et la Thaïlande le récupéreront sans doute.

En somme, il fait toujours beau quelque part, et c'est bien cela que recherche le voyageur des sables.

Marc Coutty

### Carnet d'adresses

- **Déserts.** Parmi les spécialistes : Allibert (tél. : 01-44-59-35-35) ; Andaska (tél. : 0-825-05-65-65) ; Atalante (tél. : 01-55-42-81-00) ; La Balaguère (tél. : 05-62-97-20-21) ; Club Aventure (tél. : 0-803-306-032) ; Comptoir d'Afrique, du Maroc, notamment (tél. : 01-53-10-21-60) ; Déserts (tél. : 01-55-42-78-42) ; Explorator (tél. : 01-53-45-85-85) ; Hommes et Montagnes (tél. : 04-76-66-14-43) ; Terra Incognita (tél. : 01-55-42-81-00) ; Terres d'Aventure (tél. : 01-53-73-77-73). Voir également les généralistes cités ci-dessous.
- **Plages.** Iles du Monde (tél. : 01-43-26-68-68). Directeurs (tél. : 01-45-62-62-62). Degriftour (degriftour.com ou lastminute.com). Faré Voyages, choix de pensions en Polynésie (tél. : 01-48-88-06-12). Nouvelles Frontières, brochures « Séjours » et « A la carte » (tél. : 0825-000-825 et nouvelles-frontieres.fr). Voyageurs du Monde, sur les cinq continents (tél. : 01-42-986-16-90 et vdm.com). Consulter également généralistes et spécialistes, dont les brochures sont disponibles dans les agences indépendantes et les réseaux AFAT Voyages, Havas Voyages Vacances et Sélectour Voyages. Notamment celles d'Accor Vacances, Asia (dont « Plages d'Asie »), Austral et Beachcomber Tour pour l'océan Indien et la Polynésie. Fram, aux Antilles. Havanatour pour Cuba. Havas Voyages Vacances, brochures « Iles et Découvertes ». Jet Tours et ses « Séjours », Kuoni avec « Sables », Nosylis, pour l'océan Indien et la Polynésie, comme Lagons-Quotidien Voyages et Solea Vacances. Vacances Air Transat, aux Antilles françaises et en République dominicaine.

**Québec**  
à bras ouverts  
l'hiver

Tout sur le tourisme au Québec  
N° Vert 0 800 90 77 77  
www.bonjourquebec.com

**Voyages Culturels**  
Cultivez votre plaisir de voyager

Pour tous ceux qui ont le goût de la culture et du voyage, Intermèdes propose 400 séjours, circuits et croisières en compagnie de conférenciers historiens et historiens d'art.

→ pour plus d'informations ou pour recevoir notre brochure, renvoyez le coupon ci-dessous à :  
Intermèdes  
60 rue La Boétie, 75008 Paris  
Tél. 01 45 61 90 90  
Fax. 01 45 61 90 09  
e-mail : info@intermedes.com  
www.intermedes.com

**intermèdes**  
LE LOISIR CULTUREL

Je souhaite recevoir gratuitement la brochure Intermèdes

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....



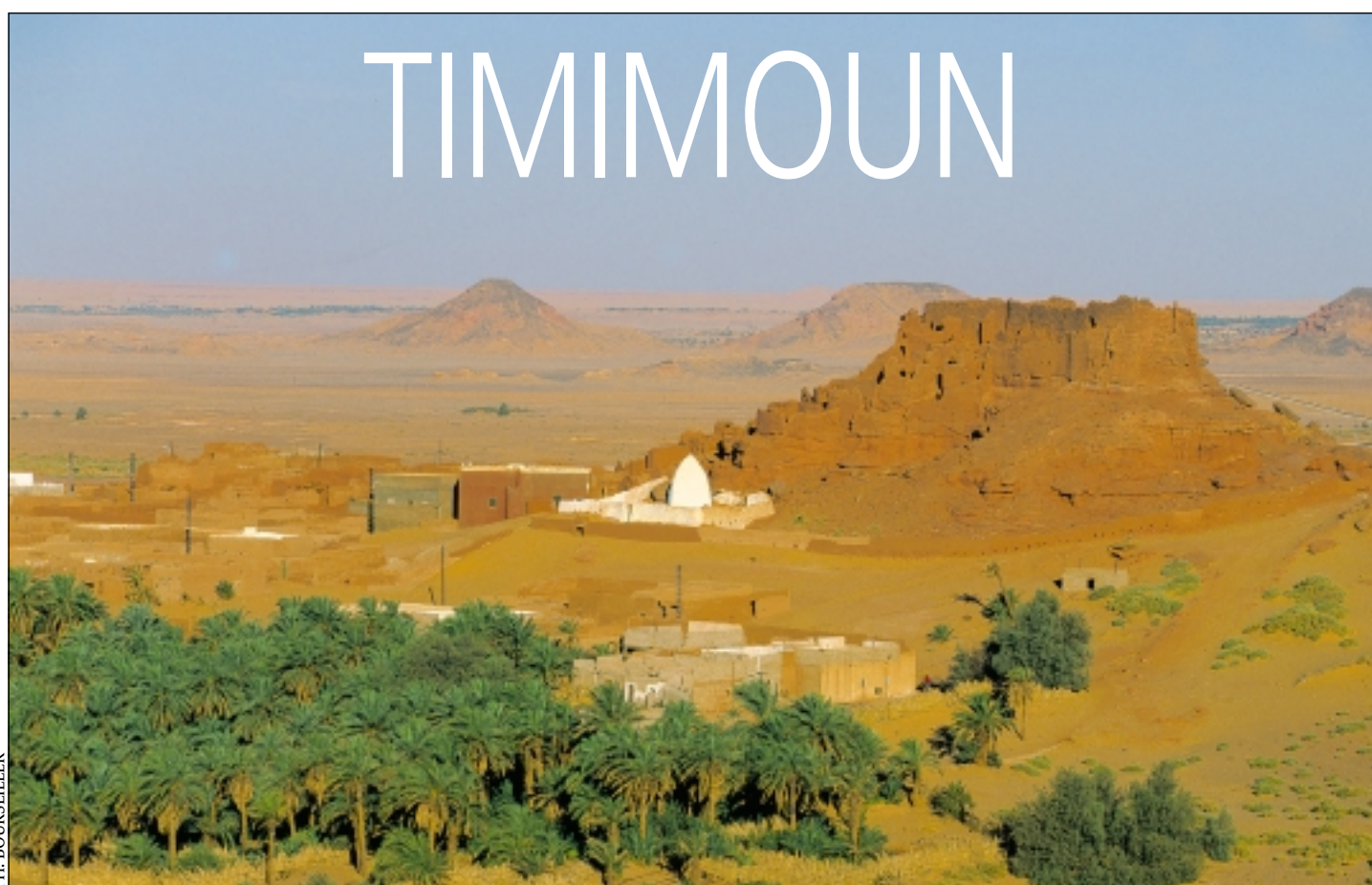
Depuis treize générations, les pères et les fils H'Nechi vivent dans cet immense océan de dunes ponctué de villages fortifiés

**M**ohamed H'Nechi, 49 ans, est chamelier « depuis [sa] naissance », comme il le dit avec fierté. Cela fait treize générations que les H'Nechi le sont de père en fils. Slimane, 16 ans, l'un des six enfants de Mohamed, a quitté l'école il y a deux ans et fait à présent son apprentissage de chamelier. De temps à autre, l'adolescent accompagne son père et son oncle, Khada H'Nechi, dans des expéditions autour de Timimoun, la célèbre « oasis rouge », surnommée ainsi à cause de la couleur de ses murs et de ses habitations construites en toub (argile) aux tons chauds.

L'année dernière, les H'Nechi ont fait cinq expéditions de trois jours à travers le grand erg occidental, un océan de dunes qui s'étend sur plus de 80 000 km<sup>2</sup>. C'est peu, en comparaison avec la fin des années 1980, quand le tourisme dans cette région – l'une des plus belles du sud algérien – était prometteur, mais c'est beaucoup plus que pendant la décennie 90, lorsque les étrangers, épouvantés par les massacres en série dans le nord du pays, fuyaient l'Algérie tout entière.

Depuis deux ans, les visiteurs reviennent à Tamanrasset et à Djanet. Aujourd'hui, c'est la région de Timimoun qui les attire, avec ses vagues de sable fin à l'infini, ses innombrables oasis, ses 500 000 palmiers qui fournissent de petites dattes presque confites, et surtout ses ksour (pluriel de ksar). Il s'agit de villages fortifiés construits entre le X<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Abandonnés par leurs habitants il y a une cinquantaine d'années, ces fortins sont aujourd'hui en ruines mais restent de toute beauté, dressés sur leurs pics rocheux, tels des châteaux cathares.

Mohamed H'Nechi a une âme de poète. Le soir, il chante avec ses amis des sortes de psalmodies rythmées où il est toujours question de « la beauté des femmes et de la nature. » Le jour, il s'occupe de sa famille et de ses chameaux dont il ne se lasse pas de parler. Autrefois, il avait une centaine de bêtes. Aujourd'hui, il n'en a plus que vingt-deux. D'année en année, la pluie se raréfie dans le désert et il devient de plus en plus difficile de



PH. BOURSILLER

Algérie

## Le chamelier de l'oasis rouge

L'argile (toub) donne un ton chaud au paysage (ci-dessus). Mohamed H'Nechi au milieu de ses chameaux (ci-contre).

nourrir le cheptel. Les maigres buissons dont se repaissent les chameaux, laissés en liberté dans les dunes, à cent kilomètres à la ronde, ne parviennent plus à fleurir, comme c'est le cas dès que tombent quelques gouttes. Depuis cinq ans, dit-il, c'est un vrai souci.

Malgré tout, Mohamed H'Nechi est heureux. Il estime qu'il vit bien. Pour sa consommation personnelle, il cultive deux petits jardins dans lesquels il fait pousser – grâce à un système étonnant de canalisations souterraines, les *foggaras*, utilisées depuis des siècles – du blé, de l'orge, des navets, et même des tomates et des laitues !

Ici, du côté de Timimoun, chacun a son petit lopin de désert où il fait des miracles. Car tout peut pousser dans le sable – y compris le cannabis ! –, à condition qu'il y ait de l'eau. Et l'eau, s'il n'en tombe pas du ciel, regorge en sous-sol. Les habitants affirment même



D.R.

qu'un lac recouvrait autrefois la région, et qu'on passait en barque d'un ksar à l'autre.

Le tourisme ne pouvant suffire à le faire vivre, lui et sa famille, Mohamed H'Nechi livre chaque année au boucher cinq ou six chameaux. Chaque animal lui rapporte de 50 000 à 60 000 dinars (650-786 euros), ce qui est autrement plus intéressant, fait-il remarquer, que la vente d'un mouton (10 000 à 15 000 dinars,

131-196 euros). Comme les chameliers lui donnent entre quatre et dix petits par an, son troupeau ne pâtit pas de ces ventes.

Il aime ses bêtes et en parlerait volontiers des heures durant. Pendant la saison des amours, le mâle dominant écarte les rivaux et s'approprie toutes les femelles. Après quelques bagarres, tout le monde file doux, même si l'injustice se reproduit de génération en généra-

tion. L'étalon lègue en effet sa « charge » à l'un de ses fils, en général le plus costaud.

Sauf incompatibilité d'humeur, « et cela arrive » souligne-t-il, Mohamed H'Nechi garde ses chameaux jusqu'à ce qu'ils meurent de vieillesse, soit vingt-cinq ans en moyenne, et quand arrive ce moment fatidique, « c'est un vrai deuil », dit-il. Ce qu'il aime par-dessus tout dans son métier ? « Etre tranquille, être libre, et n'avoir personne pour me commander ! », répond-il dans un cri du cœur.

Ce que ce chamelier évite de dire, c'est qu'à plusieurs reprises, il a sauvé des gens dans le désert. L'histoire de Saïd, ingénieur travaillant dans une compagnie pétrolière, est celle qui l'a le plus marqué. Perdu au volant de sa jeep, sans boussole, ce citadin originaire d'Alger a fini par tomber en panne d'essence au milieu des dunes. Désespéré, après avoir passé quatre jours sans boire ni manger, il a creusé sa tombe, pensant s'y laisser tomber au tout dernier moment. C'est sous sa voiture, où il s'était réfugié pour échapper au soleil, que Mohamed l'a trouvé, évanoui.

### Vade-mecum



200 km

- **Climat.** Températures de 20 à 35°, de novembre à mars, mais nuits fraîches (5° à 10°).
- **Accès.** A partir du 21 décembre, vol direct Paris-Timimoun (Khalifa Airways), affrété par Point Afrique et Nomades, chaque samedi (tél. : 01-55-28-39-99, de 320 à 388 € l'aller-retour).
- **Hôtel.** Le seul de relative qualité est le Gourara (tél. : 00-213-49-90-26-27), 11 à 21€ la chambre.
- **Forfaits.** Nomade Aventure (tél. : 01-46-33-71-71) et Point Afrique proposent treks chameliers et méharées, de 8 ou 16 jours, de 330 € à 698 € (bivouac, tente sur demande, avion en sus). Terre d'aventure (9 jours, 1 100 €, tél. : 01-43-25-69-37), Atalante (9 jours, à partir de 1 265 €, tél. : 01-55-42-81-00) et Déserts (8 jours, 1 150 €, tél. : 01-55-42-78-42).

« J'étais à la recherche de mes chameaux et je suis tombé sur cet homme tout à fait par hasard. Comme il ne bougeait plus, j'ai cru qu'il était mort, et je me suis éloigné, se souvient-il. Et puis, pris d'un doute, je suis revenu sur mes pas. J'ai tiré le corps de dessous la jeep et je me suis aperçu que le ventre se soulevait légèrement. J'ai compris qu'il restait un petit espoir. » De 7 heures du soir à 1 heure du matin, Mohamed H'Nechi va s'efforcer de réanimer l'inconnu, lui passant de la graisse sur le visage et lui versant du thé sucré entre les lèvres. « Il a fini par reprendre vie et ses premiers mots ont été : "Tu peux me tuer, je suis au-delà de la mort. Maintenant je me sens bien" », raconte le chamelier, encore amusé.

Eperdu de reconnaissance, Saïd lui a proposé ultérieurement un emploi dans sa société. Mohamed H'Nechi en est encore étonné. « Je l'ai remercié, mais j'ai refusé. Qu'est-ce que j'irais faire dans une compagnie pétrolière ? Je suis chamelier, moi ! »

Florence Beaugé,  
de notre envoyée spéciale

**opodo**

Le voyage en ligne

**AVANT DE PARTIR,  
N'OUBLIEZ PAS  
VOTRE CADEAU.**

25€ offerts en chèque cadeau par tranche de 450€ d'achats de billet d'avion, jusqu'au 31 décembre.

Partir en vacances avec un chèque en poche ... C'est possible !  
Pour l'achat d'un ou plusieurs billets d'avion d'un montant global minimum de 450€ ttc, nous vous offrons un chèque cadeau Accor de 25€.  
Pour un montant global de 900€ ttc, vous recevrez deux chèques de 25€, etc...  
Ces chèques cadeaux peuvent être utilisés dans plus de 1 800 hôtels Accor à travers 90 pays !  
Pour plus d'informations sur cette offre, consultez le site [opodo.fr](http://opodo.fr)  
Offre soumise à conditions.

C'est vous qui voyagez

**[www.opodo.fr](http://www.opodo.fr)**

0 826 10 16 20 (0,15€ TTC/min)



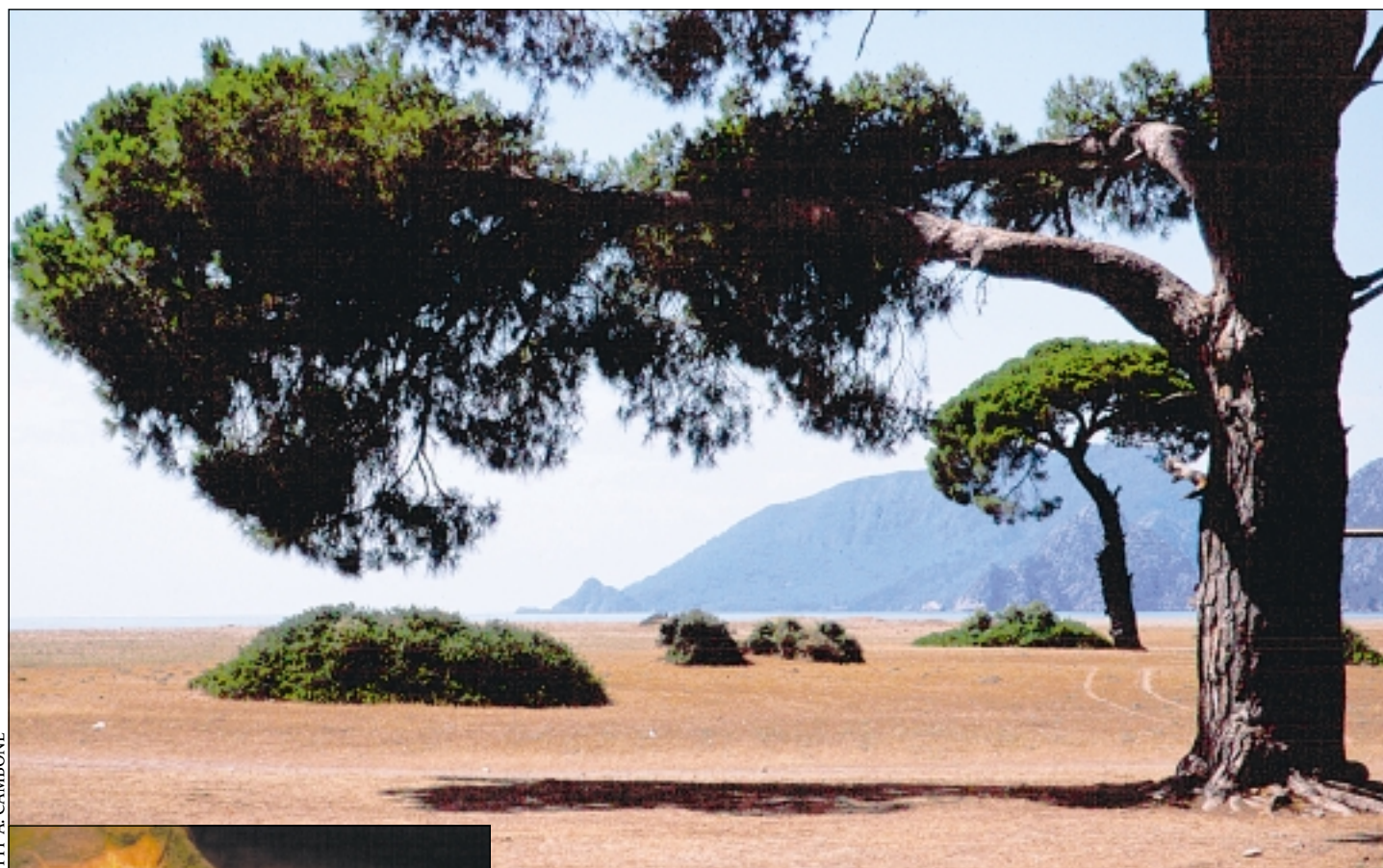
Près d'Antalya, à l'écart du tourisme de masse, un village décide de protéger une espèce vieille de 100 millions d'années

Il y a des coins de paradis que l'on hésite à dévoiler, de peur de les détruire. Çirali (Olympos) est l'un d'entre eux. Cette petite communauté rurale de 550 habitants, adossée à des sommets escarpés qui la coupent du reste du monde, s'ouvre sur une longue plage de sable et de galets comptant parmi les plus spectaculaires de Turquie.

De la route principale, à 70 kilomètres d'Antalya, un chemin plonge vers la mer, zigzaguant sur 7 kilomètres parmi les pins, les lauriers-roses, la lavande, le thym et les oranges. La préservation de Çirali (prononcé Tchi-ra-leu) est due aux efforts communs de la population locale, des autorités et du WWF Turquie, qui ont décidé d'appliquer ici une forme expérimentale de développement touristique responsable, à petite échelle, permettant aux habitants d'améliorer leurs conditions de vie sans pour autant détruire l'environnement et le tissu social de la communauté.

Bien que le tourisme crée des emplois, son impact sur les populations indigènes n'est pas toujours positif. Après avoir vendu leurs terrains, les habitants n'ont souvent pour survivre que des occupations saisonnières mal rémunérées. Cinq millions de touristes, en provenance d'Allemagne, de Russie, de France et d'autres pays occidentaux sont attendus cette année dans la province d'Antalya, qui reçoit 29 % des visiteurs étrangers en Turquie.

Le WWF, qui en 1997 avait lancé ce projet pilote de trois ans financé par l'Union européenne, affirme que Çirali est aujourd'hui le seul modèle de tourisme durable en région méditerranéenne – un succès d'autant plus remarquable qu'en Turquie la société civile est peu développée et les exemples de coopération fructueuse entre les



La protection de cette région turque est, selon WWF, le seul exemple de tourisme durable de la Méditerranée.

WWF-CANON/HOMOBIENSIR, ISOTTI-A. CAMBONE

autorités et la population demeurent rares.

Pas de grands hôtels ni de discothèques bruyantes à Çirali. Seul bruit de fond, celui des cigales et des poules dodues qui circulent librement dans le village. Les visiteurs sont logés dans les cinquante-cinq pensions

cachées parmi les orangeries, et qui disposent d'une dizaine de chambres chacune. Grâce à la barrière naturelle formée par la chaîne montagneuse du Taurus, Çirali n'a été touchée que tardivement par le tourisme, dans les années 1970, avec l'implantation du Club Med de Kemer. Le Parc national

d'Olympos avait été créé pour protéger la diversité de la faune et de la flore locales. Mais le développement rapide et non planifié du tourisme, souvent en contravention avec les lois locales (qui ne sont pas toujours appliquées rigoureusement, comme pour l'usage de pesticides agricoles), menaçaient les ressources naturelles du village. Le tourisme avait envahi les plages, dont celle de Çirali, où les tortues de mer *Caretta caretta* déposent leurs œufs entre mai et septembre, nageant parfois plusieurs milliers de kilomètres pour revenir à leur plage natale.

Pour protéger cette espèce menacée, vieille de 100 millions d'années, vingt-six petits restaurants installés sur la plage ont été démolis, remplacés par neuf établissements situés à une plus grande distance du bord de l'eau, dont les lumières et le bruit ne risquent pas de déranger les timides reptiles. La nuit, des volontaires du WWF patrouillent pour repérer les nouveaux nids et les recouvrir avec des cages métalliques.

Mobiliser les habitants, les convaincre de viser le développement sain à long terme plutôt que le gain immédiat, n'a pas été facile. « Bien sûr, il y a eu des discussions, explique le maire, au début, certains ne voyaient pas les bénéfices à long terme et ont dû s'adapter. » Sami Ilgaz dirige un restaurant perché sur pilotis au-dessus de la rivière Ulupinar, à l'ombre des pins, où il sert de délicieuses truites. « Aujourd'hui, la plupart des habitants constatent que ce projet est bon pour le village », affirme-t-il.

Des experts sont venus enseigner aux agriculteurs les méthodes de culture organique. Une coopérative a été créée pour commercialiser fruits et légumes. « Plutôt que d'utiliser des engrais, nous semons certaines plantes, comme le trèfle, pour enrichir la terre. Au lieu de vaporiser des pesticides, nous utilisons des infusions d'ail ou de tabac », explique Hidayet Itaatli, un fermier converti. « Cette année, nous avons cueilli les premiers légumes produits naturellement », explique Emine Kuzutürk, qui a quitté la capitale, Ankara, il y plus de quatre ans pour s'installer à Çirali, où elle assure la coordination du projet pour le WWF.

Afin de diversifier les sources de revenus, des guides locaux ont été formés pour aider les touristes à identifier la flore et la faune, particulièrement riches dans cette région. Les falaises du bord de mer offrent refuge aux phoques-moines. Les hauteurs abritent des papillons colorés, des lynx et des caméléons.

Quelque 500 kilomètres de sentiers ont été balisés entre Antalya et Fethiye. Les montagnes qui surplombent la côte sont idéales pour les randonnées. Les amateurs de sensations fortes peuvent s'adonner à l'escalade, au rafting ou au VTT. Et, à l'extrémité de la plage de Çirali, se trouvent

les ruines de la ville d'Olympos, un important port lycien datant d'environ 200 ans av. J.-C., intégré à l'empire romain. Le site est situé au sein d'une forêt dense et protégée. Des pans de murs, des sarcophages et des bâtiments à moitié écroulés apparaissent enchevêtrés parmi les racines et les troncs d'arbres. Tout aussi extraordinaire est le feu de la Chimère, monstre légendaire à la tête de lion, au corps de chèvre et à la queue de serpent, qui crache ses flammes en permanence à 4 kilomètres du village. Le feu, dû à une réserve souterraine de méthane, scintille parmi les arbres. Bien visible, durant la nuit, il guide les navires depuis l'Antiquité.

Le plan de développement de Çirali n'a pas résolu tous les problèmes des villageois, mais il les a rendus conscients de la richesse de leur environnement. Une richesse qu'ils sont déterminés à préserver tout en la partageant avec leurs visiteurs étrangers.

Nicole Pope,  
de notre correspondante

## Turquie

# ÇIRALI

## La plage aux tortues

### Vade-mecum

● **Accès.** Vols de Paris, Nice, Lyon ou Strasbourg, pour Antalya, via Istanbul, sur Turkish Airlines, à partir de 435 € (tél. : 01-56-69-33-50). Taxi ou minibus de l'aéroport d'Antalya, jusqu'à Çirali. Certaines pensions organisent le transfert.

● **Toits.** A l'Orange Motel, les chambres sont simples mais très propres et le petit déjeuner incomparable (tél. : 0090-242-825-73-26, Internet : [www.orangemotel.net](http://www.orangemotel.net)). Kadir's Tree House Hotel offre des cabanes perchées sur pilotis ou dans les pins parasols (à partir de 8 € en dortoir, jusqu'à 15 € dans un bungalow avec salle de bains, tél. : 0090-0242-892-12-50 ;



Internet : [olympostreehouses.com](http://olympostreehouses.com)). Azur Hotel a des bungalows indépendants, climatisés, idéals pour les familles (à partir de 22 € par personne, tél. : 0090-242-825-70-72). Egalement Grand Aygün, petit hôtel confortable (tél. : 0090-242-824-71-85, Internet : [www.cirali-grandaygun.com](http://www.cirali-grandaygun.com)).

Olympos Lodge appartient à une catégorie de prix supérieure, avec ses huit bungalows au décor élégant (prix à partir de 100 €, tél. : 0090-242-825-71-71).

● **Tables.** Plusieurs restaurants se font concurrence le long de la plage, situés à plus de 35 m du bord de l'eau pour ne pas déranger les tortues. Azur et Orange, situés côte à côte offrent une sélection de mezzés traditionnels et d'excellents poissons grillés.

● **Visite.** Les ruines de la ville antique d'Olympos, un site historique et l'atmosphère magique d'une forêt protégée.

● **Renseignements.** Office national du tourisme turc, 102, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, tél. : 01-45-62-78-68.

### Seul le Sri Lanka vous offre en plus des plages



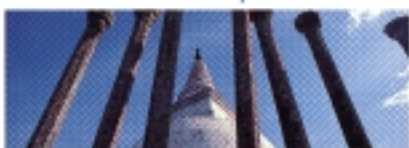
des jungles



des parcours de golf



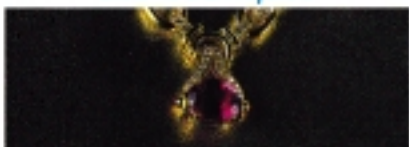
des temples



une vie sauvage sans pareil



des boutiques



et du corail



### Le Sri Lanka, un monde entier à découvrir

Pour toute information et pour gagner des vacances de rêve pour deux, consultez notre site

[www.srilanka.lk/soleil](http://www.srilanka.lk/soleil)

Srilankan Airlines

Prix de la meilleure compagnie aérienne d'Asie Centrale en 2002

## ARTS ET VIE

le monde à la couleur de votre esprit

**BROCHURE GRATUITE SUR SIMPLE DEMANDE**

PAR INTERNET : [www.artsetvie.com](http://www.artsetvie.com)

PAR SERVEUR VOCAL : 01 40 43 20 27

PAR COURRIER : ARTS ET VIE, 39, rue des Favorites, 75738 Paris cedex 15

**FORUMS VOYAGES SÉJOURS**

HIVER PRINTEMPS 2002/2003

ARTS ET VIE, ASSOCIATION CULTURELLE DE VOYAGES ET DE LOISIRS OUVERTE À TOUS, AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DU TOURISME N°AG.075950028



Australie

# BROOME

## L'indolence du temps

Une longue plage face à l'océan Indien, le bush à portée de 4x4, et surtout une manière de vivre

Is sont venus pour quelques heures, quelques jours tout au plus. C'était il y a six mois, un an, dix ans... La ville de Broome, au nord-ouest de l'Australie, séduit ses visiteurs. Elle les retient pour souvent ne plus jamais les lâcher.

« J'ai toujours voulu venir m'installer ici », explique Wayne Dawkins, un « Kiwi » qui a quitté Perth il y a quelques mois. Lorsque je travaillais dans les mines de fer au début des années 80, je faisais dix heures de route sur une piste de terre pour venir dans cette ville. J'adore l'océan ici, ses couleurs, l'étendue des grands espaces et l'isolement de tout et de tous. Ce site avait une grande importance spirituelle pour les aborigènes et il a gardé un côté magique pour nous, les hommes blancs. »

L'attrait de Broome est sans nul doute sa plage, une langue de sable blanc d'une pureté infinie longue de plusieurs kilomètres, face à l'océan Indien. Sur un côté de cette étendue sableuse, les Australiens roulent le long des vagues avec leur 4x4 couvert de la fine poussière rouge sang du bush. Mais les touristes japonais préfèrent admirer le coucher de soleil perchés sur le dos d'un chameau.

Les nuits de pleine lune, des centaines de passionnés se retrouvent à Cable Beach pour assister à un moment particulier appelé « l'escalier vers la lune ». A marée basse, la lumière de la lune vient se refléter sur les fonds vaseux de la baie de Roebuck qui ressemblent à de la tôle ondulée grâce à l'action des vagues. Le phénomène donne vraiment l'impression d'un escalier grimant au ciel.

Mais Broome n'est pas qu'une plage. La baie qui est bordée de falaises rouges, orange, jaunes et marron est de toute beauté. A certains endroits, les touristes trouvent des petites huîtres sur des rochers immergés à marée haute. A Gantheaume Point, qui est accessible en voiture ou en aéroglisseur, des empreintes de dinosaures vieilles de



F. THERIN

130 millions d'années sont visibles à l'œil nu. « Des scientifiques assurent que cette zone comprenait la plus forte concentration d'empreintes de dinosaures de la planète », se vante Roger Colless, qui dirige Broome Hovercraft.

Les férus d'ornithologie passent des heures à regarder avec leurs jumelles les 310 espèces d'oiseaux qui visitent à un moment ou à un autre de l'année le Broome Bird Observatory situé à la sortie de la ville.

Dans le centre-ville, le quartier chinois, construit au temps de la splendeur de l'industrie perlrière, a gardé un peu de son charme. Samedi est le jour du marché en plein air autour de la Cour de justice. En pleine saison, des dizaines de locaux et de nombreux hippies y vendent leurs babioles, sans souci de faire des affaires. C'est surtout un moment où les gens aiment se retrouver pour parler de tout et de rien.

Broome vit à un rythme nonchalant qui étonne. « Broome Time » : les locaux répètent cette expression à l'envi. Un retard à un rendez-vous ? « Broome Time ». La lenteur des conducteurs ? « Broome Time »... « C'est ce côté relax qui m'a tout de suite séduit », note Jan-Marie Mandary. Originaire de Perth, elle est venue, il y a deux ans, visiter une de ses amies... pour quelques jours. Il n'y a pas un seul feu rouge ici. J'adore cela. »

Ce paradis ensoleillé où l'indolence est élevée au rang de culture séduit les babas du monde entier. Peti Kroon, Néerlandais de 31 ans, semble avoir traversé le temps en arrivant tout droit de Woodstock. Des dreadlocks sur la tête égayés

par une plume d'oiseau, il se promène torse nu et sans chaussures. Avec sa peau bronzée et ses yeux bleus, ce hippie, comme il se définit lui-même, est un homme heureux. Il a garé à Broome son vieux van Toyota il y a plus de deux mois et demi. « J'aime cet endroit, car sa taille est restreinte. Cette ville n'est pas aussi civilisée que la plupart des autres stations de bord de mer, analyse cet ancien étudiant en art qui roule sa bosse en Australie depuis deux ans et demi. Il y a une énergie ici que j'apprécie tout particulièrement. Les locaux sont très accueillants. Et le bush est de toute beauté. C'est un paradis, cet endroit. »

Sur le parking devant le Cable Beach Club - un complexe de 260 chambres construit en 1988 qui a véritablement lancé le tourisme dans cette région - les babas sont nombreux à garer leur vans antédi-



HEMISPHERES

luviens pour la nuit. Une jeune femme passe ses soirées à éplucher l'écorce d'une branche creusée par les termites afin d'en faire un didgeridoo. Près d'elle, deux garçons s'entraînent à souffler dans cet instrument aborigène.

« J'aime rester ici car il fait toujours chaud », note Irvin, un Australien rouquin originaire de l'Etat du Victoria, qui voyage depuis quatre ans à bord d'un vieux 4x4 avec sa petite amie. Pour gagner notre vie, nous ramassons deux mois par an des fruits dans des propriétés agricoles. Cela nous permet de

Cable Beach, plage de sable blanc, s'étire sur des kilomètres (ci-dessus).

Peti Kroon, Néerlandais de 31 ans, vit de la vente de ses bijoux (à gauche).

gagner chacun plus de 300 euros par semaine de travail. »

Peti Kroon, lui, vend ses bijoux. « Je ramasse des graines et des noyaux et j'en fais des colliers, explique-t-il. Mes besoins sont limités. Je dépense moins de 220 euros par mois pour vivre dans de très bonnes conditions. »

Broome compte aujourd'hui près de 12 000 habitants, contre 3 000 en 1980. Le premier McDonald's devrait bientôt ouvrir. Ce petit coin de paradis ne risque-t-il pas de perdre son charme si son expansion se poursuit ? « Ces vingt dernières années, j'ai vu Broome se transformer progressivement, reconnaît Wayne Dawkins. Mais, ici, les changements se font lentement. » Broome Time...

Frédéric Therin,  
de notre correspondant

### Vade-mecum

● **Climat.** La meilleure saison pour se rendre dans cette région se situe entre les mois d'avril et de septembre car la température oscille entre 15 et 30°.

Evitez les mois de décembre à mars où les pluies diluviennes peuvent souvent couper les routes pendant plusieurs jours.

● **Accès.** Qantas propose, depuis Paris, trois liaisons par semaine pour Perth via Singapour (20 h de vol), avec correspondance vers Broome (2 h 25 de vol) : tarif à partir de 1 500 €. Pour 115 € de plus, le « Boomerang pass » de Qantas ouvre l'accès à 56 destinations à travers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique Sud. Tél. : 0820-820-500.

● **Toit.** Le Cable Beach Club Resort est le plus important hôtel de luxe de la ville. Les studios et les bungalows ont été construits au milieu d'un superbe jardin. Les prix vont de 110 à 235 € pour une chambre ou un bungalow, (tél. : 00618-9192-0400, reservations@cablebeachclub.com). Plus intime, La Lord McAlpine House propose six chambres doubles dans une maison typique, de 110 à 190 € (Herbert street, tél. : 00618-9192-3886, reservations@mc Alpinehouse.com)

● **Table.** Le Noodlefish sur Hamersley street propose



la meilleure cuisine de la ville. Le Matso's Cafe and Brewery, au coin des rues Carnarvon et Hamersley, offre de belles pièces de viandes et ce pub brasse sa propre bière. Pour un dîner « avec vue », le restaurant du Mangrove Hotel (120 Carnarvon street) ou Le Lord Mac's au Cable Beach Club Resort.

● **Guide.** *Australie*, de Lonely Planet.

● **Renseignements.** Office de tourisme de l'Australie (tél. : 01-41-91-38-61 ; Internet : australia.com). Le Broome Tourist Bureau (tél. : 00618-9192-2222, sur Internet : ebroom.com/tourism). La visite des Pearl Luggers est organisée deux fois par jour (11 h et 14 h) au 31 Dampier Terrace (00618- 9192-2059).



**VOYAGEZ DANS UN MONDE PLUS PUR**

Catalogue "LES SABLES"

Les plus belles plages de la planète, les eaux les plus pures, les soleils les plus chauds et les hôtels les plus rares. Depuis près d'un siècle, chez Kuoni nous parcourons le monde à la recherche de petits coins de paradis.

Partir avec Kuoni, c'est réussir un voyage comme nos rêves en sont faits. Nous avons ainsi acquis la réputation d'être l'un des plus grands spécialistes des séjours et circuits long-courriers.

Seul, en famille, entre amis, pour des vacances reposantes ou actives, nous vous invitons à découvrir votre prochain voyage dans les pages de nos catalogues hiver-printemps.

Les catalogues Kuoni : Les Sables - Tous les Circuits - Voyages à la carte - Les Croisières du Soleil - USA-Canada  
Les catalogues Scanditours et Celtictours : La Neige autrement - Les Croisières Nordiques - Les Pays Celtes autrement.

082005 15 15\* et dans votre agence de voyages

[www.kuoni.fr](http://www.kuoni.fr)

Photos : Stock Image/National Geographic • L. 075 85 0314 • 6,12 € TTC/ren



## Seychelles

# MAHÉ

## Toits de luxe

La mer lance des rouleaux terrifiants sur le rivage, ébranlant la terre même, et l'on croit qu'à chacun d'eux, l'énorme houle va déferler sur la villa et tout emporter. Cela durera deux jours et une nuit. Par moments, la lourde pluie tropicale crépite sur le sol, le tonnerre ajoute son charivari à la sarabande infernale et l'on reste éveillé, craintif, dans sa villa toute de blancheur et de teck vêtue, redoutant le prochain coup de boutoir qui pourrait mettre à bas ce bel ouvrage, et nous avec.

Ce déchaînement suivit une étrange expérience. Après l'avion de Paris, l'hélicoptère nous avait déposé, de corps mais pas encore d'esprit, sur un flot-hôtel corallien nommé Denis – une piste d'atterrissage, vingt-cinq bungalows dans la végétation tropicale, un phare et un village.

Les bons hôtels, et les Seychelles n'en manquent pas, sont les endroits rêvés pour se détendre. La nature, simplifiée, facilite les choses. La mer est chaude, le sable fin et doux, la température agréable, l'alizé léger. Au sortir du bain, s'ouvrir aux sensations simples. Un hamac est tendu sous les arbres. S'y allonger. Et, détendu, laisser filer le temps.

Puis partir à la découverte de ces îles sans artifices. Observer les geckos à l'incroyable couleur vert fluo, petites pattes vert tendre. Le bungalow n'a pas de clef : dormir à l'abri des voilages qui se gonflent devant la porte-fenêtre grande ouverte, sommeiller sous la varangue.

De nouveaux complexes hôteliers s'implantent sur ces îles préservées

Vivre ces îles à l'écart des routes maritimes. Les pirates, les Arabes s'y approvisionnent en eau douce, Vasco de Gama y fait escale en 1502, les Français s'y installent en 1756, les Anglais en 1811, l'indépendance vient en 1976. Victoria, minuscule capitale, est à l'échelle du pays. Un Parlement, une cour de justice, un musée national et deux cathédrales (catholique et anglicane) miniatures, une horloge réplique de Big Ben ; un marché où voisinent la papaye, le fruit de Cythère, ferme et râpeux en bouche, rafraîchissant, et la carambole étoilée ; et des affiches politiques en créole que l'on épelle à haute voix – « *donne Sesel en sans : vote SNP* ». Comment se prendre au sérieux sur ces îles facétieuses et bon enfant, aux noms simples et directs – Silhouette, Ronde, Moyenne, Aride, Curieuse, Petite et Grand Sœur, Mamelles, Cousin, Cousine ou Coco ?

Cousine, justement. Une île privée de 25 ha à laquelle on accède en hélicoptère. Réserve naturelle sans autre activité que la contemplation de la nature. Où l'on tombe en admiration devant la sterne blanche, œil et bec effilé, très noirs. Une beauté immaculée, paisible. Une nuée de toc-toc s'abat sur la terrasse. Plus loin, la pie chanteuse et le paillon-queue.

Le Banian Tree, l'hôtel où l'on essaya notre mini-tempête, sans



M. RENAUDENAU/HOIA-QUI



B. GYSEMBERG/COSMOS

doute le plus luxueux des Seychelles aujourd'hui, a ouvert en février 2002. D'origine singapourienne, c'est l'un des plus représentatifs de cette nouvelle hôtellerie de grand luxe qui s'implante depuis peu sur ces îles, avec le Lémuria Resort des Hôtels Constance, ouvert en

décembre 1999, le Saint-Anne Resort de Beachcomber, juste inauguré (deux investissements mauriciens), et en attendant l'ouverture prochaine du North Island Resort (sud-africain). Sans compter les projets Aman et autres opérations internationales en cours.

Une plage de Mahé, l'île principale de cet archipel de l'océan Indien. L'écotaxe imposée aux visiteurs contribue à sa protection.

Au sud-ouest de Mahé, sur la baie d'Intendance, le Banyan Tree, trente-cinq villas en bord de mer (certaines de 250 m<sup>2</sup>), un spa : une folie d'inspiration orientale d'un goût parfait, n'est pas à la portée de toutes les bourses. En effet, pour les occuper, il faut pouvoir déboursier plus de mille dollars par nuit. Les pavillons blancs à toits de bardeaux de Balau, une variété de teck importée d'Indonésie, d'un gris très doux, émergent de la végétation tropicale. De leur véranda, on contemple la baie d'Intendance, traversée de forts courants, et donc impropre à la baignade. Chaque villa a son jardin ceint de murs pour l'intimité, une piscine à fond lapis-lazzuli, un pavillon de massage, une terrasse

pour prendre le soleil, un jacuzzi et une douche extérieure – son jet d'eau, jailli d'un bambou, éclabousse la pierre d'un claquement frais. Vendredi aurait écarquillé les yeux.

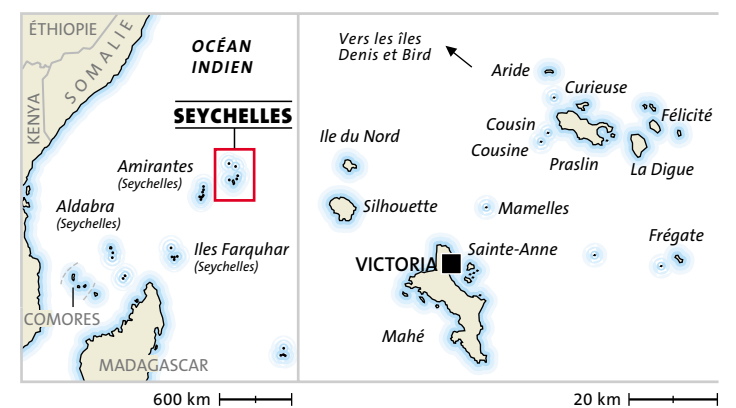
D'évidence, l'écosystème fragile des îles doit être respecté. Aussi la moitié de ce territoire éparpillé est-il considéré comme réserve et des règles strictes ont-elles été définies. Les hôtels doivent être à 40 mètres du rivage et leur hauteur ne doit pas dépasser celle des cocotiers. Si le Banian Tree est enfoui dans la végétation, il borde le littoral, faisant fi de la distance requise. De même, les autorités seychelloises disent vouloir préserver l'archipel mais on construit beaucoup, trop, sur les trois îles les plus habitées – Mahé, Praslin, La Digue. Partout ailleurs, une règle non écrite est respectée : un hôtel par île. Un point, c'est tout.

*Danielle Tramard, de notre envoyée spéciale*

**EVA SION**  
Publicités

www.deserts.fr  
**déserts**  
VOYAGES À L'INFINI  
8 jours dans le Hoggar  
à partir de 790€ (vols directs)  
01 55 42 78 42

MAURITANIE  
**Terres d'aventure**  
www.terdav.com  
LE VOYAGE À PIED  
Chinguetti et les dunes de l'Erg Ouarane  
8 jours au départ de Paris du 15 au 22/12/02  
à partir de 850€ (au lieu de 970€) - vol direct Paris/Atar  
Une belle immersion d'unoire et une approche des grandes ambiances sahariennes avec guide français, spécialiste du Sahara.



**Les plus belles plages du monde**  
sont sur  
**www.directours.com**  
Maldives/Maurice/Seychelles/Caraïbe/Bahia/Bali/Thaïlande/Dubai etc...  
Voyages individuels à la carte aux meilleurs prix du marché.  
**DISPO NOËL MALDIVES**  
8 jours :  
Hôtel 5\* ..... 2345 € TTC  
Villa sur Pilotis... 2900 € TTC  
Voyagez mieux, dépensez moins.  
Achetez en direct au tour opérateur.  
www.directours.com  
01 45 62 62 62. AGENCE ouverte 6/7 au :  
90 av. Champs-Élysées Paris 8e.  
**directours**  
Qualité sur le web depuis 1995

**Chemins de Sable**  
Un certain art de voyager...  
Ni voyages traditionnels, ni voyages sportifs, ni luxe ostentatoire, ni confort spartiate, des itinéraires inédits, des thématiques originales, pour des circuits "découverte" à la portée de tous. Mauritanie, Mali, Sud Algérien, Burkina Faso, Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud, Namibie...  
Tél. 01 55 28 39 99  
cheminsdesable@point-afrique.com

**Du Sahara à la Mer de Chine**  
voici  
230 randonnées & découvertes  
**NOMADE** à prix (très) malins \*  
voyages d'aventure  
Randonnée à Ceylan / 12 J. 1 280€  
\* Exemple  
Brochure gratuite au : 0 826 100 326 www.nomade-aventure.com

**JURA**  
Ski de Fond, raquettes, visites culturelles en MAISON D'HÔTES Haut-Doubs à 3 h TGV de Paris  
Yves et Liliane accueillent 14 personnes maxi dans une ancienne ferme du XVII<sup>e</sup> tout confort. Ambiance chaleureuse. Table d'hôtes, cuisine mijotée, produits maison. A la semaine, tout compris, pension complète + mat. ski, raquettes + moniteur + bus. De 480 à 586 €/sem./pers. selon la période en chambre 2 personnes.  
T. 03.81.38.12.51 - LE CRÊT LAGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE  
www.lecret-lagneau.com

**Prochain supplément tourisme**  
le 4 daté 5 décembre  
**SPECIAL NEIGE**

**Vade-mecum**

- **Repères.** 115 îles, coralliennes ou granitiques, dont une vingtaine habitées ; 82 000 habitants, en majorité catholiques, parlant anglais, français et créole. Température : 27° à 32° toute l'année. Saisons : de mi-octobre à mai, mer calme, bonne visibilité pour la navigation, la pêche au gros, la plongée ; de juin à septembre, mousson sèche, vent, peu de visibilité. Pluies tropicales de courte durée de décembre à février. Ecotaxe : 40 dollars par visiteur. Décalage horaire : + 3 heures en hiver.
- **Accès.** Air Seychelles (tél. : 01-42-89-86-83) offre un excellent service à bord, y compris en classe économique (serviette chaude pour les mains, chaussettes, masque pour les yeux, repas bon et copieux), hôtesse souriantes et serviables. Paris-Mahé à partir de 805,17 € A/R.
- **Hébergement.** Petits hôtels bon marché à partir de 80 € la chambre pour 2 personnes, petits déjeuners inclus. Après de Seychelles Réservations (tél. : 01-56-69-25-25) qui réserve pour les particuliers tous les hôtels des îles. Cuisine seychelloise savoureuse.
- **Forfaits.** Exclusif Voyages (tél. : 01-42-96-00-76) propose une formule à 4 300 € incluant vols internationaux et d'île à île ainsi que 5 nuits au Denis Island Resort et 2 au Banian Tree (un Small Luxury Hotel), ce qui est nettement moins cher qu'en s'adressant directement aux hôtels. Naviguer à bord d'un voilier de la compagnie Dream Yacht pour nager avec les dauphins à Praslin, avec les tortues de mer à Coco, observer les tortues de terre à Curieuse et les oiseaux à Cousin ou Cousine (4 jours, 2 220 € pour 2 personnes). Autres formules chez Beachcomber Tours, Îles du Monde, Kuoni, Nosylis et Solea Vacances.
- **L'adresse.** La galerie de Michael Adams (tél. : 361-006 et www.seychelles.net/adams), un peintre naïf, talentueux et chaleureux. Un trait précis, un fourmillement de couleurs qui reflètent bien la beauté vibrante de l'archipel.
- **Lectures.** L'Art de l'oisiveté, d'Hermann Hesse (Calmann-Lévy, 2002). Seychelles, guide Olizane. Sur place, Les Seychelles dans la poche, bilingue français-allemand, couverture de Michael Adams.
- **Renseignements.** Section économique et commerciale de l'ambassade des Seychelles (tél. : 01-42-30-02-67 et www.aspureasitgets.com).



**FINLANDE**

● Traîneau à chiens, motoneige..., Bennett Voyages (tél. : 01-44-88-54-54, et dans les agences) a conçu un séjour de 5 jours et 4 nuits dans un établissement 3 étoiles sur les rives de la rivière Ivalojoiki (Laponie). Ce forfait de 1 380 € pour un adulte comprend les vols au départ de Paris, la pension complète et les activités. 880 € pour les 4-11 ans, 460 € pour les 2-3 ans. Départ le 22 décembre, retour le 26 décembre.

● Laponie encore, à cinquante kilomètres du cercle polaire, avec Norvista (tél. : 01-49-24-05-97 ; courriel : info@norvista-france.com) qui programme un séjour de 8 jours et 7 nuits à Pyhä : 1 550 € (hors taxes d'aéroport, en demi-pension et sans les activités) ; 740 € pour les enfants de moins de 4 à 12 ans ; 510 € pour ceux de 2 à 3 ans. Départ de Paris. Du 21 décembre au 28 décembre.

● Scanditours présente aussi une « formule tout compris » (pension complète en chambre double, équipement contre le froid...) de 5 jours et 4 nuits dans un hôtel 3 étoiles situé à 3 kilomètres du centre de Rovaniemi : 1 517 € pour un adulte, 1 196 € pour les 4-11 ans, 1 174 € pour les 2-4 ans et 77 € pour les moins de 2 ans. Départ de Paris. Du 23 au 27 décembre. Réservations à la Maison de la Scandinavie (tél. : 01-42-85-64-30) ou agences.

**FRANCE**

● Aux amateurs de neige mais dont la pratique de la raquette n'est pas familière, Allibert (tél. : 0-825-090-190 ; Internet : allibert-voyages.com.) propose un circuit facile de 7 jours dans le Queyras (Hautes-Alpes), sans bagages



CLAUDINE DOURY/AGENCE VU

# PRATIQUE

## Partir en famille

et avec hébergement dans des gîtes confortables (du 22 au 28 décembre). 480 € pour un adulte et 365 € pour les 8-16 ans.

**MAROC**

● L'Eldorado Kenzi Jet Tours Palmeraie, 315 chambres dans un parc de dix hectares, dispose d'un « Baby Eldo » (pour les tout-petits de 6 mois

à 4 ans), d'un « Mini Eldo » et d'un « Aldo Eldo ». Jet Tours (tél. : 01-40-43-90-00 ; Internet : jettours.com ; et dans les agences) propose un forfait de 8 jours et 7 nuits : 920 € pour les adultes (chambre double, demi-pension) ; 690 € pour un enfant de 2 à 12 ans. Prix hors taxes d'aéroport. Départ de Paris le 21 décembre.

● A Ourzazate, aux portes du désert, Nouvelles Frontières (tél. : 0825-000-825 ; Internet : nouvelles-frontieres.fr) propose une semaine (du 21 au 27 décembre) à l'hôtel Paladien Azghor (4 étoiles) où des animateurs s'occupent des enfants jusqu'à 6 ans. 804 € par adulte en chambre double, 604 € par enfant de 2 à 12 ans

(dans la même chambre). Ce forfait comprend les vols A/R au départ de Paris, la demi-pension et le réveillon de Noël.

● C'est à Marrakech que Directours (tél. : 01-45-62-62-62 ; Internet : directours.com) programme une semaine à l'hôtel Tichka (4 étoiles). 1 087 € par adulte, et pour les enfants partageant la chambre des parents, 848 € pour les 5-12 ans, 350 € pour les moins de 5 ans. Taxe d'aéroport (45 €) en sus. Prix valable du 21 décembre au 3 janvier.

**KENYA**

● Parents et enfants pourront découvrir le lac Nakaru, la réserve naturelle de Masaï Mara et les plages de Mombasa avec cette formule programmée par Kuoni (tél. : 0-820-05-15-15, et dans les agences). Logement dans des lodges 3 étoiles et des hôtels 4 étoiles. Pour 9 jours et 7 nuits, le prix par adulte (chambre double et pension complète, vols à partir de Paris et transferts) se monte à 1 792 € et à 1 232 € pour un enfant de 2 à 12 ans.

● Toujours au Kenya, dans la réserve Masaï Mara, la rivière Mara et les plages de Mombasa mais avec STI (tél. : 01-55-37-23-45, et dans les agences) : 9 jours et 7 nuits. Le forfait comprend les vols à partir de Paris, les transferts, la pension complète dans des hôtels et des lodges 3 étoiles) : 1 942 € en chambre double pour un adulte, 1 754 € pour les moins de 12 ans). Départ le 24 décembre.

**ANGLETERRE**

● Une escapade à quatre (deux adultes, deux enfants) à Londres avec Hoverspeed, opérateur de ferries sur la Manche, et Havas Voyages Vacances qui se sont associés

pour ce forfait. Il comprend l'aller-retour sur la ligne Calais-Douvres, à bord d'un catamaran (avec voiture), l'hébergement dans deux chambres doubles pour deux nuits, sans petit déjeuner, à l'hôtel Ramada Jarvis Kensington (3 étoiles près de Hyde Park) : 143 € par adulte et 43 € pour les deux enfants (de 4 à 16 ans). (Tél. : 0825-825-055 et dans les agences Havas.)

**BAHAMAS**

● Le Club Med de Columbus Isle (San Salvador) ouvre ses portes en décembre. La semaine de Noël (départ de Paris le 18 décembre, retour le 25 décembre) est proposée à 1 574 € (vols et pension complète), 1 504 € pour les 12-18 ans, 1 294 € pour les 2-12 ans, et 533 € pour les moins de 2 ans. (Tél. : 0-810-810-810 ; Internet : clubmed.fr.)

**SÉNÉGAL**

● Go Voyages (tél. : 0-825-825-747 ; Internet : govoyages.com) programme un séjour à Dakar du 21 au 28 décembre : 1 072 € par personne, 258 € pour les moins de 12 ans. Ce forfait comprend les vols A/R en classe économique et 7 nuits au Sofitel Teranga Dakar.

**PORTUGAL**

● Six jours de randonnée à Madère (enfants à partir de six ans) avec Terres d'Aventure (tél. : 0-825-847-800 ; Internet : terdav.com) Le prix (1 030 € par adulte, 950 € pour les enfants de 12-14 ans et 860 € pour les 8-11 ans) comprend 3 nuits en hôtel et auberge, une nuit dans un hôtel 3 étoiles de Funchal ; les dîners dans les hôtels et les restaurants, des pique-niques à midi ; les vols réguliers directs aller-retour (Paris-Funchal). Départ le 21 décembre, retour le 28 décembre.



Chaque jour, nous transportons 40 000 passagers sur plus de 100 destinations à travers le monde. **Malaysia Airlines. Going beyond expectations\*.**



\*Au delà de vos attentes-Découvrir de nouveaux horizons.

Pour les réservations et les horaires, contactez Malaysia Airlines au 01-44 51 64 20, votre agence de voyage ou connectez-vous sur [www.malaysia-airlines.com](http://www.malaysia-airlines.com)